

Cahiers lasalliens

TEXTES

ÉTUDES - DOCUMENTS

LE CATÉCHISME DES MYSTÈRES ET DES FÊTES DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

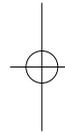
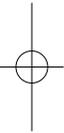
Ses Sources - Son Message

DEUXIÈME PARTIE

Frère Jean PUNGIER, F.S.C.

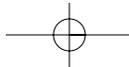
65

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE - 476, VIA AURELIA - ROME



Tipografia

Finito di stampare : 2008



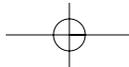
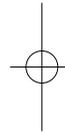
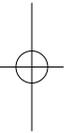
Frère Jean PUNGIER, F.S.C.

**LE CATÉCHISME DES MYSTÈRES ET DES FÊTES
DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**

Ses Sources - Son Message

Deuxième Partie

ROME 2008



Un regard lasallien sur la liturgie

Dans sa Troisième partie des « Devoirs d'un Chrétien envers Dieu, qu'il intitule Du Culte extérieur et public, que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu, et des moyens de le lui rendre¹ », Jean-Baptiste de La Salle n'a pas voulu offrir à ses Frères et, à travers eux, aux enfants des Écoles Chrétiennes une étude systématique du culte chrétien, de ce que nous appelons, aujourd'hui, la liturgie. La Messe et les Sacrements n'y sont pas traités. D'autres ouvrages sauront donner à ces thèmes toutes leurs significations spirituelles et pastorales². C'est pour exprimer au plus près le contenu des Devoirs C que nous avons intitulé notre étude : « Le Catéchisme des Mystères et des Fêtes de Jean-Baptiste de La Salle ».

C'est un Jean-Baptiste de La Salle pédagogue, pasteur et spirituel qui s'exprime tout au long des Devoirs C. Soulignons ici, le caractère pédagogique de l'ouvrage. Rares, sinon inexistantes, les livres scolaires traitant des Mystères et des Fêtes dans leur expression liturgique. Avec celui-ci, l'enfant y acquerrait et un vocabulaire propre - les questions et réponses, apprises « par cœur », permettaient de le maîtriser -et une certaine compréhension de ce qu'il vivait tout au long de l'année liturgique. C'est ainsi qu'il pouvait percevoir le symbolisme des objets liturgiques et des cérémonies vécues personnellement ou communautairement : le symbolisme de l'eau, des cendres et du pain bénits, du baiser de paix ou de la procession...

Les Devoirs C l'initiaient aussi à une vie vécue au rythme des temps et des fêtes liturgiques. Ces temps et ces fêtes que l'Église, en Mère attentive et aimante, a institués en vue d'offrir aux fidèles une entrée toujours plus pro-

¹ Texte désigné dans la suite comme « Devoirs C » ou « D C ».

² Cf. le *Cahiers Lasalliens 17 : Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion*.

UN REGARD LASALLIEN SUR LA LITURGIE

fonde, d'année en année, dans le Mystère. Le Mystère du Dieu Trinité. Les Mystères de Jésus-Christ, depuis sa Naissance jusqu'à son Ascension. Les Mystères de la Très Sainte Vierge, de sa Nativité à son Assomption.

Enfin, les Devoirs C lui offraient tout un ensemble de données et de directives spirituelles susceptibles de lui permettre de « bien célébrer » les fêtes des Saints et de vivre, selon le dessein de l'Église, ces grandes « dévotions que nous devons avoir » envers Notre Seigneur Jésus-Christ et la Très Sainte Vierge.

L'on peut vraiment se poser la question : pourquoi un tel ouvrage n'a-t-il connu que fort peu d'éditions - nous n'en connaissons que deux, celles de 1703 et de 1734 ?... alors qu'il aurait pu, comme les *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, être diffusé bien au-delà des seules Écoles Chrétiennes ?...

Chapitre 1 – Le vocabulaire de Jean-Baptiste de La Salle dans les devoirs c.

Le domaine exploré par Jean-Baptiste de La Salle dans les Devoirs C a son vocabulaire propre, même s'il ne s'y limite pas. C'est, d'abord, le vocabulaire qu'emploie l'Église de France lorsqu'elle veut parler de ce qui constitue le culte chrétien : ses cérémonies, ses temps et ses célébrations liturgiques. C'est aussi le vocabulaire d'une pastorale soucieuse de faire participer toute une communauté à ce culte³, d'une participation « extérieure et publique » tout d'abord mais - et surtout - intérieure et personnelle.

Dans quelle mesure ce vocabulaire est-il celui de Jean-Baptiste de La Salle ? Nous ne reviendrons pas sur la façon dont il use de ses sources -au moins d'une façon systématique. Dans les Devoirs C. comme dans les Règles de la Bienséance, se manifeste toujours sa totale liberté devant des textes dont il tient à nourrir ses propres développements : une liberté révélatrice de ses options et de ses choix aussi bien littéraires que socio-culturels ou spirituels³. Nous nous contenterons de donner ici une liste, non pas encore exhaustive mais importante du vocabulaire de ce catéchisme des cérémonies, des temps liturgiques et des fêtes que constituent les Devoirs C. Pour ce faire, nous nous sommes encore beaucoup servi des 6 volumes du Vocabulaire lasallien édité par les Frères des Écoles Chrétiennes de la Région France, de 1984 à 1987⁴. Mais nous avons voulu enrichir tout cet apport immédiatement accessible, d'un certain nombre de données que seul, aujourd'hui, peut offrir au chercheur le corpus lasallien informatisé par le Centre Informatique et Bible de

³ Cf., dans le tome 1 de ce travail (CL 64), les pages concernant les recours de Jean-Baptiste de La Salle à ses sources. Cf., aussi, dans le C.L.59, tout le Chapitre I.

⁴ Ces 6 volumes étaient le résultat des travaux du F. Maurice Auguste et des équipes qu'il a su constituer autour d'un projet ambitieux : plus de 300.000 fiches exploitées !...

Maredsous (1990)⁵. Les listes de mots et d'expressions fournies tout au long des pages qui suivent peuvent aider à répondre à la question posée en tête de ce paragraphe : dans quelle mesure ce vocabulaire exprime-t-il quelque chose de la pensée de Jean-Baptiste de La Salle, de sa doctrine, de sa spiritualité, de sa pastorale ?⁶. En particulier si on les confronte aux listes du vocabulaire d'autres ouvrages lasalliens déjà établies (cf. celles du CL 59, pp. 34-79).

1. Liste alphabétique

Quelques indications pour aider à la lecture de la liste alphabétique du vocabulaire des Devoirs C des pages qui suivent :

Pour chacun des mots, l'on a indiqué,

- le nombre d'emplois total,
- le nombre d'emplois non inspirés par les sources,
- le nombre d'emplois inspirés par les sources.

Ainsi, le mot *Abstinence* (13/9-4) est employé 13 fois dans les Devoirs C, 9 fois sans que les sources interviennent et 4 fois sous l'influence d'une ou plusieurs sources. Quant au mot *Abus* (1/0-1), il n'y apparaît qu'une seule fois et une fois inspirée par une source.

Par ailleurs :

Ce qui est entre parenthèse (...) renvoie à ce qui précède immédiatement dans le texte des Devoirs C le mot de la liste alphabétique. Ainsi, *Actuel* (péché) renvoie à l'expression « *péché actuel* ».

Les mots mis entre crochets [...] sont ceux qui suivent immédiatement, dans le texte des Devoirs C le mot de la liste alphabétique. Ainsi, *Adoration* [de la Croix] renvoie à l'expression *adoration de la croix*.

⁵ Le Vocabulaire lasallien avait systématiquement omis de relever les conjonctions, les propositions et la plupart des adverbes. L'informatique les rend accessibles.

⁶ Ici encore, l'on ne peut être « assuré d'avoir fait un travail définitif dans notre relevé des mots 'empruntés' et des mots 'à attribuer en propre à Jean-Baptiste de La Salle', même si « l'on peut penser que l'ensemble des données présentées ici a quelque solidité » (C.L.59, p.33). Des sources littéraires nous ont très probablement échappé « et les éditions dont s'est servi l'auteur des Devoirs C ont pu avoir modifié tel ou tel passage des éditions dont nous nous sommes servis. » (id.).

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 9

Les mots mis entre crochets et précédés du signe = veulent être des définitions ou des explications fort succinctes du mot de la liste alphabétique qui les précède. Ainsi en est-il pour les homonymes : Église [= bâtiment] ; Église [= le Temple où Dieu...] ; Église [la vraie]...

* Lorsque le mot de la liste alphabétique est situé à l'intérieur d'une expression, celle-ci peut être évoquée entre parenthèses. Ainsi Royal (famille - de David).

Sans l'avoir voulu systématiquement, l'on a tenté de faire apparaître, pour un certain nombre de mots et d'expressions, les constructions les plus significatives d'un langage marqué par les réalités socioculturelles ou religieuses d'une époque et les choix littéraires, pastoraux ou spirituels de l'auteur des Devoirs C.

Ainsi, le mot « bien » au pluriel est employé dans les expressions :

Biens	de la terre	12	9	3
Biens	des fidèles	1	0	1
Biens	temporels	1	1	0
Biens	spirituels	1	0	1
Biens	du monde	1	1	0
Biens	(son, ses)	3	1	2
Biens	faire des	6	6	0

De même, pour le verbe « Entrer », l'on a :

Entrer	dans l'église, la maison	20	1	19
Entrer	dans l'esprit de	4	3	1
Entrer	dans l'intention de	1	1	0
Entrer	dans les sentiments de	3	3	0
Entrer	dans les pratiques	2	2	0

10 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Abandonner	2/2-0	Acte	10/4-6
Abandonner (s')	1/1-0	Actes [des Apôtres]	2/1-1
Abattre	1/0-1	Action	20/13-7
Abjection	1/1-0	Action [de grâces]	1/0-1
Abondamment	2/2-0	Actuel (péché)	1/1-0
Abondance	1/0-1	Adam	6/1-5
Abondant [adj]	2/0-2	Adhérant	1/1-0
Aborder	1/1-0	Admettre	3/1-2
Abraham	1/0-1	Administration [=sacrements]	3/1-2
Abrégé	1/1-0	Administrer	1/0-1
Absolu	2/0-2	Admirable	2/0-2
Absolument	5/5-0	Admirer	1/0-1
Absolution générale	4/4-0	Adoptif	1/1-0
Absolution [=confession]	2/0-2	Adorable	3/1-2
Absoudre	5/3-2	Adoration (acte d')	1/1-0
Absoute	2/0-2	Adoration [de la Croix]	3/1-2
Abstenir	1/0-1	Adoration [des Mages, Rois]	17/14-3
Abstenir (s')	10/2-8	Adoration [=prosternement]	1/0-1
Abstinence	13/9-4	Adorer	63/47-16
Abus	1/0-1	Adoucir	1/0-1
Abuser	2/2-0	Adresser (s')	4/2-2
Accès	2/0-2	Adultère	1/0-1
Acclamation	1/0-1	Affection	18/15-3
Accompagner	11/7-4	Affliction	4/3-1
Accompagné (être)	6/4-2	Afrique	1/0-1
Accomplir	5/3-2	Agapes	1/0-1
Accomplir (s')	1/0-1	Âge	12/9-3
Accorder	20/6-4	Âgé	6/4-2
Accordé (être)	3/2-1	Agir	2/1-1
Accourir	1/0-1	Agneau	7/3-4
Accusation	1/0-1	Agonie	5/1-4
Acheter	1/0-1	Agonisant	1/0-1
Achever	2/1-1	Agréable	11/7-4
Achévé (être)	1/0-1	Aider	5/5-0
Acquérir (s')	1/1-0	Aimer	7/5-2
Acquitter (s')	1/1-0	Aimer (s')	2/1-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 11

Ainé (fils)	2/2-0	Annoncer [la naissance de J.-Baptiste]	2/2-0
Ainsi	40/38-2	Annoncer [l'Incarnation de Jésus-Christ]	3/1-2
Air [=élément]	3/1-2	Annoncer [l'Évangile]	4/3-1
Aise (être bien)	1/1-0	Annoncer [fêtes et jeûnes]	1/1-0
Ajouter	2/2-0	Annoncer [les mariages]	2/2-0
Alexandre VI	1/0-1	Annoncer [le Jubilé]	1/0-1
Allégresse	3/2-1	Annonciation	7/4-3
Alleluia	4/2-2	Ânon	5/4-1
Aller	87/65-22	Antienne	6/6-0
Aller (s'en)	4/2-2	Antioche	4/2-2
Allumer	34/18-16	Apaiser	4/1-3
Allumé (être)	1/0-1	Apocalypse	3/0-3
Alphée	1/1-0	Apostolat	4/2-2
Âme	60/32-28	Apostolique	3/1-2
Amende [honorable]	3/2-1	Apôtre	154/104-50
Amener	6/3-3	Apôtres (Actes des)	1/0-1
Ami	6/0-6	Apôtres (Symbole des)	1/1-0
Amour	50/42-8	Apparaître	7/3-4
An	34/12-22	Apparaître (s')	5/0-5
Ananie	2/1-1	Apparence [du pain et du vin]	3/0-3
Ancien	14/7-7	Apparition	3/1-2
Anciennement	8/7-1	Appartenir	1/1-0
André (saint)	19/16-3	Appeler	50/32-18
Âne	2/2-0	Appeler (s')	2/0-2
Ânesse	5/3-2	Appelé (être)	32/8-24
Ange	34/18-16	Applaudissement	1/0-1
Ange [gardien]	9/6-3	Application	5/4-1
Angelus	1/0-1	Appliquer	4/4-0
Angulaire (pierre)	1/1-0	Appliquer (s')	17/15-2
Anne [la prophétesse]	2/1-1	Apporter	3/1-2
Anne [=grand prêtre]	2/1-1	Apprendre	11/10-1
Anne (sainte)	5/2-3	Approbation [et privilège]	1/0-1
Année	63/28-35	Approcher (s')	2/0-2
Annoncer [le Messie]	1/1-0	Approuver	2/1-1
Annoncer [J-C]	4/3-1	Approuvé (confesseur)	1/0-1
Annoncer [la venue de J-C]	2/1-1	Après-midi	1/1-0

12 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Arabie	1/0-1	Assidûment	1/1-0
Arbres (branches d')	3/1-2	Assistance [=aide spirituelle]	2/0-2
Archanges	6/1-5	Assistant [messe]	9/8-1
Archer	1/1-0	Assister [messe, office]	58/38-20
Archevêque	4/3-1	Associer	1/0-1
Archidiacre	1/1-0	Assommer	1/0-1
Ardent	6/4-2	Assomption	9/5-4
Ardeur	1/0-1	Assurer	2/0-2
Argent	4/1-3	Attache [aux plaisirs des sens]	1/0-1
Adrien	1/0-1	Attachement [à J-C]	3/3-0
Arimathie	1/0-1	Attacher	2/1-1
Arius	1/0-1	Attacher (s')	2/1-1
Armé [=adj]	5/5-0	Attaché (être)	11/6-5
Armée	1/0-1	Attaque [du démon]	1/1-0
Arrêter [=décider]	1/1-0	Attaquer	1/1-0
Arrêter (s')	1/0-1	Atteindre [l'âge de]	1/1-0
Arriver	30/25-5	Attendre	5/2-3
Article [de foi]	2/1-1	Attente	4/3-1
Article [du Symbole]	1/1-0	Attention [aux belles cérémonies]	1/1-0
Artisan	3/1-2	Attirer [la miséricorde de Dieu]	12/10-2
Ascension	26/19-7	Attouchement [des habits de saints]	1/0-1
Asie	3/1-2	Aucun [péché]	7/4-3
Asperger	1/0-1	Aucun [plaisir]	1/0-1
Aspersion	5/2-3	Aucun [jeûne, sujet]	3/3-0
Aspirer [à l'état ecclésiastique]	2/2-0	Aucun [autre]	2/2-0
Aspirer [après la résurrection]	1/1-0	Augmenter [le nombre des fidèles]	3/2-1
Assemblée [de bals]	4/4-0	Auguste [sacrement]	2/2-0
Assemblée [des fidèles]	3/3-0	Aumône	12/6-6
Assemblée [des Apôtres]	2/2-0	Aussitôt	23/21-2
Assembler (s')	11/11-0	Austère	3/3-0
Assemblé (être)	2/1-1	Austèrement	1/1-0
Asseoir (s')	2/0-2	Austérité	4/4-0
Assis [à la droite du Père]	1/0-1	Autel	10/4-6
Assidu [à l'église, la prière]	6/5-1	Autel [Sacrement de l']	21/15-6
Assiduité [à la prière]	8/7-1	Automne	1/0-1
Assiduité [à rendre à Dieu]	1/1-0	Autorité	1/1-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 13

Autres (les)	39/28-11	Benjamin (tribu de)	1/0-1
Autrement	11/9-2	Berger	1/0-1
Avancé (âge)	1/1-0	Besoin	20/14-6
Avantage	4/3-1	Bêtes	3/1-2
Avènement [de N-S]	1/1-0	Béthanie	1/0-1
Avenir (à l')	4/3-1	Bethléem	7/4-3
Avent	10/5-5	Bethsaïde	3/0-3
Avertir	4/2-2	Beurre (abstinence de)	1/0-1
Avertissement	1/1-0	Bien [de l'Église]	1/1-0
Avis	2/1-1	Biens [de la terre]	12/9-3
Avocat [=le saint patron]	3/0-3	Biens [temporels]	1/1-0
Avoir	271/215-56	Biens [spirituels]	1/0-1
Badiner	1/1-0	Biens [des fidèles]	1/0-1
Baiser [l'instrument de paix]	5/5-0	Biens [du monde]	1/1-0
Baiser [de paix]	3/3-0	Biens (son, ses)	3/1-2
Baiser [J C]	1/1-0	Biens (faire des)	6/6-0
Baiser [le crucifix]	2/2-0	Bien-aimé (Fils)	1/0-1
Bal	5/5-0	Bien-aimé (disciple)	3/0-3
Bannir [les afflictions]	1/1-0	Bienfait [e Dieu, de J.C]	2/0-2
Baptême	15/4-11	Bienfaiteur	1/0-1
Baptiser	11/9-2	Bienheureux [=subst.]	3/3-0
Baptisé (être)	1/0-1	Bienheureux (corps)	3/3-0
Barbare (nation)	1/0-1	Blanc	2/0-2
Barnabé (Saint)	21/19-2	Blasphémateur	1/1-0
Barque	2/1-1	Blasphème	1/0-1
Barthélemy (Saint)	14/12-2	Blasphémer	1/0-1
Bâtir [=église, monastère]	4/0-4	Boire	1/0-1
Bâti (être)	1/0-1	Boire [le Calice de J.C]	2/2-0
Bâton [=lors de la Passion]	2/1-1	Bois	2/0-2
Battu (être)	1/0-1	Boiteux	1/1-0
Beau, belle [église, cérémonie]	3/1-2	Bon [catholique]	1/0-1
Beau-père [de Caïphe]	1/1-0	Bon [chrétien]	12/12-0
Belle-mère [de Pierre]	1/0-1	Bonne [confession ou communion]	10/8-2
Bénédiction	33/17-16	Bonnes [œuvres]	9/2-7
Benedictus	3/1-2	Bonheur	13/11-2
Bénir, être béni	85/44-41	Boniface VIII	1/0-1

14 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Bonté	5/2-3	Catholique	2/1-1
Bord [de l'eau]	1/0-1	Cause	10/6-4
Bouche (excès de)	1/0-1	Causer (être la cause de)	4/4-0
Bouillante (chaudière d'huile)	1/0-1	Célébration [de l'office...]	5/2-3
Branche [d'arbre, de palmier]	4/1-3	Célèbre	2/1-1
Branches (cierge à trois)	2/2-0	Célébrer	120/96-24
Branler [la tête]	1/1-0	Célébrer (se)	6/6-0
Bras (entre les)	6/2-4	Célébré (être)	3/3-0
Brebis	2/1-1	Céleste	1/1-0
Brice (Saint)	1/1-0	Cendre	1/0-1
Briller [=face, visage]	2/0-2	Cendres	13/4-9
Bruit	3/2-1	Cène	4/2-2
Brûler [de l'encens]	5/0-5	Censure	1/0-1
Brûler [du feu de l'amour]	1/0-1	Centenier	1/1-0
Brûlé (être)	2/0-2	Cérémonie (avec)	1/1-0
Bulle	11/5-6	Cérémonie	27/19-8
Bureau [=S.Mathieu]	2/1-1	César	5/3-2
Caché (disciple)	1/0-1	Cesser	5/4-1
Cachée (vie)	4/4-0	C'est-à-dire	29/24-5
Caché (être)	3/2-1	Chaîne	1/0-1
Caïphe	6/4-2	Chair	5/4-1
Cal	1/0-1	Chambre (eau bénite dans la)	1/0-1
Calamité	1/1-0	Chameau (peau dure de)	1/0-1
Calice	3/2-1	Champ (sur-le-)	4/4-0
Calomnie	1/1-0	Chanceler	1/1-0
Calomnié (être)	1/0-1	Chandeleur	1/0-1
Calvaire	3/2-1	Chandelle	2/0-2
Cana	2/0-2	Changement [du corps de J.C.]	3/3-0
Cantique	9/5-4	Changement [du cœur]	1/0-1
Capable (ecclésiastique)	1/1-0	Changer	6/3-3
Captif [=adj.]	1/0-1	Changé (être)	1/1-0
Captivité	2/1-1	Chant	2/0-2
Carême	62/50-12	Chanter [=cantiques, Alleluia...]	27/24-3
Carnaval	24/24-0	Chanter (se)	3/3-0
Cas [réservé au Pape]	1/0-1	Chapitre [du N.T.]	3/3-0
Catéchumène	7/3-4	Charbon [=tison]	1/0-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 15

Charge [d'âme]	1/1-0	Circonstance	1/1-0
Charger	2/1-1	Citoyen [romain]	1/0-1
Chargé (être)	1/1-0	Clef [du Royaume]	1/0-1
Charité	11/5-6	Clément VI	1/0-1
Charles Borromée (Saint)	1/0-1	Clément VIII	1/0-1
Charme [=maléfice]	1/0-1	Clergé	3/2-1
Charpentier [=Jésus]	3/3-0	Cloître	1/1-0
Chasser [le démon, malins esprits...]	9/1-8	Clôture [religieuse]	1/0-1
Chasser [le Saint Esprit]	1/0-1	Clou [=de la Croix]	1/0-1
Chasser [quelqu'un]	1/0-1	Cœur [des fidèles]	1/0-1
Chasteté	6/0-6	Cœur [pur]	1/1-0
Châtier [son esprit]	1/1-0	Cœur [purifié]	3/1-2
Chaudière [d'huile bouillante]	1/0-1	Cœur [circoncis]	1/0-1
Chef [=J.C, S.Michel, S.Pierre]	7/5-2	Cœur [pénétré d'amour]	1/1-0
Chemin.	14/10-4	Cœur [embrasé]	2/0-2
Chercher	4/1-3	Cœur [contrit]	1/1-0
Chère (personne)	1/1-0	Cœur (le fond du)	1/1-0
Chère (faire bonne)	1/0-1	Cœur (toucher le)	1/1-0
Chevalet [=torture]	1/0-1	Cœur (changement du)	1/1-0
Chœur [des Anges]	1/1-0	Cœur (renoncer de)	1/1-0
Choisir	15/8-7	Cœur (dureté de)	1/1-0
Choisi (être)	10/5-5	Cœur (porter dans le)	1/1-0
Choix [des prêtres]	1/0-1	Cœur (venue de N.S. dans le)	2/2-0
Chose	145/130-15	Cœur (venue du Saint Esprit dans le)	1/1-0
Chrétien [=adj.]	17/10-7	Cœur (chasser le S.Esprit du)	1/1-0
Chrétien [subst.]	108/91-17	Colère [de Dieu]	2/1-1
Chrétiennement	2/1-1	Collecte [=prière]	1/1-0
Chrétienté	3/3-0	Colombe	1/0-1
Ciel [=séjour de Dieu...]	65/37-28	Combat	1/1-0
Cierge [en triangle]	14/7-7	Combattre	2/1-1
Cierge [de Pâques]	19/12-7	Comblé [de bénédiction...]	2/1-1
Cierge	17/7-10	Commandement [de Dieu]	4/3-1
Cilice	2/0-2	Commandement [de l'Église]	1/0-1
Cilicie	1/0-1	Commandement [du Seigneur]	2/1-1.
Circoncire	7/4-3	Commandement [de l'Empereur]	3/2-1
Circoncision	12/8-4	Commander	3/3-0

16 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Commemoration [des morts]	4/3-1	Conduite [régulée, dérégulée]	6/6-0
Commencement	4/3-1	Conduite [du ménage]	1/1-0
Commencer	25/17-8	Conduite [des fidèles]	1/1-0
Commerce	1/1-0	Conférer	1/0-1
Commettre [péchés, désordres...]	28/17-11	Confesser [pour son Seigneur]	1/0-1
Commettre (se)	2/1-1	Confesser (se)	10/8-2
Commun (en)	4/4-0	Confesseur	4/0-4
Commun [=adj.]	2/0-2	Confession	9/5-4
Communément	1/1-0	Confiance	9/2-7
Communier	16/12-4	Confier	2/2-0
Communion	17/11-6	Confirmation	2/0-2
Communiquer [la grâce, l'autorité]	6/5-1	Confirmer [dans la grâce]	1/0-1
Compagnie [des Saints, de J.C....]	5/2-3	Confirmer [les vérités de l'Évangile]	3/2-1
Compagnie [du démon, des mondains]	10/7-3	Confondre	4/1-3
Compagnie (toute sorte de)	2/0-2	Conforme [à J.C.]	1/0-1
Compagnon [de Saint Paul]	2/0-2	Conformer [sa vie à J.C.]	1/1-0
Compassion	4/3-1	Conformer (se)	2/1-1
Compatir	1/0-1	Confrérie	17/14-3
Complaisance	1/0-1	Confusion	2/1-1
Complet (mois, semaine)	2/2-0	Conjointement	1/1-0
Complies	2/1-1	Connaissance [de Dieu]	1/0-1
Comporter (se)	2/1-1	Connaître [Dieu, sa volonté...]	15/10-5
Composé (être)	1/0-1	Connaître (faire)	35/33-2
Comprendre [=inclure]	1/1-0	Connu (être)	5/5-0
Conception [de Jésus, de Marie]	13/7-6	Consacrer	19/11-8
Concevoir [=comprendre]	2/2-0	Consacrer (se)	6/5-1
Concevoir [un Fils]	2/1-1	Consacré (être)	31/22-9
Conçu (être)	5/2-3	Conscience	5/3-2
Concile	1/0-1	Consécration [église, vierge]	2/1-1
Concubinaire	1/0-1	Conseil	1/1-0
Condamnation	2/1-1	Consentir	2/0-2
Condamner	5/1-4	Conservation [des biens...]	1/0-1
Condamné (être)	1/0-1	Conserver [la foi, la grâce...]	5/4-1
Conduire	4/1-3	Conservé (être)	1/1-0
Conduire (se)	3/3-0	Considérable	10/9-1
Conduit (être)	1/1-0	Considération	3/3-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 17

Considérer	11/7-4	Conversation	2/2-0
Considéré (être)	2/2-0	Converser	1/1-0
Consister	28/22-6	Conversion	9/3-6
Consolation	3/1-2	Convertir	17/12-5
Consolation (enfant de)	1/0-1	Convertir (se)	4/3-1
Consoler [par le S. Esprit]	1/0-1	Converti (être)	1/0-1
Consoler (se)	1/0-1	Convoi [des défunts]	1/0-1
Consummation [des siècles]	1/1-0	Corneille (le centenaire)	2/0-2
Constamment	1/0-1	Corps	64/34-30
Constance (Empereur)	1/0-1	Correspondance [à la grâce]	1/1-0
Constantin (Empereur)	2/0-2	Corruption [des hommes]	1/0-1
Consulter [Dieu]	1/0-1	Côté (à)	1/1-0
Consumé [de travail]	1/0-1	Côté (de)	2/1-1
Contagieux (malade)	1/1-0	Côté [du corps]	2/0-2
Contempler [les Mystères]	1/1-0	Couches	1/1-0
Contenir	6/1-5	Coucher (se)	2/1-1
Contenu (être)	2/1-1	Couché (être)	1/0-1
Content	1/0-1	Coucher [=subst.]	1/1-0
Contenter [les sens]	1/1-0	Couleur [=liturgique]	3/0-3
Contenter (se)	2/2-0	Coup (tout d'un)	2/0-2
Continu (un culte)	1/1-0	Coup (à - de)	3/0-3
Continuation [de la fête]	2/2-0	Coupable (rendre)	1/0-1
Continuel	5/5-0	Couper	3/3-0
Continuellement	6/6-0	Courage	7/6-1
Continuer	3/1-2	Coureur [de nuit]	2/0-2
Contracter [engagement, mariage]	3/3-0	Courir [au sépulcre]	1/0-1
Contracter [aucun péché]	2/2-0	Couronne [d'épines]	3/1-2
Contradiction	1/0-1	Courte (vie)	1/1-0
Contraire (tout)	3/3-0	Coutume (par)	1/0-1
Contraire (au)	1/0-1	Coutume [=liturgique]	2/0-2
Contribuer [à]	7/7-0	Couvrir	2/1-1
Contrit (cœur)	1/1-0	Couvert (être)	4/1-3
Contrition (acte de)	2/1-1	Craindre	3/2-1
Convaincre	1/1-0	Crainte	1/0-1
Convenir	1/1-0	Création	2/1-1
		Créature	4/0-4

18 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Crèche	3/1-2	Déchirer [mains, chair]	2/0-2
Cri [public]	1/1-0	Décidé (avoir)	1/0-1
Cri [de joie]	1/0-1	Décidé (être)	1/1-0
Crier	2/0-2	Déclarer	8/7-1
Crime	2/2-0	Déclarer [la guerre]	1/1-0
Criminel	1/1-0	Déclaré (être)	2/1-1
Croire [=foi]	11/5-6	Découler [=la sueur]	1/0-1
Croire [=penser que...]	11/9-2	Découvrir [les Mystères]	1/1-0
Croire (se - obligé)	2/2-0	Décrire	2/2-0
Croître (faire)	1/1-0	Dédicace [de l'église]	6/2-4
Croix	49/25-24	Dédié (lieu, église, chrétien)	5/3-2
Crucifier	7/6-1	Défaut	4/2-2
Crucifié (être)	19/10-9	Défaut (au - du jeûne)	1/1-0
Crucifix	10/4-6	Défendre [de]	1/0-1
Cruel	3/2-1	Défendre [les chrétiens, l'Église]	3/1-2
Cruellement	4/1-3	Défendre [les intérêts de J-C]	1/1-0
Cueillir [des herbes]	1/0-1	Défigurer	2/2-0
Culte [de Dieu]	5/4-1	Défun	3/0-3
Culte [de l'Église]	1/0-1	Dégager [du péché]	1/1-0
Culte [extérieur et public]	17/16-1	Dégagé (être)	1/1-0
Curé	1/1-0	Degré [éminent]	1/0-1
Curiosité	3/1-2	Déguisement	1/1-0
Cyprien (Saint)	1/0-1	Déjeuner [=subst.]	1/0-1
Damas	4/0-4	Délai	1/1-0
Dame [=la Vierge Marie]	2/0-2	Délices [du Ciel]	1/1-0
Damnation	1/0-1	Délié [au Ciel]	2/0-2
Danger [de perdre la pureté]	1/1-0	Délivrance	4/4-0
Dangereux [=le temps du carnaval]	1/1-0	Délivrer	17/16-1
Danse	8/5-3	Délivré (être)	3/0-3
Danser	4/2-2	Déluge	1/0-1
David (le roi)	5/2-3	Demander	93/60-33
Débauche	9/5-4	Demeure	2/2-0
Décapiter	4/1-3	Demeurer [=habiter]	18/13-5
Décembre	3/1-2	Demeuré (être)	6/2-4
Décence	1/1-0	Demeuré [vierge]	1/1-0
Décharger [du poids du péché]	1/1-0	Démon	23/14-9

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 19

Denier	2/0-2	Détourner	3/1-2
Dénoncer	4/2-2	Deuil	1/1-0
Dépendre	2/1-1	Devant (au)	1/0-1
Dépens (aux - de)	1/0-1	Devenir	4/2-2
Dépenser	1/1-0	Devenu (être)	1/0-1
Déplaire [à l'Ange gardien]	1/1-0	Devoir [=v.]	319/266-53
Déplorer [le péché]	1/0-1	Devoir [=subst.]	9/7-2
Dépouiller [Jésus]	1/0-1	Dévo[t] [envers la Vierge]	1/0-1
Dérèglement	9/9-0	Dévotement (assister)	2/0-2
Déréglé (être)	3/2-1	Dévotion [envers la Trinité]	1/1-0
Dernier [appelé à l'apostolat]	1/1-0	Dévotion [envers J.C., N.S.]	5/3-2
Dernier [Jugement]	2/2-0	Dévotion [envers l'Enfant Jésus]	1/0-1
Dernier [jour, semaine]	23/20-3	Dévotion [envers Marie]	7/2-5
Désagréable [à Dieu]	1/1-0	Dévotion [envers S.Joseph]	1/1-0
Descendre	3/1-2	Dévotion [envers l'Ange Gardien]	2/0-2
Descendre [de la famille de David]	1/0-1	Dévotion [envers les SS.Patrons]	3/2-1
Descendre [=S. Esprit]	3/2-1	Dévotion [pour S.Laurent]	1/1-0
Descendu (être)	14/14-0	Dévotion (esprit de)	1/1-0
Descente [du Saint Esprit]	3/3-0	Dévotion (offrir l'encens d'une)	1/0-1
Désert	6/2-4	Dévotion (faire paraître la)	1/1-0
Désespoir [de Judas]	2/2-0	Dévotion (inspirer la)	1/0-1
Déshonnête (parole)	1/0-1	Dévotion (exciter, exercer la)	2/2-0
Déshonorer [Dieu]	1/1-0	Dévotion (célébrer, assister aux)	2/2-0
Désigné (être)	1/0-1	Dévotion (avec, par...)	17/7-10
Désir	6/3-3	Diable (carême du)	1/1-0
Désirer	2/1-1	Diacre	7/5-2
Désobéissance [d'Adam]	1/0-1	Dieu (adorer)	6/4-2
Désordre	7/6-1	Dieu (s'adresser à)	1/1-0
Dessein [de la Vierge, de Dieu]	2/2-0	Dieu (agréable à)	8/6-2
Destiner	14/10-4	Dieu (ami de)	4/0-4
Destiné (être)	8/7-1	Dieu (amour de)	14/10-4
Détachement	11/8-3	Dieu (s'attacher à)	2/2-0
Détacher (se)	2/1-1	Dieu (attacher à)	1/1-0
Détail (en)	1/0-1	Dieu (auprès de)	5/5-0
Déterminément	1/1-0	Dieu [avec nous]	1/0-1
Déterminée (volonté)	2/1-1	Dieu (avoir de)	1/1-0

20 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Dieu (bénédiction de)	2/0-2	Dieu (faire part à)	1/1-0
Dieu (bénir)	1/1-0	Dieu (Fils de)	26/18-8
Dieu (bonté de)	1/0-1	Dieu (gloire de)	2/2-0
Dieu (choisi de)	1/1-0	Dieu (grâce de)	11/2-9
Dieu (colère de)	2/1-1	Dieu (honneur de)	3/2-1
Dieu (commandement de)	3/3-0	Dieu (honorer)	15/11-4
Dieu (confiance en)	3/1-2	Dieu (image de)	1/1-0
Dieu (connaître)	2/1-1	Dieu (imiter)	1/1-0
Dieu (consacré à)	25/19-6	Dieu (invoquer)	1/0-1
Dieu (se consacrer à)	3/2-1	Dieu (jugement de)	1/1-0
Dieu (consulter)	1/0-1	Dieu (justice de)	2/0-2
Dieu (convertir à)	1/1-0	Dieu (loi de)	1/0-1
Dieu (se convertir à)	3/1-2	Dieu (louer)	5/3-2
Dieu (culte de)	3/2-1	Dieu (maison de)	2/0-2
Dieu (dédié à)	1/1-0	Dieu (médiateur entre)	1/0-1
Dieu (demander)	64/43-21	Dieu (Mère de)	8/1-7
Dieu (désagréable à)	1/1-0	Dieu (ministre de)	1/1-0
Dieu (devant)	1/1-0	Dieu (miséricorde de)	5/4-1
Dieu (dire à)	2/1-1	Dieu (se moquer de)	1/1-0
Dieu (donner à)	1/1-0	Dieu (notre)	2/2-0
Dieu (donné de)	1/0-1	Dieu (obtenir de)	8/4-4
Dieu (deshonorer)	1/1-0	Dieu (offenser)	6/5-1
Dieu (s'égaliser à)	1/1-0	Dieu (offrir à)	4/4-0
Dieu (s'élever à)	1/1-0	Dieu (s'offrir à)	1/1-0
Dieu (s'élever contre)	1/1-0	Dieu (outrage fait à)	1/1-0
Dieu (ennemi de)	3/1-2	Dieu (ouvrage de)	1/1-0
Dieu (s'entretenir de)	1/1-0	Dieu (en paix avec)	1/0-1
Dieu (envers)	2/2-0	Dieu (paraître devant)	1/0-1
Dieu (envoyé de)	1/0-1	Dieu (parler de)	1/1-0
Dieu (Esprit de)	2/1-1	Dieu (parole de)	2/2-0
Dieu [est]	13/7-6	Dieu (de la part de)	3/1-2
Dieu [est dans]	1/1-0	Dieu (peuple de)	1/0-1
Dieu (Évangile de)	1/1-0	Dieu (porter à)	4/3-1
Dieu (exaucé de)	1/1-0	Dieu (présence de)	1/1-0
Dieu (exécration à)	1/1-0	Dieu (présenter à)	1/0-1
Dieu (faire à)	2/2-0	Dieu (prier)	34/28-6

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 21

Dieu (privilège de)	1/0-1	Dieu [exempte]	1/1-0
Dieu (providence de)	1/1-0	Dieu [fait connaître]	2/0-2
Dieu (recevoir de)	2/2-0	Dieu [fait des avantages]	1/0-1
Dieu (réconcilié avec)	1/1-0	Dieu [fait la fête éternelle]	1/0-1
Dieu (reconnaître pour)	1/1-0	Dieu [fait mourir]	1/0-1
Dieu (qui regarde)	4/4-0	Dieu [fait saint]	1/0-1
Dieu (remercier)	35/20-15	Dieu [juge]	1/1-0
Dieu (rendre à)	23/22-1	Dieu [offre]	1/1-0
Dieu (rendre grâce à)	2/2-0	Dieu [ordonne]	2/2-0
Dieu (rendre son âme à)	1/1-0	Dieu [pardonne]	1/0-1
Dieu (respect pour)	2/2-0	Dieu [prédit]	1/0-1
Dieu (révélation de)	1/1-0	Dieu [prévient]	1/1-0
Dieu (satisfaire à)	3/2-1	Dieu [promet]	1/1-0
Dieu (secours de)	1/1-0	Dieu [prononce]	2/0-2
Dieu (semblable à)	2/1-1	Dieu [se réjouit]	1/0-1
Dieu (séparer de)	1/0-1	Dieu [remet]	1/1-0
Dieu (service de)	17/14-3	Dieu [rend bienheureux]	1/0-1
Dieu (servir)	3/2-1	Dieu [répand]	1/1-0
Dieu (signifier)	1/1-0	Dieu [réserve]	1/1-0
Dieu (soumission à)	1/1-0	Dieu [se réserve]	1/1-0
Dieu (s'unir à)	1/1-0	Dieu [réside]	1/0-1
Dieu (vivre pour)	1/0-1	Dieu [ressuscite]	1/1-0
Dieu (volonté de)	1/1-0	Dieu [sanctifie]	1/1-0
Dieu (vrai)	2/0-2	Dieu [se trouve parmi les hommes]	1/0-1
Dieu (la vue de)	1/0-1	Dieu [veut]	1/0-1
Dieu [a]	1/0-1	Dieu [des mondains]	1/1-0
Dieu [accorde]	1/1-0	Différence	2/1-1
Dieu [choisit]	3/2-1	Différent	16/14-2
Dieu [convertit]	4/4-0	Difficile	2/1-1
Dieu [délivre]	2/1-1	Digne (se rendre)	1/1-0
Dieu [demeure]	1/0-1	Dignement	6/6-0
Dieu [diminue les peines]	1/1-0	Dimanche	69/36-33
Dieu [donne]	8/4-4	Dîme [en jeûne]	1/1-0
Dieu [éclaire]	1/1-0	Diminuer [les peines]	1/1-0
Dieu [envoie]	1/0-1	Diocèse	2/2-0
Dieu [exauce]	1/0-1	Dioclétien (Empereur)	1/0-1

22 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Dire	94/65-29	Domitien [Empereur]	1/0-1
Dire (se)	10/9-1	Don [de prophétie]	1/1-0
Dit (être)	2/2-0	Donner (Dieu)	30/19-11
Disciple	36/16-20	Donner (J.C.)	6/5-1
Discipline [de l'Église]	2/2-0	Donner (le S.Esprit)	3/3-0
Discours	3/1-2	Donner (l'Église)	3/2-1
Discrétion (âge de)	1/1-0	Donner (les Anges Gardiens)	2/1-1
Dispensateur [des Mystères]	1/1-0	Donner (Moïse)	1/0-1
Dispenser [de]	3/1-2	Donner (les Apôtres)	1/1-0
Dispenser (se)	1/1-0	Donner (S.Barnabé)	1/1-0
Dispensé (être)	6/3-3	Donner (S.Martin)	1/0-1
Disperser (être, se)	2/1-1	Donner (les Papes)	6/6-0
Disposé [à]	12/5-7	Donner (les Princes de l'Église)	1/1-0
Disposer [un déjeuner]	1/1-0	Donner (les Prélats)	1/0-1
Disposer (se - à)	15/12-3	Donner (les Prêtres)	1/1-0
Disposer (se - pour)	2/1-1	Donner (les parents)	1/0-1
Disposé (être)	3/2-1	Donner (les pauvres)	1/0-1
Disposition	15/12-3	Donner (on)	12/6-6
Dissolution [=débauche]	1/1-0	Donner [lieu de]	2/2-0
Distinguer (se)	1/1-0	Donner [moyen de]	1/1-0
Distinguer [les Juifs]	1/0-1	Donner [mission]	1/1-0
Distraction (prier avec)	1/0-1	Donner [rang]	1/1-0
Distribuer	6/4-2	Donner [part à]	1/1-0
Distribuer (se)	1/1-0	Donner [avis]	1/0-1
Distribué (être)	5/3-2	Donner [l'aumône]	1/1-0
Distribution [des aumônes]	1/0-1	Donner [la lumière]	1/1-0
Divertir (se)	1/1-0	Donner [un signe]	1/0-1
Divertissement	2/2-0	Donner [des soufflets]	1/0-1
Divin	31/21-10	Donner [des louanges]	1/1-0
Divinité [de J.C.]	7/1-6	Donner [un nom]	11/10-1
Diviser [la prière]	1/1-0	Donner [des marques]	9/9-0
Divisé (être)	2/2-0	Donner [de l'horreur]	1/1-0
Docteur	4/2-2	Donner [l'intelligence de]	1/1-0
Doctrine	11/7-4	Donner [espérance de]	1/0-1
Doigt	1/0-1	Donner [un exemple]	2/1-1
Domaine [de Dieu]	1/0-1	Donner [témoignage]	2/1-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 23

Donner [à chacun]	1/0-1	Édit [de Dioclétien]	1/1-0
Donner [du pain béni]	3/0-3	Effacer [le péché originel]	1/0-1
Donner [à baiser l'instrument de paix]	1/1-0	Effet	6/4-2
Donner [la dîme à Dieu]	1/1-0	Effet (en)	2/2-0
Donner [aux pauvres]	2/1-1	Efficace [=subst.]	2/1-1
Donner (se)	4/4-0	Effrayé (être)	1/0-1
Donné (être)	2/1-1	Effronterie	1/0-1
Douceur	4/1-3	Effroyable (bruit)	1/1-0
Douleur	8/6-2	Égal [=adj.]	1/0-1
Doute (sans)	1/0-1	Également	2/2-0
Douce (mort)	1/0-1	Égaler (s')	1/0-1
Droit {de citoyen romain}	1/1-0	Égaler	1/1-0
Droite (main)	1/0-1	Égard (à son)	1/1-0
Droite [du Père]	2/0-2	Égard (à l'-de)	1/1-0
Dure (peau)	1/0-1	Église [=bâtiment]	120/83-37
Durer	20/19-1	Église [=le Temple où Dieu...]	1/0-1
Dureté [de cœur]	1/1-0	Église (la vraie)	2/1-1
Eau	19/12-7	Église (l'établissement de l')	2/2-0
Eau [bénite]	22/9-13	Église (édifier l')	1/0-1
Écarlate (manteau)	1/0-1	Église (les Pasteurs de l')	1/0-1
Ecclésiastique (état)	2/2-0	Église (les premiers siècles de)	1/0-1
Ecclésiastiques (bons)	3/0-3	Église (chefs de l')	2/2-0
Ecclésiastique [subst.]	3/2-1	Église (J.C., lumière de l')	2/2-0
Échapper (laisser)	1/1-0	Église (J.C. a formé son)	1/1-0
Éclair	2/1-1	Église (fonder, établir l')	4/4-0
Éclairer [les Gentils, disciples]	13/8-5	Église (à, sur son)	7/4-3
Éclat [du corps]	1/1-0	Église (gouverner l')	4/3-1
Éclater	5/5-0	Église (ministres de l')	6/5-1
École (assidu à l')	3/3-0	Église (princes de l')	1/1-0
Écolier	4/3-1	Église (primitive)	6/5-1
Écorcher [vif]	1/0-1	Église (discipline, doctrine de l')	1/1-0
Écouter	5/2-3	Église (commandements de l')	3/2-1
Écrire [Évangile, Épître ...]	24/5-19	Église (éclairer l')	1/0-1
Écriture (Sainte)	9/5-4	Église (la foi de l')	2/1-1
Édifiente (vie)	2/0-2	Église (miracles de l')	1/1-0
Édifier [l'Église]	2/1-1	Église (intentions de l')	8/7-1

24 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Église (l'esprit de l')	9/8-1	Église [excite]	1/1-0
Église (dans l')	58/42-16	Église [observe]	1/1-0
Église (le bien de l')	1/1-0	Église [se sert de]	1/0-1
Église (les soutiens de l')	2/1-1	Église [reconnait]	1/1-0
Église (les besoins de l')	10/7-3	Église [regarde]	1/1-0
Église (les nécessités de l')	3/3-0	Église [a ajouté]	1/1-0
Église (le trésor de l')	3/2-1	Église [a établi]	1/1-0
Église (défendre l')	1/0-1	Église [remet la fête à]	1/1-0
Église (persécuter l')	1/0-1	Église [ne sépare jamais]	1/0-1
Église (les ennemis de l')	1/1-0	Église [rend de grands honneurs]	1/1-0
Église (les nécessités dans l')	1/0-1	Église [solemnise]	2/2-0
Église (les prières de l')	1/1-0	Église [célèbre]	48/37-11
Église (les bénédictions de l')	3/1-2	Église [prend la couleur]	2/0-2
Église (moyens dont l' - se sert)	6/6-0	Église [attire]	1/1-0
Église (l'usage de l')	2/2-0	Église [s'intéresse]	1/1-0
Église (service, =office de l')	2/2-0	Église [a de la dévotion]	1/1-0
Église (les offices de l')	3/3-0	Église [honore la Passion]	3/3-0
Église (le culte de l')	1/0-1	Église [honore les Mystères]	2/2-0
Église (la joie qu'a l')	1/1-0	Église [témoigne de la joie]	1/1-0
Église (le respect qu'a l')	2/1-1	Église [fait]	10/6-4
Église (jeûner, prier pour l')	2/1-1	Église [souple]	3/3-0
Église (demander avec l')	1/1-0	Église [rend à Dieu]	1/1-0
Église (se réjouir avec l')	1/1-0	Église [prie]	1/1-0
Église (avec toute l')	2/2-0	Église [emploie ce jour]	1/0-1
Église [de Rome]	1/0-1	Église [occupée de la Passion]	1/0-1
Église [a institué]	39/26-13	Église [dispense]	1/1-0
Église [consacre]	12/7-5	Egypte	15/8-7
Église [demande]	4/1-3	Égyptien	1/0-1
Église [ordonne]	3/3-0	Élection [de S.Mathias]	1/0-1
Église [veut]	3/3-0	Élévation	2/2-0
Église [oblige à]	1/0-1	Élévation [=rite eucharistique]	1/0-1
Église [commande]	2/2-0	Élevé (yeux - vers le Ciel)	2/2-0
Église [se contente de]	1/1-0	Élever	2/2/0
Église [a destiné]	3/1-2	Élever (s')	7/1-6
Église [donne]	4/3-1	Élevé (être)	5/2-3
Église [bénit]	1/0-1	Élie (prophète)	2/0-2

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 25

Élisabeth (Sainte)	19/12-7	Enfanter (la Vierge)	1/0-1
Élisé (prophète)	1/0-1	Enfer	5/4-1
Éloigné (pays)	2/0-2	Enfers (les)	1/0-1
Éloigner [de]	4/4-0	Enfermé (être)	1/0-1
Éloigner (s')	4/3-1	Enfuir (s')	1/0-1
Éloigné (être)	1/1-0	Engagement [dans la confrérie]	2/2-0
Embraser [les cœurs]	1/0-1	Engager [à]	23/23-0
Embrassé (être)	1/0-1	Engager [de]	1/1-0
Éminente (vertu, sainteté)	3/2-1	Engager (s')	2/2-0
Emmanuel	1/0-1	Engagé (être)	3/3-0
Emmaüs	1/0-1	Engendré (être)	1/1-0
Emmener	1/1-0	Enlever [l'âme dans le Ciel]	1/0-1
Émouvoir [le peuple]	1/0-1	Ennemi	13/5-8
Empêchement	2/1-1	Enorme (péché)	1/1-0
Empêcher	6/3-3	Enrôler (s')	1/1-0
Empêché (être)	1/0-1	Enseigner	5/3-2
Empereur	12/5-7	Ensemble	9/8-1
Empire	3/1-2	Ensevelir	3/0-3
Emploi [apostolique...]	4/2-2	Enseveli (être)	3/2-1
Employer	13/11-2	Entendre [la messe]	1/0-1
Employer (s')	8/7-1	Entendre [=comprendre]	5/4-1
Employé (être)	8/8-0	Entendre [des bruits, voix...]	10/8-2
Emprisonner	4/0-4	Enterrer	2/2-0
Enceinte [=adj.]	4/0-4	Entier (jour, nuit...)	9/8-1
Encens	21/2-19	Entièrement	16/13-3
Encensement	3/3-0	Entrailles (Jean-Baptiste...)	1/0-1
Encenser	6/1-5	Entrebaïser (s')	2/2-0
Encourir [l'excommunication]	3/2-1	Entrée	15/11-4
Endroit	3/3-0	Entreprendre [les pèlerinages]	2/2-0
Endurer [souffrances, peines]	7/4-3	Entrer [dans l'église, maison...]	20/4-16
Enfance (esprit d')	1/1-0	Entrer [dans les pratiques...]	2/2-0
Enfance [de Jean-Baptiste]	1/0-1	Entrer [dans l'esprit de]	4/3-1
Enfance [de N.S.]	8/7-1	Entrer [dans l'intention de]	1/1-0
Enfant	11/3-8	Entrer [dans les sentiments...]	3/3-0
Enfant (divin, Jésus...)	22/14-8	Entretenir	3/2-1
Enfantement (avant, pendant...)	3/0-3	Entretenir (s')	3/2-1

26 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Environs (aux)	1/1-0	Estimer	4/3-1
Environner	1/0-1	Estimé (être)	1/0-1
Envoyer	17/8-9	Étable [=Bethléem]	8/5-3
Envoyé (être)	2/1-1	Établir	19/16-3
Épaule [=Passion]	1/0-1	Établi (être)	3/1-2
Épée [=Passion]	1/1-0	Établissement [de l'Église]	3/3-0
Épines [=Passion]	3/1-2	État [=de la vie de Jésus]	9/4-5
Épineux [=Passion]	1/0-1	État (en - de grâce)	12/12-0
Épiphanie	4/2-2	État (conscience en bon)	2/1-1
Épître	4/2-2	État [de grâce]	2/0-2
Épouse [=Marie]	1/1-0	État [de gloire]	1/0-1
Époux [=S.Joseph]	6/6-0	État [de péché mortel]	2/1-1
Érigé (être)	1/1-0	État [ecclésiastique]	2/2-0
Esclavage [du démon et du péché]	1/0-1	Été [=saison]	1/0-1
Esclave	1/1-0	Éteindre (s')	1/1-0
Espace [de]	5/5-0	Étendard	1/1-0
Espagne	2/0-2	Étendue [=subst.]	1/1-0
Espèce [de]	2/1-1	Éternel (Père, lumière...)	26/14-12
Espérance [du Ciel]	2/0-2	Éternellement	2/2-0
Espérer	2/1-1	Éternité (engendré de toute)	1/0-1
Esprit [de l'homme]	6/6-0	Éthiopie	3/1-2
Esprit [de l'Église]	12/9-3	Étienne (Saint)	10/8-2
Esprit [de sacrifice]	1/1-0	Étoile [=Bethléem]	2/0-2
Esprit [de pénitence]	9/5-4	Étroite [union]	3/3-0
Esprit [de Dieu]	2/1-1	Eucharistie	8/6-2
Esprit [de J.C.]	2/2-0	Évangéliste	17/10-7
Esprit [de religion]	1/1-0	Évangile	90/56-34
Esprit d'enfance	1/1-0	Événement	1/0-1
Esprit (pur)	2/1-1	Évêque	20/12-8
Esprit [du monde]	2/1-1	Éviter	13/9-4
Esprit [malin]	1/0-1	Exact	613-3
Esprit (la douceur d')	1/0-1	Exactement	2/1-1
Esprit (la ferveur d')	1/0-1	Exactitude	1/1-0
Esprit (dans quel - doit-on...)	3/3-0	Exaltation [de la Croix]	1/1-0
Esprit (Saint)	48/24-24	Examiner	3/3-0
Estime	12/10-2	Examiné (être)	1/1-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 27

Exaucer	1/0-1	Extérieure (pénitence, humiliation)	2/2-0
Excellence	3/3-0	Extérieure (pureté)	1/1-0
Exaucé (être)	2/2-0	Extérieure (peine)	2/2-0
Excellence (par)	1/0-1	Extérieurement.	4/4-0
Excellent	2/2-0	Extraordinaire (prière, jeûne...)	18/14-4
Excès	8/3-5	Extrême (peine)	1/1-0
Exciter [à]	11/9-2	Extrémité (malade à l')	1/0-1
Exciter [la dévotion]	1/0-1	Face [=Transfiguration]	1/0-1
Exclusion [du Paradis]	1/0-1	Facile (moyen)	1/0-1
Excommunication	5/5-0	Facilement	5/4-1
Excommunié [=subst.]	1/0-1	Facilité	2/2-0
Excuse (sujet d')	1/1-0	Faible	1/0-1
Exécration [à Dieu]	1/0-1	Faim (souffert la)	1/0-1
Exécuter	1/1-0	Fait (être)	6/3-3
Exécution [de l'ordination]	1/1-0	Faire (Dieu)	7/6-1
Exemple	16/9-7	Faire (J.C.N.S.)	26/19-7
Exempt [de misères, péchés...]	9/5-4	Faire (le Saint-Esprit)	1/0-1
Exempter	1/1-0	Faire (la T.Ste Vierge)	3/3-0
Exempter (s')	1/1-0	Faire (les Évangélistes)	1/1-0
Exercer [la dévotion, hospitalité...]	3/3-0	Faire (les Apôtres)	9/8-1
Exercice [public de religion]	24/24-0	Faire (l'Église)	12/5-7
Exercice [de piété]	7/5-2	Faire (les premiers Chrétiens)	5/3-2
Exercice [de vertu, saint...]	4/4-0	Faire (S.Pierre)	4/3-1
Exiger	1/1-0	Faire (S.Paul)	1/1-0
Exilé (être)	1/0-1	Faire (S.Jean)	1/0-1
Exorcisme [sur le sel et l'eau]	1/0-1	Faire (S.André)	3/3-0
Explication [de l'Évangile]	2/2-0	Faire (S.Jacques le Mineur)	1/1-0
Explication [du Symbole]	1/1-0	Faire (S.Jude)	1/1-0
Expliquer	7/6-1	Faire (S.Mathieu)	1/1-0
Exposer [le Saint Sacrement]	5/4-1	Faire (S.Philippe)	1/1-0
Exposer [=traiter, expliquer]	2/2-0	Faire (S.Siméon)	2/1-1
Exposé (être)	3/1-2	Faire (les trois Rois)	2/1-1
Exprimée [=intention]	2/1-1	Faire (Nicomède)	1/1-0
Exposition [du Saint Sacrement]	1/1-0	Faire (S.Brice)	1/1-0
Extérieur (culte)	17/17-0	Faire (S.Laurent)	2/2-0
Extérieur (respect)	5/3-2	Faire (S.Martin)	7/6-1

28 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Faire (S.Nicolas)	1/0-1	Faire (que devons-nous - ?)	99/72-27
Faire (S.Sixte)	1/1-0	Faire (être - chrétien)	1/1-0
Faire (le prêtre)	2/1-1	Faire (ce qui - que)	5/5-0
Faire (les chrétiens)	7/6-1	Faire (ne - aucune action)	1/1-0
Faire (les Juifs)	7/6-1	Faire (ne rien)	3/3-0
Faire (Pilate)	10/8-2	Faire [ensemble]	1/1-0
Faire (Hérode)	3/0-3	Faire [en commun]	2/2-0
Faire (le juge)	1/1-0	Faire [un corps]	1/1-0
Faire (les soldats)	1/1-0	Faire [des exercices publics]	2/2-0
Faire (les gens armés)	1/0-1	Faire [des pratiques de piété]	2/2-0
Faire (les artisans)	2/1-1	Faire [des exercices de piété]	2/1-1
Faire (les enfants)	2/2-0	Faire [des processions]	8/6-2
Faire (plusieurs)	1/1-0	Faire [des pèlerinages]	5/4-1
Faire (les autres)	1/1-0	Faire [visite de lieux saints]	1/1-0
Faire (on)	1/0-1	Faire [les stations]	1/1-0
Faire (les mauvais chrétiens)	1/0-1	Faire [une grande solennité]	1/1-0
Faire (les méchants)	1/1-0	Faire [la solennité de]	1/0-1
Faire (les mondains)	1/1-0	Faire [la fête de]	2/1-1
Faire (les gens du monde)	1/1-0	Faire [des actes de foi...]	9/5-4
Faire (la grâce de)	1/0-1	Faire [de saintes actions]	1/1-0
Faire (cierge - en triangle)	10/7-3	Faire [du bien]	6/5-1
Faire (faire)	3/2-1	Faire [des bonnes œuvres]	3/2-1
Faire (venir)	2/2-0	Faire [un sacrifice]	1/1-0
Faire (ne pouvoir pas)	3/2-1	Faire [des aumônes]	5/4-1
Faire (rien à)	1/0-1	Faire [un présent]	1/1-0
Faire (ce qu'il y a à)	1/1-0	Faire [un repas]	1/0-1
Faire (s'occuper à)	1/1-0	Faire [un, des festins]	9/3-6
Faire (chemin à)	1/1-0	Faire [l'aspersion]	4/3-1
Faire (ne manquer jamais de)	1/1-0	Faire [le prône]	1/1-0
Faire (l'obligation de)	1/1-0	Faire [les offrandes]	2/2-0
Faire (éviter de)	1/1-0	Faire [des bénédictions]	2/1-1
Faire (commander de)	1/1-0	Faire [le signe de la croix]	1/0-1
Faire (manière de)	1/1-0	Faire [des prosternements]	3/2-1
Faire (bien)	1/1-0	Faire [des prières]	17/13-4
Faire (quel usage - de)	2/0-2	Faire [Les prédications]	1/1-0
Faire (que faut-il -?)	24/17-7	Faire [les exorcismes]	1/0-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 29

Faire [un Apôtre]	1/1-0	Faire [honneur]	5/3-2
Faire [des conversions]	1/1-0	Faire [éclater (=donner de l'éclat)]	1/1-0
Faire [une bonne confession]	6/4-2	Faire [tout l'honneur de]	1/1-0
Faire [une revue de]	1/1-0	Faire [amende honorable]	3/2-1
Faire [un ferme propos]	1/0-1	Faire [peu d'estime de]	1/1-0
Faire [une bonne communion]	2/1-1	Faire [des injures]	1/1-0
Faire [la réception de l'Euchar]	1/1-0	Faire [du mal]	1/1-0
Faire [la Pâque]	1/0-1	Faire [amener]	1/1-0
Faire [le feu nouveau]	5/4-1	Faire [emprisonner]	1/0-1
Faire [des apparitions]	2/1-1	Faire [venir]	3/3-0
Faire [des miracles]	2/0-2	Faire [fouetter]	1/1-0
Faire [chrétiennement]	1/0-1	Faire [souffrir]	3/2-1
Faire [par dévotion]	2/2-0	Faire [tourmenter]	1/1-0
Faire [par fantaisie]	1/0-1	Faire [écorcher]	1/0-1
Faire [avec distraction]	1/0-1	Faire [trancher la tête]	1/1-0
Faire [voeu de]	2/1-1	Faire [mourir]	7/3-4
Faire [une profession publique]	1/1-0	Faire [une, des fautes]	2/2-0
Faire [profession de]	1/1-0	Faire [un abus]	1/0-1
Faire [paraître]	21/17-4	Faire [du bruit]	1/1-0
Faire [connaître]	35/32-3	Faire [bonne chère]	1/0-1
Faire [voir]	6/4-2	Faire [des excès de bouche]	1/1-0
Faire [souvenir]	3/2-1	Faire [des mauvaises communions]	1/1-0
Faire [ressouvenir]	6/4-2	Faire [pénitence]	23/15-8
Faire [mémoire de]	1/0-1	Faire [une partie de la pénit.]	1/0-1
Faire [une mémoire de]	1/0-1	Faire [pénitence publique]	1/0-1
Faire [concevoir]	1/1-0	Faire [abstinence]	7/5-2
Faire [entendre]	1/1-0	Faire [son salut]	1/1-0
Faire [dire]	1/1-0	Faire [croître]	1/1-0
Faire [parler]	1/0-1	Faire [jouir]	2/2-0
Faire [attention]	1/1-0	Faire [la félicité des Saints]	1/0-1
Faire [lire les Évangiles]	3/3-0	Faire [sa demeure (Dieu)]	1/1-0
Faire [inscrire]	2/1-1	Faire [la, les grâces]	9/5-4
Faire [exécuter]	1/1-0	Faire [une entrée]	2/1-1
Faire [observer]	2/2-0	Faire [des choses]	70/68-2
Faire [prendre]	2/2-0	Faire [d'autres choses]	1/1-0
Faire [désirer]	1/1-0	Faire [des ouvrages]	2/2-0

30 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Faire [la récolte]	1/1-0	Feu [de la Saint-Jean]	6/2-4
Faire [des voyages]	5/4-1	Feu [du purgatoire]	1/0-1
Faire [de temps en temps]	2/2-0	Feu (langues de)	5/3-2
Faire [en sorte de]	6/6-0	Feu (globe de, mis au)	2/0-2
Faire [part de]	1/1-0	Fidèle [=adj.]	2/2-0
Faire [part à]	1/1-0	Fidèle [=subst.]	91/76-15
Faire (se)	91/84-7	Fidèlement [servi]	1/0-1
Fait (être)	6/3-3	Figure [=image, symbole]	8/4-4
Falloir	77/47-30	Figurer	4/4-0
Familier [avec J.C.]	1/1-0	Filet [de Pierre, de Jean]	3/2-1
Famille	7/3-4	Fille	9/2-7
Famine	1/1-0	Fils	7/4-3
Fantaisie	1/1-0	Fils [de Dieu]	55/35-20
Farouche (bête, nation)	2/1-1	Fin (à la - de)	8/3-5
Fatigue	1/0-1	Fin [=finalité]	7/5-2
Faute	4/3-1	Finir	2/2-0
Fausse [accusation]	1/0-1	Fixement (regarder)	1/0-1
Faveur [=grâce]	4/3-1	Flageller	2/0-2
Faveur (en - de)	2/1-1	Flambeaux [=aux convois Funèbres]	1/1-0
Favorable	1/0-1	Fléchir [les genoux]	1/0-1
Félicité [des Saints]	2/1-1	Fleuries (Pâques)	1/0-1
Féliciter [sainte Élisabeth]	1/0-1	Fleuve [du Jourdain]	1/1-0
Femme	11/1-10	Foi	61/33-28
Fenêtre	1/0-1	Fois	12/10-2
Fer (ongles de)	1/0-1	Folie	1/1-0
Ferme [propos, volonté...]	3/1-2	Fond [du coeur, de la terre]	2/2-0
Fermé (être)	1/1-0	Fonder [l'Église]	1/1-0
Fermeté	1/0-1	Fonts [de baptême]	7/4-3
Fervent (rendre)	1/1-0	Force	6/3-3
Ferveur	6/5-1	Forme [de croix]	3/1-2
Festin [=agape]	6/0-6	Forme [de langues de feu]	2/0-2
Festin [=dans les Évangiles]	1/0-1	Forme [de colombe, de nuée]	2/1-1
Festins [=condamnés]	5/3-2	Former [l'Église]	1/1-0
Fête [liturgique]	325/198-127	Fort [=adj.]	1/1-0
Feu [=liturgique]	12/7-5	Fort [=adv.]	1/1-0
Feu [de l'amour de Dieu]	3/0-3	Fortifier	2/1-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 31

Folles [joies]	1/1-0	Garder [la vertu...]	5/1-4
Foudre	1/0-1	Garder (se)	1/1-0
Fouetter	4/4-0	Gardien (Ange)	10/6-4
Fouetté (être)	5/3-2	Gardien [de la pureté de Marie]	1/0-1
Foule (en)	1/1-0	Gauche [=subst.]	1/0-1
Fragilité [des biens temporels]	1/1-0	Gémir [de compassion]	2/2-0
France	1/0-1	Général (pardon, absolution)	6/4-2
Frapper [sur la pierre]	1/1-0	Général (en)	1/1-0
Fréquemment	1/1-0	Génération [de J.C.]	3/1-2
Fréquent	2/1-1	Générosité	1/1-0
Fréquenter	9/8-1	Genoux (se mettre à, fléchir les)	9/3-6
Frère [=de naissance]	13/5-8	Gens [du monde]	2/2-0
Frère [=en J.C.]	2/1-1	Gens [armés]	5/5-0
Froid (souffrir le)	1/0-1	Gentils [subst.]	22/11-11
Fromage (s'abstenir de)	1/0-1	Globe [de feu]	1/0-1
Front (sur le)	2/0-2	Gloire [de Dieu, du Ciel...]	21/13-8
Frugale (vivre d'une manière)	1/1-0	Glorieuse [Résurrection...]	3/3-0
Frugalement	1/1-0	Glorifié (être)	1/1-0
Fruit [de la terre]	2/1-1	Gourmand [=subst.]	1/0-1
Fruit [=spirituel]	6/2-4	Gourmandise (se laisser aller à)	1/1-0
Fuir [la compagnie]	1/1-0	Goûter [l'allégresse éternelle]	1/1-0
Fuite [en Egypte]	2/12-0	Goutte (une sueur comme de)	1/0-1
Fumée [de l'encens]	2/0-2	Gouvernement [du diocèse]	1/1-0
Gabriel (Saint)	6/5-1	Gouverner [l'Église]	8/7-1
Gage [d'amour]	1/1-0	Gouverneur [=Pilate]	1/0-1
Gagner [le Jubilé]	23/10-13	Grâce [=théologie]	105/60-45
Gagner [les indulgences]	1/1-0	Grâces (action de, rendre...)	3/2-1
Galice	1/0-1	Grain [d'encens]	2/0-2
Galilée	5/0-5	Graine (se nourrir de)	1/0-1
Gamaliel	1/0-1	Grand [=adj.]	166/127-39
Gant (ôter son)	1/0-1	Grand (de - matin)	4/3-1
Garçon	2/2-0	Grands [de Jérusalem]	1/0-1
Garde (prendre)	1/0-1	Grandement	1/1-0
Garder [les brebis, manteaux]	2/1-1	Grand'messe	8/4-4
Garder [la loi, tradition]	6/5-1	Grand-Prêtre [=Caïphe]	2/2-0
Garder [la retraite]	1/1-0	Grandeur	2/1-1

32 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Gratter [avec des ongles de fer]	1/1-0	Hommes (les - allaient les premiers)	1/0-1
Grèce (Juifs dispersés en)	1/1-0	Hommes (cinq mille)	1/1-0
Grégoire [=pape]	2/1-1	Hommes (les coeurs des)	1/1-0
Gril [=S.Laurent]	3/2-1	Hommes (confondre les)	1/0-1
Gros [morceaux, aumônes]	2/1-1	Hommes (conversation avec les)	1/1-0
Grossiers (peuples)	1/1-0	Hommes (la corruption des)	1/1-0
Guérir	6/1-5	Hommes (devant les)	1/0-1
Guerre	2/2-0	Hommes (médiateur entre Dieu et les)	1/0-1
Guide	4/2-2	Hommes (l'ouvrage des)	1/1-0
Habit	6/2-4	Hommes (parmi les)	1/1-0
Habitude (mauvaise)	1/0-1	Homme (péché de l')	1/0-1
Habituelle (grâce)	2/2-0	Hommes (péchés des)	1/1-0
Habituer (s' - à jeûner)	1/0-1	Hommes (pêcheur d')	1/0-1
Haché (être- en pièces)	1/1-0	Hommes (rédemption des)	3/3-0
Haine (en, par,...)	4/3-1	Hommes (reine des anges et des)	2/2-0
Haute [montagne]	1/1-0	Hommes (salut des)	1/1-0
Haute [idée de]	1/0-1	Hommes (sanctification des)	1/1-0
Haut (en - du)	2/2-0	Hommes (sauver les)	2/2-0
Hébreu	7/1-6	Hommes (Sauveur des)	1/1-0
Herbe	2/0-2	Hommes (tous les)	14/11-3
Hérésie	3/1-2	Hommes (traîner en prison les)	1/0-1
Hérétique	7/3-4	Hommes (vie cachée aux)	1/1-0
Hérode [le Grand]	2/1-1	Homme (chaque)	2/2-0
Hérode [Antipas]	6/3-3	Homme (mener une vie d'un)	1/0-1
Hérode [Agrippa]	1/0-1	Homme (voici cet)	1/0-1
Hérodias	1/1-0	Homme [mortel]	1/1-0
Heure [de la journée]	9/5-4	Homme [juste]	1/0-1
Heure [de la mort]	2/1-1	Homme [attaché à la croix]	2/1-1
Heures [de l'Office de l'Église]	9/9-0	Homme [crucifié]	1/1-0
Heures (les Quarante)	4/3-1	Homme [plein de bonté]	1/0-1
Heureusement	1/1-0	Homme [J.C.]	17/12-5
Hiver	2/0-2	Honnête (récréation)	1/0-1
Hommage [rendu à Dieu]	1/0-1	Honneur (porter)	2/1-1
Hommes	55/38-17	Honneur (faire)	5/2-3
Hommes (agréable aux)	1/0-1	Honneur (rendre)	23/16-7
Hommes (aider les)	1/1-0	Honneur (en l' - de)	24/20-4

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 33

Honneur (pour l' - de)	2/1-1	Implorer [le secours]	2/2-0
Honneur (fait l')	1/1-0	Imposer [un nom]	1/0-1
Honneur (tant d', le grand)	2/0-2	Impossible	1/1-0
Honneur (avoir, recevoir de l')	2/0-2	Impôt [=S.Mathieu]	1/0-1
Honorable (faire amende)	3/2-1	Impure (naissance)	1/0-1
Honorer	114/89-25	Impureté (horreur de l')	1/1-0
Honoré (être)	2/1-1	Incarnation (mystère de l')	20/15-5
Honte [de faire pénitence]	1/0-1	Incarné (Verbe)	1/0-1
Horreur [du péché...]	8/8-0	Incarnier (s')	1/1-0
Hospitalité (exercer l')	1/0-1	Incertitude	1/0-1
Hostie (élévation de l')	1/0-1	Incessamment (J.C. prie)	1/0-1
Huile [bouillante]	1/0-1	Inceste [=Hérode]	1/0-1
Humain (respect, vues)	2/1-1	Incivilité [devant Dieu]	1/0-1
Humanité [de J.C.]	1/1-0	Inclination [au péché,...]	4/2-2
Humble [=adj.]	4/3-1	Incommodité [=naissance de J.]	1/0-1
Humiliation	2/2-0	Inconnue (vie)	1/1-0
Humiliante [=mort de J.C.]	1/1-0	Incorruption [du corps]	1/0-1
Humilié (coeur)	1/1-0	Incrédulité [de S.Thomas]	2/2-0
Humilier (s')	2/1-1	Incroyable (patience)	1/0-1
Humilité	20/7-13	Indes [=S.Barthélemy]	2/1-1
Hymne	1/0-1	Indévotion	2/2-0
Idée (concevoir une haute)	1/0-1	Indien [=subst.]	1/0-1
Idolâtre [appelé à la foi...]	3/2-1	Indigne	2/1-1
Idolâtrie (ce serait une)	2/0-2	Indulgence	9/6-3
Idole	2/1-1	Ineffable (joie)	1/1-0
Ignorance (les ténèbres de l')	1/1-0	Infâme	2/1-1
Ignorer	1/1-0	Infidèle	3/2-1
Ile [Patmos, déserte]	3/0-3	Infinis (mérites - de N.S.)	1/0-1
Images [des Saints, de J.C...]	11/2-9	Informer (s')	2/1-1
Imiter [Dieu, J.C.,...]	46/30-16	Injure [de l'air]	1/0-1
Immaculée (conception)	2/0-2	Injure (réparer l').	3/1-2
Immortelle (vie)	1/1-0	Injures [=patience face aux]	2/2-0
Immédiatement	2/2-0	Injurié (être)	1/0-1
Impératrice	1/0-1	Innocence (modèle d')	2/1-1
Impétueux (vent)	1/0-1	Innocents (Saints)	1/1-0
Impie [=subst.]	1/1-0	Inscrire (faire)	2/1-1

34 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Inscrire (s')	1/0-1	Iphigénie	1/0-1
Inspiration (sainte, divine)	3/2-1	Irrévérence	2/0-2
Inspiration [du démon]	1/1-0	Irrité [=Dieu]	1/0-1
Inspirer	8/6-2	Israël	3/0-3
Instance	2/2-0	Israélite	4/4-0
Instinct [du démon]	1/1-0	Jacques [le Majeur]	23/18-5
Instituer (qui a - ?...)	67/45-22	Jaques [le Mineur]	23/19-4
Institué (être)	6/5-1	Jaïre (fille de)	3/3-0
Institution [des Quatre-temps]	1/1-0	Jardin [des Olives]	7/2-5
Instruction	7/7-0	Jean (Saint, évangéliste)	38/25-13
Instruire	10/9-1	Jean-Baptiste (Saint)	52/40-12
Instruire (s')	2/2-0	Jean (Saint - Chrysostome)	1/0-1
Instruit (être)	2/1-1	Jean (église Saint de Latran)	1/0-1
Instrument [de paix]	4/4-0	Jérusalem	47/28-19
Insulter [=Passion]	1/1-0	Jésus	46/33-13
Intelligence [de l'Écriture]	1/1-0	Jésus-Christ	288/202-86
Intention [de l'Église...]	8/8-0	Jésus-Christ Notre Seigneur	193/175-18
Intention [du Pape]	1/0-1	Jeter [de l'eau bénite,...]	9/1-8
Intention [...]	5/3-2	Jeu	5/2-3
Intercesseur [auprès de,...]	4/2-2	Jeudi [Saint]	8/4-4
Intercession (par l'- de)	27/26-1	Jeun (à)	1/0-1
Intercession [de]	1/1-0	Jeune (étant)	6/5-1
Intéresser (s')	3/3-0	Jeune	23/18-5
Intérêt [de J.C.]	1/1-0	Jeûner	51/38-13
Intérieure (peine)	2/2-0	Joachim (Saint)	4/2-2
Intérieure (pureté, grâce)	2/2-0	Joie (cantiques de)	2/1-1
Intérieurement	2/2-0	Joie (marques, sentiment ... de)	26/15-11
Intime [apôtre de J.C.]	1/1-0	Joindre	4/2-2
Intraitables (peuples)	1/0-1	Jointes (mains)	1/0-1
Introduire [une coutume]	1/0-1	Joseph (Saint)	38/36-2
Introduire [auprès de J.C.]	1/0-1	Joseph [d'Armathie]	2/1-1
Inutile (chose, parole)	2/2-0	Joseph [surnommé Barnabé]	1/0-1
Inutile (rendre)	1/0-1	Jouer	5/2-3
Invisiblement (descendre)	1/1-0	Joueur	2/0-2
Inviter [à offrir, à prier]	2/2-0	Jouir [dans le monde]	1/1-0
Invoker [Dieu, les Saints]	2/1-1	Jouir [dans le Ciel,...]	7/7-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 35

Jour	293/191-102	Légitime (empêchement)	1/0-1
Jourdain [=Baptême de N.S.]	1/0-1	Légitimement	3/2-1
Journée	1/1-0	Légumes (ne manger que des)	1/1-0
Jubilé	62/36-26	Lettre [=courrier]	2/0-2
Juda (tribu de)	3/2-1	Levain	3/1-2
Judas [Iscariote]	11/4-7	Lever (se)	3/1-2
Jude (apôtre)	11/7-4	Lever [du soleil]	1/1-0
Judée	10/5-5	Lévi (tribu de)	1/0-1
Juge	8/4-4	Levier (tué à coups de)	1/0-1
Jugement [de Dieu, jour du]	3/1-2	Libéralité [envers les pauvres]	1/0-1
Juger [=confesseur]	3/3-0	Libérateur	1/0-1
Juger [=Dieu]	1/1-0	Liberté [d'assister à la messe]	1/1-0
Juger (se)	2/0-2	Libertin	10/10-0
Juif	71/47-24	Libre (parole trop)	1/1-0
Juste [=adj.]	2/0-2	Lier	2/0-2
Juste (il est - que)	1/0-1	Lié (être)	1/0-1
Juste [=subst.]	2/0-2	Lieu (saint)	8/3-5
Justice [de Dieu]	3/0-3	Lieu [consacré]	2/2-0
Laborieuse (vie)	3/2-1	Lieu [=endroit]	11/5-6
Laïcs (encenser les)	1/1-0	Lieu (donner)	2/2-0
Laisser	4/1-3	Lieu (tenir)	1/0-1
Laisser (se - aller)	3/3-0	Lieu (au - de)	2/2-0
Lait	2/1-1	Lieu (au - que)	1/1-0
Lampe (allumer une)	5/0-5	Limbes	2/1-1
Lance [=Passion]	1/0-1	Linceul	1/1-0
Langue [=langage]	1/0-1	Linge [=tombeau]	1/1-0
Langues [de feu]	6/3-3	Lire [l'évangile, l'épître...]	11/8-3
Lapider	2/1-1	Litanies	4/3-1
Lapidé (être)	3/0-3	Litanies [des Saints]	2/2-0
Larmes (être dans les)	1/1-0	Litanies [mineures]	1/1-0
Larron	1/0-1	Litanies [majeures]	1/1-0
Laudes	2/2-0	Litanies (petites)	1/1-0
Laurent (Saint)	26/24-2	Litanies (grandes)	3/2-1
Laver	1/0-1	Livrer [=Judas, Passion]	3/3-0
Leçon [tirée de l'Écriture]	1/1-0	Loger [=Marie, Joseph, Jésus]	3/2-1
Législateur (J.C.)	4/4-0	Loi [de Moïse, de grâce...]	24/11-13

36 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Loin (bien)	2/1-1	Maléfice	1/0-1
Long [=adj.]	7/6-1	Malheur	2/2-0
Longueur [des prières...]	1/1-0	Malheureux	2/1-1
Louanges (chanter, donner des)	4/3-1	Malin (ce qu'il y a de)	1/1-0
Louer [dieu]	6/4-2	Malin (esprit)	1/0-1
Luc (Saint)	7/4-3	Maltraiter	1/1-0
Lucifer	2/1-1	Mamelle (être à la)	1/0-1
Lugubre (chant)	1/0-1	Mamert (Saint)	2/1-1
Lumen Christi	1/0-1	Mandements [des évêques]	1/1-0
Lumière [de la foi, Jésus...]	32/16-16	Manger	16/8-8
Luminaires	1/0-1	Mangé [avec foi]	1/1-0
Lumineuse (nuée)	1/0-1	Manière	13/13-0
Lundi [gras]	3/3-0	Manifestation [=épiphanie]	1/0-1
Lustre (rendre le - au peuple)	1/1-0	Manifester [=des mystères]	1/0-1
Madeleine (Marie)	5/1-4	Manifester (se)	1/0-1
Mage	10/8-2	Manquer [de]	7/7-0
Magnificat	3/1-2	Manquer [à]	1/1-0
Main	13/7-6	Manquer (sans)	1/1-0
Maintenir [dans la doctrine]	1/0-1	Manteau	5/2-3
Maintenir (se)	1/1-0	Marc (Saint)	17/11-6
Maison [de Dieu]	4/2-2	Marcher	5/0-5
Maison [d'oraison]	2/1-1	Mardi /gras/	4/4-0
Maison [=habitation]	13/5-8	Mardi [avant les Quatre-Temps]	1/0-1
Maître [=J.C.]	6/4-2	Mariage	4/4-0
Maître (souverain)	1/1-0	Marie [=la Sainte Vierge]	7/3-4
Maître [=démon]	1/0-1	Marie-Madeleine (Sainte)	5/1-4
Maîtresse [=Marie]	2/0-2	Marie Salomé	2/0-2
Majeur (Jacques le)	11/9-2	Marier	1/0-1
Majeures (litanies)	1/1-0	Marié (être)	1/1-0
Mal [=subst.]	5/4-1	Marque	16/11-5
Mal [fait]	2/2-0	Marquer	8/8-0
Mal (parler)	1/0-1	Marquer (pour)	20/19-1
Maux [de la vie]	3/3-0	Martin (Saint)	23/17-6
Malade [=subst.]	9/0-9	Martyr	9/5-4
Maladie	6/1-5	Martyre	5/2-3
Malédiction [de Dieu]	3/0-3	Martyrisé (être)	2/0-2

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 37

Mascarade	7/4-3	Mère (ventre de la,...)	6/1-5
Masque (aller en)	2/2-0	Mère (Marie, - de Dieu)	27/12-15
Massacre [des Saints Innocents]	1/1-0	Mérite	12/8-4
Massacré (être)	1/0-1	Mériter	6/3-3
Maternité [de la T.S.Vierge]	3/2-1	Mésopotamie	1/0-1
Mathias	15/10-5	Messager [ange]	1/0-1
Matin	8/5-3	Messe (sacrifice de la)	20/17-3
Matines	3/2-1	Messe (sainte)	19/16-3
Matthieu (Saint)	23/11-12	Messe [des fidèles]	6/6-0
Maudite (naissance)	1/0-1	Messe [de paroisse]	16/11-5
Mauvais [désirs, pensées...]	8/4-4	Messe [solennelle]	1/1-0
Maxime [de l'Évangile, ...]	6/6-0	Messe [de Noël]	4/1-3
Maxime (empereur)	1/0-1	Messe (grande, grand-)	11/3-8
Maximien (empereur)	1/0-1	Messie (recevoir le)	1/0-1
Méchants	1/0-1	Mesures (prendre des)	2/2-0
Médiateur [=J.C.]	4/3-1	Métier	2/2-0
Médiatrice (Marie)	1/1-0	Mettre [des cendres, eau bénite...]	13/5-8
Méditer	5/4-1	Mettre [en état de]	2/2-0
Mêler	3/0-3	Mettre [en pièces]	1/0-1
Membre [de l'Église]	2/2-0	Mettre [au monde J.C.]	7/7-0
Mémoire (en)	8/3-5	Mettre [son repos dans]	1/1-0
Mémoire (faire)	2/0-2	Mettre [=placer]	8/5-3
Mémoire (célébrer la,...)	4/0-4	Mettre [sa conscience, ses soins]	3/3-0
Menace (ne respirer que)	1/0-1	Mettre (se - en état de)	7/7-0
Menacer	2/1-1	Mettre (se - en peine de)	1/1-0
Ménage (conduite du)	1/1-0	Mettre (se - à genoux)	4/1-3
Mener [quelqu'un...]	12/10-2	Mettre (se - en chemin...)	4/1-3
Mener [une vie]	2/1-1	Mettre (se - sous la protection de)	2/0-2
Mené (être)	2/2-0	Mis (être)	11/8-3
Mensonge (horreur du)	1/1-0	Michel (Saint)	9/3-6
Mépris [des biens du monde...]	3/1-2	Midi (à, avant, après)	4/3-1
Mépris (assister à la messe par)	1/0-1	Miel [sauvage]	1/0-1
Mépriser	3/1-2	Milan	1/0-1
Mer (jeter les filets à la)	1/0-1	Milieu (au - de)	2/2-0
Mercenaire [=artisan]	2/1-1	Milieu (du - de)	2/0-2
Mercredi	6/2-4	Mineures (litanies)	1/1-0

38 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Mineur (S.Jacques le)	11/7-4	Monde (par tout le)	1/1-0
Ministère [d'ange]	1/1-0	Monde	14/8-6
Ministre [de Dieu]	1/1-0	Monde (tout le)	4/2-2
Ministre [de l'Église]	7/5-2	Monde (Lumière du)	3/0-3
Ministre [du sacrement]	1/1-0	Monde (Rédempteur, Sauveur du)	2/1-1
Minuit (messe de)	5/1-4	Monde [=des mondains]	15/13-2
Miracle	14/5-9	Monnaie (pièce de)	1/1-0
Miraculeusement	4/1-3	Mont [Thabor]	1/1-0
Miraculeux	3/2-1	Montagne [=Sinaïe, Calvaire...]	15/4-11
Misère	4/4-0	Monter [au ciel, aux cieus, J.C.]	14/5-9
Miséricorde [de Dieu]	10/5-5	Monter [au ciel, la Vierge...]	4/3-1
Mission	2/2-0	Monter [ânesse, âne, vaisseau]	4/2-2
Modèle [=J.C., saints,...]	10/6-4	Montrer	6/1-5
Modération [usage des biens]	1/1-0	Monture [=ânesse, ânon]	1/1-0
Modeste [à l'église]	1/1-0	Moquer (se)	4/3-1
Modestement [vêtu]	1/0-1	Morceau [de pain]	1/0-1
Modestie	3/0-3	Morceau [de chair]	1/1-0
Moindre [que]	1/1-0	Mort [de N.S., la Vierge...]	72/47-25
Mois	6/3-3	Morts (les)	12/5-7
Moïse	4/1-3	Mortalité (temps de)	1/1-0
Moïse (loi de)	4/1-3	Mortel (péché)	12/4-8
Moitié [de son manteau]	2/1-1	Mortel (homme, vie)	7/4-3
Moment (au - de)	2/1-1	Mortel (ennemi)	1/0-1
Moment (au même)	2/0-2	Mortification	4/1-3
Moment (en un)	1/0-1	Mortification [du corps]	2/2-0
Moment (le - de)	1/0-1	Mortification [des passions]	1/1-0
Monastère	3/1-2	Mortifier [son corps]	1/1-0
Mondains [chrétiens]	7/7-0	Mortifier (se)	1/1-0
Mondains (imiter les)	1/0-1	Mot (que signifie ce)	12/5-7
Mondains (compagnie des)	1/1-0	Mot (d'où vient ce,...)	2/1-1
Mondains (pratiques des)	1/1-0	Mot (commencer par ce)	1/1-0
Mondains (le démon, dieu des)	1/1-0	Mot (en un)	1/0-1
Monde (création, commencement du)	2/0-2	Motif	2/1-1
Monde (la fin du)	2/1-1	Mourir , être mort	95/72-23
Monde (mettre au)	6/5-1	Moyen [=subst.]	22/19-3
Monde (en ce)	15/11-4	Multipliation [des pains]	1/1-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 39

Murs [de Jérusalem]	1/0-1	Noé	1/0-1
Mûrir [les biens de la terre]	1/1-0	Noël (Mystère de)	24/18-6
Murmure [contre J.C.]	1/0-1	Noire (couleur)	1/0-1
Myre (S.Nicolas, évêque de)	5/3-2	Nom	47/20-27
Myrrhe	3/0-3	Nombre (le)	2/1-1
Mystère [=Trinité, Eucharistie...]	78/52-26	Nombre (un grand)	20/14-6
Naissance [de J.C., de S.Jean ...]	30/14-16	Nombre (au - de)	3/2-1
Naître , être né	26/12-14	Nombre (du - de)	4/4-0
Narration [=des ancêtres de Jésus]	1/1-0	Nommé (Siméon, Anne, Judas...)	6/6-0
Natif [de]	4/0-4	Nommer	17/15-2
Nations (toutes les)	3/3-0	Nommer (se)	6/4-2
Nation (hébreu de, juif de)	2/0-2	Nommé (être)	11/9-2
Nations [farouches,...]	5/2-3	None [=partie de l'office]	1/1-0
Nativité [de N.S., la Vierge,...]	13/10-3	Nourrice [=dispensée de jeûner]	1/0-1
Nature	2/2-0	Nourricier (père - de Jésus)	3/3-0
Naturelle (maladie)	1/0-1.	Nourrir (servir à)	1/1-0
Naturellement	1/1-0	Nourrir (se)	1/0-1
Nazareth	3/2-1	Nourri (être)	1/0-1
Néant [des biens temporels]	1/1-0	Nourriture (manquer de)	1/1-0
Nécessaire	11/8-3	Nouveau (feu)	9/6-3
Nécessités [des pauvres]	1/0-1	Nouveau (de)	2/2-0
Nécessités [publiques]	3/1-2	Nouveau-né (J.C.)	1/1-0
Nécessité [de l'Église]	2/1-1	Nouveau [Testament]	1/1-0
Nécessités [de l'Église]	2/2-0	Nouvelle (bonne)	2/1-1
Négligemment (se comporter)	1/1-0	Nouvellement [né]	1/1-0
Négligence	4/2-2	Nuée [=Baptême, Transfiguration]	2/0-2
Neige (habits blancs comme la)	1/0-1	Nuit (coureurs de)	2/1-1
Néron	2/1-1	Nuit (aller de)	2/1-1
Net (coeur, conscience)	2/1-1	Nuit (passer la, les)	7/6-1
Nettoyer (s'être)	1/0-1	Nuit (toute la, ...)	9/5-4
Neuf	1/0-1	Nulle [bénédiction]	1/0-1
Nicée (concile de)	1/0-1	Nullement [obligé, permis...]	3/3-0
Nicomède	2/1-1	Nunc Dimittis	2/1-1
Nicolas (Saint)	26/18-8	Obéir	3/1-2
Nier [1a divinité de J.C.]	1/0-1	Obéissance	9/3-6
Noces [de Cana]	1/0-1	Obligation	11/8-3

40 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Obliger	17/15-2	Opérer [les mystères, miracles]	3/2-1
Obligé (être)	36/23-13	Opérer (s')	5/3-2
Observateur [de la Loi]	2/0-2	Opposition (par - à)	1/1-0
Observer	12/10-2	Oppression	2/2-0
Observer (s')	1/1-0	Or [=subst.]	4/0-4
Observé (être)	2/2-0	Oraison	2/0-2
Obstiné (être)	1/0-1	Oraison (église, maison d')	2/1-1
Obtenir [les grâces, le pardon...]	18/13-5	Ordinaire (exercice public)	5/5-0
Occasion	24/20-4	Ordinaire (conduite, ...)	5/4-1
Occupation	2/2-0	Ordinaire (à l', pour l')	2/1-1
Occuper (s')	7/4-3	Ordinairement	21/19-2
Occupé (être)	1/0-1	Ordination	4/3-1
Octave [de Pâques, Pentecôte...]	9/5-4	Ordonner [=Dieu]	5/5-0
Odeur (bonne - de J.C., encens)	3/0-3	Ordonner [=l'Église, le Pape]	12/11-1
Yeux	2/2-0	Ordonner [=l'empereur]	2/2-0
Yeux (aux - des hommes)	1/1-0	Ordonner [=la loi des Juifs]	5/3-2
Yeux (remettre devant les)	3/3-0	Ordonné [=prescrit]	3/2-1
Yeux [baissés]	1/1-0	Ordonner [=conférer les ordres]	4/3-1
Yeux [élevés vers le ciel]	2/0-2	Ordre [=commandement]	3/0-3
Œufs (s'abstenir des)	2/1-1	Ordures (couvert d')	1/0-1
Œuvres (bonnes)	9/2-7	Orient [=Rois mages]	1/0-1
Œuvres [serviles]	4/1-3	Originare (lieu d'où on est)	1/0-1
Œuvres [de piété]	1/1-0	Originel (péché)	10/3-7
Offenser [Dieu]	6/5-1	Ornement [du Temple]	1/0-1
Offertoire (avant l')	2/2-0	Orphelin (secourir les)	1/0-1
Office [divin]	15/10-5	Oser [demander]	1/0-1
Office [de la paroisse]	1/0-1	Ostie (au chemin d')	1/0-1
Office [de l'Église]	1/0-1	Oter [son gant, les péchés]	2/2-0
Office [=liturgique]	14/11-3	Ouïr [ce que l'on dit de J.C.]	1/1-0
Offrande	19/12-7	Outrages (réparer les)	4/3-1
Offrir	36/23-13	Outrages [à J.C.]	2/1-1
Offrir (s')	7/5-2	Outrager [J.C.]	3/3-0
Olives (jardin, montagnes des)	8/3-5	Ouvrage [de Dieu]	1/0-1
Oliviers (rameaux d', montagne des)	3/1-2	Ouvrage [de Dieu]	1/0-1
Ombre [de son corps]	1/0-1	Ouvrage [=des hommes]	3/3-0
Ongles [de fer]	1/0-1	Ouvrir [les yeux, le ciel...]	3/1-2

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 41

Page [=qui traite de la vie]	1/1-0	Pardon (obtenir, recevoir le)	2/1-1
Païen	2/2-0	Pardonner	3/2-1
Pain [consacré]	5/2-3	Parent	14/2-12
Pain [Béni, qu'on bénit]	12/2-10	Parfaite (charité, lumière...)	5/3-2
Pain [sans levain]	3/1-2	Parfum (quantité de)	1/1-0
Pain (vivre de)	1/1-0	Parler	21/14-7
Pain (offrande du)	6/4-2	Parlé (être)	3/3-0
Pains (multiplication des)	3/1-2	Paroisse	11/9-2
Paix [avec Dieu]	1/0-1	Paroisse (messe de)	18/15-3
Paix (demander la)	2/1-1	Paroisse (office de la)	1/0-1
Paix (avoir la)	1/1-0	Paroisses (s'assembler dans les)	3/3-0
Paix (année de)	2/0-2	Paroissien	1/0-1
Paix (baiser de)	3/3-0	Parole [de Dieu, de J.C.]	7/3-4
Paix (instrument de)	4/4-0	Parole [du prêtre, prophète...]	5/2-3
Palme	1/1-0	Parole [de malédiction]	1/1-0
Palmier	1/0-1	Parole [=mot]	2/1-1
Pape	28/19-9	Parole (perdre la)	1/0-1
Pâque (la)	2/1-1	Paroles (vigilance sur, ...)	2/1-1
Pâques [=signification]	1/0-1	Paroles [deshonnêtes, inutiles]	2/1-1
Pâques (nuit de)	1/1-0	Part (avoir - à)	2/1-1
Pâques (jour de)	3/3-0	Part (de la - de)	3/1-2
Pâques (veille de)	4/2-2	Part (faire - de)	2/2-0
Pâques (fête de)	11/5-6	Part (demander - à)	3/3-0
Pâques (temps de)	19/17-2	Participation [au sacrifice]	1/0-1
Pâques (octave de)	3/0-3	Participation [à l'esprit de J.C.]	1/1-0
Pâques (après, avant,...)	11/6-5	Participer [à]	5/5-0
Pâques (communion de)	1/0-1	Particulier	53/49-4
Pâques (fleuries)	1/0-1	Particulier (de)	16/15-1
Pâques (cierge de)	17/14-3	Particulier (en)	7/5-2
Paradis	2/1-1	Particulièrement	121/110-11
Paraître	33/30-3	Partie [de l'office]	8/7-1
Paraître (faire)	24/21-3	Partie [de l'ouvrage]	2/2-0
Parcourir [la Judée, la terre]	2/1-1	Partie [de la pénitence]	1/0-1
Pardon [général]	2/0-2	Partie [du jour]	2/2-0
Pardon (demander)	12/5-7	Partie [de l'année]	2/1-1
Pardon [des ennemis]	1/0-1	Partir [en Judée, en Egypte]	3/0-3

42 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Pascale (communion)	3/3-0	Peau (une espèce de)	1/0-1
Pascal (agneau)	3/2-1	Péché	139/68-71
Pascal (cierge)	2/2-0	Pêcher [des poissons]	2/1-1
Passage [=Pâques]	1/0-1	Pêcheur	9/4-5
Passagères (souffrances)	1/1-0	Pêcheur [de profession]	5/0-5
Passé (par le)	2/2-0	Pêcheur [d'hommes]	1/1-0
Passés (dérèglements)	1/0-1	Peine	39/30-9
Passer [le Carême]	54/41-13	Peineuse (semaine)	2/1-1
Passer (se)	8/7-1	Pèlerinage	16/9-7
Passion [de J.C.]	12/6-6	Pendre (se, Judas)	2/2-0
Passion (la veille de la)	4/3-1	Pénétrer [les cœurs]	1/1-0
Passion (les mérites de la)	2/2-0	Pénétré (être)	1/1-0
Passion (le fruit de la)	2/0-2	Pénible [pénible]	1/0-1
Passion (temps de la)	12/8-4	Pénitence (faire)	27/13-14
Passions (les)	2/2-0	Pénitence (exercice de)	1/1-0
Pasteur [de l'Église]	5/3-2	Pénitence (sentiment de)	2/2-0
Pasteur [=J.C.]	1/0-1	Pénitence (esprit de)	9/5-4
Pasteurs [=Noël]	2/2-0	Pénitence (amour de la)	4/4-0
Pathmos (île de)	2/0-2	Pénitence (consumé de)	1/0-1
Patience (souffrir avec)	2/1-1	Pénitence (passer le temps en)	4/4-0
Patience (endurer avec)	1/1-0	Pénitence (redoubler de, durer...) 7/4-3	
Patience (imiter la - de)	3/2-1	Pénitence (se purifier par la)	1/1-0
Patience (un exemple de)	1/0-1	Pénitence (mourir dans la)	1/0-1
Patience [dans les calomnies...]	2/1-1	Pénitence (sacrement de)	3/3-0
Patrie [céleste]	1/1-0	Pénitence (procession de)	1/0-1
Patrons, Patronnes (Saints ...)	18/5-13	Pénitence (jours consacrés à la)	3/2-1
Paul (Saint)	39/26-13	Pénitence (exciter à la)	2/1-1
Paul II (pape)	1/0-1	Pénitence (se disposer,... par la)	3/3-0
Pauvre (Jésus, Marie, Joseph)	14/8-6	Pénitence (modèle de)	2/1-1
Pauvre [=subst.]	16/5-11	Pénitence [d'Adam]	1/0-1
Pauvrement	1/1-0	Pénitence [publique]	1/1-0
Pauvreté (faire profession de)	1/1-0	Pénitent [=adj.]	1/1-0
Pauvreté [de Jésus, Joseph...]	4/2-2	Pénitent [public]	9/7-2
Payer [le tribut à César]	2/2-0	Pensée (bonne, sainte)	2/1-1
Pays [de la chrétienté]	3/3-0	Pensée (mauvaise)	1/0-1
Pays [éloignés,...]	4/3-1	Pensées (offrir les)	1/0-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 43

Pensées (vigilance sur les)	1/1-0	Philippe [frère d'Hérode]	1/1-0
Penser [à]	11/10-1	Philippe (Saint)	23/18-5
Pentecôte	33/21-12	Pièce [de monnaie]	1/1-0
Percer [le côté avec une lance]	1/0-1	Pièces (haché en, mis en)	2/1-1
Perdre [la pureté, la virginité]	2/2-0	Pied (aller à, au - de)	2/1-1
Perdre [la parole]	1/0-1	Pierre [angulaire, J.C.]	1/0-1
Perdre [Jésus]	1/0-1	Pierre [vivante, chrétien]	2/0-2
Père [=Personne de la Trinité]	2/1-1	Pierres (à coups de)	2/0-2
Père [éternel]	9/4-5	Pierre [à feu]	3/1-2
Père [de J.C.]	2019-11	Pierre (adorer la)	1/0-1
Père [de l'Église]	1/1-0	Pierre (Saint)	49/19-30
Père [=sens commun]	11/7-4	Piété (sentiment de)	3/3-0
Permettre	2/1-1	Piété (avec, ...)	23/18-5
Permis (être)	10/10-0	Piété (pratiques de)	5/5-0
Permission (demander)	2/2-0	Piété (exercices de)	8/7-1
Perpétuellement	1/0-1	Pigeon [en sacrifice]	1/0-1
Perse	1/0-1	Pilate	13/8-5
Persécuter [l'Église]	1/0-1	Place [=pièce, appartement]	3/3-0
Persécuter [=Néron]	1/0-1	Place (prendre, mettre à la)	3/1-2
Persécution	3/0-3	Placer [dans le ciel]	2/1-1
Persévérer [dans la piété]	1/1-0	Plaies [de J.C.]	3/1-2
Persévérer [dans le péché]	1/0-1	Plaindre (se)	2/1-1
Personne	24/13-11	Plaire [à Dieu]	1/1-0
Personne [trinitaire]	6/4-2	Plaire [aux Juifs]	1/0-1
Perte [de l'Enfant Jésus]	2/1-1	Plaisanterie	1/1-0
Perte [des peuples]	1/1-0	Plaisir (se priver, mépriser...)	9/6-3
Pesante [croix]	1/1-0	Plein [repos, de foi]	2/0-2
Peste	2/1-1	Plénière (indulgence)	2/0-2
Petit [morceau]	3/2-1	Pleurer [ses péchés, désordres]	4/4-0
Petit [ouvrage, pièce]	2/2-0	Pleurer [sur Jérusalem]	2/1-1
Petit [verset, litanie]	3/3-0	Pleurer [la mort des saints]	2/1-1
Petit (à - feu)	1/0-1	Poids [du péché]	1/1-0
Peuple [juif]	16/4-12	Point [du jour]	2/2-0
Peuple [=fidèles]	3/1-2	Point [de doctrine]	2/2-0
Peuple (simple)	4/3-1	Pointe [du jour]	1/0-1
Pharisien	2/0-2	Poisson (s'abstenir de)	1/1-0

44 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Poisson (pêcher le)	2/1-1	Prêcher [l'Évangile]	52/32-20
Poitiers (monastère près de)	1/0-1	Précieux (présent, gage,...)	3/2-1
Poitrine (reposer la tête sur)	2/0-2	Précipité [hors du Temple]	1/0-1
Poitrine (l'évangile sur la)	1/0-1	Précurseur [=S.Jean-Baptiste]	5/0-5
Porte [du Temple]	1/0-1	Prédicateur [en France]	1/0-1
Porter [Jésus dans ses bras...]	9/4-5	Prédication [de N.S., de l'Évang.]	7/4-3
Porter [le S.Sacrement]	4/1-3	Prédiction [de la Passion]	1/1-0
Porter [à Dieu]	5/4-1	Prédire	6/2-4
Porter [au péché, aux excès]	3/0-3	Préférer [les plaisirs du ciel]	1/1-0
Porter [Honneur aux églises]	2/1-1	Préjudice	1/0-1
Porter [respect à l'Ange gardien]	1/0-1	Prélat	1/0-1
Porter [la croix, cierges,...]	16/6-10	Premier	66/27-39
Porté (être)	1/1-0	Premiers-nés [des Israélites]	2/1-1
Posé [dans une crèche]	1/0-1	Premiers-nés [des Égyptiens]	1/0-1
Posséder [J.C., la vie éternelle]	2/1-1	Prendre [l'eau bénite]	7/0-7
Posséder [un trésor, bonheur...]	4/4-0	Prendre [le pain béni]	1/0-1
Posture	2/0-2	Prendre [la couleur violette]	2/0-2
Poudre (être, retourner en)	3/1-2	Prendre [la place de Judas]	2/2-0
Pourvoir	1/1-0	Prendre [le nom de]	1/0-1
Pouvoir [=v.]	103/87-16	Prendre [Jésus]	8/5-3
Pouvoir [=subst.]	4/1-3	Prendre [un saint, les hommes...]	8/6-2
Pratique [universelle]	1/1-0	Prendre [le temps]	1/1-0
Pratique [de piété]	5/5-0	Prendre [un chemin contraire]	1/1-0
Pratique [des pèlerinages]	1/1-0	Prendre [des mesures]	2/2-0
Pratique [d'obligation]	1/1-0	Prendre [un déjeuner]	1/1-0
Pratique [des mondains]	1/1-0	Prendre [avec soi]	1/0-1
Pratiques (les - suivantes)	12/11-1	Prendre [garde]	1/1-0
Pratiquer [les maximes]	2/2-0	Pris (être)	3/1-2
Pratiquer [les vertus]	5/4-1	Préparation [de la Pâque]	1/1-0
Pratiquer [doctrine, loi de J.C.]	1/0-1	Préparer	3/2-1
Pratiquer [...]	2/2-0	Préparer (se)	9/6-3
Pratiquer (se)	5/5-0	Préparé (être)	2/2-0
Pratiqué (être)	1/1-0	Prescrit (être)	2/2-0
Précédent (mois, année)	3/3-0	Présence (en - de)	3/2-1
Précéder (jours, temps qui)	6/6-0	Présence (à cause de la)	1/0-1
Précéder (cérémonies, ...)	3/2-1	Présence [de N.S., de Dieu]	3/1-2

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 45

Présents (excommuniés)	2/2-0	Princes [chrétiens]	2/0-2
Présent (J.C.)	4/3-1	Princes (monture des)	1/1-0
Présent (S.Thomas)	1/1-0	Principale [fin, cérémonie,...]	48/45-3
Présente (vie, année)	3/3-0	Principalement	33/31-2
Présent (faire un, offrir un)	5/2-3	Printemps	1/0-1
Présentation [au Temple, N.S.]	9/8-1	Prison	6/1-5
Présentation [de la Vierge]	6/4-2	Prisonnier	3/0-3
Présentement	3/3-0	Priver (se)	2/2-0
Présenter [le sacrifice,...]	2/1-1	Privé (être)	2/0-2
Présenter [le pain]	1/0-1	Privilège [de Dieu]	3/1-2
Présenter [les premiers-nés]	1/0-1	Privilège [du Pape...]	3/1-2
Présenter [au jugement]	1/0-1	Prix	2/1-1
Présenter [N.S., J.C.]	3/0-3	Procéder (l'Esprit Saint)	1/0-1
Présenter [l'or, nom,...]	5/4-1	Procession	65/31-34
Présenter (se)	1/1-0	Prochain (charité envers le)	2/2-0
Présenté (être)	7/5-2	Prochain (contre la charité du)	1/1-0
Préserver [de la négligence]	1/1-0	Prochain (union avec le)	1/1-0
Pressants [besoins, ...]	3/3-0	Proche [parent]	2/0-2
Presser	1/1-0	Proche [de]	1/1-0
Presser (se)	1/1-0	Proconsul (Serge Paul)	1/0-1
Prêt [de mourir, tomber]	2/2-0	Procurer [grâce, salut, mort...]	13/10-3
Prétoire	2/2-0	Prodiges [surprenants]	1/0-1
Prêtre [de l'A.T.]	2/2-0	Produire	6/3-3
Prêtre (Grand-)	3/1-2	Profanation	1/1-0
Prêtre [=J.C.]	1/1-0	Profane (usage)	2/2-0
Prêtre [ministre de l'Église]	33/16-17	Profane (église)	1/0-1
Prêtre [des idoles]	1/0-1	Profaner [pain bénit, dimanche]	2/0-2
Prévenir [=Dieu : S.Jean]	1/1-0	Profession (pêcheur de)	5/0-5
Prier	84/65-19	Profession [de foi]	3/3-0
Prière	105/69-36	Profession [publique]	1/1-0
Prime [=heure de l'office]	1/1-0	Profession [de pauvreté]	1/1-0
Primitive (Église)	6/6-0	Profiter [des grâces]	1/1-0
Prince [de la synagogue]	3/0-3	Profond [respect]	2/2-0
Prince [des Prêtres]	2/1-1	Profond [silence]	1/1-0
Princes [=les Mages]	1/1-0	Profonde [humilité]	5/3-2
Princes [de l'Église, Pierre, Paul]	1/1-0	Profonde [humiliation extérieure]	1/1-0

46 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Promesses [du Baptême]	1/0-1	Publiques (nécessités, misères)	4/3-1
Promettre [l'Esprit, une terre...]	3/3-0	Publicain [=Matthieu]	2/0-2
Promotion [d'un pape]	2/2-0	Publicains (les)	2/1-1
Prompte [obéissance]	3/3-0	Publier [l'excellence, louange]	4/4-0
Promptement	2/1-1	Publiquement	5/4-1
Promptitude	2/0-2	Pudeur [de Marie]	1/0-1
Prône	13/11-2	Puissance	4/2-2
Prononcer	6/1-5	Puissants (les - de la terre)	1/0-1
Prophète [=S.Jean, évangéliste]	5/2-3	Puni (être)	1/0-1
Prophète [Élisée, Jean-Bte,...]	5/3-2	Punition	2/2-0
Prophétie	3/3-0	Pur [esprit]	2/2-0
Prophétisé (S.Jean a)	1/1-0	Pur [motif de piété]	1/0-1
Propos (ferme)	1/0-1	Pur [coeur, âme, conscience]	3/2-1
Propos (à)	2/2-0	Pur [et sain]	1/0-1
Proposer [exemples, vérités]	2/0-2	Pur (rien que de)	1/1-0
Proposer (se)	2/1-1	Pure [bonté de Dieu]	1/0-1
Propre [pour]	4/3-1	Pure [dévotion]	2/2-0
Propre [Fils, puissance,...]	6/3-3	Pure (intention)	2/2-0
Proprement [=exactement]	1/1-0	Pureté [de Marie, Joseph...]	12/6-6
Prosternement	2/0-2	Pureté [de conscience]	1/0-1
Prosterner (se)	6/1-5	Pureté [intérieure et extér.]	1/0-1
Protecteur [=le S.Patron]	2/0-2	Pureté (amour de la)	3/2-1
Protection [de Marie, de Saints]	3/1-2	Purgatoire	17/9-8
Protéger [=les S.Patrons]	1/1-0	Purification [de la T.S.V.]	25/21-4
Protéger [=la T.S.V.]	1/1-0	Purifier [le cœur]	2/0-2
Prouver [la vérité de la Résur.]	2/1-1	Purifier [l'eau bénite]	15/9-6
Providence [de Dieu, divine]	2/0-2	Purifier (se)	6/3-3
Province	2/1-1	Purifié (être)	5/2-3
Psaume	3/2-1	Qualité (personne de)	1/1-0
Public (culte)	13/13-0	Qualité (en- de)	2/1-1
Public (pénitent, pénitence)	7/7-0	Qualité (la -de)	1/1-0
Public (exercice)	14/14-0	Qualité [des corps glorieux]	2/2-0
Public (témoignage, profession)	2/1-1	Qualités (grandes, éminentes)	2/2-0
Public (ministre, assemblée)	2/1-1	Quantité [de cierges, poissons...]	4/4-0
Publics (cris, prières)	6/3-3	Quartier (demeurer en certain)	1/1-0
Publique (maladie)	1/1-0	Quatre-Temps	25/17-8

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 47

Quérir (envoyer)	1/1-0	Recommander (Jésus - la T.S.V.)	1/1-0
Quinquagésime	3/2-1	Recommander [son esprit]	1/1-0
Quinzaine [de Pâques]	1/1-0	Récompense	6/2-4
Quitte (se faire)	3/1-2	Réconciliation (marque de)	1/0-1
Quitte (être)	2/1-1	Réconciliation (année de)	2/0-2
Quitter [tout, barque, bureau]	5/0-5	Réconciliation [des pénitents]	3/2-1
Quitter [la procession, travail]	2/0-2	Réconcilier [les pénitents]	1/1-0
Quitter [le péché]	5/5-0	Réconcilier (se)	5/5-0
Quitter [l'état de péché]	1/0-1	Réconcilié (être)	1/0-1
Quitter [ses mauvaises habitudes]	1/1-0	Reconnaissance (sentiment, acte)	2/1-1
Racheter (J.C.)	3/2-1	Reconnaissance (regarder avec)	1/1-0
Raccommoder [les filets]	1/1-0	Reconnaissances (rendre à Dieu ses)	1/1-0
Raison (l'usage de la)	2/0-2 -	Reconnaître	13/12-1
Raison [=motif]	84/74-10	Reconnu (être)	1/1-0
Raisnable (être)	1/1-0	Recours (avoir)	2/2-0
Rallumée (lumière)	1/1-0	Recouvrer [grâce, Jésus, parole]	3/1-2
Rameaux (Dimanche des)	17/10-7	Récréation (se priver de,...)	2/1-1
Ramener [Jésus, poissons]	2/2-0	Recueillement (être dans un grand)	1/1-0
Rang (donner)	1/1-0	Rédempteur	4/2-2
Ranimer [la piété des fidèles]	1/1-0	Rédemption	5/3-2
Rapport [fidèles - prêtres]	1/1-0	Redoubler [pénitence, austérité]	2/2-0
Rapport [à]	2/1-1	Réduit (être)	2/2-0
Rapport (au - de)	1/0-1	Réellement (l'Eucharistie contient)	1/0-1
Rapporter (selon qu'on le)	1/1-0	Réellement [au T.S.Sacrement]	1/0-1
Rassasier (se)	1/1-0	Réflexion (faire faire)	1/1-0
Ravi [au troisième ciel]	1/0-1	Refuge [=S.Nicolas]	2/2-0
Réalité [du corps de J.C.]	1/0-1	Refuser [de baptiser J.C.]	1/0-1
Rebelles (anges)	1/1-0	Regarder [de côté et d'autre]	2/1-1
Réception [de l'Eucharistie]	1/1-0	Regarder [comme]	11/9-2
Recevoir	78/49-29	Regarder [...]	10/8-2
Reçu (être)	5/2-3	Regarder [Dieu et son service]	2/2-0
Recherche [de Jésus par Hérode]	1/1-0	Regarder [le service de Dieu]	5/5-0
Réciter [les leçons de l'office]	1/1-0	Regarder [le culte de Dieu]	1/0-1
Réciter [les litanies]	1/1-0	Regarder [son amour]	1/1-0
Réciter [le Magnificat]	1/0-]	Regarder [notre salut]	2/2-0
Récolte (remercier Dieu de la)	1/0-1	Regarder [avec plaisir]	1/1-0

Regarder [avec horreur]	1/1-0	Remplir [de lumière, de grâce]	3/2-1
Regardé (être)	1/1-0	Remplir [de l'Esprit]	3/2-1
Règles (savoir toutes les)	1/1-0	Remplir (vent impétueux,...)	1/0-1
Régler [plusieurs points, actions]	3/2-1	Rempli (être - de grâces, Esprit)	6/2-4
Réglée (conduite)	1/1-0	Rempoter [la victoire]	2/2-0
Régner [dans le ciel]	1/1-0	Rendre [un culte à Dieu]	22/21-1
Regret [de ses péchés]	1/1-0	Rendre [ses adorations]	1/1-0
Reine [des anges]	3/1-2	Rendre [ses devoirs]	3/1-2
Réjouir (se)	3/1-2	Rendre [ses reconnaissances]	1/1-0
Relever [la miséricorde de Dieu]	1/1-0	Rendre [honneur à Dieu, Vierge]	21/18-3
Religieux [=subst.]	2/0-2	Rendre [hommage]	1/0-1
Religion [chrétienne]	4/4-0	Rendre [agréable à Dieu]	2/2-0
Religion (sentiment de)	2/2-0	Rendre [grâces]	2/2-0
Religion (esprit de)	1/0-1	Rendre [bienheureux]	1/0-1
Religion (avoir de la)	1/1-0	Rendre [conforme]	1/0-1
Religion (avec)	1/0-1	Rendre [service]	1/1-0
Religion (zèle pour la)	2/2-0	Rendre [inutile]	1/0-1
Religion (ni piété ni)	1/1-0	Rendre [ennemi de Dieu]	1/0-1
Religion (en haine de la)	1/0-1	Rendre [fervent]	1/1-0
Religion (exercices de)	5/5-0	Rendre [le lustre au peuple juif]	1/1-0
Religion (exercice public de)	14/13-1	Rendre [son âme]	1/1-0
Religion (voeux de)	1/0-1	Rendre [visite]	4/3-1
Religion (vérités de la)	2/1-1	Rendre [ses respects]	9/5-4
Reliques	5/0-5	Rendre (se)	3/1-2
Reluire [=luire de nouveau]	1/1-0	Rendu (être - coupable)	1/0-1
Remarquable (qu'est-il arrivé de)	1/1-0	Renfermer [tous les commandements]	1/0-1
Remercier [Dieu]	38/20-18	Renier [J.C., S.Pierre]	1/1-0
Remercier [J.C., N.S.]	8/5-3	Renoncement [au péché]	1/1-0
Remettre [devant les yeux]	3/3-0	Renoncement [à contenter nos sens]	1/1-0
Remettre [la fête]	1/0-1	Renoncement (exemple de)	1/1-0
Remettre [les péchés, peines...]	3/2-1	Renoncer [de cœur]	1/1-0
Remettre (se - à table)	1/1-0	Renoncer [au péché]	1/1-0
Remis (être)	2/1-1	Renoncer [à toute affection, au p.]	2/1-1
Rémission (année de)	2/0-2	Renoncer [aux plaisirs du monde]	1/1-0
Rémission [signifie, plein repos]	1/0-1	Renoncé (être - au monde)	1/1-0
Rémission [des péchés, peines...]	4/1-3	Renouveler [la ferveur, piété...]	7/2-5

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 49

Renouveler (se - dans la piété)	1/1-0	Résistance [apportée]	1/0-1
Renouveau [de la grâce]	1/0-1	Résister [au démon, Lucifer]	2/0-2
Rentrer [en soi-même]	1/1-0	Résister [aux ennemis de l'église]	1/0-1
Rentrer [en étroite union]	1/1-0	Résolu (être - de se réconcilier)	1/1-0
Rentrer [en paix avec Dieu]	1/0-1	Respect (inspirer du)	2/0-2
Renvoyer [Jésus, Pilate, Hérode]	3/0-3	Respect (témoigner du)	1/0-1
Répandre [le Saint Esprit, grâces]	2/2-0	Respect (sentiment de)	1/1-0
Répandre [la bonne odeur, sang]	2/0-2	Respect (grand)	5/3-2
Réparer [les irrévérences]	1/0-1	Respect (profond)	1/1-0
Réparer [les outrages]	4/1-3	Respect (bien du)	1/0-1
Réparer [les désordres]	2/2-0	Respect (par)	6/3-3
Réparer [les péchés]	5/4-1	Respect (avec)	3/1-2
Réparer [les fautes]	1/1-0	Respect (sans)	1/1-0
Réparer [les injures]	1/1-0	Respect (porter)	1/1-0
Repas [=en carême]	2/2-0	Respect (rendre le, nos)	7/6-1
Répéter	4/3-1	Respect (imiter son)	1/1-0
Répliquer	1/1-0	Respect (pour)	1/1-0
Répondre	3/3-0	Respect (marque de)	1/1-0
Répons [de l'office]	2/2-0	Respect (extérieur)	3/1-2
Réponse	1/1-0	Respect [humain]	1/1-0
Reporter [le rameau à l'église]	1/1-0	Respecter [les Saints Pierre...]	6/5-1
Repos (demeurer en)	1/1-0	Respecter [la dévotion à Marie]	1/1-0
Repos [=jubilé signifie plein]	1/0-1	Respectueuse (soumission)	3/3-0
Repos (mettre son - dans)	1/1-0	Respirer (ne - que menaces)	1/0-1
Reposer [la tête, S.Jean]	2/0-2	Ressemblance [de N.S.]	1/0-1
Reposer [les reliques]	2/0-2	Ressembler	12/10-2
Répréhensions (fermeté dans les)	1/1-0	Ressouvenir (faire)	5/4-1
Reprendre [=reprocher]	1/0-1	Ressusciter [spirituellement]	4/2-2
Représenter [J.C., saints...]	26/8-18	Ressusciter [des corps]	1/0-1
Représenté (Dieu - par l'autel)	1/0-1	Ressusciter [des morts]	7/4-3
Reprocher [des crimes]	1/1-0	Ressuscité (J.C.)	5/2-3
Requête (à la)	1/1-0	Ressuscité (J.C. est)	10/7-3
Réservé (cas)	1/0-1	Ressuscité (J.C. s'est)	2/1-1
Réservé (Dieu s'est - un jour)	1/1-0	Ressuscitée [=Marie]	1/1-0
Réserver [en l'autre vie]	1/1-0	Ressuscité (être - spirituellement)	1/0-1
Résider (Dieu, J.C.)	2/0-2	Reste [du carême, de l'année]	2/2-0

50 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Reste [des fidèles]	1/0-1	Retrouver [dans le Temple]	1/1-0
Rester [au pied de la croix]	1/1-0	Réunir [son corps à son âme]	1/1-0
Rester [dans l'église]	2/2-0	Réunir (se)	1/0-1
Rester [un temps, au purgatoire]	1/1-0	Révélation (par)	3/2-1
Rester [avec J.C.]	1/1-0	Révéler	2/2-0
Resté [en Jérusalem]	3/3-0	Revenir [des limbes, Damas...]	3/1-2
Resté [peu de temps au tombeau]	1/1-0	Révèrece (parler avec)	1/0-1
Résurrection [de J.C.]	25/13-12	Revêtir [J.C., S.Martin]	1/0-1
Résurrection [de la T.S.V.]	2/0-2	Revêtu [d'un cilice]	1/0-1
Résurrection [de la fille de Jaïre]	3/1-2	Revêtu [du manteau, S.Martin]	1/1-0
Résurrection [des corps]	2/0-2	Revêtu [des qualités,...]	1/1-0
Retarder [le temps du Jubilé]	1/1-0	Revue [sur sa conscience]	1/0-1
Retenue (avec)	2/2-0	Riche (d'une famille)	1/0-1
Retenue (dans une grande)	1/1-0	Richesses (détachement des)	1/1-0
Retirer [du péché]	5/5-0	Richesses (mépris pour les)	1/0-1
Retirer [des dérèglements]	1/0-1	Rien	13/9-4
Retirer [des usages profanes]	1/1-0	Rire (ne point)	1/1-0
Retirer (se - dans une étable)	1/1-0	Robe [de N.S., blanche]	2/0-2
Retirer (se - en Arabie)	1/0-1	Roc [tombeau taillé dans le]	1/1-0
Retirer (se - des compagnies)	4/4-0	Rogations	22/13-9
Retour [d'Égypte, à Nazareth]	2/2-0	Rois (trois)	4/1-3
Retour (de - à l'église)	1/0-1	Rois (adoration des)	15/12-3
Retourner [par un autre chemin]	1/0-1	Rois [mages]	7/6-1
Retourner [en terre, en poudre]	2/0-2	Roi [David]	2/1-1
Retourner [en vie]	1/1-0	Roi [des Juifs, Hérode]	2/1-1
Retourner [en la grâce de Dieu]	1/1-0	Roi [des Juifs, Jésus]	2/1-1
Retraite (honorer la - de N.S.)	1/0-1	Roi [des Indes, d'Ethiopie]	6/4-2
Retraite (vivre dans la)	2/1-1	Roi [et le Jubilé]	1/1-0
Retraite (garder la)	1/1-0	Roi [...]	8/2-6
Retraite (amour de la)	4/3-1	Romain (Paul, citoyen)	1/0-1
Retraite (passer dans la)	5/5-0	Romains (Pilate, gouverneur pour les)	1/1-0
Retraite (se préparer par la)	1/1-0	Rome (S.Pierre à)	4/1-3
Retraite (se disposer par la)	1/1-0	Rome (S.Jean, S.Laurent à)	2/1-1
Retrancher [abstinence, Alleluia]	2/1-1	Rome (S.Grégoire, Boniface VIII)	2/1-1
Retrancher [les affections]	1/0-1	Rome (Jubilé à)	10/6-4
Retrancher (circoncision signifie)	1/1-0	Roseau [=Passion]	2/1-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 51

Rôti (agneau)	1/0-1	Saintes [Écritures]	1/1-0
Rôti [=S.Laurent]	3/0-3	Sainte-Marie-Majeure (église)	1/0-1
Royale (famille - de David)	1/1-0	Saintement (célébrer, vivre,...)	4/2-2
Royaume (les clefs du)	1/0-1	Sainteté [...]	3/1-2
Royaume (S.Matthieu convertit)	1/1-0	Sainteté [de l'âme, de la vie]	3/1-2
Royaumes [de la chrétienté]	3/3-0	Sainteté (modèle de)	2/1-1
Rues (sortir, jouer dans les)	2/0-2	Saisir (se - de Jésus, de Paul)	2/1-1
Ruine [de Jérusalem]	3/1-2	Saisi [de crainte]	1/0-1
Sabbat [des Juifs]	3/1-2	Saison (à la fin de la)	4/3-1
Sacramentelle (absolution)	1/0-1	Saison (hiver, naissance de Jésus)	2/2-0
Sacré (temps)	2/2-0	Saison (sanctifier, consacrer les)	3/1-2
Sacré [mystère, pain...]	3/1-2	Saleté (couvert de)	1/0-1
Sacrement	69/36-33	Saluer [le Roi des Juifs, Passion]	1/0-1
Sacrifice [de la sainte messe]	32/20-12	Saluer [Ste Élisabeth]	2/1-1
Sacrifice [au Temple]	3/1-2	Saluer [quand on prononce son nom]	1/0-1
Sacrifice [de Jésus]	1/1-0	Salut [éternel]	1/1-0
Sacrifice [de la croix]	1/1-0	Salut [des peuples]	1/0-1
Sacrifice [de notre vie]	1/1-0	Salut [des hommes, de tous les h.]	5/5-0
Sacrifice (esprit de)	1/1-0	Salut (notre)	9/8-1
Sacrifier (se - pour J.C.)	2/1-1	Salut (année de)	2/0-2
Sacrifié (J.C.)	1/1-0	Salut (le, ...)	4/0-4
Sacrilège (personne)	1/0-1	Salut [du S.Sacrement]	1/0-1
Sage (conduite, épouse, vierges)	3/2-1	Samedi [Saint]	18/17-1
Sagesse (grande)	2/1-1	Samedi [des Quatre-Temps]	4/4-0
Sain [de corps]	1/0-1	Samedi (jeûner le)	2/1-1
Saint (le - des Saints)	2/1-1	Samedi (faire abstinence le)	2/2-0
Saint (fête d'un)	2/1-1	Sanctification [des saints,...]	3/1-2
Saint (image d'un)	3/0-3	Sanctifier [le matin, l'après midi]	2/0-2
Saint (en l'honneur, honorer un)	4/3-1	Sanctifier [la semaine, saisons]	2/2-0
Saint (en un moment, faire un gd)	1/0-1	Sanctifier [le saint dimanche]	6/4-2
Saint (nom du.- reçu au baptême)	1/0-1	Sanctifier [premier jour de l'année]	1/1-0
Sainte	1/1-0	Sanctifier [les fêtes des saints]	1/0-1
Saints	71/34-37	Sanctifier [nos âmes, l'âme]	3/1-2
Saint [=adj.]	344/283-61	Sanctifier [ceux qui, Jean-Bte...]	3/2-1
Sainte [Écriture]	1/0-1	Sanctifier [le jeûne, prières]	2/2-0
Sainte (Écriture)	4/3-1	Sanctifier [toutes choses]	1/1-0

52 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Sanctifié (être)	4/1-3	Sel	6/2-4
Sang [de J.C.]	12/7-5	Semaine	7/4-3
Sang [de S.Paul]	1/0-1	Semaine [Sainte]	22/17-5
Santé [de l'âme]	2/1-1	Semaine (le premier jour de la)	1/1-0
Satifaire [à Dieu]	2/0-2	Semaine (troisième - de l'Avent)	1/1-0
Satisfaire [à la justice de Dieu]	5/2-3	Semaine [=de Carême]	10/8-2
Satisfaire [au commandement]	1/0-1	Semaine (jeûner deux fois la)	1/1-0
Satisfaire [à la peine due]	1/1-0	Semaines (le Jubilé dure deux)	1/1-0
Saut [de Tarse]	1/0-1	Semblable (qui est - à Dieu ?)	2/1-1
Sauterelles (nourri de)	1/0-1	Semblables (choses)	1/0-1
Sauvage (miel)	1/0-1	Sens (plaisirs des)	2/1-1
Sauver [par un bois, Noé]	1/0-1	Sens (ce qui peut contenter nos)	1/1-0
Sauver [par la croix]	1/1-0	Sens (sacrifier pour lui nos)	1/1-0
Sauver [les premiers-nés]	1/0-1	Sensible (douleur)	1/1-0
Sauver [les hommes]	2/1-1	Sentiment [de piété]	3/3-0
Sauver (pour se)	2/1-1	Sentiment [de dévotion]	2/1-1
Sauver (à se)	2/2-0	Sentiment [de foi, respect]	2/1-1
Sauvé (être)	3/2-1	Sentiment [de reconnaissance]	1/1-0
Sauveur (J.C.)	5/3-2	Sentiment [de pénitence]	2/2-0
Savants (Mages, c'est-à-dire)	1/0-1	Sentiment [de confusion, humilité]	2/1-1
Savoir [...]	4/4-0	Sentiment [de douleur]	1/1-0
Savoir (être obligé de)	3/3-0	Séparer [de Dieu]	1/0-1
Schisme	2/1-1	Séparer (l'Église ne - Pierre, Paul)	1/0-1
Scythie (Philippe a prêché en)	1/0-1	Séparer (se)	2/2-0
Secourir (homme, J.C. peut)	1/1-0	Séparée (sa divinité ne peut être)	2/1-1
Secourir [les veuves et orphelins]	1/1-0	Septembre (Quatre-Temps de)	2/0-2
Secours (demander, appeler,...)	3/2-1	Septuagésime	11/8-3
Secours (obtenir, confiance)	2/2-0	Sépulcre	9/2-7
Secours (au)	1/0-1	Serge Paul [proconsul]	1/1-0
Secrets (des mystères et des)	1/0-1	Sermon [sur la Montagne]	2/0-2
Seigneur [Dieu]	16/4-12	Serpents [dans Rome]	1/0-1
Seigneur (Notre)	108/87-21	Servante (Je suis la - du Seigneur)	1/0-1
N.S.J.C. ou J.C.N.S.	193/179-14	Service [de Dieu]	18/15-3
Sein [de la T.S.Vierge]	4/2-2	Service [divin]	7/1-6
Sein [d'Elisabeth]	1/1-0	Service [du Temple]	1/1-0
Sein [du Père]	2/1-1	Service [de l'Église]	3/2-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C **53**

Service [du démon]	1/1-0	Simple [cérémonie]	1/1-0
Service (rendre)	1/1-0	Simple [figure de N.S.J.C.]	1/0-1
Serviles (oeuvres)	1/0-1	Simplement (croyant)	1/1-0
Servir [Dieu seul]	1/1-0	Simplicité [=vertu]	4/3-1
Servir [Dieu,...]	2/1-1	Simplicité (esprit de)	1/1-0
Servir [Notre Seigneur]	1/1-0	Sinaï (montagne de)	1/0-1
Servir [le démon]	2/1-1	Sincère (douleur, volonté)	2/1-1
Servir [de]	6/4-2	Sixte (Saint, pape)	7/6-1
Servir [à]	27/26-1	Sobre (fort)	1/1-0
Servir [pour]	2/2-0	Sobrement (vivre)	2/2-0
Servir (se)	30/22-8	Société [=Église]	4/3-1
Serviteur [de Dieu]	1/1-0	Société [=confrérie]	1/0-1
Seul	9/7-2	Soeurs (la Vierge a-t-elle eu)	1/0-1
Seulement	11/8-3	Soif (souffrir la)	1/0-1
Seulement (non)	10/9-1	Soins (confiance en ses)	1/1-0
Sexagésime	2/0-2	Soins (mettre tous ses)	1/1-0
Sexe (de différent)	1/0-1	Soin (avoir, avoir grand)	2/2-0
Sexte [=heure de l'office]	1/1-0	Soin [d'ensevelir les morts]	1/0-1
Sicle (donner cinq aux prêtres)	1/1-0	Soir (du, au)	4/4-0
Siècles (premiers de l'Église)	2/2-0	Soir (sur le)	5/3-2
Siècle (deuxième)	1/0-1	Sols (environ vingt)	1/1-0
Siècle (les dérèglements du)	1/1-0	Soldats [=Passion]	5/3-2
Siècles (la consommation des)	1/1-0	Soleil (lever du)	1/1-0
Siège	1/0-1	Soleil (brillant comme le)	1/0-1
Signe [visible, faire]	2/1-1	Solennel (culte)	4/4-0
Signe [donné par Judas]	1/0-1	Solennelle (messe)	1/0-1
Signe [de croix]	2/0-2	Solennelle fête)	8/6-2
Signifier (que signifie... ?)	52/33-19	Solennelle (procession)	4/2-2
Signifié (être)	2/2-0	Solennelle (réconciliation)	2/1-1
Silence (amour pour le)	2/2-0	Solennelle (mémoire, prières)	2/0-2
Silence (passer dans le)	1/1-0	Solennellement	5/2-3
Silence (profond, en)	2/2-0	Solenniser	3/3-0
Silence [dans les maux]	1/1-0	Solennité	29/25-4
Siméon (saint vieillard, ...)	8/2-6	Solitaires (religieux)	1/0-1
Simon (Saint, apôtre)	10/6-4	Sollicitation (à la - de)	1/1-0
Simple [peuple]	4/2-2	Sommet [de la Montagne des Oliv.]	1/0-1

54 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Sonner [les vêpres]	1/0-1	Soumission [à la Providence]	1/0-1
Sorte (faire en)	1/1-0	Soumission [de l'Enfant Jésus]	2/2-0
Sortes (différentes, combien de)	32/23-9	Soumission (croire avec)	1/1-0
Sortie [d'Égypte]	1/1-0	Souper (dernier - de J.C.)	1/0-1
Sortir [de la maison, de l'école]	5/4-1	Souper [peu, abstinence]	1/1-0
Sortir [dans la rue]	1/1-0	Soupirer (l'Église)	3/3-0
Sortir [de la terre d'Égypte]	1/1-0	Soupirer [après la félicité, ...]	2/2-0
Sortir [du désert]	1/1-0	Source [de la sanctification]	1/1-0
Sortir [du tombeau]	2/1-1	Source (lumière, rédemption)	2/1-1
Sortir [de l'église, excommuniés]	2/2-0	Soutenir [contre les démons]	1/1-0
Sortir (une lumière - de J.C.)	1/0-1	Soutien [de l'Église]	2/2-0
Sortir [du sang et de l'eau]	1/0-1	Souvenir (pour faire)	3/3-0
Sortir [du lait, plus pur, ...]	3/0-3	Souvenir (se)	1/0-1
Soucier (ne plus se - de mourir)	1/0-1	Souverain [Maître, Prêtre, ...]	3/2-1
Soufflets [=Passion]	1/0-1	Souverain [domaine, félicité]	2/1-1
Souffrances [de J.C.]	7/7-0	Souverain (rendre un honneur)	1/0-1
Souffrance (né dans la souffrance)	1/1-0	Spectacles (s'abstenir des)	3/3-0
Souffrance (courage, joie dans la)	2/2-0	Spirituels (besoins)	2/1-1
Souffrance (consoler, accompagner)	3/2-1	Spirituelle (naissance)	1/0-1
Souffrance (la myrrhe de la)	1/0-1	Spirituelles (joies, biens)	2/1-1
Souffrances [des saints]	1/0-1	Spirituellement (ressusciter)	5/3-2
Souffrances (amour des, pour les)	4/3-1	Station [aux tombeaux, martyrs]	1/0-1
Souffrances (désir des, souffrir)	2/2-0	Stérile (Ste Anne, parents)	2/0-2
Souffrances (gloire après ses)	1/1-0	Subsistance [de prêtre]	3/3-0
Souffrances (passagères de la vie)	1/1-0	Subvenir [aux besoins, Église]	1/0-1
Souffrir	53/45-8	Succès [aux prédications]	1/1-0
Souhaiter [la parfaite lumière]	1/0-1	Successeur [de S. Pierre]	2/1-1
Souiller (les péchés véniels)	1/0-1	Successeur [du roi d'Éthiopie]	2/1-1
Soulagement (procurer du)	1/0-1	Sucer [la mamelle]	1/1-0
Soulager [dans les peines]	1/1-0	Sueur [de sang]	3/3-0
Soulager [les malades, eau bénite]	1/0-1	Suffire	3/2-1
Soulever (le peuple se)	1/0-1	Suite (trois jours de)	1/1-0
Soumis (les empereurs même sont)	1/0-1	Suivants (jours, pratiques, ...)	45/43-2
Soumises (foi et obéissance très)	1/1-0	Suivre [J.C.]	12/3-9
Soumission [à Dieu, dans une]	2/1-1	Suivre [sa doctrine, ...]	4/4-0
Soumission [envers N.S.]	3/3-0	Suivre [les intentions, Église]	1/1-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 55

Suivre [S.Laurent et S.Sixte]	2/1-1	Temple (femmes purifiées dans le)	1/0-1
Suivre [année qui - l'année ste]	2/2-0	Temple (y présenter les fils Aînés)	4/2-2
Sujet (pour ce)	5/5-0	Temple (présentation de N.S. au)	6/4-2
Sujet (être, n'avoir aucun)	2/2-0	Temple (présentation de Marie au)	6/5-1
Superstition [indigne du Xtien]	1/0-1	Temple (la sainte Vierge au)	15/4-11
Suppléer (pour - au)	2/1-1	Temple (Jésus et le)	4/1-3
Supplice (mener au)	2/1-1	Temple (S. Paul au)	1/0-1
Surabondants (mérites - de J.C.)	1/0-1	Temple (Anne, la prophétesse au)	1/0-1
Surabondantes (souffrances)	1/1-0	Temple (S. Jacques précipité du...)	1/0-1
Sur-le-champ	5/4-0	Temple (les Juifs et la ruine du)	1/1-0
Surprenants (miracles, prodiges)	1/1-0	Temple (Église, composée de...)	1/0-1
Symbole [c-à-d. un abrégé]	1/1-0	Temple (Église temple où Dieu)	1/0-1
Symbole [des Apôtres]	1/1-0	Temple (Xtiens, vivants du Père)	1/0-1
Synagogue (faire, prince de la)	3/0-3	Temporels (besoins)	2/2-0
Synagogue [de Damas]	1/0-1	Temporels (biens, naissance)	2/1-1
Table (J.C. se remit à)	1/1-0	Temporelle (peine)	2/0-2
Table (admettre, mettre à, ...)	3/1-2	Temps [=climat]	2/2-0
Tâcher [de]	7/7-0	Temps [=moment, période]	6/5-1
Taillé [dans le roc]	1/1-0	Temps [de guerre, de famine]	2/2-0
Tarder [cent ans, Jubilé]	1/1-0	Temps [des Apôtres]	2/1-1
Tarse (Paul de)	2/0-2	Temps [de Noël, Pâques,...]	75/63-12
Témoignage [public de la foi]	1/0-1	Temps [sacré]	2/2-0
Témoignage [d'affection]	1/1-0	Temps [de jeûne, d'ordination]	2/2-0
Témoigner (N.S., S.Paul,...)	2/1-1	Temps [du Jubilé]	10/9-1
Témoigner (la sainte Église)	5/4-1	Temps [du carnaval]	15/14-1
Témoigner [l'honneur que]	1/1-0	Temps (ce, le saint)	25/19-6
Témoigner [la joie]	6/6-0	Temps (autre)	11/8-3
Témoigner [n'avoir ni piété ni...]	1/1-0	Temps (autant de)	3/3-0
Témoigner [à]	2/1-1	Temps (avoir le, en tout)	2/0-2
Témoigner [que]	7/6-1	Temps (beaucoup de)	2/2-0
Témoin [de la résurrection de...]	2/0-2	Temps (combien de)	9/8-1
Témoin [des actions de N.S., ...]	2/0-2	Temps (de - en)	9/9-0
Tempérance (amour de la)	1/0-1	Temps (en ce, dans le)	6/1-5
Tempérance [inspirée à des peuples]	1/0-1	Temps (en son, leur)	3/1-2
Tempête (S.Nicolas prédit une)	1/0-1	Temps (en même)	7/6-1
Tempêtes (l'eau bénite apaise les)	1/0-1	Temps (en quel)	1/1-0

56 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Temps (passer le)	1/1-0	Terrestre (paradis)	1/1-0
Temps (pendant ce, le)	18/16-2	Terrible [au démon]	1/1-0
Temps (peu de)	2/1-1	Tertullien	1/0-1
Temps (plus de)	1/1-0	Testament (Nouveau)	1/1-0
Temps (prendre le)	1/1-0	Tête (couronne d'épines sur la)	3/1-2
Temps (quelque)	2/2-0	Tête (trancher la)	2/1-1
Temps (tout ce, le)	2/1-1	Tête (crucifié la en bas)	1/0-1
Temps (un)	1/1-0	Tête (reposer sa -, S. Jean)	1/0-1
Tendre [affection, amour]	2/2-0	Tête (globe de feu sur, S.Martin)	1/0-1
Tendre [dévotion]	3/2-1	Tête (cendres sur la)	7/3-4
Tendre (ne - qu'à)	3/3-0	Tête (branler la)	1/1-0
Tendre (à quoi ils)	2/2-0	Thabor (Mont, montagne de)	2/1-1
Ténèbres (office des)	2/1-1	Thaddée (Jude, autrement)	1/0-1
Ténèbres (être, marcher dans les)	2/1-1	Thomas (apôtre)	15/14-1
Tenir [J.C. entre ses bras]	2/2-0	Tiédeur (tomber dans la)	1/1-0
Tenir [une lampe, de sa bonté]	2/0-2	Tierce (partie de l'office)	1/1-0
Tenir [le chemin]	3/2-1	Tirer [du fruit]	2/2-0
Tenir [lieu, compagnie]	2/0-2	Tirer (J.C. - sa lumière,...)	1/1-0
Tenir (se - à genoux)	1/1-0	Tirer (de, pour)	1/1-0
Tentation	8/3-5	Tirée (parole - de l'Écriture)	3/2-1
Tenté (être)	1/0-1	Tisons (garder des)	1/0-1
Terre [d'Égypte]	1/0-1	Tombeau (J.C. au)	6/2-4
Terre [promise, sainte]	3/2-1	Tombeau (la Ste Vierge au)	2/2-0
Terre (fond de la, dans la)	2/1-1	Tombeau (S. Jacques)	1/0-1
Terre (tremblement de)	1/1-0	Tombeaux (station aux)	1/0-1
Terre (par)	2/0-2	Tomber [dans la tiédeur]	1/1-0
Terre (contre)	2/0-2	Tomber [dans le péché]	2/2-0
Terre (sur)	14/6-8	Tomber [le visage contre terre]	1/0-1
Terre (toute la)	5/3-2	Tonnerre	1/0-1
Terre (choses de la)	1/0-1	Torches [ardentes]	1/0-1
Terre (biens de la)	9/4-5	Touchante (offrande, doctrine)	2/2-0
Terre (fruits de la)	1/0-1	Touchantes (vérités les plus)	1/0-1
Terre (plaisirs de la)	1/1-0	Toucher (N.S. les)	1/0-1
Terre (lier, délier sur la)	3/0-3	Toucher [le cœur]	1/1-0
Terre (nous sommes - et Retournons)	2/2-0	Tourments (souffrir, endurer...)	9/9-0
Terre (nations, puissants de la)	2/0-2	Tourmenter (faire)	1/0-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 57

Tourner [de l'autre côté]	1/0-1	Trinité (cantique en l'honneur de)	1/0-1
Tours (Martin, archevêque de)	3/1-2	Triomphante (entrée - de J.C.)	2/2-0
Tourterelle (offrir)	2/0-2	Triomphante (Assomption)	1/1-0
Tout à fait	2/2-0	Triomphe [de J.C., du S.Sacrement]	2/1-1
Tout d'un coup [=adv.]	1/0-1	Triompher [mauvaises inclinations]	1/0-1
Tout [d'un coup]	1/0-1	Tristesse (J.C. entra dans une)	2/1-1
Tradition [des Juifs]	1/1-0	Tristesse (il faut être dans la)	1/1-0
Tradition [apostolique,...]	2/0-2	Trouble [dans l'Église]	1/1-0
Trahir [=Judas]	5/3-2	Troublé [=Zacharie]	1/0-1
Traîner [par force en prison]	1/0-1	Troupe [de gens armés]	1/0-1
Traité [=nom]	4/4-0	Trouver [...]	5/2-3
Traiter [de la, des fêtes]	6/6-0	Trouver (aller)	1/0-1
Traité (y être - de la vie ...)	1/1-0	Trouver [bon que]	1/0-1
Trancher [la tête]	2/1-1	Trouver (se)	6/6-0
Tranquillité (souffrir avec)	1/1-0	Trouvé (Dieu s'est - parmi les h.)	1/1-0
Transfiguration.	14/6-8	Tué [à coups de pierres]	1/0-1
Transfigurer , être transi	11/8-3	Tyran (S. Laurent dit au)	3/1-2
Transport [de joie =Jubilé]	1/0-1	Unanimement	1/1-0
Transporter (les anges - S.V.)	1/1-0	Union (en avec J.C.)	2/2-0
Travail	4/1-3	Union (par avec la T.S.V.)	1/1-0
Travailler	10/8-2	Union (avec les fidèles)	2/2-0
Traverser [des montagnes]	1/0-1	Union (entre les fidèles, eux)	4/2-2
Tremblement [de terre]	1/1-0	Union (avec notre prochain)	1/1-0
Trembler [en présence du juge]	1/1-0	Union (rentrer dans une étroite)	1/1-0
Trésor [=le S. Sacrement]	1/1-0	Unique (Marie, fille)	1/0-1
Trésor [de l'Église: mérites...]	1/0-1	Unique (J.C., - source de lumière)	1/0-1
Trésor [de l'Église: pauvres]	3/2-1	Unique (bénir Dieu, - occupation)	1/1-0
Trésorière [des grâces, T.S.V.]	1/1-0	Uniquement [pour honorer Dieu]	4/4-0
Tressaillir [de joie, J. Bte]	1/0-1	Uniquement [ce qui regarde... Dieu]	1/0-1
Triangle (cierge fait en)	12/7-5	Unir (s' - à Dieu, à N.S.)	2/2-0
Tribu (Hébreu de la)	5/2-3	Unir (s' - entre eux, au prêtre)	2/1-1
Tribuns [délivrés par S.Nicolas]	2/1-1	Unir (intercesseurs qui s')	1/1-0
Tribut (payer le - à César)	1/1-0	Unie (divinité - au corps, l'âme)	1/0-1
Trinité (les trois Personnes de la)	4/3-1	Unies (les âmes du purgatoire sont)	1/1-0
Trinité (dimanches consacrés à la)	1/1-0	Unis (les fidèles)	3/2-1
Trinité (acte de foi sur)	1/1-0	Univers (instruire par tout l')	1/0-1

Univers (le Seigneur de tout l')	1/1-0	Vent [impétueux]	1/0-1
Universel (Jubilé, pratique)	2/1-1	Ventre [de sa mère, J.C.]	2/0-2
Usage (en)	2/2-0	Ventre (le fruit de votre - est)	1/0-1
Usage (ancien)	2/2-0	Venue [du Fils de Dieu]	1/0-1
Usage [profane]	2/2-0	Venue [de N.S.]	4/3-1
Usage [de la raison]	2/0-2	Venue (annoncer sa)	2/1-1
Usage [dans, de l'Église]	5/2-3	Venue [du Saint Esprit]	1/1-0
Usage [du feu nouveau, pain béni]	2/0-2	Vêpres	6/2-4
Usage [saint]	4/1-3	Verbe (la mère du - incarné)	1/0-1
Usage [qui regarde Dieu]	3/3-0	Véritable [lumière, J.C.]	4/3-1
User (bien - de)	1/0-1	Véritable [corps avec son sang...]	1/0-1
Usurier [passe pour infâme]	1/0-1	Véritable [dévotion]	2/2-0
Usurper [l'empire]	1/0-1	Véritable [disposition à]	1/0-1
Utile (il est - de s'engager...)	2/2-0	Véritable [esprit de pénitence]	3/3-0
Utiles (les peines sont)	1/1-0	Véritablement (chrétienne)	1/1-0
Utilité (d'égale)	1/0-1	Véritablement [le Saint des Sts]	1/1-0
Vaines [joies]	1/1-0	Vérité [de la religion]	2/1-1
Vaisseau [=vase, fonts baptismaux]	1/0-1	Vérité [de sa Résurrection]	2/1-1
Vaisseau [=bateau]	1/1-0	Vérité (contient en)	1/0-1
Valeur (d'égale)	1/0-1	Vérité (amour pour la)	1/1-0
Vanités (les)	2/0-2	Vérité (confirmer la - de L'Év.)	2/2-0
Vaquier [à des exercices de piété]	4/4-0	Vérités (acte de foi sur les)	1/1-0
Vaquier (s'assembler pour y)	2/2-0	Vérités [de la foi, prêchées]	2/2-0
Vaste (pays très)	1/0-1	Verser [sa bénédiction]	1/0-1
Veille [de, des fêtes, Pâques...]	49/46-3	Verset [de David...]	2/2-0
Veiller [la nuit]	3/2-1	Vertu [du Saint Esprit]	2/2-0
Vendre (Judas - J.C.)	5/2-3	Vertu [en général]	5/3-2
Vendre (ses biens, S. Barnabé)	1/0-1	Vertu [du Jubilé,-des tisons]	2/0-2
Vendredi [Passion, tombeau]	3/1-2	Vertus [de N.S.]	11/10-1
Vendredi [Saint]	8/7-1	Vertus [de la T.S.V.]	7/6-1
Vendredi [de la 1 ^o semaine]	1/1-0	Vertus [des saints]	37/25-12
Vendredi (jeûner le)	3/1-2	Vêtir [d'une robe blanche]	1/0-1
Vénération [pour, sacrements...]	4/3-1	Vêtir (servir à)	1/1-0
Vénération (visiter avec)	1/0-1	Vêtu [modestement]	1/0-1
Véniel (péché)	6/1-5	Veuves (secourir les)	1/0-1
Venir	48/35-13	Viande [commune]	1/0-1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 59

Viande [s'abstenir, abstinence de]	5/3-2	Visiblement (le S.Esprit descend]	2/1-1
Victime [qui s'offre]	1/0-1	Vision (Jésus défendit de parler]	1/0-1
Victoire (obtenir la)	1/1-0	Visitation [de la T.S.Vierge]	6/4-2
Victoire (remporter la)	2/2-0	Visite [de la T.S.Vierge]	14/10-4
Victorieux (être des)	1/0-1	Visite [du S.Sacrement]	1/1-0
Vie	73/46-27	Visite [d'église, pèlerinage]	1/1-0
Vieillard (un saint, Siméon)	1/0-1	Visiter [l 'Enfant Jésus]	1/1-0
Vieillard [dispensé du jeûne]	2/0-2	Visiter [le T.S.Sacrement]	8/7-1
Vieillesse	1/0-1	Visiter [les saints lieux]	2/0-2
Vienne (ville de)	2/1-1	Visiter [les églises, Jubilé]	8/6-2
Vierges [sages]	1/0-1	Visiter [les Apôtres]	1/0-1
Vierges (consécration, patronne...]	2/1-1	Visiter [les églises des Saints]	5/0-5
Vierge [=Marie]	7/1-6	Visiter (la T.S.Vierge)	2/0-2
Vierge [=S.Jean]	2/1-1	Vivant (corps de J.C.)	1/1-0
Vierge (la Très Sainte)	171/155-16	Vivant [dans la T.S.Vierge]	1/0-1
Vieux [manteau, parents]	2/0-2	Vivantes (pierres, temples)	2/0-2
Vif (égorcher tout)	1/0-1	Vivre (avoir de quoi)	1/1-0
Vive [foi]	2/2-0	Vivre [dans une île, monastère]	2/1-1
Vigilance [exacte]	1/1-0	Vivre [dans le 2° siècle]	1/0-1
Vigile [des fêtes]	8/7-1	Vivre [parmi, content]	2/0-2
Ville [de Jérusalem]	5/3-2	Vivre [d'une manière...]	6/4-2
Ville [de Bethléem]	1/0-1	Vivre [dans la foi, pour Dieu]	2/0-2
Ville [de Damas, Milan,...]	8/4-4	Vivre [en la compagnie de Jésus]	1/0-1
Vin (pain et)	5/1-4	Vivre [en bon chrétien]	1/1-0
Vin (offrir du)	1/1-0	Vivre [dans la retraite]	2/2-0
Vin (changer l'eau en)	1/0-1	Vivre [dans l'esprit de sacrif.]	1/1-0
Vin (s'abstenir de)	1/0-1	Vivre [dans une soumission]	2/2-0
Violentes (tentations)	1/1-0	Vivre [dans la pauvreté]	3/3-0
Violette (prendre la couleur)	2/2-0	Vivre [de pain et d'eau]	2/2-0
Virginité (garder, perdre sa)	2/1-1	Vivre [sobrement]	2/2-0
Virginité (vœu de, Marie)	1/0-1	Vivre [austèrement, frugalement]	2/2-0
Visage (défigurer le)	1/1-0	Vivre [dans la pénitence]	1/0-1
Visage [contre terre]	2/2-0	Vivre [selon le monde]	2/2-0
Visage [brillant comme un éclair]	1/0-1	Vivre [selon les inclinations]	1/0-1
Visible (signe)	1/0-1	Vocation	3/1-2
Visiblement (le Saint Esprit parut]	5/5-0	Vœu [de chasteté]	2/0-2

60 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Vœu [de virginité]	1/0-1	Voyage [=pèlerinages]	2/2-0
Vœu (changer le - en)	1/0-1	Voyage (honorer le)	3/2-1
Voile (consécration du)	1/0-1	Voyages (Luc, compagnon des)	1/0-1
Voir	31/11-20	Voyageurs (retarder le Jubilé aux)	1/0-1
Voix (une - se fit entendre...)	4/3-1	Vrai [Dieu]	2/0-2
Voleur (Paul estimé comme)	1/0-1	Vrai [homme, lumière]	2/0-2
Voleurs (crucifié entre deux)	1/1-0	Vraie [Église]	2/1-1
Volontairement (commettre)	1/1-0	Vraie [dévotion]	1/1-0
Volonté [de Dieu]	1/1-0	Vue [de Dieu, humaine]	2/0-2
Volonté [de faire du bien]	1/0-1	Vue (dans la - de)	5/5-0
Volonté [sincère, déterminée...]	3/1-2	Zacharie	10/3-7
Volonté (apprendre ses)	1/1-0	Zébédée	3/1-2
Volonté (sacrifier notre)	1/1-0	Zèle	15/8-7
Vouloir	45/27-18	Zélé (Simon appelé le)	1/1-0
Voyage [en Égypte, J.C.]	1/0-1	Zélé /observateur, Gamaliel/	1/1-0
Voyage [en Terre sainte, Nicolas]	1/0-1		

Comme cela a été fait dans notre étude du vocabulaire des *Règles de la Bienséance et de la Civilité Chrétiennes* (RB) (C.L.59, pp.77-79), il nous paraît intéressant de relever dans cette liste du vocabulaire des *Devoirs C*, les mots ou expressions que Jean-Baptiste de La Salle semble employer plus volontiers mais, ici, de les mettre en parallèle avec ces mêmes mots et expressions privilégiés de vocabulaire des RB, indiquant chaque fois et le nombre total d'emplois dans l'ouvrage et le nombre d'emplois non inspirés puis inspirés par les sources.

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 61

	RBC	DC			
Absolument	3/2-1	5/5-0	Condamner	6/6-0	5/1-4
Abstenir (s')	10/3-7	11/4-7	Conduire	5/5-0	4/1-3
Accompagner	8/6-2	11/7-4	Conduire (se)	14/13-1	3/3-0
Acquitter (s')	4/4-0	1/1-0	Connaitre (faire)	24/19-5	35/33-2
Action	26/21-5	20/13-7	Consacrer (se)	1/1-0	6/5-1
Affection	13/11-2	18/15-3	Consacré (être)	3/3-0	31/22-9
Agréable	19/14-5	11/7-4	Considérable	28/20-8	10/9-1
Aider	10/5-5	5/5-0	Considération	21/20-1	3/3-0
Aimer	8/6-2	7/5-2	Consister	2/2-0	28/24-4
Ami	14/8-6	6/0-6	Contenter (se)	7/5-2	2/2-0
Amour	4/4-0	50/42-8	Continuellement	5/5-0	6/6-0
Apôtre	5/4-1	154/104-50	Contracter	1/1-0	5/5-0
Appliquer	7/6-1	17/15-2	Contribuer	6/5-1	7/7-0
Arriver	50/41-9	30/25-5	Convenir	12/11-1	1/1-0
Artisan	6/6-0	3/1-2	Converser	8/8-0	1/1-0
Assembler (s')	1/1-0	11/11-0	Crime	2/2-0	2/2-0
Assurer	9/8-1	2/0-2	Culte	2/2-0	22/19-3
Avantage	2/2-0	11/6-5	Dérèglement	2/2-0	9/9-0
Avertir	10/9-1	4/2-2	Désagréable	9/9-0	1/1-0
Badiner	6/2-4	1/1-0	Dessein	4/4-0	2/2-0
Bal	4/3-1	5/5-0	Destiner	1/1-0	14/10-4
Besoin	21/18-3	20/14-6	Destiné (être)	1/1-0	8/7-1
Capable	10/9-1	1/1-0	Devoir [=subst.]	15/9-6	9/7-2
Causer (être)	3/2-1	4/4-0	Différent	18/17-1	16/14-2
Cesser	8/6-2	5/4-1	Dire (se)	1/1-0	10/9-1
Chair	1/1-0	5/4-1	Dit (être)	3/3-0	2/2-0
Champ (sur-le-)	1/0-1	4/4-0	Dispenser (se)	5/4-1	1/1-0
Chandelle	3/3-0	2/0-2	Disposé (être)	7/6-1	3/2-1
Chanter	25/16-9	27/24-3	Disposer (se)	3/3-0	17/13-4
Charité	16/12-4	11/5-6	Disposition	6/4-2	15/12-3
Chère (bonne)	4/4-0	1/0-1	Divertissement	20/13-7	2/2-0
Chose	153/110-43	145/130-15	Donner (se)	19/17-2	4/4-0
Chrétien [=adj.]	24/23-1	17/10-7	Effet	8/8-0	6/4-2
Chrétien [=subst.]	38/37-1	108/91-17	Effet (en)	2/2-0	2/2-0
Commettre	9/9-0	28/17-11	Égard (à 1 ^e - de)	44/41-3	1/1-0
Communiquer	1/1-0	6/5-1	Employer	11/10-1	13/11-2
Compassion	2/2-0	4/3-1	Endroit	25/18-7	3/3-0
Comporter (se)	7/5-2	2/1-1	Engager	11/11-0	24/24-0
			Engager (s')	1/1-0	2/2-0
			Engagé (être)	4/2-2	3/3-0

62 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Entrer	8/8-0	9/8-1	Mondain	2/2-0	11/10-1
Entièrement	12/9-3	16/13-3	Moyen [=subst.]	14/13-1	22/19-3
Entretenir (s')	4/4-0	3/2-1	Naturellement	9/8-1	1/1-0
Estime	16/14-2	12/10-2	Nécessaire	8/7-1	11/8-3
Estimer	7/7-0	4/3-1	Nombre	9/8-1	29/21-8
Examiner	5/4-1	3/3-0	Nommer	7/6-1	17/15-2
Exciter	8/6-2	12/9-3	Nommé (être)	1/1-0	11/9-2
Exécuter	2/2-0	1/1-0	Nullement	8/8-0	3/3-0
Exiger	7/7-0	1/1-0	Obligation	9/8-1	11/8-3
Explication	1/1-0	3/3-0	Obliger	10/7-3	17/15-2
Extérieur	24/24-0	27/25-2	Obligé (être)	49/35-14	36/23-13
Extérieurement	1/1-0	4/4-0	Observer	8/6-2	12/10-2
Extraordinaire	6/5-1	18/14-4	Occasion	35/33-2	24/20-4
Extrême	1/1-0	1/1-0	Occupation	5/5-0	2/2-0
Facilement	21/16-5	5/4-1	Ordinaire	18/17-1	10/9-1
Facilité	5/5-0	2/2-0	Ordinairement	35/30-5	21/19-2
Fidèle [=subst.]	2/2-0	91/76-15	Païen	2/2-0	2/2-0
Fois	12/10-2	26/20-6	Paix	1/1-0	13/9-4
Garçon	2/2-0	2/2-0	Paraître	85/72-13	57/51-6
Garder (se)	25/20-5	1/1-0	Particulier	25/22-3	76/69-7
Gens	14/12-2	7/7-0	Particulièrement	34/27-7	121/110-11
Gourmandise	3/3-0	1/1-0	Peine	41/33-8	39/30-9
Grossier	8/7-1	1/1-0	Penser	12/8-4	22/10-1
Haine	1/1-0	4/3-1	Père [de l'Église]	3/3-0	1/1-0
Inspirer	8/6-2	8/6-2	Permettre	35/32-3	2/1-1
Instance	3/3-0	2/2-0	Permis	61/56-5	10/10-0
Instruction	2/2-0	7/7-0	Piété	8/7-1	39/33-6
Instruire	1/1-0	10/9-1	Place [appartement]	8/7-1	3/3-0
Inutile	5/5-0	3/2-1	Plaisir	11/9-2	9/6-3
Laisser (se)	12/9-3	3/3-0	Posséder	1/1-0	6/5-1
Liberté	17/14-3	1/1-0	Pratique	22/22-0	21/20-1
Libertin	2/2-0	10/10-0	Pratiquer (se)	2/2-0	5/5-0
Manière	141/128-13	13/13-0	Précédent [=adj.]	2/2-0	3/3-0
Manquer [de]	14/9-5	7/7-0	Préparé (être)	2/2-0	2/2-0
Mariage	1/1-0	4/4-0	Présentement	1/1-0	3/3-0
Marqué (être)	1/1-0	1/1-0	Presser	5/4-1	1/1-0
Marque [=subst.]	28/23-5	28/27-1	Presser (se)	3/3-0	1/1-0
Maxime [chrétienne]	3/3-0	6/6-0	Prêt	6/5-1	2/2-0
Modération	12/12-0	1/1-0	Prévenir	8/7-1	1/1-0
Moindre	9/6-3	1/1-0	Primitive (Église)	1/1-0	6/6-0

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 63

Principal [=adj.]	1/0-1	48/45-3	Simplement	11/10-1	1/1-0
Principalement	3/2-1	33/31-2	Simplicité	3/3-0	5/4-1
Prochain [=subst.]	24/17-7	4/4-0	Sobrement	2/2-0	2/2-0
Prompt	4/3-1	3/3-0	Soin	27/24-3	5/4-1
Propos (à)	9/9-0	2/2-0	Sorte [=subst.]	60/53-7	32/23-9
Proprement	11/8-3	1/1-0	Souffrance	1/1-0	23/19-4
Pur	2/2-0	13/9-4	Spectacle	4/3-1	3/3-0
Raison [=motif]	14/11-3	84/74-10	Suffire	8/6-2	3/2-1
Raisnable	9/7-2	1/1-0	Suite (de)	2/2-0	1/1-0
Rapport	7/7-1	4/2-2	Suivant	3/2-1	45/43-2
Rapporter	3/3-0	1/1-0	Sujet (pour ce)	2/2-0	5/5-0
Recommander	3/3-0	2/2-0	Sujet (être, avoir)	7/5-2	2/2-0
Réconcilier (se)	2/1-1	5/5-0	Tâcher	8/7-1	7/7-0
Reconnaître	1/1-0	13/12-1	Témoigner	40/23-17	23/19-4
Regardé (être)	5/5-0	1/1-0	Temporel	1/1-0	6/3-3
Rendre [un culte]	1/1-0	22/21-1	Temps [=moment]	9/9-0	6/5-1
Rendre [grâces]	1/1-0	2/2-0	Temps (pendant ce)	3/3-0	18/16-2
Retenue [=subst.]	11/11-0	3/3-0	Temps (prendre le)	1/1-0	1/1-0
Retirer	6/5-1	7/6-1	Temps (en même)	8/8-0	7/6-1
Sage [=adj.]	28/27-1	3/2-1	Traiter [=dissenter]	5/5-0	7/7-0
Sagesse	12/11-1	2/1-1	Travailler	2/2-0	10/8-2
Saint [=adj.]	13/11-2	344/283-61	Trouver (se)	20/19-1	6/6-0
Salut [chrétien]	3/3-0	22/14-8	Union	6/6-0	11/9-2
Savoir	33/23-10	4/4-0	Usage (en)	10/10-0	2/2-0
Sensible	4/4-0	1/1-0	Vain	1/1-0	1/1-0
Service (rendre)	6/6-0	1/1-0	Véritable	9/8-1	11/8-3
Seul	24/18-6	9/7-2	Vue (dans la)	1/1-0	5/5-0
Seulement	11/8-3	21/17-4			

** Le vocabulaire propre aux Devoirs C.

Voici la liste des mots lasalliens qu'on ne trouve que dans les Devoirs C. Ils sont au nombre de 124. L'on a indiqué, pour chacun d'eux, le nombre d'emplois inspirés ou non des sources.

64 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Absoute	2	Contagieux	1	Jean de Latran (St)	1
Accourir	1	Continu	1	Joseph [=Barnabé]	1
Agapes	1	Convoi	1	Lévi (tribu de)	1
Alexandre VI	1	Corneille	2	Lévi [=s. Matthieu]	1
Allégresse	3	Couches	1	Levier	1
Alleluia	4	Décapiter	4	Libérateur	1
Allumé (être)	1	Défunt	3	Lugubre	1
Angulaire	1	Déluge	1	Luminaire	1
Anne	2	Deuil	1	Maléfice	1
Apparaître	5	Distribuer (se)	1	Mamert (st)	2
Applaudissement	1	Écarlate	1	Manifestation	1
Arabie	1	Éclair	2	Marie Salomé	2
Archer	1	Effroyable	1	Mascarade	7
Asie	3	Égyptien	1	Massacré (être)	1
Assommer	1	Élisée	1	Maternité	3
Assomption	1	Emprisonner	4	Maxime (empereur)	1
Automne	1	Encensement	3	Maximien	1
Belle-mère	1	Encenser	6	Mont Thabor	1
Benjamin	1	Entrebaïser (s')	2	Mûrir	1
Bethsaïde	3	Épineux	1	Myre	5
Beurre	1	Épiphanie	4	Natif	4
Brice (st)	1	Exclusion	1	Néron	2
Cal	1	Flageller	2	Noé	1
Calamité	1	Fleuri	1	Ostie	1
Carnaval	24	Folle	1	Palme	1
Célébré (être)	3	Foudre	1	Palmier	1
Chandeleur	1	Fromage	1	Paul II	1
Charme	1	Frugalement	1	Peineuse	2
Charpentier	3	Galice	1	Perpétuellement	1
Chevalet	1	Gamaliel	1	Perse	1
Chrétienté	3	Hâché	1	Point [du jour]	4
Cilicie	1	Incorruption	1	Prédiction	1
Clôître	1	Indien	1	Printemps	1
Clôture	1	Innocents (Sts)	1	Promotion	2
Complet	2	Instinct	1	Quinquagésime	3
Concubinaire	1	Intraitable	1	Rameau	17
Constance	1	Jaïre	3	Reluire	1

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Renoncé (être)	1	Tarse	2	Tué	1
Saleté	1	Tonnerre	1	Vaisseau	1
Septuagésime	11	Triangle	12	Vaste	1
Serge Paul	1	Tribun	2	Vienne	2
Sexagésime	2				

2 – Vocabulaire concernant le culte

Les Devoirs C traitent du culte de l'Église. Cette liste de mots évoque un certain nombre de personnages et d'événements à l'origine de ces fêtes ainsi que quelques-unes de ces pratiques usitées lors des cérémonies liturgiques. Les leçons portant sur les fêtes des Saints, en particulier, font référence à des régions, des pays, à des autorités politiques ou religieuses que l'histoire de l'Église a retenus. Notre vocabulaire propre aux Devoirs C pourrait se distribuer ainsi :

des fêtes liturgiques :	des pratiques liturgiques :	des pratiques condamnées :
Assomption	Absoute	Carnaval
Chandeleur	Agapes	Charmes
Épiphanie	Alleluia	Maléfices
Fleuries (Pâques)	Allumé (être)	Mascarades
Innocents (Sts)	Automne [=Quatre-Temps]	
Manifestation [=Épiphanie]	Célébré (être)	
Maternité de la T.S.V.	Complet (mois)	
Quinquagésime	Continu (culte)	
Rameaux (Dimanche des)	Convoi [des défunts]	
Septuagésime	Distribuer (se - des rameaux)	
Sexagésime	Encensement	
	Encenser	
	Entrebaïser (s')	
	Luminaire	
	Palme	
	Palmier	
	Printemps [=Quatre-Temps]	
	Promotion [d'un pape]	
	Triangle (Cierge en)	

des références bibliques	Jésus-Christ	T. S. Vierge
Anne [la prophétesse]	Angulaire (pierre)	Maternité
Belle-mère [de S. Pierre]	Charpentier	Incorruption [de son corps]
Corneille [centenier]	Libérateur	
Égyptiens	Renoncé (être)	
Élisée	Écarlate (manteau)	
Gamaliel	Épineux	
Jaire	Prédiction [=Passion]	
Joseph [dit Barnabé]		
Lévi [=Matthieu]		
Marie Salomé		
Serge Paul [proconsul]		
Noé		
Déluge		
Benjamin (tribu de)		
Lévi (tribu de)		

Propre à l'histoire de l'Église :

Personnages :	Lieux :	Événements naturels :	Types de martyres :
Alexandre VI (pape)	Arabie	Cal	Assommer
Brice (St)	Asie	Calamité	Chevalet
Mamert (St)	Bethsaïde	Contagieux	Décapiter
Paul II (pape)	Chrétienté (pays de)	Couches	Emprisonner
	Cloître	Éclairs	Flageller
Constance (empereur)	Clôture	Effroyables (bruits)	Haché
Maxime (empereur)	Cilicie	Foudre	Levier
Maximien (empereur)	Galice	Mûrir	Massacré
Néron	Intraitables (nations)	Point du jour	Tué
	Mont Thabor	Saletés	
Archers	Myre	Tonnerre	
Indiens	Ostie		
Tribuns	Perse		
	Saint-Jean-de-Latran (église)		
	Tarse		
	Vaste [pays]		
	Vienne (ville de)		

Du vécu liturgique :

Ascèse : Beurre [=Carême] Fromage [=Carême] Frugalement	Sentiments : Allégresse Folles [joies] Lugubres (chants) Peineuse (semaine) Deuil
---	---

Divers

Accourir

Apparaître (s')

Applaudissements

Concubinaires

Exclusion [du Paradis]

Instinct [du démon]

Natif [de]

Perpétuellement

Reluire

Vaisseau [=bateau]

Il est encore trop tôt pour se lancer dans une étude exhaustive du vocabulaire de Jean-Baptiste de La Salle. Nous achevons cet aperçu de celui qu'offrent les Devoirs C par ces quelques pages d'exemples tirés un peu au hasard, mais qui confortent l'idée que l'on peut se faire de notre auteur dans ce domaine : celle d'un homme qui maîtrise sa langue en toute liberté. Cette liberté se révélant particulièrement lorsqu'il se trouve face au texte d'un auteur qu'il veut s'appropriier en tout ou en partie.

3 – Vocabulaire propre à Jean-Baptiste de La Salle

CONTEXTE	SOURCE	DEVOIRS C
De la Messe	paroissiale (1) (C.B, 441)	de paroisse (DC 10,2,1)
Pour montrer	au peuple (2) le chemin de la vertu (C.B, 444)	aux fidèles le chemin de la vertu (DC 10,4,4)
Personne	de sexe différent (3) (Joly, 301)	de différent sexe (DC 10,6,5)
Pourquoi porte-t-on des cierges et des	torches (4) aux convois des défunts ? (Le Coreur, 438)	flambeaux aux convois des défunts ? (DC 20,2,6)
C'est de l'eau commune que l'Église consacre à des usages	religieux (5) (C.B, 442)	saints (DC 20,3,1)
Pourquoi	en jette-t-on sur le peuple (6) avant la Messe ? (Le Coreur, 431)	fait-on l'aspersion de l'eau bénite sur les assistants avant la grand Messe ? (DC 20,3,5)
L'eau bénite	dissout (7) les charmes et les maléfices (C.B, 442)	empêche l'effet des charmes et des maléfices (DC 20,3,7)
L'eau bénite chasse les démons qui	habitent (8) quelquefois dans les sépulcres (Joly, 304)	demeurent quelquefois dans les sépulcres (DC 20,3,10)
Les chrétiens prennent de l'eau bénite	lorsqu'il fait du tonnerre (9) (Joly, 303)	quand ils voient les éclairs ou entendent le tonnerre (DC 20,3,11)
Pour prendre de l'eau bénite avec décence	il quittera (10) ses gants (Le Coreur, 431s)	il faut ôter son gant (DC 20,3,12)
Les femmes	mal-vivantes (11) (S.C., 256s)	dont la conduite n'était pas réglée (DC 20,5,6)
Une dévotion	entièrement chrétienne (12) (S.C., 260)	véritablement chrétienne (DC 20,5,7)
Jésus-Christ institua	l'Eucharistie (13) (Le Coreur, 433)	la sainte Eucharistie (DC 20,6,4)
Le pain béni peut	chasser les diables (14) (Joly, 306)	chasser les démons (DC 20,6,5)

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 69

Manger le pain béni	sans révérence et dévotion (15) (Joly, 306)	sans respect (DC 20,6,6)
Pour	montrer (16) que ce sont des lieux saints où Dieu réside (Le Coeur, 435)	faire connaître que ce sont des lieux saints où Dieu réside (DC 20,8,3)
Pour	montrer (17) que l'on doit se servir des choses bénites... (Le Coeur, 434)	marquer que l'on doit se servir des choses bénites... (DC 20,8,3)
À qui	présente-t-on (18) de l'encens lorsqu'on en brûle devant l'autel ? (Le Coeur, 435)	offre-t-on de l'encens lorsqu'on en brûle devant l'autel ? (DC 20,8,3)
Pourquoi encense-t-on le corps des défunts ? Pour	montrer (19) le désir que nous avons que leurs âmes montent dans le Ciel (Le Coeur, 435)	marquer le désir qu'on a que leurs âmes montent dans le Ciel (DC 20,8,6)
Ceux qui recevront les cendres	comme il faut (20) (Le Coeur, 448)	avec de bonnes dispositions (DC 20,9,2)
Pourquoi met-on les cendres sur la tête ? Pour nous	apprendre (21) qu'il ne faut point avoir honte de faire pénitence. (Le Coeur, 449)	faire connaître que nous ne devons pas avoir honte de faire pénitence (DC 20,9,6)
Jésus-Christ	la pierre de l'angle (22) (Le Coeur, 456)	La pierre angulaire (DC 20,12,3)
La venue de Notre-Seigneur	dans nos âmes (23) (C.B, 488)	dans nos cœurs (DC 30,1,5)
Un temps que l'Église consacre	à la pénitence et à la dévotion (24) (C.B, 535)	à la prière et à la pénitence (DC 30,3,1)
Détourner	les peuples (25) des jeux, des mascarades et excès ordinaires de ces jours (Ba. 38)	les chrétiens des bals, des danses, des jeux, des excès et des dérèglements qui se font ordinairement pendant ces trois jours (DC 30,5,6)
Jeûner	plus exactement (26)	bien plus austèrement (DC 30,7,9)
Jésus-Christ s'apparut	à plusieurs femmes pieuses (27) (C.B, 597)	à plusieurs saintes femmes (DC 30,8,2)

70 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

Saint Mamert	archevêque (28) de Vienne, en France (Ba. 77)	évêque de Vienne (DC 30,10,9)
Les processions servent	pour (29) apaiser la colère de Dieu (Bossuet, 448)	à apaiser la colère de Dieu (DC 30,10,11)
L'assistance que nous recevons du	concours (30) des prières et des bonnes œuvres. (Joly. Jub. 28)	grand nombre de prières et de bonnes œuvres (DC 30,13,21)
Jésus-Christ a voulu être cir-concis pour	montrer (31) qu'il venait porter la peine de nos péchés Bossuet, 441)	témoigner qu'il était venu pour porter la peine due à nos péchés (DC 42,3,3)
Qui lui a donné le nom de Jésus ?	La Sainte Vierge (32) et saint Joseph (Le Coreur, 67)	La très sainte Vierge et saint Joseph (DC 42,3,4)
Circoncire notre cœur, c'est-à-dire,	à (33) retrancher les mauvais désirs (Bossuet, 441)	en retrancher les mauvais désirs (DC 42,3,6)
Une procession où l'on porte	des chandelles ardentes (34) (Bat. 27)	des cierges bénits ou des chandelles allumées (DC 42,5,7)
Remercier le Père Éternel d'avoir	entièrement donné à connaître (35) son Fils en ce jour. (Bat. 27)	fait entièrement connaître son Fils en ce jour (DC 42,5,9)
Les justes ont tous	eu (36) la grâce et le salut par Jésus-Christ (Cler. Col. 90)	reçu la grâce et le salut par lui (DC 42,6,7)
Ils attachèrent Jésus à la Croix	entre deux infâmes larrons (37) (Bat. 64)	Entre deux voleurs (DC 42,8,11)
La récompense de ceux qui auront assisté dévotement	au service paroissial en ces jours (38) (Bat. 64)	en ces saints jours au service divin (DC 42,8,15)
Ils seront punis	comme Judas, Pilate (39), Caïphe, Hérode et tous les mauvais Juifs (Bat. 64)	comme Judas, Caïphe et Hérode, et tous les autres Juifs. (DC 42,8,15)
On expose le Saint Sacrement	afin d'exciter la religion (40) des fidèles (C.B, 626)	pour exciter la dévotion des fidèles (DC 42,12,5)
Sainte Anne était stérile et	extrêmement (41) âgée. (C.B, 699)	fort âgée (DC 43,2,3)

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 71

Marie alla visiter une personne	infiniment (42) au-dessous d'elle (C.B, 671)	qui était beaucoup au-dessous d'elle. (DC 43,4,3)
Le respect extérieur que	nous devons à la Sainte Vierge (43) (Joly, 285)	nous devons rendre à la Très Sainte Vierge (DC 43,6,2)
Saint Luc	médecin (44), compagnon et disciple de Saint Paul (Bossuet, 457)	compagnon et disciple de Saint Paul (DC 44,7,4)
Saint Pierre	fit un si prodigieux (45) nombre de miracles, que la seule ombre de son corps guérissait les malades (C.B, 667)	a fait un si grand nombre de miracles que la seule ombre de son corps guérissait les malades (DC 44,8,5)
Une église (Saint-Pierre)	laquelle les fidèles ont toujours visitée de tous les cantons (46) de la terre. (Bat. 111)	que les fidèles de toutes les nations de la terre ont toujours visitée (DC 44,8,7)
Saint Paul	instruit aux pieds (47) du docteur Gamaliel, docteur en la Loi de Moïse. (C.B, 669)	instruit par Gamaliel, docteur de la Loi de Moïse. (DC 44,8,8)
Saint Paul demanda des lettres pour les synagogues de Damas	afin que, s'il trouvait des personnes de cette secte (48), il les amenât prisonniers (Amelote, Act. 9,2)	afin que s'il trouvât des chrétiens, il les amenât prisonniers (DC 44,8,9)
Saint Paul logea chez saint Pierre	et (y) demeura quinze jours (C.B, 669)	l'espace de (49) quinze jours (DC 44,8,11)
Paul convertit	notamment le Proconsul Paul Sergius (50). (C.B, 669s)	un Proconsul nommé Serge Paul (DC 44,8,11)
Saint Jacques le Majeur	témoin de la résurrection de la fille de Jaïrus (51), prince de la synagogue. (C.B, 679)	témoin de la résurrection de la fille de Jaïre, prince de la synagogue. (DC 44,9,7)
Hérode le fit	emprisonner, flageller (52) et décapiter. (C.B, 512)	emprisonner, fouetter et décapiter. (DC 44,9,8)
Saint Jean a écrit l'Apocalypse	qui contient autant de mystères (53) que de mots. (C.B, 512)	qui contient autant de prophéties que de mots. (DC 44,10,3)

72 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

On	lui attribue (54) l'institution de la consécration des vierges. (C.B, 702)	dit que ç'a été lui qui a institué la consécration des vierges (DC 44,14,2)
Saints Simon et Jude	convertirent à la foi un nombre innombrable (55) de chrétiens (C.B, 711)	ont converti un grand nombre de personnes (DC 44,15,1)
Saint Barnabé	édifia et autorisa (56) beaucoup l'Église naissante (C.B, 652)	édifia beaucoup toute l'Église (DC 44,17,1)
Saint Étienne	faisait non des miracles mais des prodiges (57) étonnants et sans nombre (57) en confirmation de l'Évangile. (C.B, 506)	faisait des miracles surprenants pour confirmer la vérité de l'Évangile. (DC 44,19,1)
Saint Nicolas	étant encore à la mamelle /.../, il ne tétait (58) qu'une fois vers le soir. (Brév. 667)	étant à la mamelle, il ne la suçait qu'une fois sur le soir. (DC 44,22,2)
Saint Nicolas	fut pris par les ministres (59) de ces empereurs. (Brév. 669)	fut pris par les archers de l'empereur. (DC 44,22,7)
La présence des	Anges (60) (Bat. 145)	Saints Anges (DC 44,24,4)
C'est une	indigne effronterie d'entrer en l'église, qui est sa maison, étant son ennemi. (Bat. 147)	grande (61) effronterie d'entrer en l'église, qui est sa maison, étant son ennemi. (DC 44,24,7)
Nos besoins	spirituels et corporels. (Bat. 147)	spirituels et temporels (DC 44,24,7)

1. « Paroissial » : mot qui n'est pas du vocabulaire de Jean-Baptiste de La Salle.
2. « Peuple », au sens de l'ensemble des chrétiens, est rarement employé par Jean-Baptiste de La Salle (4 fois dont 2 venant des sources). « Fidèles », vient près de 100 fois dans les Devoirs C.
3. « Sexe différent » - « différent sexe » : Jean-Baptiste de La Salle n'emploie que cette seconde expressions (3 fois dans les Devoirs C).

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 73

4. Les mots « torches », « flambeaux » n'apparaissent qu'une seule fois dans les Devoirs C.
5. « Religieux » : l'adjectif n'est pas du vocabulaire lasallien dans les Devoirs C.
6. Cf. 2.
7. « Dissoudre » : le verbe n'est employé - et à l'infinitif - qu'une seule fois par Jean-Baptiste de La Salle.
8. « Habiter » : peu employé dans l'œuvre lasallienne. Absent dans les Devoirs C- « Demeurer », par contre : 20 fois.
9. Jean-Baptiste de La Salle préfère dire « entendre le tonnerre ».
10. « Oter » et « quitter » sont ici synonymes : c'est une des façons, pour un auteur, d'éviter le plagiat prolongé...
11. « Femmes malvivantes » : expressions rarement rencontrées chez les moralistes et spirituels de l'époque. Jean-Baptiste de La Salle ne l'emploie pas.
12. « Entièrement », « véritablement » : faut-il voir, ici encore, une façon d'éviter le plagiat ? « Véritablement » n'apparaît que deux fois dans les Devoirs C.
13. « Eucharistie », « Sainte Eucharistie » : Jean-Baptiste de La Salle accole volontiers le qualificatif de « saint » à tout ce qui touche au culte : « le saint dimanche », « saint Mystères », « saints lieux », « usages saints », « la sainte Eucharistie », « les saints fonts du Baptême », « les saints Temps que l'Église a consacrés », « le saint temps de l'Avent », « le saint Temps depuis Noël jusqu'à la Purification », « le saint Temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême », « le saint Temps du Carême », « saints jours ». (Remarque : Jean-Baptiste de La Salle parle systématiquement de la Très Sainte Trinité, du Très Saint Sacrement de l'Autel, de la Très Sainte Vierge).
14. « Diable », « démon » : le mot « diable » n'apparaît qu'une seule fois dans les Devoirs C et c'est pour parler du carnaval « carême du diable ». Une expression peut-être répandue alors.
15. Le pain bénit mérite « le respect » avant tout...
16. « Pour montrer », « pour faire connaître » : Jean-Baptiste de La Salle emploie volontiers cette dernière expression (35 fois dans les Devoirs C, 2 seulement inspirées par une source).
17. « Pour montrer » : cette expression n'est pratiquement pas employée, dans son œuvre écrite, par Jean-Baptiste de La Salle.
18. « Présenter » ou « offrir » de l'encens ; Jean-Baptiste de La Salle invite à entrer dans une attitude spirituelle.

74 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

19. Cf., ici : 16 et 17. 20 - Jean-Baptiste de La Salle oriente davantage vers l'intériorité.
21. Cf. 16.
22. Jésus-Christ « pierre de l'angle » ; Jean-Baptiste de La Salle connaît l'expression (cf. les MTR).
23. « Dans nos âmes » ou « dans nos cœurs » : deux expressions sans doute équivalentes chez Jean-Baptiste de La Salle. (Cf. 10).
24. « Dévotion » ou « prière » ; Jean-Baptiste de La Salle emploie indifféremment, semble-t-il, l'un ou l'autre.
25. « les peuples », « les chrétiens » : cf. 2.
26. « Plus exactement », « plus austèrement » : toujours ce souci du vécu intérieur ; l'exacritude se réfère davantage à ce qui est fixé comme de l'extérieur.
27. « Femmes pieuses », « saintes femmes » : cf. 13.
28. « Archevêque » ou « évêque » ? Correction fondée sur l'histoire ?...
29. « Servir pour », « servir à » : s'agissant des processions, elles peuvent viser, avoir pour but d'« apaiser la colère de Dieu » ou peut, effectivement l'apaiser.
30. « Concours de prières » : l'expression n'est pas employée par Jean-Baptiste de La Salle dans toute son œuvre. Mais l'expression « concours du peuple » se rencontre 3 fois.
31. « Pour montrer », « pour témoigner » : cf. 17.
32. « Sainte Vierge » et « Très Sainte Vierge » : cf. 13.
33. Le lien « mauvais désirs » et « cœur » est davantage relevé par Jean-Baptiste de La Salle.
34. « Chandelles ardentes », « chandelles allumées » : les deux adjectifs sont utilisés dans les Devoirs C.
35. « Donner à connaître », « faire connaître » : l'on sait combien Jean-Baptiste de La Salle utilise cette seconde expression. (cf. 16).
36. « Avoir la grâce », « recevoir la grâce » : « recevoir » implique l'intervention d'autrui.
37. « Larrons », « voleurs » : Jean-Baptiste de La Salle utilise peu le terme de larrons dans ses catéchismes (2 fois, et inspirés d'une source).
38. « ces jours », « ces saints jours » : cf. 13.
39. « Pilate » n'est pas un Juif..

65 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 75

40. « Exciter la religion », « exciter la dévotion » : Jean-Baptiste de La Salle emploie indifféremment, semble-t-il l'une ou l'autre expression.
41. « Extrêmement âgée », « fort âgée » : Jean-Baptiste de La Salle évite tout ce qui peut apparaître comme excessif.
42. « Infiniment au-dessous d'elle », « beaucoup au-dessous d'elle » : cf. 41.
43. « La Sainte Vierge », « la Très Sainte Vierge » : cf.13.
44. Pourquoi Jean-Baptiste de La Salle omet-il de dire que saint Luc était « médecin » ? Souci d'authenticité historique ? Se concentrer sur les données bibliques ?
45. « Un si prodigieux nombre de miracles », « un si grand nombre de miracles » : cf. 41.
46. « Cantons de la terre », « nations de la terre » : Jean-Baptiste de La Salle emploie par deux fois le mot de « cantons », mais pour désigner des territoires limités à l'intérieur d'un pays. Ainsi : « les cantons de la Judée » (DA 104,2,8), « le canton du territoire de Paris » (vie de saint Yon).
47. « Instruit aux pieds du docteur Gamaliel », « instruit par Gamaliel » : Jean-Baptiste de La Salle est fort sobre en images...
48. « Trouver des personnes de cette secte », « trouver des chrétiens » : « secte » est fort peu employé par Jean-Baptiste de La Salle (2 fois dans les Méditations : « secte des Pharisiens », « Arius et sa secte »). Jean-Baptiste de La Salle préfère sans doute éviter le rapprochement « secte » et communauté chrétienne.
49. « L'espace de » : Jean-Baptiste de La Salle emploie volontiers cette expression qui, semble-t-il, lui est personnelle.
50. « Paul Sergius », « Serge Paul » : Jean-Baptiste de La Salle francise systématiquement les noms des personnages bibliques.
51. « La fille de Jaïrus », « la fille de Jaïre » : cf.50.
52. « Flageller », « fouetter » : les deux emplois de « flageller », dans les Devoirs C, sont empruntés à une source ; tandis que les 4 emplois de « fouetter » semblent être proprement lasalliens.
53. « Mystères » ou « prophéties » : « l'Instruction pour la fête de saint Jean Apôtre et Évangéliste » voit en lui « un prophète » et dans l'Apocalypse, « un livre de prophéties » (DC 44,10,2).
54. « Attribué » n'est pas employé par Jean-Baptiste de La Salle dans les Devoirs C.
55. « Convertir un nombre innombrable de chrétiens », « convertir un grand nombre de chrétiens » : cf. 41.

76 CHAPITRE 1 - LE VOCABULAIRE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE DANS LES DEVOIRS C 65

56. « Saint Barnabé autorisa l'Église naissante », c'est-à-dire lui donna, lui conféra autorité. Jean-Baptiste de La Salle n'a pas jugé utile de reprendre le mot.
57. Pour Jean-Baptiste de La Salle, saint Étienne faisait et des miracles et des prodiges ; mais il évite de parler « de prodiges sans nombre » (cf. 41) et n'use pas de l'adjectif « étonnants ».
58. Jean-Baptiste de La Salle n'emploie pas le verbe « téter ».
59. « Ministres de l'empereur », « archers de l'empereur » : les archers ne sont que des officiers de police subalternes (sous l'Ancien Régime) ; « ministres » relève sans doute d'une autre hiérarchie.
60. « Angés », « Saints Angés » : cf. 13.
61. « Indigne effronterie », « grande effronterie » : « grande », « grand » vient assez spontanément sous la plume de Jean-Baptiste de La Salle. Cf. 45, 55.
62. « Besoins corporels », « besoins temporels » : les deux expressions se retrouvent dans le vocabulaire lasallien. Les « besoins temporels » vont bien au-delà des « besoins corporels ».

Chapitre 2 – Jean-Baptiste de La Salle et l'Église.

Notre étude des sources des Devoirs C a pu nous rendre sensibles aux options de tous ordres opérées par notre auteur Jean-Baptiste de La Salle. Des options propres au vocabulaire et à l'expression littéraire ; car Jean-Baptiste de La Salle tient toujours à la clarté de l'exposé comme à la rigueur de ses développements. Mais aussi, ses options socioculturelles qui permettent d'entrevoir quelque chose de sa mentalité, une mentalité qui tient au monde ecclésiastique qui est le sien et dont il partage bien des prises de positions pastorales. Ses options morales et spirituelles, enfin, qui - toujours dans le domaine du culte catholique dont il traite dans son catéchisme - lui permettent d'exprimer sa façon personnelle de concevoir ce qu'est une vie chrétienne qui se nourrit de tout ce que lui offre l'Église, au rythme de ses temps et de ses fêtes liturgiques.

Ce second chapitre voudrait se concentrer sur la vie liturgique telle que l'entend Jean-Baptiste de La Salle, selon ses Devoirs C : une vie liturgique vécue selon ses dimensions :

- ecclésiale,
- communautaire, paroissiale,
- personnelle, spirituelle et mystique.

1. Quelques aperçus de la vie liturgique de Jean-Baptiste de La Salle.

Il n'est sans doute pas sans intérêt de s'arrêter quelque peu sur la façon dont Jean-Baptiste de La Salle, lui-même, a vécu le culte chrétien tout au long de sa vie. À lire ses biographes, il fut très tôt touché par tout ce qui a rapport à la liturgie. Ainsi, le Frère Bernard rapporte au sujet de l'Office divin « qu'il n'attendit pas même d'être pourvu d'un bénéfice pour le réciter. Car Monsieur son aïeul, homme fort pieux et qui s'était fait une obligation de le

réciter, lui avait appris la manière de le faire, avant même qu'il eût reçu la tonsure ; et il le récitait fort bien quoiqu'il fût encore fort jeune. » (CL 4, p.12). Et le chanoine Blain évoque « son penchant pour l'état ecclésiastique » qui « se remarquait déjà dans ses divertissements même : car son plaisir était d'élever des chapelles, de parer des autels, de chanter les cantiques de l'Église et d'imiter les cérémonies de la Religion. » (CL 7, p.118). Et le même biographe de poursuivre : « Quoique son cœur fut charmé de tout ce que ses yeux voyaient à l'église, la célébration de la Sainte Messe avait pourtant sur lui des attraits plus doux et plus sensibles. Cet attrait lui inspira le désir d'apprendre à la servir. Passionné pour cette sainte science, il fallut se hâter de lui en donner des leçons, qu'il ne tarda pas de mettre en pratique : ce n'était pas assez, pour lui, d'être spectateur dans l'église, il se pressait d'en être le ministre. Ses délices étaient donc de servir la sainte Messe et, c'eût été pour lui une mortification sensible d'y manquer un seul jour. Pour se contenter sur ce point, il alla jusqu'à briguer les fonctions d'enfant de chœur ; et les remplit avec une grâce et une ferveur si singulière, que les assistants avaient honte de voir dans un enfant ce qu'ils ne sentaient pas en eux-mêmes. » (id., p.118)

Devenu prêtre, Jean-Baptiste de La Salle manifesta un « respect toujours nouveau pour tout ce qui est du culte de Dieu et des fonctions sacrées : l'habitude d'approcher de Jésus-Christ ne le put familiariser avec lui. /.../. Plein de la grandeur du Sacerdoce, il en parlait avec beaucoup de dignité, et il ne pouvait voir sans de profonds gémissements l'avilissement qu'en fait le commun des prêtres, par une vie qui n'a nul rapport à sa sainteté. » Mais, remarque Blain, son biographe : « N'étant pas appelé à la réformation de l'état ecclésiastique, ni à l'éducation de ceux qui l'embrassent, il se contentait de se réformer lui-même, de donner l'exemple de la plus parfaite régularité et de faire preuve de son zèle pour la discipline ecclésiastique, par la plus scrupuleuse observance des sacrés canons et de tous les règlements prescrits par les conciles. En effet, il n'y en a aucun dont il ne se fit un devoir, même sur les moindres minuties, si on peut donner ce nom aux moindres règles qui regardent un état où tout doit respirer et inspirer la sainteté. Les moindres rubriques, les plus petites cérémonies étaient pour lui autant de lois auxquelles il s'assujettissait avec une exacte obéissance. Le motif qu'il donnait,

d'ordinaire, d'une attention si détaillée est que c'est rendre à la sainte Église obéissance, que d'honorer et d'observer religieusement ses moindres pratiques. » (CL 8, p.244)

Ce souci d'observer toutes les rubriques s'accompagnait, chez Jean-Baptiste de La Salle, de celui de les faire avec le plus de soin possible. « La manière dont il faisait ses genuflexions en ne manquant jamais de porter le genou jusqu'à terre; les inclinations, en les faisant toujours profondes avec une dévote gravité et la lenteur convenable; les Signes de Croix, en leur donnant l'étendue qu'ils doivent avoir ; en un mot, la manière dont il s'acquittait de toutes les autres cérémonies, faisant la plus petite comme la plus grande avec attention, bienséance et bonne grâce, faisait voir que l'esprit intérieur l'animait, et que celui de religion en était le principe ; aussi était-elle propre à édifier les peuples et à leur inspirer l'estime et le respect dû à notre sainte Religion. » (id.)

Blain relève aussi « une autre marque de la plénitude de l'esprit ecclésiastique en lui » : « le zèle pour la décoration des autels. Tout l'y choquait quand il était vil, messéant, défiguré, malpropre. Tout l'y affligeait quand il était pauvre et peu convenable à la Majesté de Dieu qu'on y adore et à la sainteté des Mystères qui s'y opèrent./.../ Animé de cet esprit que Notre Seigneur a fait paraître, avec tant d'éclat, pour la Maison de son Père, il aimait à n'y voir rien que de dévot, d'édifiant, de riche, de magnifique et digne de Celui qui, étant infiniment riche, s'est fait pauvre pour nous sur la terre, et mérite bien maintenant qu'il règne sur le Trône de sa Gloire qu'on se fasse pauvre ou, au moins, qu'on destine une portion de ses biens pour enrichir ses Tabernacles. » (id., pp.245s)

Devenu responsable d'une Communauté, connaissant parfois les plus grandes difficultés économiques, il se refusa toujours à sacrifier quoi que ce soit à la beauté, voire à la richesse des ornements, des linges et vases sacrés dont il se servait à l'autel. « Il s'épuisait pour cet effet, écrit Blain; et quand on lui représentait que la pauvreté de la Maison ne permettait pas de si grandes dépenses, il répondait agréablement, 'qu'il aimait mieux que la cuisine en souffrit, et qu'il fallait, à ses dépens, fournir à l'embellissement de la Maison de Dieu'. » (C.L. 8, p.246)⁷

Dans le domaine des pratiques liturgiques, son biographe relève sa « grande vénération pour /.../ les reliques, pour les vases sacrés, pour les images et pour tout ce qui est séparé du profane par quelque bénédiction particulière, surtout pour l'eau bénite, dont il faisait un usage continu ; usage qui est consacré aujourd'hui chez les Frères par une sainte coutume. Nulle chambre chez eux, nul lieu fréquenté qui n'ait son bénitier, et nul Frère qui ne se crût coupable d'une négligence s'il avait manqué d'en prendre en entrant et en sortant. Exemple qu'ils ont hérité de Monsieur de La Salle, qui se servait encore avec succès de l'eau bénite pour écarter le tentateur et mettre ses disciples à l'abri de ses artifices. C'est pourquoi il lui arrivait d'en arroser ceux qu'il voyait vexés par l'ennemi commun ; et il le faisait avec fruit, car ils s'en trouvaient soulagés. » (CL 8, p.236)⁸

La formation liturgique que Jean-Baptiste de La Salle a su transmettre à ses Frères, les a rendus aptes à en faire bénéficier quelque peu leurs propres écoliers. Blain dit cela dans son style si particulier ; et le confirmant par des exemples venant de Calais, de Paris ou de Chartres :

Il avait si bien réussi à inspirer à ses Disciples le respect et la religieuse frayeur dont il était saisi dans les Temples du Seigneur, qu'ils l'imprimaient eux-mêmes à leurs écoliers et à ceux qui voyaient les uns et les autres dans ces lieux saints. Ce fut cette modestie des Maîtres et des enfants dans l'église qui, frappant le neveu du Curé de Calais donna lieu à l'établissement des écoles de cette ville. On s'est arrêté souvent, à Paris et ailleurs, pour considérer avec édification des centaines d'enfants, par eux-mêmes, indociles, intraitables, légers, dissipés, badins, aller deux à deux avec ordre à la sainte Messe, entrer dans la Maison de Dieu et s'y tenir avec un silence, une modestie et une piété qu'on ne cessait d'admirer, que quand on regardait ceux qui étaient à leur tête. Combien de fois, ces sim-

⁷ Relevons cette notation du biographe parlant de Jean-Baptiste de La Salle : « quoiqu'il fût si pauvre et si amateur de la pauvreté, il avait conservé sa chapelle et ses ornements d'autel, qui étaient riches et fort beaux ». (C.L. 7, p.236)

⁸ Il est intéressant de lire l'Instruction traitant de l'eau bénite, dans les Devoirs C (DC 20,3), à la lumière de ces pratiques lasalliennes relevées par le chanoine Blain.

ples Frères ont-ils prêché, à l'exemple de leur Père, dans l'église, à la manière d'un saint François, sans ouvrir la bouche, par un extérieur recueilli, respectueux et plein de religion. Cette sorte de prédication muette dans l'église avait été si efficace dans une des paroisses de la ville de Chartres, où les Frères assistaient avec leurs écoliers, que feu M. Paul Desmarests fit tous ses efforts pour obtenir de Monsieur de La Salle de les distribuer dans les autres pour y arrêter, comme ils avaient fait dans celle-là, les causeries, les immodesties et les scandales, par leur seule présence et modestie (CL 8, p.235).

2. Jean-Baptiste de La Salle et l'Église dans les Devoirs C

De par le thème qu'il traite dans ses Devoirs C : *Du culte extérieur et public que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu, et des moyens de le lui rendre*, Jean-Baptiste de La Salle porte un regard particulier sur l'Église et l'Église de son temps. C'est ce regard que nous voudrions analyser quelque peu.

Dès l'Instruction préliminaire, le ton et l'orientation sont donnés :

D. Quels sont les moyens dont l'Église s'est servi pour engager les Chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ?

R. Elle s'est servi pour cela de quatre principaux moyens.

1. Elle a établi des exercices publics de Religion.
2. Elle y a joint de très belles cérémonies, afin d'engager les Chrétiens à y être plus assidus et afin de les mettre en état de rendre à Dieu un culte plus solennel.
3. Elle a particulièrement consacré à Dieu certains temps de l'année, pour honorer quelques Mystères, ou pour s'y préparer ; afin que, pendant ces saints temps, les Chrétiens fréquentassent davantage les églises et rendissent à Dieu avec plus d'assiduité et de ferveur le culte extérieur qui lui est dû.
4. Elle a institué des fêtes de différentes sortes, pour n'être employées qu'à honorer Dieu et à lui rendre un culte extérieur, en union avec Jésus-Christ et avec les Saints dont on fait la fête (DC 0,1,3).

Ces « quatre principaux moyens » constituent le plan général de l'ouvrage.

Ainsi, lorsque Jean-Baptiste de La Salle parlera du rôle de l'Église, tout au long de ses Devoirs C, il soulignera moins ses exigences que son effort pastoral. Par deux fois, dans le passage que nous venons de citer, l'Église qui « établit », « joint », « consacre » et « institue », en vue certes de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, se veut aussi, à travers toutes ces données, celle qui « engage » les chrétiens à entrer en profondeur dans ces réalités spirituelles vécues par la communauté ecclésiale. L'Église manifeste ici une attitude d'éducatrice par rapport aux fidèles.

Elle en révèle d'autres que l'on peut déceler à partir du vocabulaire que Jean-Baptiste de La Salle prête à l'Église dont il parle. L'on peut penser qu'il est intéressant de relever ces mots ou expressions qui, pour notre auteur, expriment et la façon dont l'Église vit, elle-même, les temps et les fêtes liturgiques, et la façon dont elle intervient dans la vie liturgique des fidèles. Si cette liste n'est pas exhaustive, elle donne, nous semble-t-il, un bon aperçu de la façon dont l'Église se situe face aux réalités socio-culturelles et spirituelles du culte chrétien. (Les chiffres donnent, pour chacune des Instructions des Devoirs C, le nombre de fois qu'un mot ou une expression est attribué à l'Église. Par exemple, dans l'Instruction traitant « Des bénédictions », l'Église « bénit » quatre fois.).

Ainsi l'Église :

- consacre :** une fois dans *Préliminaire* (DC 0,1), dans *Avent* (DC 30,1), dans *de Noël à la Purification* (DC 30,2), dans *Passion et semaine sainte* (DC 30, 7), dans *Temps de Pâques* (DC 30,8), dans *Vigiles* (DC 30,12).
Deux fois dans *de la Septuagésime au Carême* (DC 30,3), dans les *Quatre-Temps* (DC 30,11).
Trois fois dans *Temps pour honorer quelque mystère* (DC 30).
- bénit :** une fois dans *Processions* (DC 10,4), dans *Eau bénite* (DC 20,3), quatre fois dans *Bénédictions* (DC 20,1).
- respecte :** une fois dans les *Cierges bénits* (DC 20,2).
- institue :** une fois dans : *Préliminaire* (DC 0,1), *Messe de paroisse*

(DC 10,2), *Office divin* (DC 10,3), dans *Avent* (DC 30,1), dans *saint Marc et Rogations* (DC 30, 10), dans *Vigiles* (DC 30,12), pour *l'Incarnation* (DC 42,1), pour *la Dévotion à NS J-C* (DC 42,13), dans *Section 4^{ème}*, pour les *fêtes des saints* (DC 44,0,1).

deux fois dans *Confréries* (DC 10,5), *Pèlerinages* (DC 10,6), pour la *Présentation* (DC 42,5), pour *la Visitation* (DC 43,4).

trois fois dans *Cérémonies* (DC 20), pour *la Trinité* (DC 41,2), dans *Fêtes pour honorer les mystères de J-C* (DC 42,0,1 & 2).

cinq fois dans *Quatre-Temps* (DC 30,11), dans *Différentes Fêtes* (DC 40,0,1 à 3), huit fois dans *Processions* (DC 10,4).

établit : une fois dans *Préliminaire* (DC 0,1), pour *saint Michel* (DC 44,3).

commande : une fois dans *Exercices publics* (DC 10,1), dans *Messe de paroisse* (DC 10,2), pour les *Rameaux* (DC 42,7,2).

engage : une fois dans *Exercices publics* (DC 10,1), dans *Confréries* (DC 10,5), dans *Cérémonies* (DC 20), dans *Prône* (DC 20,4), dans *Temps pour honorer quelque mystère* (DC 30), dans *de la Septuagésime au Carême* (DC 30,3), dans les *Quatre-Temps* (DC 30,11), dans *Vigiles* (DC 30,12), dans *4^{ème} Traité* (DC 40,0,1), dans *Section seconde, 4^{ème} Traité* (DC 42,0,1), pour *la Conception de la TSV* (DC 43,1), pour *la Commémoration des morts* (DC 44,2), pour *saint Michel* (DC 44,3), pour *un saint Patron* (DC 44,23).
deux fois dans *Préliminaire* (DC 0,1).

attire : une fois dans *Cérémonies* (DC 20), dans *saint Marc et Rogations* (DC 30,10), trois fois dans les *Quatre-Temps* (DC 30,11).

inspire : deux fois dans *Cérémonies* (DC 20).

- se sert pour :** une fois dans *Exercices publics* (DC 10,1), dans *Cérémonies* (DC 20), dans *les Fêtes* (DC 40,0,1), deux fois dans *Préliminaire* (DC 0,1).
- exerce :** une fois dans *Pèlerinages* (DC, 10,6).
- met en état de :** une fois dans *Préliminaire* (DC 0,1), dans *Avent* (DC 30,1), dans les *Quatre-Temps* (DC 30,11), pour la *Toussaint* (DC 44,1).
- donne moyen de :** deux fois dans *Pèlerinages* (DC 10,6).
- montre :** une fois dans *Processions* (DC 10,4).
- fait ressouvenir :** une fois dans *Exercices publics* (DC 10,1), dans *Cendres bénites* (DC 20,9), dans les *Quatre-Temps* (DC 30,11).
- rend à Dieu ses reconnaissances :** une fois dans *Cierge de Pâques* (DC 20,14).
- prie, fait des prière :** une fois dans *Encens bénit* (DC 20, 8), dans *Cierge de Pâques* (DC 20,14), dans *de la Septuagésime au Carême* (DC 30,3), dans *Quatre-Temps* (DC 30,11).
deux fois dans *Pain bénit* (DC 20,6).
trois fois dans *Cendres bénites* (DC 20,9), dans *saint Marc et Rogations* (DC 30,10).
- destine :** une fois dans *Adoration de la Croix* (DC 20,11), dans *Avent* (DC 30,1), dans *de Noël à la purification* (DC 30,2), pour la *Commémoration des morts* (DC 44,2).
deux fois dans *Temps pour honorer quelque mystère* (DC 30).
- fait :** une fois dans *Pain bénit* (DC 20,6), dans *Adoration de la Croix* (DC 20,11), dans *Avent* (DC 30,1), pour les *Fêtes* (DC 40,0,1), pour *l'Adoration des Rois* (DC 42,4,3), pour les *saints Pierre et Paul* (DC 44,8).
deux fois dans *saint Marc et Rogations* (DC 30,10), pour *saint Jean-Baptiste* (DC 44,5).
trois fois dans *de Noël à la purification* (DC 30,2).
quatre fois dans *de la Septuagésime au Carême* (DC 30,3).

- ordonne :** une fois dans *Cendres bénites* (DC 20,9), dans *de Noël à la purification* (DC 30,2), dans *saint Marc et Rogations* (DC 30,10), dans *Vigiles* (DC 30,12), pour *les saints Simon et Jude* (DC 44,15).
- commande :** deux fois dans *Prône* (DC 20,4),
- veut :** une fois dans *Temps pour honorer quelque mystère* (DC 30), dans *Temps de Pâques* (DC 30,8), pour *Pâques* (DC 42,9).
deux fois dans *de Noël à la purification* (DC 30,2).
- excite :** une fois dans *Cendres bénites* (DC 20,9), pour la *Toussaint* (DC 44,1).
deux fois dans *de la Septuagésime au Carême* (DC 30,3), dans *saint Marc et Rogations* (DC 30,10).
- se sert pour :** une fois dans *Temps pour honorer quelque mystère* (DC 30), pour *la Commémoration des morts* (DC 44,2).
- a de la vénération :** une fois dans *Vigiles* (DC 30,12).
- a de la dévotion :** une fois dans *Vigiles* (DC 30,12).
- a de la joie :** une fois dans *de Noël à la Purification* (DC 30,2), pour *saint Jean-Baptiste* (DC 44,5).
- soupire :** trois fois dans *Avent* (DC 30,1).
- célèbre :** une fois pour la *Circoncision* (DC 42,3), pour la *Transfiguration* (DC 42,6), pour *Passion et mort* (DC 42,8), pour *Pâques* (DC 42,9), pour *l'Ascension* (DC 42,10), pour *la Nativité de la TSV* (DC43,2), pour *la Présentation de la TSV* (DC43,3), pour *la Visitation* (DC 43,4), pour *l'Assomption* (DC 43,5), pour *Toussaint* (DC 44,1), pour *la Commémoration des morts* (DC 44,2), pour *saint Michel* (DC 44,3), pour *les Anges Gardiens* (DC 44,4), pour *saint Jean-Baptiste* (DC 44,5), pour *saints Pierre et Paul* (DC 44,8), pour *saint André* (DC 44,9), pour *saint Jacques le Majeur* (DC 44,9,5), pour *saint Jean*

(DC 44,10), pour *saint Thomas* (DC 44,11), pour *saint Jacques et saint Philippe* (DC 44,12), pour *saint Barthelemy* (DC 44,13), pour *saint Matthieu* (DC 44,14), pour *saints Simon et Jude* (DC 44,15), pour *saint Mathias* (DC 44,16), pour *saint Barnabé* (DC 44,17), pour *saint Joseph* (DC 44,18), pour *saint Étienne* (DC44,19), pour *saint Laurent* (DC 44,20), pour *saint Martin* (DC 44,21), pour *saint Nicolas* (DC 44,22), pour *un saint Patron* (DC 44,23), pour *la Dédicace* (DC 44,24).

deux fois dans *de Noël à la Purification* (DC 30,2), dans *Passion et semaine sainte* (DC 30,7), pour *la Présentation et la Purification* (DC 42,5), pour *les Rameaux* (DC 42,7), pour *la Pentecôte* (DC 42,11), pour *le Très saint Sacrement* (DC 42,12), pour *Fêtes de la TSV* (DC 43,0,1).

trois fois pour *la Conception de la TSV* (DC 43,1).

quatre fois pour *l'Adoration des Rois* (DC 42,4).

- honore :** une fois dans *Toussaint* (DC 44,1).
quatre fois dans *Semaine sainte* (DC 30,7).
- témoigne :** quatre fois dans *de Noël à la Purification* (DC 30,2).
- continue :** deux fois dans *saint Marc et Rogations* (DC 30,10).
- oblige :** une fois dans *Carême* (DC 30,6).
- dispense :** une fois dans *Carême* (DC 30,6).
- se contente :** une fois dans *Vigiles* (DC 30,12).
- dispose :** une fois dans *de la Septuagésime au Carême* (DC 30,3).
deux fois dans *Avent* (DC 30,1), dans *Vigiles* (DC 30,12).
- renouvelle :** une fois dans *les Quatre-Temps* (DC 30,11).
- est tout occupé de :** une fois pour *le Très saint Sacrement* (DC 42,12,4).
- remet :** une fois pour *le Très saint Sacrement* (DC 42,12).
- solemnise :** deux fois dans *Toussaint* (DC 44,1).

- respecte :** une fois dans *saint Jean-Baptiste* (DC 44,5).
- ajoute :** une fois dans *Section 4^{ème}, fêtes des saints* (DC 44,0,1).
- attire :** une fois pour *saint Michel* (DC 44,3).

3. Quelle image Jean-Baptiste de La Salle donne-t-il de l'Église, dans les Devoirs C ?

Le relevé du vocabulaire ainsi mis en valeur, dans les pages qui précèdent, peut aider à répondre à la question de savoir quel type d'Église nous est proposé dans les pages que Jean-Baptiste de La Salle consacre au culte extérieur et public que les chrétiens doivent rendre à Dieu. Est-elle de type pyramidal, d'une société hiérarchique dont les divers types d'autorité s'imposent à tous ? ou de type horizontal, d'une communauté dont le maître mot est l'union ? Jean-Baptiste de La Salle, en divers endroits de son œuvre écrite, souligne le **caractère maternel de l'Église**. Un caractère qui allie autorité et union, à vivre dans un esprit filial. Dans sa Méditation pour la fête de la chaire de Saint Pierre à Antioche (MF 106), c'est sur la « sou-mission que nous devons avoir à l'Église » que portent les trois points de la méditation. Citons ces quelques passages :

L'Église est notre Mère, à qui nous devons être unis en toute manière, et de qui nous devons dépendre dans tout ce qui regarde la Religion ; nous devons être soumis à toutes ses décisions, et les écouter comme des oracles. C'est en effet à elle à nous faire connaître la vérité, et nous devons la recevoir de sa bouche sans aucun doute et sans examen. Tout ce que nous avons à dire à ce que l'Église nous propose est : Je crois, sans hésiter, bien loin d'en douter ; et nous devons bien recevoir tout ce qui nous est proposé de sa part, et avec une grande docilité ; c'est Jésus-Christ lui-même qui lui a fait part de sa puissance et de son autorité sur nous, et qui nous dit que celui qui n'écoute pas l'Église, nous devons le regarder comme un païen et comme un publicain... (1^{er} Point).

Le Pape étant le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef visible de l'Église et le Successeur de Saint Pierre, a une autorité étendue sur toute l'Église ; et tous les fidèles qui en sont les membres, doivent le regarder comme leur

père, et comme la voix de Dieu dont il se sert pour leur déclarer ses ordres. C'est lui qui a le pouvoir universel que Jésus-Christ donna à Saint Pierre, de lier et de délier ; et à qui il a commis le soin, en la personne de ce saint Apôtre, de paître son troupeau (2^{ème} Point).

Les Évêques, étant établis de Dieu pour être les défenseurs de l'Église, sont aussi, dit saint Paul, les premiers Ministres de Jésus-Christ, et les dispensateurs des Mystères de Dieu : il faut honorer leurs personnes, respecter leurs paroles, et leur être soumis dans tout ce qui regarde le soin des âmes qui vous sont confiées. /.../. Reconnaissez que c'est Dieu qui a établi cette subordination, et vous y soumettez (3^{ème} Point).

Si l'Église manifeste « l'autorité d'une Mère », elle sait aussi exprimer « la tendresse d'une Mère ». Jean-Baptiste de La Salle invite à partager cette tendresse dans sa Méditation pour la Commémoration des âmes du Purgatoire (MF 185).

Mais ce qui nous fait plus particulièrement connaître, combien nous sommes obligés de prendre part aux peines de ces Justes affligés, et ce qui doit le plus nous engager à les secourir par toutes sortes de moyens, c'est que l'Église notre commune Mère, n'oublie rien pour nous inspirer ce zèle, en faveur de ses enfants qui souffrent et pour lesquels elle est remplie de tendresse. Nous devons, par conséquent, nous unir à elle comme étant ses membres, pour offrir à Dieu nos prières et le Sacrifice de la sainte Messe, afin qu'étant unis à elle et à tous les fidèles qui sont ses membres et qui ne font avec elle qu'un même corps, nous obtenions facilement de Dieu, par cette union si intime et par cette abondance de prières et de suffrages, la délivrance prompte de ces âmes souffrantes /.../. Entrez donc aujourd'hui dans l'esprit de l'Église et unissez-vous à elle dans toutes les prières et dans tous les Sacrifices qu'elle offrira à Dieu pour le soulagement des âmes du Purgatoire. Implorez pour elles le secours de Dieu avec le plus de ferveur et d'instance qu'il vous sera possible, afin d'avoir l'honneur d'être de dignes membres de l'Église, et les coopérateurs de Jésus-Christ dans la rédemption de ces âmes captives. (3^{ème} Point)

À quelle Église Jean-Baptiste de La Salle se réfère-t-il dans ses Devoirs C ? C'est, d'une façon très générale, à celle qui se manifeste à travers le déroule-



Église triomphante en terre

ment de l'année liturgique. Sans être exhaustive, la liste des mots et expressions relevés dans les tableaux donnés plus haut, permet sans doute d'offrir un cadre d'analyse des rapports de l'Église avec la réalité culturelle au XVII^e siècle. Regroupons ces mots et expressions (en précisant le nombre d'emplois dans l'ouvrage) selon ces cinq modes d'action ecclésiale :

L'Église

Participe	Intervient	Structure	manifeste son autorité	manifeste son souci pastoral
a de la vénération (1)	célèbre (53)	institue (44)	ordonne (5)	excite (6)
a de la dévotion (1)	solemnise (2)	établit (2)	commande (5)	engage (16)
a de la joie (2)	consacre (11)	destine (6)	veut (5)	attire (6)
est toute occupée (1)	honore (5)	fait (17)	oblige (1)	inspire (2)
soupire (3)	respecte (2)	continue (2)	dispense (1)	dispose (5)
rend à Dieu ses reconnaissances (1)	bénit (6)	ajoute (1)	remet (1)	exerce (1)
prie, fait des prières (12)	témoigne (4)		se contente (1)	met en état de (3)
				donne moyen de (3)
				montre (1)
				remet devant les yeux (3)
				fait ressouvenir (3)
				renouvelle (2)
				sert pour (7)

Les représentations de l'Église au XVII^e siècle mettent plus volontiers en valeur le rayonnement de son autorité que celui de sa tendresse de Mère. Avec Jean-Baptiste de La Salle, dans ses Devoirs C, c'est un autre type d'images, beaucoup moins triomphalistes qui sont suggérées. Le F. Manuel Fernandez Magaz souligne, à juste titre, l'équilibre lasallien « Le 'sensus Ecclesiae' de La Salle - prêtre romain - et la dévotion qu'il manifestait à l'Église, lui permirent de conjuguer et de synthétiser, mieux que d'autres, l'Église mystique et l'Église hiérarchique; celle qui, depuis toujours, est animée par l'Esprit Saint et fondée, dans le temps, par Jésus-Christ et gouvernée par

ses successeurs. »⁹ Si l'Église structure ce qui est du domaine culturel et manifeste son autorité, elle ne laisse pas de multiplier les signes de son attention aux besoins du peuple chrétien, manifestant ainsi son souci pastoral, sa démarche d'éducatrice. Mère, *l'Église se veut* d'abord, pourrait-on dire, *celle qui vit* cette liturgie qu'elle offre à ses membres. Un texte significatif (DC 20,14,4 à 6) :

D. Pourquoi allume-t-on le Cierge de Pâques pendant qu'on chante		
Benedictus :	Le Magnificat :	Nunc Dimittis :
pour témoigner que l'Église prie Dieu pendant ce temps avec saint Zacharie, que Dieu éclaire de la lumière de J.C., tous ceux qui sont dans les ténèbres de l'ignorance.	pour témoigner /.../ que l'Église en rend à Dieu ses reconnaissances avec la Sainte Vierge en chantant son cantique.	pour marquer que l'Église reconnaît avec saint Siméon que J.C. est la Lumière qui est venue en ce monde pour éclairer les Gentils, et rendre le lustre et la gloire au Peuple Juif.

Si l'Église « témoigne » et « marque » ainsi, à travers la cérémonie liturgique qui consiste à allumer le Cierge pascal à diverses « Heures » de l'Office divin, que Jésus-Christ est cette Lumière qui éclaire « tous ceux qui sont dans les ténèbres de l'ignorance », « les Gentils », « le Monde » : les fidèles se doivent de « rendre quelque honneur au Cierge de Pâques », le reconnaissant « comme leur figurant Jésus-Christ, et leur marquant l'obligation qu'ils ont de suivre sa doctrine et l'exemple de sa vie. » (DC 20,14,6). Les sentiments de l'Église exprimés dans la liturgie ont, ou doivent avoir, leur répercussion dans la vie des fidèles. Le texte que l'on vient de citer témoigne de cette orientation pastorale. Il en est de même dans celui qui nous présente l'Église « soupirante après son Libérateur et Rédempteur, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ ». Jean-Baptiste de La Salle, en effet, pose la question :

D. Pourquoi l'Église soupire-t-elle ainsi, après la venue de Notre Seigneur, puisqu'il est déjà venu ?

⁹ Thèmes Lasalliens, I, 1993, p.187.

R. C'est après la venue de Notre Seigneur dans nos cœurs, que l'Église soupire, pour nous délivrer et nous dégager entièrement de nos péchés, et non pas après la venue de Notre Seigneur en ce Monde (DC 30,1,5).

Devant cette expression d'un désir si profond de l'Église, les fidèles ne peuvent rester indifférents : ils se doivent de faire en sorte de « passer le saint Temps de l'Avent dans l'esprit et dans les intentions de l'Église ». Et comment le feront-ils ? En faisant principalement quatre choses :

1. Il faut aller plus souvent à l'église, et y prier Dieu beaucoup plus que dans les autres temps.
2. Remercier tous les jours Notre Seigneur de s'être fait homme pour l'amour de nous.
3. Nous garder d'offenser Dieu qui a envoyé son Fils pour nous délivrer du péché.
4. Prier Notre Seigneur de venir faire sa demeure dans nos âmes (DC 30,1,6).

À Noël, c'est sa joie qu'exprime l'Église, la joie « qu'elle a de la naissance de Notre Seigneur ». Et cette joie doit être aussi celle des fidèles : l'Église le « veut » et « donne des marques » de cette volonté. Mettons en valeur ces deux attitudes de l'Église, relevées par les Devoirs C :

Dans le temps depuis Noël jusqu'à la Purification, l'Église	Témoigne la joie qu'elle a de la naissance de Notre Seigneur veut que les fidèles soient dans la joie pendant ce saint Temps.	en commençant ce temps		dans les Antiennes des Matines et particulièrement des Laudes du jour de Noël et dans les Antiennes des Vêpres la veille de la Purification de la T.S.V.
		elle la témoigne encore en le finissant		
		elle en donne des marques.	Elle n'ordonne aucun jeûne pendant ce temps.	Si l'on ne jeûne point et si l'on ne fait pas abstinence le samedi : C'est pour témoigner la joie de ce que la T.S. Vierge a mis Jésus-Christ au monde (DC 30,2,4 & 5).
			Elle retranche pendant ce temps l'abstinence ordinaire du samedi.	

Ici encore, « pour bien célébrer le saint Temps depuis Noël jusqu'à la Purification, et pour le passer **dans l'esprit et dans les intentions de l'Église** », les fidèles - « nous » - doivent « particulièrement faire quatre choses » :

1. Adorer tous les jours, et souvent pendant le jour, Notre Seigneur Jésus-Christ Enfant.
2. Remercier Dieu d'avoir envoyé son Fils en ce Monde, pour se faire enfant pour l'amour de nous, afin de nous obliger à l'aimer.
3. Demander à Notre Seigneur Enfant l'esprit d'enfance et de simplicité, et l'horreur du mensonge et du déguisement.
4. Nous appliquer, pendant ce temps, à méditer les saints Mystères de l'Enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ. (DC 30,2,6)

Ce texte des Devoirs C présente, semble-t-il, un intérêt particulier : l'on n'en a pas trouvé de source ; ce qui pourrait signifier qu'il est propre à Jean-Baptiste de La Salle et révélateur de sa vision des choses en ce domaine proprement liturgique.

Si, pour Jean-Baptiste de La Salle, l'Église est celle qui « participe » elle-même à cette vie liturgique qu'elle offre aux fidèles, elle est aussi celle qui « intervient », celle qui, à travers ses actions, ses cérémonies liturgiques assure ce culte extérieur et public auquel le peuple chrétien est appelé à prendre part, physiquement et spirituellement. Ainsi, **l'Église célèbre**. L'Église célèbre les Mystères et les Saints. C'est-à-dire qu'elle « fait mémoire » comme le veut l'expression biblique à l'origine du verbe « célébrer ». Toute célébration est « Anamnèse », c'est-à-dire « actualisation des événements de l'histoire du Salut que l'on évoque. »¹⁰. Jean-Baptiste de La Salle ne manque pas, après avoir posé la question rituelle (35 fois) : « Quelle est la fête que l'Église célèbre N.¹¹ ? », de rappeler sous forme de questions et réponses, les événements qui constituent les données du Mystère ou la trame de la vie du Saint. Ainsi, « pour la fête de l'Ascension » :

D. Quelle est la fête que l'Église célèbre N. ?

¹⁰ R.Coffy, *La Maison-Dieu*, 140, p.29.

¹¹ N. : le lecteur est renvoyé, ici, au jour de la semaine que l'Église consacre à cette célébration.

R. C'est la fête de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce qu'on entend par l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. C'est la solennité du jour auquel Notre Seigneur Jésus-Christ est monté au Ciel.

D. Quand N.S.J.C. est-il monté au Ciel ?

R. Ç'a été quarante jours après sa Résurrection.

D. En présence de qui Jésus-Christ est-il monté au Ciel ?

R. Ç'a été en présence de la Très Sainte Vierge, des saints Apôtres et de tous les autres disciples.

D. Comment Notre Seigneur Jésus-Christ est-il monté au Ciel ?

R. C'est ainsi que Notre Seigneur Jésus-Christ est monté au Ciel. S'étant apparu à ses Apôtres et à un grand nombre de ses disciples, avec qui il mangea, il s'en alla avec eux à Béthanie, où la Très Sainte Vierge, sainte Marie-Magdeleine et le reste des fidèles s'étaient rendus : il alla ensuite avec eux tous sur le sommet de la Montagne des Oliviers, et après leur avoir donné ses derniers avis et sa bénédiction, il s'éleva vers le Ciel, tous le regardant fixement et admirant ce qui se passait. (DC 10,1 & 2)

Et pour la fête de Saint Martin, l'Instruction nous dit ce que le Saint « a fait de considérable étant jeune » ; puis, ce qu'il « a fait de particulier étant plus âgé » ; enfin « comment se conduisait Saint Martin étant archevêque ». (DC 44,21, 1-3-4)

Les perspectives pastorales viennent, elles aussi, comme systématiquement, avec la question : « Que faut-il faire pour bien célébrer ce Mystère ou cette fête ? ». Ainsi, pour « bien célébrer » la fête de la Pentecôte,

R. Nous devons faire six choses.

1. Assister à tout l'Office qui se chante dans l'église.
2. Remercier Notre Seigneur Jésus-Christ d'avoir envoyé son Saint Esprit.
3. Tâcher de renouveler en nous la grâce de la Confirmation.
4. Prier souvent le Saint Esprit de nous remplir de ses grâces.
5. Écouter et suivre les saintes inspirations qu'il nous donnera.

6. Prendre garde de ne point chasser le Saint Esprit de nos coeurs par aucun péché. (DC 42,11,12).

Cette invitation à « bien célébrer » (qui revient plus de 30 fois dans les Devoirs C met en relief cette responsabilité du fidèle face aux exigences qu'implique l'assistance aux fêtes et célébrations liturgiques. Elle va bien au-delà d'une présence physique aux cérémonies, même si elle la suppose. Le texte que nous venons de citer est, à lui seul, un bon témoin de ces appels à vivre en profondeur l'événement liturgique auquel l'on a « assisté ».

Autre donnée lasallienne : les fêtes que l'Église a instituées ne se célèbrent pas toutes avec la même solennité. Jean-Baptiste de La Salle est, semble-t-il, le seul auteur d'un catéchisme des fêtes qui précise cette hiérarchie parmi les fêtes liturgiques : il s'inspire, sans doute, du catéchisme de M. de Lantages :

Devoirs C	Clermont
<p>D. Combien y a-t-il de sortes de fêtes que l'Église a instituées ?</p> <p>R. Il y en a de quatre sortes.</p> <p>1° Les fêtes qui sont uniquement destinées pour honorer Dieu.</p> <p>2° Les fêtes de Notre Seigneur.</p> <p>3° Les fêtes de la Très Sainte Vierge.</p> <p>4° Les fêtes des Saints.</p> <p>D. Toutes ces fêtes sont-elles célébrées avec la même solennité dans l'Église ?</p> <p>R. Quoiqu'elles soient toutes de même obligation, les unes cependant sont plus solennelles que les autres ; car celles qui sont instituées uniquement pour honorer Dieu, ou en l'honneur de Jésus-Christ Notre Seigneur sont bien plus solennelles que les autres ; et les fêtes de la Très Sainte Vierge sont célébrées avec bien plus de solennité que celles des autres saints (DC 40,0,3).</p>	<p>Pourquoi sont instituées les fêtes ?</p> <p>1° Celle de la Très Sainte Trinité est établie en l'honneur de ce que Dieu est en lui-même, en l'unité de son essence et de ses trois adorables Personnes.</p> <p>2° Toutes les autres sont instituées pour célébrer, avec religion et avec une sainte allégresse, la mémoire des insignes bienfaits de Dieu.</p> <p>Combien y a-t-il de sortes de fêtes ?</p> <p>Outre celle de la Trinité adorable, il y en a de trois sortes, savoir : les fêtes des Mystères de Notre Seigneur Christ, les fêtes de la Très Sainte Vierge, et les fêtes des Apôtres, des Martyrs et des autres Saints (col. 280).</p>

Jean-Baptiste de La Salle va fortement souligner la place éminente que tient la fête de la Très Sainte Trinité dans le déroulement de l'année liturgique :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle donné rang à la fête de la Très Sainte Trinité, après tous les autres Mystères ?

R. C'est parce que ce saint Mystère est la fin de tout le culte de l'Église, et que tous les autres Mystères, et les autres fêtes qui se célèbrent durant l'année ont rapport à ce grand Mystère.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué la fête de la Très Sainte Trinité en ce jour plutôt qu'en un autre ?

R. C'a été pour deux raisons.

1. Parce que c'est le premier Dimanche, et que tous les Dimanches sont consacrés à Dieu, et destinés pour honorer la Très Sainte Trinité.

2. Parce que le premier Dimanche après la Pentecôte fut aussi le premier que les fidèles ont célébré, en l'honneur de Dieu et de la Très Sainte Trinité, après avoir reçu la Foi et le saint Baptême, par les mains des saints Apôtres, les uns le jour de la Pentecôte, et les autres quelques jours après.

D. Pourquoi la fête de la Très Sainte Trinité n'a-t-elle point d'Octave ?

R. C'est parce que les Dimanches de toute l'année sont consacrés, pour honorer Dieu et les trois Personnes de la Très Sainte Trinité (DC 41,2,1 & 2).

De même, parmi toutes les fêtes célébrées, celle de Pâques domine toutes les autres :

D. Quelle est la fête qu'on célèbre N. dans l'Église ?

R. C'est la plus grande des fêtes de toute l'année, qui est la fête de Pâques.

D. Quelle est la fête qu'on célèbre, dans l'Église, les deux jours suivants ?

R. C'est une continuation de la fête de Pâques, pour nous marquer la grandeur et l'excellence de cette fête.

D. Qu'est-ce que la fête de Pâques ?

R. C'est la solennité du jour auquel Jésus-Christ est ressuscité (DC 42,9,1).

D. Pourquoi l'Église célèbre-t-elle la fête de Pâques avec tant de solennité ?

R. C'est pour deux raisons.

1. Pour honorer le Mystère de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.
2. Pour obliger les Chrétiens de ressusciter spirituellement (DC 42,9,7).

L'Église célèbre. **L'Église honore** et consacre, destine, établit, institue « pour honorer ». Ces expressions sont employées plus ou moins fréquemment, à propos de la célébration des saints Mystères ou de la fête des Saints. Certains textes où apparaissent ces expressions semblent bien n'avoir pas de sources exprimant donc et particulièrement la pensée lasallienne. Dès le début, une perspective d'ensemble est donnée, celle de la structure de l'ouvrage :

D. Quels sont les moyens dont l'Église s'est servi pour engager les Chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ?

R. /.../. 3° Elle a particulièrement consacré à Dieu certains temps de l'année, pour honorer quelques Mystères, ou pour s'y préparer, afin que, pendant ces saints temps, les Chrétiens fréquentassent davantage les églises et rendissent à Dieu, avec plus d'assiduité et de ferveur, le culte extérieur qui lui est dû.

4° Elle a institué des fêtes de différentes sortes, pour n'être employées qu'à honorer Dieu et à lui rendre un culte extérieur, en union avec Jésus-Christ et avec les Saints dont on fait la fête (DC 0,1,3).

Et voici un de ces textes que l'on doit, sans doute, attribuer en propre à Jean-Baptiste de La Salle. C'est l'instruction traitant du « temps de la Passion » :

D. Qu'est-ce que le temps de la Passion ?

R. C'est un temps consacré par l'Église pour honorer la Passion, c'est-à-dire, les souffrances et la mort de Jésus-Christ Notre Seigneur.

D. Combien dure le temps de la Passion ?

R. Il dure les deux dernières semaines du Carême.

D. Comment l'Église honore-t-elle la Passion, c'est-à-dire les souffrances et la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, pendant les deux dernières semaines du Carême ?

R. C'est en deux manières.

1. Par les Antiennes et les Répons de tout l'Office divin.
2. Par les Évangiles qu'elle fait lire à la sainte Messe pendant ce temps,

dans lesquels il est parlé des outrages et des peines que les Juifs ont fait souffrir à Notre Seigneur.

D. Pourquoi l'Église honore-t-elle la Passion de Notre Seigneur les deux dernières semaines du Carême ?

R. C'est pour deux raisons.

1. Pour faire connaître aux Chrétiens, que le fruit qu'ils peuvent tirer de leurs pénitence et jeûnes du Carême est l'application des mérites de Jésus-Christ Notre Seigneur.

2. Qu'ils doivent mettre tout leur soin, pendant ces deux semaines, à se les appliquer.

D. Que devons-nous faire pendant le temps de la Passion, pour entrer dans l'esprit de l'Église ?

R. Nous devons faire quatre choses.

1. Vivre davantage dans la retraite, et nous rendre plus fervents et assidus à la prière.

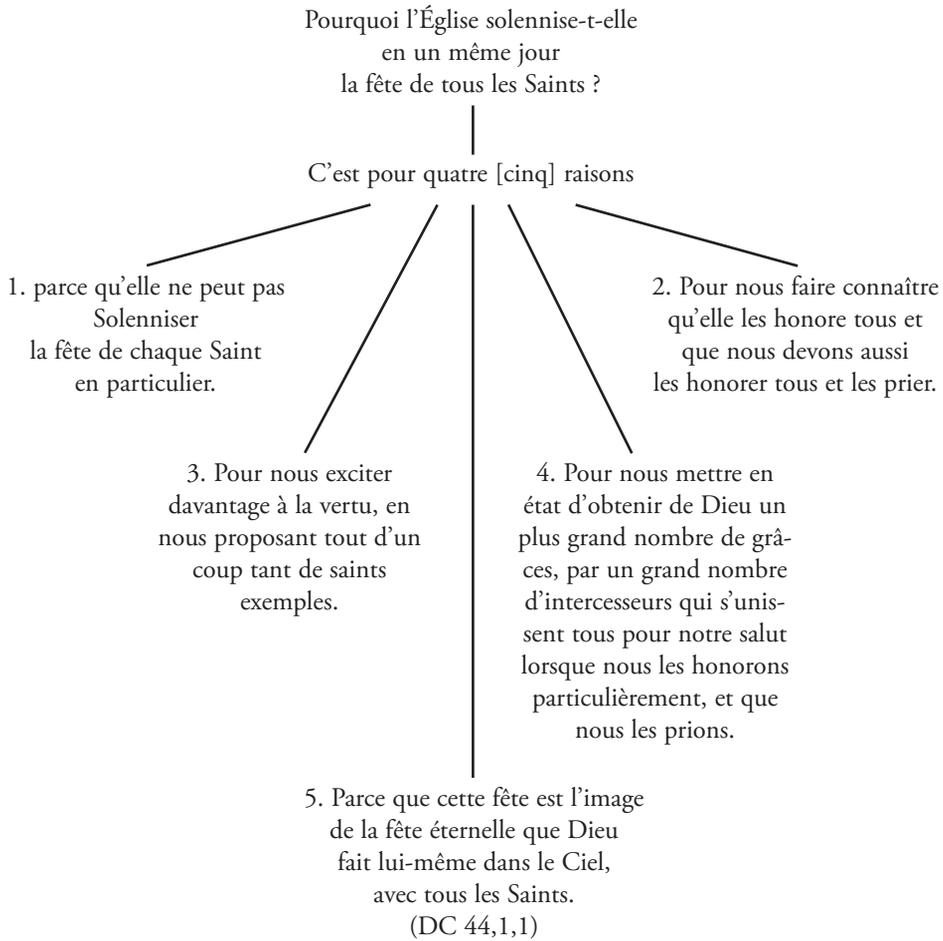
2. Nous devons, pendant ces deux semaines, nous appliquer continuellement à méditer la Passion et les souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ.

3. Redoubler notre pénitence et nous appliquer particulièrement à nous mortifier...

4. Examiner notre conscience, pour nous mettre en état de faire une bonne confession et une bonne communion (DC 30,7,1 à 4).

Même si Jean-Baptiste de La Salle ne le fait pas systématiquement - et on peut le regretter -, il est intéressant de relever ici l'intérêt que représente, aux yeux de l'auteur, cette façon qu'a l'Église de se servir des textes bibliques, dans le but d'honorer la Passion. C'est à travers « les Antiennes et les Répons de l'Office divin » et à travers les passages évangéliques « dans lesquels il est parlé des outrages et des peines que les Juifs ont fait souffrir à Notre Seigneur », que « l'Église honore la Passion les deux dernières semaines du Carême ». Relevons aussi, cet appel très lasallien, à « entrer dans l'esprit de l'Église ».

Et voici l'un des deux passages des Devoirs C faisant référence à l'Église qui solennise :



La fête de la Circoncision de Notre Seigneur coïncide avec le premier jour de l'an : il est intéressant de comparer ce qui est dit de l'une et de l'autre : l'une célébrée à l'église et l'autre, sans doute, en famille :

<p>D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête et honorer le Mystère de la Circoncision de Notre Seigneur Jésus-Christ ?</p> <p>R. Nous devons circoncire notre cœur,</p>	<p>D. Que devons-nous faire le premier jour de l'année pour le sanctifier et le consacrer à Dieu, et, en même temps, tout le reste de l'année ?</p> <p>R. Nous devons faire trois choses :</p>
---	--

<p>c'est-à-dire, en retrancher et éloigner tous les mauvais désirs particulièrement l'attache que nous avons naturellement aux plaisirs des sens.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Demander pardon à Dieu des péchés que nous avons commis l'année précédente. 2. Lui offrir et consacrer toute cette année présente. 3. Le prier de nous faire la grâce d'employer toute cette année, pour son amour et pour son service (DC 42,3,6).
---	--

Ainsi, la célébration liturgique conduit, selon Jean-Baptiste de La Salle, à une attitude d'ordre ascétique radicale : « circoncire notre cœur », « retrancher et éloigner tous les mauvais désirs et les affections dérégées ». Quant à la célébration de la nouvelle année - qui pourrait n'être que profane -, elle ouvre des perspectives spirituelles qui donnent sens à chacun des jours que cette année comporte. En effet, le fidèle - un laïc - est non seulement appelé « à célébrer la fête et honorer le Mystère » avec l'Église ; mais il est appelé, en outre, à « sanctifier le premier jour de l'année » et à « le consacrer à Dieu » ainsi que « tout le reste de l'année » : il « l'offrira à Dieu » et « l'emploiera pour son amour et pour son service. »...

L'Église institue. Cette expression est déjà apparue plusieurs fois dans les textes que nous avons cités : c'est qu'elle est une des plus fréquemment employées par Jean-Baptiste de La Salle dans les Devoirs C et qu'elle est souvent mise en rapport avec d'autres données attribuées à l'Église. C'est ainsi qu'apparaît assez souvent la formule : « L'Église institue pour honorer ». Un exemple :

D. Quelle est la fête de l'Incarnation ou de la conception de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. C'est une fête que l'Église a instituée pour honorer le jour auquel le Fils de Dieu, la seconde Personne de la Très Sainte Trinité, s'est incarné, c'est-à-dire, s'est fait Homme et a été conçu, en prenant un corps et une âme dans le sein de la Très Sainte Vierge Marie, sa Mère /.../ (DC 42,1,1).

D. Comment en ce jour de l'Incarnation du Fils de Dieu honore-t-on le commencement de la Rédemption des hommes ?

R. C'est parce que ç'a été en ce jour que le Fils de Dieu est venu en ce

monde, pour sauver les hommes et pour les retirer du péché et les délivrer des peines de l'Enfer /.../ (DC 42,1,3).

D. Que devons-nous faire, pour honorer le Mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu et la Maternité de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire particulièrement deux choses.

1. Faire souvent des actes de foi sur ce saint Mystère.
2. Dire, tous les jours, trois fois la prière qui commence par ce mot Angelus, dans la vue d'adorer Jésus-Christ et d'honorer la Très Sainte Vierge, dans cet adorable Mystère (DC 42,1,6).

En fait, dans les Devoirs C la formule « l'Église instituée » est employée le plus fréquemment pour relever tout ce que l'Église a fait pour le bien spirituel des fidèles. Nous aurons occasion d'y revenir. Un seul exemple ici :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué et approuvé les pèlerinages ?

R. C'a été pour trois raisons.

1. Pour exercer la dévotion des fidèles.
2. Pour leur donner lieu de rendre un honneur particulier aux Saints, dont ils visitent les églises, les images et les reliques.
3. Pour leur donner moyen de faire pénitence pour leurs péchés (DC 10,6,2).

Quelques passages des Devoirs C donnent, en quelque sorte, l'historique de l'institution de fêtes ou de cérémonies. Ainsi, le « Saint Dimanche, institué par les Apôtres » a été vécu sous des formes variées au cours des siècles. C'est ce que suggère Jean-Baptiste de La Salle dans ce texte qui, semble-t-il, n'a pas de source :

D. Qu'est-ce qui a institué le Saint Dimanche ?

R. C'ont été les Apôtres, qui ont changé en ce jour le Sabbat des Juifs.

D. Qu'est-ce que c'était que le Sabbat des Juifs ?

R. C'était le septième jour de la semaine, que Dieu avait ordonné aux Juifs de lui consacrer entièrement, et dans lequel il ne leur était pas permis de faire aucun ouvrage des mains.

D. Pourquoi les Saints Apôtres ont-ils changé le Sabbat des Juifs au Saint Dimanche ?

R. Ç'a été pour deux raisons.

1. Parce que Notre Seigneur est ressuscité ce jour-là.
2. Afin de ne pas convenir, avec les Juifs, dans la célébration du saint Jour consacré à Dieu.

D. Les Chrétiens doivent-ils avoir un grand respect pour le Saint Dimanche ?

R. Oui, parce que c'est un jour que Dieu s'est réservé et qu'il a ordonné qu'on lui consacrait tout entier.

D. Comment les premiers Chrétiens passaient-ils le saint Dimanche ?

R. Ils s'assemblaient dans un même lieu, et y passaient presque tout le jour, dans les cinq pratiques suivantes.

1. À prier Dieu pour les différents besoins de l'Église.
2. À lire les Saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament.
3. À écouter les instructions des pasteurs.
4. À chanter des psaumes et des saints cantiques.
5. À assister au Sacrifice de la Sainte Messe, à laquelle ils communiaient.
(DC 41,1,1 à 3)

Deux autres passages font référence à des événements qui ont été à l'origine de cérémonies et de prières propres à une ville et qui sont devenues, par la suite, d'usage universel : **l'Église continuant et instituant** ces cérémonies et ces prières. Ainsi :

D. Pourquoi Saint Grégoire Pape a-t-il institué une procession et des prières extraordinaires le jour de Saint Marc ?

R. C'est, parce que de son temps, il y avait dans Rome des serpents, qui causaient une peste qui faisait mourir un grand nombre de personnes.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué, ou continué, les prières extraordinaires du jour de Saint Marc ?

R. Ç'a été pour demander à Dieu sa bénédiction sur les biens de la terre,

particulièrement par l'intercession de ce grand Saint, pour marque de la confiance qu'on a toujours eue en ses mérites dans l'Église (DC 30,10,4).

Et cet autre passage :

D. Qui a institué la procession et la solennité, qui se fait dans l'Église, les trois jours des Rogations ?

R. Ç'a été Saint Mamert, évêque de Vienne.

D. Pourquoi Saint Mamert a-t-il institué la solennité et les processions des Rogations ?

R. Ç'a été à cause des tremblements de terre et des bruits effroyables des bêtes farouches, qu'on entendait la nuit dans la ville de Vienne, ce qui dura un an.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle ordonné, ou continué, des prières et des processions extraordinaires les trois jours des Rogations ?

R. Ç'a été pour trois raisons.

1. Pour apaiser la colère de Dieu irrité contre nous, à cause de nos péchés.
2. Pour prier Dieu, pour tous les besoins de l'Église.
3. Pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre qui, dans ce temps, sont particulièrement exposés aux injures de l'air (DC 30,10,9 & 10).

L'Église établit : l'expression ne se trouve que deux fois dans les Devoirs C. Celles de « l'Église institue », « l'Église consacre » lui sont très généralement préférées. Un de ces deux emplois est particulièrement intéressant. Si l'Église tient à « établir » la fête de Saint Michel, c'est-à-dire à la rendre stable, c'est que cet archange mérite les plus grands honneurs et que ce qu'il lui apporte est d'une grande importance pour tous les chrétiens :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle établi la fête de Saint Michel ?

R. Ç'a été pour trois raisons.

1. Pour honorer ce grand Saint, comme le chef de tous les Anges.
2. Pour attirer sa protection sur toute l'Église.
3. Pour l'engager à défendre tous les Chrétiens contre leurs ennemis, et

particulièrement contre les Démons et les Hérétiques qui sont ses ennemis déclarés (DC 44,3,1).

L'Église « ordonne », « commande », « veut », « oblige » ... Ces traits d'autorité assez abrupts ne sont pas fréquemment employés par Jean-Baptiste de La Salle. C'est que, pour lui, ce qui s'impose au fidèle, dans le domaine liturgique, vient de plus loin. Avant d'être une exigence de l'Église, le culte intérieur et extérieur envers Dieu tient à la nature même de la foi, que le magistère a pour fonction de servir. Mais c'est ce service de la foi du peuple chrétien qui a conduit l'Église à user de son autorité pour imposer telle ou telle norme liturgique. Illustrons cela par ces passages des Devoirs C :

Obligation

tenant à la nature même de la foi :	d'origine institutionnelle :
<p>D. Les chrétiens sont-ils obligés de rendre à Dieu un culte extérieur ?</p> <p>R. Oui, ils y sont obligés, parce qu'ils doivent adorer Dieu extérieurement aussi bien qu'intérieurement.</p> <p>D. Le culte extérieur que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu doit-il être public ?</p> <p>R. Oui, il le doit être ; parce que les Chrétiens faisant ensemble une société, ils doivent s'assembler,</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour entretenir cette société. 2. Pour donner des marques qu'ils en sont. 3. Pour rendre ensemble leurs devoirs à Dieu (DC 0,1,1). 	<p>D. À quoi sont obligés tous les Chrétiens, pendant la quinzaine de Pâques ?</p> <p>R. Ils sont obligés de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'Autel, avec un cœur pur et net de tous péchés et, pour cela, faire auparavant une bonne confession (DC 20,10,3).</p>

Ces manifestations de l'autorité de l'Église restent « maternelles ». Jean-Baptiste de La Salle le rappelle dans ses Devoirs A s'inspirant manifestement d'ailleurs de Claude Joly :

Devoirs A	Claude Joly
<p>L'Église ayant la même autorité que Jésus-Christ, et étant notre Mère, peut nous com-</p>	<p>D. L'Église a-t-elle le pouvoir de faire des Commandements ?</p>

mander en cette qualité, comme à ses enfants ; et tous les Chrétiens, qui font profession publique de lui être soumis, sont obligés, sous peine de péché mortel d'observer tous ses Commandements, à moins qu'ils n'en soient dispensés pour quelque raison légitime ; car c'est désobéir à Dieu et à Jésus-Christ, que de désobéir à l'Église, à laquelle Jésus-Christ a communiqué sa puissance et son autorité sur tous les fidèles. (DA 212,0,1)

R. Oui, elle est notre Mère, et en cette qualité, elle peut nous commander comme à ses enfants.

D. Qui a donné le pouvoir à l'Église de faire des Commandements ?

R. C'a été Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est son Époux.

D. Tous les Chrétiens sont-ils obligés de garder les Commandements de l'Église ?

R. Oui, sur peine de péché mortel, s'ils n'en sont dispensés par une raison légitime : car c'est désobéir à Dieu et à Jésus-Christ que de désobéir à la sainte Église, qui est son Épouse (p.112).

Mère, l'**Église veut** que les fidèles entrent « dans ses intentions ». C'est ainsi, qu'elle veut que, pendant les temps qu'elle « a particulièrement consacrés à Dieu pour honorer quelque Mystère », les fidèles « fréquentent plus souvent les églises et y restent plus longtemps afin de pouvoir rendre à Dieu un culte plus solennel et plus continu » ; que le temps depuis Noël jusqu'à la Purification soit passé « dans la joie » ; que pendant le temps de Pâques, les Chrétiens « ne s'occupent qu'à louer Dieu et Jésus-Christ ressuscité ». Par ailleurs, l'**Église commande** peu, dans les Devoirs C. Et c'est au sujet de la messe de paroisse que l'expression est employée, par deux fois. L'on sait que c'est une des préoccupations de l'Église de France, en cette seconde moitié du XVII^e siècle dans le sillage de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet très particulièrement, de voir les Chrétiens « s'assembler dans leurs paroisses, les dimanches et les fêtes, pour y vaquer aux exercices de la Religion chrétienne ». Et si l'**Église oblige**, c'est uniquement au jeûne du Carême, « l'espace de quarante jours ». Mais elle n'**ordonne** aucun jeûne pendant le temps depuis Noël jusqu'à la Purification « pour témoigner la joie de ce que la Très Sainte Vierge a mis Jésus-Christ au monde ». Par contre, elle en ordonne « les veilles des fêtes les plus solennelles » ; se **contentant**, cependant, des jeûnes de la veille de six Apôtres sur douze.

L'Église éducatrice : c'est sous cet aspect que Jean-Baptiste de La Salle aime à souligner son rôle de Mère. Éducatrice dans l'exercice du culte extérieur et public envers Dieu et de la dévotion envers les Saints comme de la prière du peuple chrétien. Et, ce qui est vraiment significatif, c'est que le Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes emploie, dans ses Devoirs C, son vocabulaire d'éducateur des enfants des artisans et des pauvres. Ainsi, pour le mot « engager » qui est le plus fréquemment employé dans la Conduite des Écoles, quand il s'agit d'appeler l'enfant, ou l'écolier, à mieux faire : en fait, à entrer dans la perspective pédagogique ou pastorale de l'école. Donnons ces quelques exemples :

Les Maîtres donneront des récompenses, de temps en temps, à ceux de leurs écoliers qui se rendront plus exacts à faire leur devoir, afin de **les engager** à le faire avec affection (CE 14,1,1).

On pourra permettre aux écoliers dont les pères ont quelque métier, de s'absenter de l'école le jour de la fête du Patron du métier ; on **les engagera** néanmoins de venir à l'école ce jour-là, après midi (CE 16,1,12) ; et c'est pour assister au catéchisme !

Ceux qui s'absentent par légèreté, sont ceux qui suivent la première impression /.../. Il faut peu corriger ces sortes d'écoliers pour leurs absences /.../ ; on **les engagera** plus à venir à l'école par la douceur, et **en les engageant** par quelque autre raison que par les corrections et les duretés (CE 16,2,5).

Quant aux écoliers enclins au « libertinage » : « Il faut s'appliquer avec un très grand soin à apporter remède à leur absence /.../. Il sera très utile de leur donner quelque office : cela leur donnera de l'affection pour l'école et, quelquefois même, sera cause qu'ils seront l'exemple des autres. Il faut beaucoup les gagner et **les engager**, et d'ailleurs avoir de la fermeté à leur égard /.../ ; mais leur montrer beaucoup d'affection, pour le peu de bien qu'ils font et les récompenser pour peu de chose (CE 16,2,8 à 10).

S'il arrive qu'un écolier manque de respect ou fasse quelque faute à l'égard de son Maître, il faut plutôt **l'engager**, par parole, à reconnaître sa faute et à se corriger, que de le punir pour cela (CE 15,4,9).

Dans ses Devoirs C, Jean-Baptiste de La Salle voit l'Église multipliant les « moyens » propres à inciter les Chrétiens, à « les engager à rendre à Dieu un culte extérieur et public ». Tout l'ouvrage trouve en cette perspective le plan de son développement. Le voici :

<p>D. Quels sont les moyens dont l'Église s'est servi pour engager les Chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ?</p> <p>R. Elle s'est servi pour cela de quatre principaux moyens.</p>	1. Elle a établi des exercices publics de Religion.
	2. Elle y a joint de très belles cérémonies, afin d'engager les Chrétiens à y être plus assidus et afin de les mettre en état de rendre à Dieu un culte plus solennel.
	3. Elle a particulièrement consacré à Dieu certains temps de l'année, pour honorer quelques mystères, ou pour s'y préparer, afin que pendant ces saints temps les Chrétiens fréquentassent les églises et rendissent à Dieu avec plus d'assiduité et de ferveur, le culte extérieur qui lui est dû.
	4. Elle a institué des fêtes de différentes sortes, pour n'être employées qu'à honorer Dieu et à lui rendre un culte extérieur en union avec Jésus-Christ, et avec les Saints dont on fait la fête (DC 0,1,3).

Le thème du 1^{er} est l'objet du le Premier traité : DC 10 ; celui du 2^{ème}, du Second Traité : DC 20 ; celui du 3^{ème}, du Troisième Traité : DC 30 ; et celui du 4^{ème}, du Quatrième Traité, DC 40. Chacun des « traités » étant introduite par une question du type : « Quel est le [premier, second...] moyen dont l'Église se sert pour engager les Chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ? ».

En dehors de ces éléments de structure de l'ouvrage, les Devoirs C évoquent encore l'**Église qui engage** : et c'est pour inciter les Chrétiens à entrer vraiment dans ses intentions. Quand, par exemple :

- elle institue les confréries, c'est pour « engager les Chrétiens à plusieurs pratiques de piété, qu'autrement ils n'auraient pas faites. » (DC 10,5,1)
- elle institue les Quatre-Temps de Septembre, c'est pour les engager « à se servir » des biens temporels, « avec retenue et modération. » (DC 30,11,7)

- elle nous donne des Saints Patrons, c'est « pour nous engager imiter leurs vertus. » (DC 44,23,1)

Et plus explicite encore, quand elle « prend la couleur violette » et cesse « de chanter *Alleluia* et les chants d'allégresse, pendant le temps depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques », c'est « pour engager les Chrétiens à se conformer à son esprit, et à s'abstenir pendant ce temps, non seulement des récréations qui ne sont ni honnêtes ni permises, mais aussi de celles qui seraient permises dans un autre temps. » (DC 30,3,4)

Autre donnée pastorale : l'Église « excite les fidèles » à entrer, ici encore dans ses intentions maternelles. Par cinq fois, dans les Devoirs C c'est à la pénitence qu'elle les excite. Et elle le fait à travers les cérémonies et prières qu'elle a instituées. Ainsi, elle a « ordonné la cérémonie de mettre des cendres sur la tête des fidèles le premier jour de Carême » ; et c'est « pour nous exciter à faire pénitence pendant le Carême, afin de nous disposer à bien célébrer la fête de Pâques, et à bien mourir. » (DC 20,9,1)

De même, pendant le temps de la Septuagésime jusqu'au Carême, l'Église organise sa liturgie de telle façon que celle-ci porte les fidèles à une véritable pénitence. Le texte est significatif et mérite d'être mis en valeur :

<p>D. Qu'est-ce que fait l'Église pendant ce saint temps, pour exciter les fidèles à la pénitence ?</p> <p>R. Elle fait particulièrement quatre choses.</p>	1. Elle prend la couleur violette.
	2. Elle retranche de son Office <i>Alleluia</i> avec les cantiques de joie et d'allégresse.
	3. Elle nous propose dans son Office les vérités les plus touchantes de la Religion : la création du monde, le péché de l'homme, sa condamnation à la mort, son exclusion du Paradis terrestre, et sa pénitence, la corruption des hommes, le déluge, Noé sauvé.
	4. Elle fait lire à la Sainte Messe des Épîtres et des Évangiles propres pour exciter à la pénitence (DC 30,2,2).

De même, si l'on lit, le dimanche de la Quinquagésime, « l'Évangile de la prédiction, que Notre Seigneur Jésus-Christ fit de sa Passion »,

C'est pour quatre raisons.

1. Pour exciter les Chrétiens à entrer dans l'esprit de pénitence pour leurs péchés, qui ont causé la mort de Notre Seigneur.
2. Pour leur donner de l'horreur de la conduite ordinaire des gens du monde.
3. Pour les engager à réparer les désordres qui se font pendant ces jours.
4. Pour les préparer à bien passer le saint temps du Carême, et à s'unir à Notre Seigneur faisant pénitence pour leurs péchés (DC 30,5,6).

Disons, enfin, que l'expression « **l'Église excite** » est employée une seule fois dans une perspective autre que celle de conduire les Chrétiens à la pénitence. C'est au sujet de l'exposition du « Très Saint Sacrement, le jour qu'on en fait la fête et pendant toute l'Octave ».

Cette exposition se fait « principalement pour quatre raisons » :

1. Pour exciter la dévotion des fidèles et les porter à venir adorer Jésus-Christ présent sur les Autels.
2. Pour les engager à remercier Jésus-Christ d'un si grand bienfait.
3. Pour les obliger à venir réparer tous les outrages que Jésus-Christ reçoit dans ce Sacrement.
4. Pour les engager à lui rendre, surtout pendant ce saint temps, le respect qu'ils lui doivent dans ce Sacrement (DC 42,12,5).

Les deux expressions : « **l'Église fait ressouvenir** » et « **l'Église remet devant les yeux** » sont propres à Jean-Baptiste de La Salle, dans les Devoirs C. Elles relèvent le souci qu'a l'Église de voir les fidèles entrer plus profondément dans ses intentions, en convertissant leur regard sur le sens de leur vie et des biens de ce monde. Voici une question-réponse contenant les deux expressions :

D. Pourquoi particulièrement l'Église a-t-elle institué les Quatre-Temps de Septembre ?

R. Ç'a été pour cinq raisons.

1. Pour faire ressouvenir les fidèles que c'est Dieu qui donne les biens de la terre, et qui les distribue comme et à qui il lui plaît.

2. Pour empêcher les fidèles de mettre leur repos et leur bonheur dans ces sortes de biens.
3. Pour leur remettre devant les yeux la fragilité et le néant des biens temporels.
4. Pour les engager à s'en servir avec retenue et avec modération.
5. Pour demander à Dieu les grâces qui leur sont nécessaires, pour en bien user (DC 30,11,16).

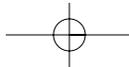
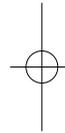
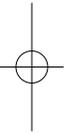
Si, au Mercredi des Cendres, l'Église nous fait souvenir « que nous ne sommes que terre et que nous retournerons en terre » (DC 20,9,1) et si, au temps de Pâques, elle nous remet, souvent, devant les yeux « la joie ineffable et l'allégresse éternelle que nous goûterons dans le Ciel » (DC 30,8,8), les processions devraient, souvent elles aussi, nous faire ressouvenir de « l'obligation que nous avons de suivre Jésus-Christ et de marcher après lui, comme les brebis après leur pasteur ». (DC 10,4,4)

Nous terminerons ces quelques aperçus de la participation et des divers types d'interventions que Jean-Baptiste de La Salle prête à l'Église, dans le domaine cultuel, par celle-ci, témoignant elle aussi de l'engagement pastoral que l'Église exerce à travers ses options liturgiques : « elle met en état de » mieux vivre les fêtes liturgiques et d'en tirer meilleur profit spirituel. Ainsi :

- L'Église a établi de « très belles cérémonies », au cours des « exercices publics de Religion », « afin de mettre les Chrétiens en état de rendre à Dieu un culte plus solennel » (DC 0,1,1).
- De même, elle « a institué le saint temps de l'Avent » « pour les mettre en état de célébrer la fête de Noël avec plus de dévotion » (DC 30,1,2).
- Enfin, elle « solennise en un même jour la fête de tous les Saints », « pour nous mettre en état d'obtenir de Dieu un plus grand nombre de grâces, par un grand nombre d'intercesseurs qui s'unissent tous pour notre salut lorsque nous les honorons particulièrement et que nous les prions » (DC 44,1,1).

Oui, l'Église que nous présente Jean-Baptiste de La Salle à travers tous ces textes que nous avons pu citer, a un visage maternel. Non seulement son

action pastorale, mais ce qu'elle institue ou établit, comme ce qu'elle ordonne ou commande visent le bien présent et ultime de ses enfants, les fidèles et les chrétiens. C'est une des notes les plus typiques du catéchisme des fêtes lasallien.



Chapitre 3 – Des exercices publics de la religion chrétienne

Le Premier Traité qui ouvre les Devoirs C a pour titre : Des exercices publics de la Religion chrétienne. Ce sont « le premier moyen dont l'Église se sert pour engager les Chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public » (DC 10,1,1). Ils « se font dans les églises ». Certains sont « ordinaires » ; d'autres « moins ordinaires » et certains sont « extraordinaires ». Selon ce schéma :

Les exercices publics qui se font dans les églises sont :	ordinaires : la messe de paroisse et l'Office divin.	
	moins ordinaires : les processions, les confréries, et les pèlerinages.	
	extraordinaires : les prières publiques dans les besoins pressants de l'Église et des fidèles, soient.	spirituels temporels

Tous les exercices « ordinaires » et « moins ordinaires » auront droit à un chapitre, à une « instruction » dans les Devoirs C. Les « extraordinaires » se contenteront d'une seule question, après leur définition, dans l'instruction traitant justement « Des exercices publics de la Religion chrétienne en général » (DC 10,1) :

D. Quelles sont les occasions, pour lesquelles on ordonne et on fait quelquefois, dans l'Église, des prières extraordinaires ?

R. Ce sont principalement les quatre occasions suivantes :

1. Quand il arrive quelque hérésie, quelque schisme ou quelque trouble dans l'Église.
2. Quand le temps n'est pas propre pour faire croître et mûrir les biens de la terre.

3. Dans un temps de guerre, pour demander la paix.
4. Pour demander à Dieu la délivrance de quelque maladie ou contagieuse ou publique (DC 10,1,3).

Ces exercices publics « se font dans les églises » : Jean-Baptiste de La Salle précise tout de suite qu'il s'agit des églises paroissiales :

D. Dans quelles églises les chrétiens doivent-ils s'assembler, pour faire en commun les exercices publics de la religion ?

R. C'est dans les églises qu'on nomme paroisses (DC 10,1,4).

Et de définir ce qu'on entend par « paroisses » :

D. Qu'est-ce que les paroisses ?

R. Ce sont des églises dans lesquelles les chrétiens qui en dépendent, c'est-à-dire qui demeurent dans un certain quartier, ou dans une certaine étendue, doivent s'assembler pour y vaquer publiquement et en commun aux exercices de la Religion chrétienne (DC 10,1,4).

Et de préciser en quels jours et pourquoi les Chrétiens doivent s'assembler dans leurs paroisses :

D. Quels jours les chrétiens doivent-ils s'assembler dans les paroisses, pour y vaquer publiquement et en commun aux exercices de la Religion chrétienne ?

R. Ce sont les dimanches et les fêtes.

D. Pourquoi les chrétiens doivent-ils s'assembler dans leurs paroisses, les dimanches et les fêtes, pour y vaquer aux exercices de la Religion chrétienne ?

R. C'est pour deux raisons :

1. Parce que ces saints jours sont particulièrement consacrés pour être employés au service de Dieu et pour vaquer à ces exercices¹².

¹² « S'assembler », « faire en commun », « exercices publics », « vaquer publiquement » : toutes expressions reprises comme à plaisir par Jean-Baptiste de La Salle, dans cette série de questions : c'est que les Devoirs C sont un catéchisme, éventuellement appris « par cœur », et devant donner aux enfants comme aux adultes un vocabulaire spécifique.

2. Parce que l'Église commande aux chrétiens de s'assembler dans leurs paroisses, les dimanches et les fêtes (DC 10,2,3).

C'est l'Église qui le « commande »... Un argument très fort ; et qui, à l'époque, pouvait interpeller ces chrétiens qui délaissaient leur propre paroisse pour rejoindre ces chapelles tenues par des religieux, à l'assistance plus homogène au plan socio-économique. Les paroisses se devaient d'accueillir riches et pauvres, nobles et bourgeois, artisans et paysans, sans travail et mendiants.

1. De la Messe de Paroisse

C'est une obligation d'assister à la sainte Messe tous les dimanches et toutes les fêtes. L'intention même de l'Église est qu'on l'entende dans sa paroisse, et qu'on assiste à celle qu'on nomme ordinairement la Messe de Paroisse ; et c'est pour cette raison qu'elle ordonne aux pasteurs d'y faire une instruction aux fidèles qui sont sous leur charge, en leur expliquant le saint Évangile, et en leur apprenant les règles de la vie chrétienne (I 1,3,1).

Ainsi s'exprime Jean-Baptiste de La Salle dans ses *Instructions et prières pour la sainte Messe, la Confession et la Communion*. Le Frère Yves Poutet relève, à juste titre, que « l'expression 'messe de paroisse' ne désigne nullement, comme trop d'utilisateurs des textes du XVII^e siècle s'y laissent prendre, une messe célébrée dans sa paroisse. Bien que curés et évêques du XVII^e siècle insistent pour que chacun assiste, au moins le dimanche aux offices de sa propre paroisse, et que la communion pascale se fasse dans 'sa paroisse', c'est de ce que nous appelions naguère 'la grand-messe' qu'il s'agit lorsqu'il est question de la 'messe *de* paroisse'. [Ce] passage des Instructions et Prières de Jean-Baptiste de La Salle est particulièrement clair à ce sujet. Il est demandé à la fois d'assister à la messe 'dans *sa* paroisse' /.../ et à la messe *de* paroisse. Il y a donc deux préceptes : l'un concerne le lieu ; l'autre le genre de messe recommandé. »¹³. Notre Instruction traite, manifestement, de cette « messe de paroisse » vécue dans « sa paroisse ». Par un « paroissien ». Il n'y est pas question de « messe basse », nombreuses cependant dans les paroisses des villes, à

¹³ Histoire de la messe. XVII^e-XIX^e siècles, Université d'Angers, Bibliothèque Universitaire. 1980, p.100.

cette époque. Les Devoirs A soulignent l'apport spirituel propre de la messe de paroisse.

Des messes Quoique la Messe de paroisse ne diffère en rien en elle-même et dans tout ce qu'elle contient, des Messes basses et ordinaires, sinon dans quelques cérémonies ; il y a cependant cette différence, à l'égard des fidèles qui y assistent.	Basses Que, dans les Messes basses, ils n'y ont part qu'en vertu de l'intention et de l'attention qu'ils peuvent y avoir,
	De paroisse au lieu que dans les Messes de Paroisse solennelles, ils y ont part, aussi à l'intention du Prêtre qui l'offre expressément pour eux, à l'instruction, à plusieurs cérémonies, et à tout ce qui s'y chante ; l'esprit de l'Église étant qu'ils y joignent leurs voix à celles du clergé pour ne faire qu'un même chœur et une seule voix de toutes qui s'élève vers le Ciel, afin d'en faire descendre les grâces et les miséricordes de Dieu sur toute l'assemblée des fidèles (DA 405,2,4).

Il est par ailleurs intéressant de mettre en parallèle les textes correspondants des Devoirs C et de sa source le *Catéchisme de Bourges*, de La Chétardye :

Catéchisme de Bourges De la Messe Paroissiale. D. Quelle Messe doit-on principalement entendre ces jours-là ? R. La Messe Paroissiale autant qu'il se peut, suivant l'institution ancienne. D. Qui doit le plus en donner l'exemple ? R. 1° Les pères et mères de famille. 2° Les Magistrats et personnes publiques. 3° Ceux qui font profession de piété. D. Qui pèche contre ce devoir ? R. Ceux qui, par négligence, indifférence, indévotion ou mépris, se contentent d'entendre une Messe basse.	Devoir C De la Messe de Paroisse. D. Quel est le premier et principal exercice de religion que les chrétiens font en commun dans les paroisses, les dimanches et les fêtes ? R. C'est d'entendre la Sainte Messe, qu'on nomme la Messe de Paroisse. D. Les chrétiens sont-ils obligés d'assister à la Messe de Paroisse ? R. Oui, ils y sont obligés. D. Y aurait-il péché de ne pas assister à la Messe de Paroisse ? R. Oui, il y aurait péché de manquer à y assister par négligence ou par mépris.
---	--

D. N'est-ce pas le même Jésus-Christ qu'on offre dans toutes Messes ?

R. Oui, mais la Messe Paroissiale est recommandable et privilégiée pardessus les autres.

D. En quoi l'est-elle ?

R. 1° Elle se dit particulièrement pour les paroissiens.

2° Les prières que l'on y fait sont plus agréables à Dieu et plus efficaces, puisqu'elles s'y font par les fidèles unis et assemblés en son nom ; et qu'ils les offrent par la bouche du pasteur commun établi sur le troupeau.

3° Elle représente mieux la charité et la Communion des Saints.

4° Les cérémonies qui s'y pratiquent portent à Dieu et attirent la grâce.

D. Quelles sont ces cérémonies ?

R. 1° L'eau bénite.

2° La procession.

3° Le prône.

4° L'offrande et le pain béni.

5° La Communion générale. (pp.441s)

D. Pourquoi est-on obligé d'assister à la Messe de Paroisse, les dimanches et les fêtes ?

R. C'est pour deux raisons :

1. Parce que l'Église le commande.

2. Parce que les prières qu'on y fait sont plus agréables à Dieu, que celles qu'on ferait en une autre Messe.

D. Pourquoi les prières qu'on ferait à la Messe de la Paroisse sont-elles plus agréables à Dieu, que celles qu'on ferait en une autre Messe ?

R. C'est pour deux raisons :

1. Parce que la Messe de Paroisse se dit particulièrement pour les paroissiens.

2. Parce que les fidèles y étant unis entre eux et avec le prêtre, et tous en semble avec Jésus-Christ, présentent et offrent au Père Éternel le Sacrifice de Jésus-Christ son Fils ; et par ce divin et excellent Sacrifice attirent sur toute la paroisse de très grandes grâces.

3. Parce que les cérémonies, qui accompagnent la Messe de Paroisse, portent plus particulièrement à Dieu et procurent beaucoup de grâces.

D. Quelles sont les cérémonies qui accompagnent la Messe de Paroisse ?

R. Il y en a sept :

1. L'eau bénite.

2. La procession.

3. Le prône.

4. L'offrande.

5. Le pain béni.

6. Le baiser de paix.

7. Les encensements (DC 10,2,2 à 4).

La confrontation de ces deux textes permet d'entrevoir quelque chose de la façon dont Jean-Baptiste de La Salle s'approprie un texte :

- Il reste maître de son vocabulaire : le mot « paroissial », par exemple, n'entrera pas dans son vocabulaire écrit.
- S'adressant à un public et à un milieu (ceux des familles d'artisans et de pauvres des villes), il n'envisage pas le cas des « Magistrats et des personnes publiques » à qui incombe de « donner l'exemple ».
- Si, parmi les cérémonies qui se pratiquent pendant la messe paroissiale, Jean-Baptiste de La Salle ne soulève pas la question de « la communion générale », c'est que celle-ci représente un problème pastoral non résolu. À ce sujet, La Chétardye ne peut qu'exprimer un souhait : « Serait-il à désirer que les paroissiens communiassent tous ensemble à la Grande Messe, et de la main de leur Pasteur ? - Oui, et c'était l'ancienne et première coutume, dont le rétablissement serait de grande édification. » (p.447)
- Autre donnée pastorale non relevée par Jean-Baptiste de La Salle et qui concerne le « devoir » d'assister à la messe paroissiale : il y faut assister, pour La Chétardye, « autant qu'il se peut ».
- Quant aux « raisons » qui doivent motiver les fidèles à assister à cette messe, c'est moins, pour Jean-Baptiste de La Salle, l'ancienneté de l'institution de la messe paroissiale que le fait d'être commandé par l'Église.
- Enfin, il faut souligner le souci lasallien d'entrer en profondeur dans ce qui constitue le Mystère célébré en communauté paroissiale, s'écartant ainsi de la perspective propre à sa source :

Catéchisme de Bourges	Devoir C
<p>.../ les prières que l'on y fait sont plus agréables à Dieu et plus efficaces, puisqu'elles s'y font par les fidèles unis et assemblés en son nom ; et qu'ils les offrent par la bouche du pasteur commun établi sur le troupeau.</p>	<p>Pourquoi les prières qu'on ferait à la Messe de Paroisse sont-elles plus agréables à Dieu ? /.../ Parce que les fidèles y étant entre eux et avec le prêtre, et tous ensemble avec Jésus-Christ, présentent et offrent au Père Éternel le Sacrifice de Jésus-Christ son Fils ; et par ce divin et excellent Sacrifice attirent sur toute la paroisse de très grandes grâces (DC 10,2,3).</p>

Le thème de l'union, dans la perspective de Jean-Baptiste de La Salle, est au cœur de ce qu'est, pour lui, la liturgie.

La Messe de Paroisse dans la *Conduite des Écoles Chrétiennes*.

Nous retrouvons, dans la *Conduite des Écoles* ce souci de faire entrer les enfants, en profondeur, dans ce qui constitue la vie liturgique paroissiale. Un texte des plus explicites à ce sujet :

Les Maîtres instruiront leurs écoliers de l'institution de la Messe de Paroisse, et de la manière dont on doit y assister ; et auront soin, s'il s'y fait un prône, qu'ils l'écoutent avec beaucoup d'attention et de respect. Ils leur inspireront même une grande estime et une affection toute particulière pour les Offices de l'Église, surtout pour ceux qui se font dans leur paroisse (CE 9,7,2).

Il s'agit d'aller au-delà d'un pur enseignement - nécessaire sans aucun doute - car l'objectif pastoral est d'atteindre le cœur. Il faut faire en sorte que les « écoliers » s'attachent à leur paroisse et aux Offices qui s'y déroulent. Aux Maîtres d'inspirer cette « grande estime » et cette « affection particulière pour les Offices de l'Église, surtout pour ceux qui se font dans leur paroisse ».

C'est d'abord à travers les leçons de catéchisme dont traite notre instruction sur la Messe de Paroisse ainsi que celles qui en présentent quelques aspects ou quelques éléments, que l'enfant acquiert et le langage et le vocabulaire propres à ces réalités socio-culturelles et religieuses que sont déjà pour lui la paroisse et la Messe de Paroisse. Les perspectives doctrinales, symboliques et spirituelles des textes l'appellent, en outre, à entrer de plus en plus consciemment et personnellement dans les intentions que l'Église a eues en instituant la Messe de Paroisse et les divers « exercices publics de la Religion chrétienne ».

Mais si la *Conduite des Écoles* évoque, à juste titre, ce que le catéchisme doit susciter chez l'enfant, elle se doit de préciser, selon son objet propre, la pédagogie à mettre en œuvre, en vue d'une pastorale efficace. Il s'agit, en effet, de faire en sorte que ces mêmes enfants participent, effectivement, à cette Messe de Paroisse ou à ces divers Offices qu'offre la paroisse. Cette pédagogie ne

peut pas ne pas tenir compte de la réalité des situations : des classes nombreuses ; d'enfants sachant lire ou non ; regroupées en une partie de l'église ; disposant ou non de bancs pour s'asseoir ; assistant, en ce qui concerne la Messe de Paroisse, à un Office en latin, comportant un prône qui peut être fort long ... Les dimanches et fêtes :

Les écoliers s'assembleront dans l'église, et on les obligera de s'y trouver tous avant qu'on commence la bénédiction du lieu, et d'y rester jusqu'à la fin de la messe. S'il y a des bancs pour eux dans l'église, ils se mettront dessus ; et les Maîtres auront soin de les y faire ranger.

Pendant tout le temps que les écoliers seront à l'église, à la messe de paroisse et à vêpres, ils se tiendront assis, debout ou à genoux, selon qu'il se pratique dans le diocèse ou dans la paroisse.

Ils se tiendront cependant tous à genoux pendant l'offertoire, jusqu'à la préface, s'il n'y a point d'offrande ; et jusqu'à l'offrande s'il y en a une, afin de s'unir pendant cette action, à l'intention du prêtre et de s'offrir aussi eux-mêmes à Dieu, afin d'être consacrés tout à Lui.

Ils se tiendront debout pendant la préface et, lorsqu'on chantera Sanctus, ils se mettront tous à genoux, et y resteront jusqu'à la fin de la grand-messe.

S'il n'y a point de bancs pour les écoliers, ils se tiendront debout pendant tout le temps que les autres seront assis, hors le temps de l'offertoire ; et les Maîtres, qui seront présents pour veiller sur eux, auront égard qu'ils soient toujours bien rangés et dans un grand ordre (CE 8,7,3 à 7).

Les Maîtres ?... Oui : si la façon dont les enfants doivent participer à la Messe - physiquement pourrait-on dire -, est ainsi précisée, celle du Maître ne l'est pas. Mais il apparaît bien qu'à la Messe de Paroisse, les Maîtres ne sont pas là en tant que fidèles parmi les fidèles. C'est en tant que responsables d'un groupe d'enfants. Selon la Règle Commune de 1718, les Frères assistent à une Messe à laquelle ils communient. Puis, après divers exercices, ils conduisent leurs écoliers à la Messe de Paroisse (cf. RC 28,1 & 2).

Pendant la Messe de Paroisse, et pendant les Vêpres, les Maîtres auront

toujours les écoliers en vue ; et auront égard que ceux qui ne savent pas lire disent le chapelet, comme les autres jours ; et que ceux qui savent lire aient toujours entre leurs mains le Livre des Prières de la Sainte Messe et un livre d'Office pendant les Vêpres, et qu'ils regardent et lisent dedans continuellement (CE 8,7,10).

La Conduite des Écoles relève, par ailleurs, deux types d'interventions pastorales concernant la pratique régulière de la Messe de Paroisse. Mais dans des occasions d'ordres bien différents.

– À l'occasion des vacances scolaires : « Le dernier jour d'école, on ne fera que le catéchisme depuis une heure et demie jusqu'à 3 heures. Et on le fera sur la manière dont les écoliers doivent passer le temps des vacances. Entre les avis que les Maîtres donneront aux écoliers pour bien passer ce temps, les principaux seront /.../ 3° D'assister tous les dimanches et fêtes à la Grande Messe et à Vêpres dans leur paroisse » (CE 17,3,5 & 6).

– À l'occasion d'un renvoi de l'école : « On peut et on doit, quelquefois chasser des écoliers de l'école ; mais on ne le doit faire que par l'avis du Frère Directeur. Ceux qu'on doit chasser sont : les libertins capables de perdre les autres ; ceux qui s'absentent facilement et souvent de l'école, de la Messe de Paroisse ou du catéchisme les fêtes et dimanches par la faute de leurs parents, et qui s'en font une coutume ; les incorrigibles, c'est-à-dire ceux qui après avoir été corrigés un grand nombre de fois, ne changent pas de conduite. Ce doit cependant être une chose extraordinaire de chasser un écolier de l'école » (CE 15,1,21 & 22).

Relevons, pour terminer, quelques situations qui donnent occasion de contact avec le curé de la paroisse sur laquelle est située l'école, en dehors de la Messe de Paroisse.

Une prescription donnée au « portier », à cet élève chargé d'ouvrir et de fermer la porte de l'école :

Lorsque quelqu'un frappera à la porte de l'école, il l'ouvrira aussitôt, /.../. Il ne laissera entrer que les Frères, les écoliers et Monsieur le Curé de la paroisse sur laquelle se tiennent les écoles ; et n'y laissera point entrer d'autres personnes (cf. CE 18,13, 4 & 5).

Dans la section « Des causes des absences et des remèdes qu'on peut y apporter », il est précisé :

Il faut donner à Messieurs les Curés une liste de tous ceux qui ne viennent pas à l'école ; leur nom et âge, celui de leur demeure, afin qu'on ne donne aucune aumône à leurs parents, et qu'on les puisse obliger et presser d'envoyer leurs enfants à l'école (CE 16,2,19)¹⁴.

– le jour de la rentrée, après les vacances :

À 9 heures, on les conduira à la Sainte Messe qui se dira à leur intention pour implorer l'assistance du Saint Esprit. On priera, pour ce sujet, Messieurs les Curés sur les paroisses desquelles se tiennent les écoles de la dire ou de la faire dire. Sinon, on la fera dire aux dépens de la maison (CE 17,3,12 & 13).

2. De l'Office divin.

Après avoir défini l'Office divin (DC 10,3,1) comme « une prière publique, que l'Église a instituée et quelle a distribuée et divisée en plusieurs heures de la journée », Jean-Baptiste de La Salle ne manque pas de souligner ce qui caractérise ce qu'on pourrait appeler la hiérarchie de toute prière liturgique : elle est d'abord louange de Dieu, puis écoute de la Parole, enfin prière personnelle. Ainsi, « les Chrétiens (vaquent) dans les paroisses, les dimanches et les fêtes » - en assistant aux Vêpres - « pour louer Dieu, s'instruire de sa Parole et lui demander ses besoins ». On y loue Dieu « par les psaumes, les hymnes et les cantiques » ; on s'y instruit de la Parole de Dieu « par les leçons qu'on y récite, tirée de l'Écriture Sainte ou des saints Pères » ; on y demande à Dieu ses besoins « dans les antiennes et dans les collectes ».

La division et la distribution des Heures du jour ne correspondent plus à ce qui se faisait autrefois ». Jean-Baptiste de La Salle parle au passé :

¹⁴ À l'inscription des nouveaux élèves, le « catalogue de réception » ne manque pas d'indiquer de quelles paroisses ils dépendent. « Dans le corps du catalogue sera écrit le nom [=de Baptême] et surnom [=nom de famille] de chaque écolier reçu ; son âge, s'il a été confirmé, s'il a communiqué, depuis quel temps ; le nom de son père et de sa mère ou, s'il est orphelin, de l'un ou de l'autre, le nom de la personne chez laquelle il demeure ; la rue, l'enseigne, la chambre et la paroisse ; à quelle leçon et à quel ordre de leçon il a été mis /.../. » (CE 13,1,10).

Matines, « se disait au milieu de la nuit » ;
 Laudes, « se disait au point du jour » ;
 Primes, « à 6 heures » ;
 Tierce, « à 9 heures » ;
 Sexte, « à midi » ;
 None, « à trois heures après midi » ;
 Vêpres, « vers 6 heures du soir » ;
 Complies, « Heure ajoutée /.../ se disait le soir avant le coucher, et servait de prière du soir » (cf. DC 10,3,3).

Les Règles Communes (RC) prennent beaucoup de liberté avec cette répartition de la journée liturgique. Même au Noviciat, où l'on récite l'Office de la Très Sainte Vierge tous les jours :

Matines et Laudes se récitent à 6 heures ;
 Prime et Tierce, à 8 heures ;
 Sexte, après la messe et le déjeuner ;
 None, Vêpres et Complies, à 3 heures après midi.¹⁵ (cf. CL 25, p.147)

Les Frères « chantent-ils » l'Office ? En paroisse, sans doute. Et lorsqu'ils n'accompagnaient pas les écoliers. En communauté ?

Le mot qui revient, dans les Règles Communes, c'est celui de « réciter ». Un exemplaire « retravaillé » à partir d'une édition 1726 (cf. CL 25, p.147) donne un aperçu de ce que pouvait être la façon de dire l'Office : « On s'appliquera à faire des poses en récitant le Saint Office, et à n'y pas traîner ; mais

¹⁵ Cette liberté prise par Jean-Baptiste de La Salle dans cette répartition des Heures de la journée liturgique est partagée par tous : prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'époque. Jean-Baptiste de La Salle le constate, d'ailleurs, en parlant de ce qui se faisait « autrefois ». Il faudra attendre le Concile Vatican II pour revenir à une répartition des Heures qui tiennent compte du déroulement concret du jour naturel. La Constitution De Sacra liturgia parle de « restauration », tout en assouplissant leurs modalités vécues : « Puisque la sanctification de la journée est la fin de l'Office, le cours traditionnel des Heures sera restauré de telle façon que les Heures retrouveront la vérité du temps, dans la mesure du possible, et qu'il soit tenu compte des conditions de la vie présente, surtout pour ceux qui s'appliquent aux œuvres d'apostolat. » (n° 88).

s'arrêter aux étoiles ou deux points et à la fin des versets autant de temps qu'on serait à dire : Jésus, Marie, Joseph, et aux virgules où les versets sont longs, Jésus. » (CL 25, p.147)

Autre question : de quels livres d'Office se servait-on ? de livres tout en latin ou de livres latin-français ? Selon les Règles Communes, les deux types d'ouvrages pouvaient se trouver dans les communautés. Mais l'emploi des seconds appelle une mise en garde sévère car les Frères doivent ignorer le latin et, s'ils l'ont étudié, ils ne peuvent et ne doivent en faire aucun usage. Leur vocation en dépend. « Il n'y aura, dans aucune des Maisons de l'Institut, aucun livre qui soit purement latin sinon des livres d'Office. Il n'y en aura même aucun qui puisse servir à apprendre la langue latine, et sil y en a de traduits de latin en langue vulgaire où le latin soit d'un côté et le vulgaire de l'autre, il ne sera permis de les lire qu'à ceux qui auront atteint l'âge de trente ans et en qui on ne remarque aucune affection pour le latin, si ce n'est dans une lecture publique, et ils n'y liront que le vulgaire... » (RC 26,3).

Les deux tableaux ci-dessous donnent la répartition des « heures » assurées :

- 1° par les Frères des communautés d'école ;
- 2° à la Maison du Noviciat. (La + suivie d'un chiffre renvoie soit à un passage des Règles communes de 1718 - pour le premier tableau -, soit à l'exemplaire « retravaillé » de l'édition 1726 - pour le second tableau. L'indication des pages renvoie au C.L. 25).

	Matines	Laudes	Prime	Tierce	Sexte	None	Vêpres	Complies		Ténèbres
Dimanche de l'année							+1	+1		
Tous les Saints	+2									
Commémoration des Morts		+3								
Veille de Noël	+4	+4								
Mercredi Saint										+5
Jedi Saint		+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5
Vendredi Saint		+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5	+5
Samedi Saint			+5	+5	+5	+5				
Fête de Saint Joseph							+6	+6		
Fête de S. Mathias et de l'Annonciation							+7	+7		
Anniversaire des Frères et des Bienheureux	+8	+8					+8			

(1) – Tous les dimanches et fêtes de l'année scolastique /.../, excepté les jours de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et le jour de la fête de la Très Sainte Trinité, les Frères feront rassembler leurs écoliers /.../, après le dîner, dans l'école pour leur faire le catéchisme après lequel, leur ayant fait réciter la prière du soir ils les conduiront à vêpres à l'église /.../. (cf. RC 10,2)

– Dans les lieux où l'on dit les vêpres à 2 h, à midi 1/2 on fera le catéchisme sur les principaux mystères ; à une heure, on le fera sur un sujet particulier jusqu'à deux heures et on ne récitera point la prière. À deux heures, on conduira les écoliers à vêpres. /.../. (cf. RC.28,11)

– Dans les lieux où l'on dit les vêpres à 2 h 1/2, on commencera le catéchisme à midi et demi et on fera la prière à 2 h. À la fin des vêpres, on dira les trois dizaines de chapelet /.../. (cf. RC 28,13)

– Les Frères qui n'assisteront pas à vêpres avec les écoliers dans les paroisses iront à 3 h 1/2 dans l'oratoire où ils réciteront vêpres et complies de l'Office de la Très Sainte Vierge et si elles sont finies avant quatre heures, ils resteront dans l'oratoire jusqu'à ce quelles soient sonnées. (RC 28,14)

(2) – « Le jour de la fête de Tous les Saints /.../. À 6 h. ils souperont et feront ensuite récréation jusques à 7 h 1/2.

À 7 h 1/2, ils réciteront les matines des morts jusqu'à laudes. (cf. RC 30,3 & 4)

(3) – Le jour de la Commémoration des Morts.

Après l'oraison, les Frères réciteront les laudes de l'Office des Morts avec la collecte 'Fidelium' /.../. (cf. RC 30,6)

(4) – La veille /.../ de Noël /.../. À 6 h 1/2, on fera la prière du soir après laquelle on se couchera et on tintera la cloche à sept heures pour la retraite. À 10 h., on se lèvera. À 10 h 1/2, on ira à l'oratoire et on lira le sujet de l'oraison et aussitôt qu'il sera lu, on ira à l'église pour y être au commencement des matines où on fera oraison jusqu'à la grande messe à laquelle les Frères assisteront et communieront. Pendant qu'on chantera les laudes, les Frères feront action de grâces et puis retourneront à la maison (cf. RC 30,9 à 13)

(5) – Les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Depuis le Mercredi Saint jusques au Samedi St inclusivement, on dira l'Office de l'Église. Le Mercredi Saint, à 4 h., on dira l'Office des Ténèbres qui durent ordinairement ce jour-là jusques à 6h1/2. S'il est fini auparavant, après l'Office on fera la lecture spirituelle. (RC 30,20,1)

Le Jeudi Saint à 6 h. du matin, aussitôt après l'oraison, on récitera prime, tierce, sexte et none qui finiront à sept heures. (cf. RC 30,20,7)

À 2 h., les Frères se demanderont pardon les uns aux autres et chacun en particulier/.../. Après cet exercice, on dira complies. S'il y a du temps de reste jusques à 3 h 1/2, on fera oraison jusques à cette heure.

À 3 h 1/2, on dira Ténèbres après lesquelles on fera lecture spirituelle. (cf. RC 30,20,20 à 23)

Le Vendredi Saint, à la fin de l'oraison du matin, on récitera prime, tierce, sexte et none /.../. Lorsqu'on aura adoré la Croix à l'Église, on ne fera pas cet exercice à la Maison. Après l'adoration, on dira les vêpres. /.../.

À 3 h., on dira complies lesquelles étant finies on lira quelque peu dans l'Imitation.

À 3 h 1/2, on dira l'Office des Ténèbres lequel étant fini, sil reste du temps jusques à six heures on fera lecture spirituelle.

Le Samedi Saint, après l'oraison du matin, on récitera prime, tierce, sexte et none. (cf. RC 30,20,27 à 38)

(1) – « Exercices journaliers de la Maison du Noviciat.

À 6 h., on récitera matines et laudes de l'Office de la Sainte Vierge. /.../.

À 8 h., on récitera les Litanies du Saint Enfant Jésus et puis prime et tierce de l'Office de la Sainte Vierge.

À la fin de la Ste Messe on déjeunera.

Ensuite, on récitera sexte /.../.

À 3 h., on récitera none, vêpres et complies de l'Office de la Très Sainte Vierge. (cf. CL 25, pp.147-149)

(2) – « Exercices particuliers des Dimanches et Fêtes.

Le matin jusqu'à la messe, on fera de même que les autres jours /.../

À 3 h., on sonnera le premier coup de vêpres et on récitera l'Office de none.

À 3 h 1/4, on sonnera le second coup de vêpres et on restera en récollection jusqu'à 3 h 1/2.

À 3 h 1/2, on sonnera le 3^e coup de vêpres après lequel on les commencera. (cf. CL 25, pp.150-151)

N.B. - Les Règles Communes de 1705 ne font pas allusion aux heures de sexte et de complies que relève, au contraire, « l'exemplaire retravaillé » de l'édition de 1726 :

(3) – « À neuf heures, on déjeunera, après quoi on récitera les Litanies du Saint Enfant Jésus, et tout de suite prime, tierce, sexte et les prières de la station ; puis on fera lecture spirituelle jusqu'à onze heures. (cf. CL 25, p.150)

(4) – « À trois heures un quart, on récitera none, vêpres et complies, ensuite récréation jusqu'à quatre heures trois quart ; (cf. CL 25, p.151)

(5) – « Exercices particuliers des jours de Congé.

/.../ À 1 h 1/4, on récitera les Litanies de Saint Joseph et puis none, vêpres et complies de l'Office de la Sainte Vierge.

N.B. - Ici encore l'exemplaire « retravaillé » précise : « On fera les exercices jusqu'à onze heures comme les Dimanches et Fêtes. » (cf., CL 25, pp.151 et 152)

Le rapprochement de ces deux tableaux ne va pas sans soulever une question. Jean-Baptiste de La Salle qui impose l'Office quotidien à ses novices ne l'impose à ses Frères d'écoles qu'aux trois derniers jours de la Semaine Sainte. Pourquoi ?... L'engagement dans l'école est-il incompatible avec cette récitation quotidienne ? Le Fondateur a pu le penser. Cette décision a-t-elle

quelque rapport avec celle qu'il a dû prendre lorsque, chanoine de la cathédrale de Reims, il s'est cru dans l'obligation d'abandonner son canonicat :

... est-il vrai que je puisse être tout à la fois bon chanoine et bon supérieur d'une Communauté qui demande résidence ? Si je remplis dignement ce dernier emploi, je dois faire vaquer toutes les fonctions du premier ; car obligé d'être toujours dans la maison, je ne puis jamais être au Chœur. Ainsi si ces deux devoirs ne peuvent s'allier, il faut prendre parti pour l'un et pour l'autre. Cinq ou six heures d'Office canonial par jour seraient une trop grande brèche à l'assiduité que je dois dans une Maison dont j'ai la direction (CL 7, p.192).

L'Office récité par les Frères n'aurait pas toutes ces exigences de temps ni de lieu, mais l'assiduité aux écoles et à ce quelles exigeaient des maîtres comme enseignants et comme éducateurs, pouvaient sans doute conduire aux mêmes conclusions. Jean-Baptiste de La Salle n'imposera à ses Frères, comme prière de matin et du soir qu'« un petit quart d'heure de prières vocales » (cf. RC 27,7 & 36).

Cette assistance à tout l'Office divin est proposée à tous, clercs et laïcs ; mais Jean-Baptiste de La Salle, avec toute la pastorale de son temps, recommande tout particulièrement l'assistance aux Vêpres des dimanches et des fêtes. Les sources lui fournissent l'essentiel de son argumentation :

De Lantages	Devoirs C
<p>D. Quelle est la partie de l'Office divin à laquelle les bons Chrétiens se rendent particulièrement assidus ?</p> <p>R. C'est l'Office des Vêpres ; nous le devons regarder comme le sacrifice du soir, et nous ferons fort bien d'y renouveler les bons sentiments que nous avons eus le matin à la sainte Messe. (Col.243)</p>	<p>D. Qu'elle est la partie de l'Office à laquelle les Chrétiens doivent plus particulièrement assister, les dimanches et les fêtes ?</p> <p>R. C'est celle des Vêpres.</p> <p>D. Pourquoi les Chrétiens doivent-ils particulièrement assister à Vêpres les dimanches et les fêtes ?</p> <p>R. C'est pour deux raisons :</p> <p>1. Parce qu'on ne les sonne et qu'on ne les chante dans toutes les paroisses, qu'afin que les fidèles y assistent.</p>
<p>La Chétardye</p> <p>D. Que célèbre-t-on encore dans les églises paroissiales les dimanches et les fêtes ?</p>	

R. On chante l'Office des Vêpres, c'est-à-dire l'Office du soir.

D. Est-ce bien fait d'y assister ?

R. Oui, c'est un devoir de bon Chrétien, auquel on ne doit point manquer, tant qu'on peut.

D. Pourquoi ?

R. 1° L'Église n'a ordonné les Vêpres qu'afin que le peuple y assistât ; c'est lui qu'on y appelle et pour qui on les sonne et qu'on les chante.

2° On a sanctifié la matinée en assistant à la Messe, il est juste de sanctifier l'après dîner en assistant à Vêpres.

3° /.../ (p.447).

2. Parce que, comme ils ont dû sanctifier le matin, en assistant à la Grande Messe, ils doivent aussi de même sanctifier l'après-midi, en assistant à Vêpres (DC 10,3,4).

Les Vêpres, cette prière qui se disait « autrefois » comme prière du soir, vers les 6 heures, se dit dans certaines paroisses sur lesquelles se tiennent les écoles au début de l'après-midi : la *Conduite* parle de lieux où l'on dit les Vêpres à 2 heures, à 3 heures. Comme à l'occasion de la Messe de Paroisse, les Maîtres conduisent les écoliers à l'Office et pendant celui-ci, ils « les auront toujours en vue » ; ayant « égard que ceux qui ne savent pas lire disent le chapelet et que ceux qui savent lire aient toujours entre leurs mains /.../ un livre d'Office /.../ et qu'ils regardent et lisent dedans continuellement » (cf. CE 8,7,10). De longs moments de silence, de maîtrise du corps... de réflexion, de prière ?...

3. Les processions.

Les processions sont, pour Jean-Baptiste de La Salle - qui aime hiérarchiser les données propres au domaine liturgique - un des exercices publics « moins ordinaires » de la Religion. Les « ordinaires » étant, on vient de le voir, la Messe de Paroisse et l'Office divin. Mais un « exercice » que les fidèles sont appelés à vivre ; semaine après semaine, avant la Messe de Paroisse ; lors des fêtes de l'Épiphanie, de la Purification, du Dimanche des Rameaux, de saint Marc et des Rogations, du Saint Sacrement ; lors de l'Octave de Pâques.

La définition est des plus succinctes :

D. Qu'est-ce qu'une procession ?

R. C'est une prière publique, qui se fait par le clergé et par le peuple, en marchant solennellement (DC 10,4,1).

Une prière... en marchant... Une prière. Et c'est le type de prière qui spécifie la procession. Il y a, en effet, trois sortes de processions :

1. Des processions de prières, qui se font pour demander à Dieu quelque grâce ou son secours particulier, dans quelques besoins pressants.
2. Des processions d'actions de grâces, qui se font pour remercier Dieu de quelque grâce qu'on a reçue de lui.
3. Des processions de pénitence qui se font dans un sentiment de pénitence pour réparer quelque péché, ou pour s'humilier dans la vue de ses péchés (DC 10,4,2).

Une prière publique, mais vécue par chacun au plus intime ; car les Chrétiens doivent « assister aux processions /.../ en priant Dieu avec une grande modestie et dévotion, et en y appliquant leur esprit à des saintes pensées » (cf. DC 10,4,6).

En marchant : c'est, en effet, une sorte de méditation-contemplation dans l'action ; à laquelle participe toute la communauté paroissiale, le clergé et le peuple. Et solennellement : c'est, du moins, la perspective pastorale...

La pastorale qui s'exprime à travers notre Instruction - qui n'envisage pas les processions de Saint Marc et des Rogations, ni celle du Saint Sacrement, qui font l'objet de développements propres - veut conduire les fidèles, comme les clercs d'ailleurs, à un authentique « exercice de Religion ». Il s'agit :

- d'entrer dans le dessein de l'Église, de faire siennes les « raisons » pour lesquelles elle a institué chacune de ces processions ;
- de communier aux significations symboliques de ces marches solennelles qui renvoient à des événements évangéliques ou liturgiques célébrés ainsi. Le tableau ci-dessous devrait aider à une telle lecture.

« Des exercices publics de Religion moins ordinaires et premièrement, des Processions. »

132

CHAPITRE 3 - DES EXERCICES PUBLICS DE LA RELIGION CHRÉTIENNE

65

La procession	Pourquoi l'Église l'a-t-elle instituée	Ses caractéristiques propres ?	Comment y assister ?
<p>Toute procession</p>	<p>« 1° Pour honorer les voyages que N.S. a faits sur la terre pour notre salut. 2° Pour nous faire ressouvenir de l'obligation que nous avons de suivre J.C. et de marcher après lui, comme les brebis après leur Pasteur. 3° Pour faire connaître que les Ecclésiastiques doivent suivre de près Jésus-Christ, montrer aux fidèles le chemin de la vertu, et les précéder et leur servir de modèle. » (p.12s)</p>	<p>« C'est une prière publique, qui se fait par le Clergé et par le peuple, en marchant solennellement. » (p.12) « /.../ les Ecclésiastiques marchent deux à deux /.../ pour imiter les Disciples que Jésus-Christ envoya deux à deux prêcher son Évangile. » (p.13) « Pourquoi porte-t-on la Croix devant les processions ? C'est pour nous marquer que Jésus-Christ crucifié est notre Chef et que, si nous voulons arriver heureusement à notre céleste Patrie, nous devons suivre Jésus-Christ et imiter ses vertus. » (p.13)</p>	<p>« C'est en priant Dieu, avec une grande modestie et dévotion, et en y appliquant leur esprit à des saintes pensées. » (p.13)</p>
<p>La procession qui se fait tous les dimanches avant la Messe de Paroisse</p>	<p>« 1° Pour demander à Dieu qu'il chasse le Démon de l'église et qu'il la sanctifie, avant qu'on y offre le Sacrifice de la Sainte Messe. 2° C'est en mémoire des pèlerinages et des stations que les premiers Chrétiens faisaient aux tombeaux des premiers Martyrs, où ils allaient célébrer le Sacrifice de la Sainte Messe. » (p.14)</p>		

<p>La procession qui se fait le jour de l'Adoration des Rois</p>	<p>« C'a été pour honorer le voyage que les trois Rois firent de leur pays à l'étable de Jérusalem, lorsqu'ils y allèrent adorer Jésus-Christ Enfant et nouvellement né. » (p.15)</p>	<p>« Pourquoi fait-on la procession /.../ par un chemin tout contraire à celui des processions ordinaires ? C'est pour marquer que les trois Rois Mages, ayant adoré Jésus-Christ dans la crèche, sont retournés par un chemin tout contraire à celui qu'ils avaient tenu ; et que nous devons, de même, après avoir connu Dieu, prendre un chemin tout contraire à celui que nous avons tenu, avant que de connaître Dieu. » (p.15)</p>	
<p>La procession du Dimanche des Rameaux</p>	<p>« C'a été pour honorer l'entrée que fit Notre Seigneur dans Jérusalem, six jours avant sa mort. » (p.16)</p>	<p>« Pourquoi portet-on des branches d'arbres à la procession, le Dimanche des Rameaux ? C'est /.../ :1° Pour faire, souvenir de ce que fit en ce jour le peuple de Jérusalem, qui allait en foule au devant de Notre Seigneur Jésus-Christ et pour l'imiter. 2° Pour marquer que nous devons être des victorieux, qui devons remporter la victoire avec Notre Seigneur, sur les ennemis de notre salut. » (p.16)</p>	<p>« Pourquoi l'Église bénit-elle les rameaux qu'on doit porter à cette procession ? C'est pour nous engager à les porter, avec des sentiments de piété et de religion. » (p.16)</p>

<p>La procession aux Fonts, pendant toute l'Octave de Pâques</p>	<p>« C'a été /...! 1° Pour honorer les saints Fonts qui sont la source de la sanctifi- cation des Chrétiens. 2° Pour remercier Dieu de la grâce du Baptême, que nous y avons reçue. 3° Pour demander à Dieu, pour tous les Baptisés, le renouvelle- ment de cette grâce. » (p.17)</p>		
<p>Les processions dans l'Octave du temps de Pâques</p>	<p>« C'a été pour honorer les apparitions que Notre Seigneur fit à la Sainte Vierge et aux Apôtres, après sa Résurrection. » (p.17)</p>		

L'on peut s'étonner de ce que rien ne soit dit de la tenue des enfants comme de l'attitude des Maîtres lors des processions dont parle l'Instruction. La Conduite des Écoles non plus. Batencour, dans son *École Paroissiale* multiplie, au contraire, les recommandations à l'égard des Maîtres chargés d'accompagner les enfants. Des recommandations que les réalités les plus concrètes et, parfois, les plus inattendues rendent indispensables :

1° Il faut que le Maître prenne garde, quand la procession va loin et en quelque lieu difficile, de n'y point conduire les plus petits enfants, ni ceux qui sont faibles.

2° De les faire venir une heure à l'école, auparavant que la procession sorte ; leur faire apporter un chapelet ou des Heures et à déjeuner dans leurs poches.

3° Si c'est dans Paris, ou en quelque grande ville, où les carrosses, charrettes et chevaux marchent sans aucune discrétion, durant ce temps et au travers des processions ; il faut que le Maître tâche d'en empêcher le passage avec prudence : ou arrêter les enfants tout court pour, ensuite, les joindre.

4° Qu'il prévoit, en toutes les églises où on va en procession durant l'année, la porte par où les enfants doivent entrer, qui est ordinairement la grande ; le lieu où ils doivent demeurer durant la station ou la Messe qui se fera ou dira en ce lieu ; et, ensuite, le temps pour les faire sortir pour déjeuner, si la procession va loin.

5° Vers la fin de la Messe ou station, il les faudra faire ranger dans le milieu de la Nef, où ils demeureront à genoux (s'il se peut) jusqu'à ce que la procession soit prête à sortir. C'est une règle générale qu'ils doivent marcher devant la bannière ; tâchant de bien instruire celui qui la portera, de n'avancer, ni reculer qu'autant qu'il sera besoin, pour ne troubler le rang des enfants, ne permettant qu'aucun marche devant, à la débandade. Si le Maître craignait quelque attaque des enfants d'une autre procession, quand il approchera, il se tiendra au devant des rangs, pour empêcher l'incursion des méchants (p.148s).

Le souci pédagogique et pastoral de Jean-Baptiste de La Salle qui transparaît à travers les pages des Devoirs C traitant des processions, c'est d'offrir aux

Maîtres les éléments d'une catéchèse susceptible de faire entrer davantage dans ce rite qu'est la procession et dans le Mystère quelle veut célébrer. Et il le fait :

a) En rappelant les événements évangéliques dont l'Église « se souvient » et qui évoquent une marche, un déplacement d'un lieu à un autre.

En toute procession : les voyages que Notre Seigneur a fait sur terre (DC 10,4,4). Ainsi, dans la procession :

- du jour de l'Adoration des Rois : le voyage que les trois Rois firent de leur pays à l'étable de Bethléem, lorsqu'ils allèrent adorer Jésus-Christ Enfant et nouvellement né (cf. DC 10,4,9).
- du jour de la Purification : le voyage que fit la Très Sainte Vierge, lorsqu'elle alla au Temple pour s'y purifier et y présenter Notre Seigneur (cf. DC 10,4,10).
- du Dimanche des Rameaux : l'entrée que fit Notre Seigneur dans Jérusalem, six jours avant sa mort ; et le peuple qui allait en foule au devant de Notre Seigneur (cf. DC 10,4,11).
- dans le Temps et l'Octave de Pâques : les apparitions de Notre Seigneur à la Très Sainte Vierge et aux Apôtres, après la Résurrection (cf. DC 10,4,13).

b) En mettant en valeur les symboles que le rite processionnel comporte et dont la signification doit nourrir notre prière :

- La Croix portée devant la procession : pour nous marquer que Jésus-Christ crucifié est notre chef... et que nous devons suivre Jésus-Christ et imiter ses vertus (cf. DC 10,4,5).
- les processions en général sont pour nous faire ressouvenir de l'obligation que nous avons de suivre Jésus-Christ et de marcher après lui, comme les brebis après leur Pasteur et pour faire connaître que les Ecclésiastiques doivent suivre de près Jésus-Christ, montrer aux fidèles le chemin de la vertu et les précéder et leur servir de modèle (cf. DC 10,4,4).
- Marcher deux à deux (pour les Ecclésiastiques) : pour imiter les Disciples, que Jésus-Christ envoya deux à deux prêcher son Évangile (cf. DC 10,4,5).

- Faire un chemin tout contraire à celui des processions ordinaires le jour de l'Adoration des Mages : pour marquer, que les trois Rois Mages ayant adoré Jésus-Christ dans la crèche, sont retournés par un chemin tout contraire à celui qu'ils avaient tenu, et que nous devons de même, après avoir connu Dieu, prendre un chemin tout contraire à celui que nous avons tenu, avant que de connaître Dieu (DC 10,4,9).
- Les cierges portés à la procession le jour de la Purification : pour honorer Jésus-Christ s'offrant à son Père, pour être notre lumière et notre guide dans le chemin du Ciel (DC 10,4,10).
- Le port des branches d'arbres à la procession du Dimanche des Rameaux : pour faire souvenir de ce que fit en ce jour le peuple de Jérusalem, qui allait en foule au devant de Notre Seigneur Jésus-Christ et pour l'imiter ; pour marquer que nous devons être des victorieux, que nous devons remporter la victoire avec Notre Seigneur, sur les ennemis de notre salut (DC 10,4,11).
- Les saints Fonts, qui sont la source de la sanctification des Chrétiens (cf. DC 10,4,13).

c) **En précisant ce qu'il faut faire** et ne pas faire au cours de la procession et après :

D. Comment les Chrétiens doivent-ils assister aux processions ?

R. C'est en priant Dieu, avec une grande modestie et dévotion, et en y appliquant leur esprit à des saintes pensées.

D. Quels défauts les Chrétiens doivent-ils éviter dans les processions ?

R. Ils doivent principalement y éviter quatre défauts :

1. D'y aller par coutume ou par curiosité.
2. D'y parler ensemble.
3. De n'y point prier Dieu ou de le faire avec distraction en regardant de côté et d'autre, ou en pensant à d'autres choses.
4. De quitter la procession avant quelle soit achevée.

D. Quand la procession est de retour à l'Église, que doivent faire ceux qui y ont assisté ?

R. Ils doivent faire deux choses :

1. Demander pardon à Dieu des fautes qu'ils y ont commises.
2. Le remercier des grâces qu'ils y ont reçues (DC 10,4,6 & 7).

4. Les Confréries.

L'Église de France a connu, tout au long du XVII^e siècle, un effort pastoral s'attachant à créer ou à recréer ces associations de fidèles appelées « Confréries ». Jean-Baptiste de La Salle leur consacre toute une instruction. Il est intéressant de mettre en parallèle les toutes premières considérations lasalliennes et leurs textes-sources :

Le Coreur	Devoirs C
<p>D. Qu'est-ce qu'une confrérie à proprement parler ?</p> <p>R. C'est une société particulière de quelques fidèles, qui sont unis entr'eux, pour faire de bonnes œuvres.</p>	<p>D. D. Qu'est-ce qu'une confrérie ?</p> <p>R. C'est une société particulière de plusieurs fidèles, qui se sont unis entr'eux pour faire de bonnes œuvres et plusieurs exercices de religion.</p>
<p style="text-align: center;">Joly</p> <p>D. Est-ce une bonne dévotion à la Sainte Vierge d'entrer en quelque confrérie instituée en son honneur ?</p> <p>R. Oui, pourvu qu'on y entre,</p> <p>1° Pour mieux servir Dieu.</p> <p>2° Que l'on fasse le devoir d'un bon confrère avec dévotion et non pas par habitude et avec négligence (p.287s).</p>	<p>D. Qui est-ce qui a institué les confréries ?</p> <p>R. Ç'a été l'Église qui les a instituées.</p> <p>D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué les confréries ?</p> <p>R. Ç'a été pour engager les Chrétiens à plusieurs pratiques de piété, qu'autrement ils n'auraient pas faites.</p> <p>D. Est-il utile et à propos de s'engager dans quelque confrérie ?</p> <p>R. Oui, cela est très utile et à propos, pourvu qu'on y entre avec des intentions très pures et pour mieux servir Dieu.</p>
<p style="text-align: center;">Le Coreur</p> <p>D. Peut-on se mettre dans une confrérie qu'on dit n'obliger à rien ?</p> <p>R. Non, on ne peut se mettre dans une confrérie que pour s'obliger à faire de bonnes œuvres (p.422).</p>	<p>D. Peut-on s'engager dans quelque confrérie, dans laquelle on dise qu'il n'y a rien à faire ?</p> <p>R. Non, parce que les confréries ne sont instituées que pour y faire plusieurs exercices de piété et des bonnes œuvres (DC 10,5,1 & 2).</p>

Si Jean-Baptiste de La Salle reste très proche des textes de Le Coreur et de Joly, il tient, par deux fois, à distinguer « les bonnes œuvres » des « exercices de religion » ou « de piété » que Le Coreur semble comprendre dans l'expression « bonnes œuvres ». Il tient aussi à exprimer ce qui est, pour lui, une de ses convictions majeures : le Culte et ses manifestations publiques sont institutions de l'Église. Et c'est ce qui leur confère légitimité et, vécus selon les intentions de l'Église, leur efficacité spirituelle.

Avec Joly, il relève combien il est avantageux aux fidèles de s'engager dans l'une ou l'autre des confréries érigées par l'Église. Et cela, sans aucune réticence. Le texte des Devoirs C ne se ressent pas de celles qu'avait manifestées la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Celle-ci, en effet, soucieuse avant tout de la vie paroissiale et, en particulier, d'une assistance assidue à la Messe de Paroisse voit, pour les condamner, ces associés à quelque confrérie célébrer la Messe dominicale dans leur propre chapelle. Dans les textes propres, semble-t-il, à Jean-Baptiste de La Salle, il y a d'abord ceux qui concernent les « obligations » de qui est engagé dans une confrérie. Des obligations qui s'imposent de par la nature même de son engagement :

D. Est-ce mal fait d'être d'une confrérie et de ne pas s'acquitter de ses obligations ?

R. Oui, c'est très mal fait ; car c'est se moquer de Dieu et du Saint, ou de la Sainte, en l'honneur de qui cette confrérie est érigée (DC 10,5,5).

Écrivant cela, Jean-Baptiste de La Salle oriente le lecteur vers un type de confréries à visée d'abord spirituelle :

- les Confréries du Saint Sacrement cherchant à nourrir la dévotion à l'Eucharistie, par une pratique profondément vécue de l'Exposition et du Salut du Saint Sacrement ;
- les Confréries du Rosaire qui mettent l'accent sur le culte marial et une récitation assidue du chapelet ;
- celles de Saint-Joseph, Patron de la bonne mort.

L'aspect engagement caritatif - engagement qui constitue l'objectif même des Confréries de la Charité ou celles des Âmes du Purgatoire - n'est ni dit ni sug-

géré parmi les « principales obligations de ceux qui sont engagés dans quelque confrérie ». Elles sont, en effet :

1. De se confesser et communier souvent ; et c'est la principale fin pour laquelle les confréries sont instituées.
2. De faire quelques prières particulières.
3. D'assister à quelques Offices, ou à quelques exercices de piété, qui se font dans quelque église.
4. De faire quelques abstinences ou jeûnes extraordinaires (DC 10,5,3).

Autre texte et qui rejoint une double préoccupation pastorale lasallienne : l'union à Dieu et l'union entre les fidèles :

D. Les prières et les pratiques de piété qu'on fait à cause de l'engagement qu'on a dans une confrérie sont-elles plus agréables à Dieu, que celles qu'on ferait par dévotion en son particulier ?

R. Oui, elles sont ordinairement plus agréables à Dieu pour trois raisons :

1. Parce que l'engagement qu'on a contracté dans cette confrérie attache plus particulièrement à Dieu et à son service.
2. Parce que ces prières et ces pratiques de piété, se faisant dans une union plus étroite avec les fidèles qui sont de cette confrérie, procurent beaucoup plus de grâces de Dieu.
- 3° Parce que ceux qui sont engagés dans une confrérie participent d'une manière bien plus particulière aux prières et aux pratiques de piété de tous les autres qui en sont et ont, par conséquent, une bien plus grande facilité d'être exaucés de Dieu dans leurs prières (DC 10,5,4).

En dehors de l'Instruction des Devoirs C, l'on ne trouve que peu de références aux confréries. L'une concerne les Frères. Deux autres, les élèves et leurs parents. Les Règles communes sont on ne peut plus catégoriques :

Il ne sera jamais permis, à aucun Frère, d'avoir des pratiques de piété particulière. Ils ne seront d'aucune confrérie ni congrégation quelque pieuse qu'elle soit et s'ils s'étaient engagés dans quelqu'une avant que d'entrer dans la Société, dès lors qu'ils y seront entrés, ils n'en feront aucun exercice ni intérieur ni extérieur, mais ils conformeront toute

leur dévotion à celles qui sont communes et ordinaires dans l'Institut (RC 4,12).

La Conduite des Écoles envisage le cas d'écoliers dont les parents sont membres d'une confrérie de métier ou de dévotion et qui voudraient participer à quelque une de leurs activités, un dimanche ou un jour de fête. Les orientations pédagogiques restent souples : « quelquefois en passant », à la demande des parents et en préservant, s'il se peut, la présence au catéchisme de l'après-midi :

Il arrive quelquefois, les dimanches et les fêtes, que quelques écoliers demandent permission de s'absenter, les uns pour aller promener ou pour aller voir leurs parents ; les autres, pour aller à quelque fête de village ou à quelque confrérie. On ne permettra aux uns ni aux autres de s'absenter du catéchisme les dimanches et les fêtes pour aucune de ces raisons, à moins que ce ne soit quelquefois en passant, et non ordinairement, et que les parents le demandent pour eux (CE 16,1,7 & 8).

On pourra permettre aux écoliers, dont les pères ont quelque métier, de s'absenter de l'école le jour de la fête du Patron du métier. On les engagera néanmoins de venir à l'école, ce jour-là, après-midi (CE 16,1,12).

5. Les pèlerinages.

Autant Jean-Baptiste de La Salle est plus que réticent face à l'engagement des Frères dans une confrérie, autant il les engagera et les provoquera, en diverses occasions significatives ou délicates, à « faire des pèlerinages » en des lieux saints. Mariaux, d'ailleurs. C'est ainsi que, selon le chanoine Blain (CL 8, p.489) :

Le saint Prêtre n'avait pas manqué, dès le commencement de son œuvre, de la mettre sous la protection de la Très Sainte Mère de Dieu ; et même pour l'établir sur cette pierre ferme, il avait mené les premiers Frères de la Société en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, pour implorer sur eux et sur lui, le crédit de la Reine des Anges, et la choisir pour Supérieure de l'Institut.

De même, en 1690, alors que les communautés et les écoles de Paris étaient en butte aux violences matérielles et aux attaques procédurières des Maîtres

des Petites Écoles, soutenus par l'Écolâtre de la Cathédrale. En cette situation, comme écrit G. Rigault¹⁶, Jean-Baptiste de La Salle se montra homme de prière et homme d'action. Il conduisit ses disciples en pèlerinage à la chapelle de Notre-Dame des Vertus, en l'église d'Aubervilliers /.../. Joignant son effort humain à la puissance surnaturelle, il se retrouva devant la justice, le dialecticien et le juriste qu'il était par son éducation, comme par son hérédité. » Il gagna son procès. « M. de La Salle dut cette victoire à la prière et à l'intercession de la Très Sainte Vierge » nous dit encore Blain qui décrit ainsi le pèlerinage du Fondateur avec ses disciples : « C'était pour intéresser, dans sa cause, la Sainte Mère de Dieu qu'il avait mené en pèlerinage les Frères à Notre-Dame des Vertus, lieu de dévotion fort fréquenté, qui est à deux petites lieues de Paris ; qu'il y avait célébré la sainte Messe et qu'il les y avait tous communiés. Mais comment se fit ce pèlerinage ? Presque toute la matinée se passa dans l'exercice de la prière : on ne sortit de ce lieu de piété qu'après y avoir été trois heures. Et le jour finit comme il avait commencé, dans le silence, dans la prière et dans le recueillement : un pain distribué entre les Frères fut l'unique soulagement qui leur fut donné pour achever une journée si fatigante. Pour ce qui est de leur Supérieur, il s'en retourna à jeun, et il ne mangea que le soir. » (CL 8, Blain II, p.298s)

Autre circonstance, qui exprime la confiance qu'avait Jean-Baptiste de La Salle en l'intercession de Marie, celle qui fait l'objet de la lettre adressée au Frère Hubert, directeur de communauté à Chartres. Elle est du 20 juillet 1709 :

/.../ Mgr l'Évêque de Chartres /.../ nous veut loger dans la maison de Saint-Vincent, qui serait très mal commode et dans laquelle il n'y a ni cour ni jardin et où il me paraît que vous seriez fort mal. /.../

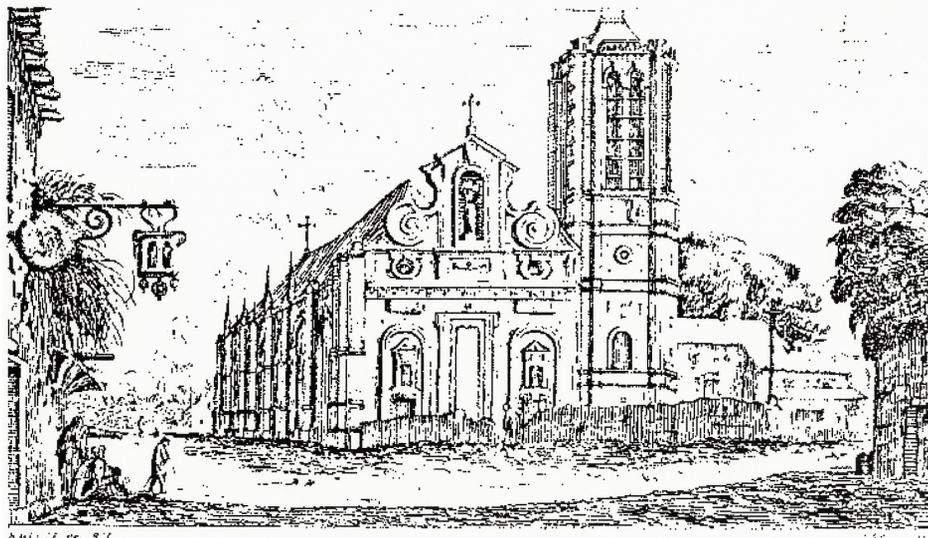
Il faut, ce me semble, prier Dieu et le faire prier par vos écoliers en faisant continuer les litanies par les écoliers et en envoyant tous les dimanches et jours de fêtes et jeudis, jours de congé, deux Frères communier à Notre-Dame, à la chapelle de la Sainte Vierge, à l'intention que les desseins de Monseigneur ne s'exécutent pas et que ce qui sera le plus grand bien s'exé-

¹⁶ G. Rigault, Histoire Générale de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, Plon, tome I, p.195s.

cute tant pour votre logement que pour la multiplication des écoles et des écoliers ; et que personne de chez vous ne s'avance pour cela ; laissez faire Dieu pour l'exécution (LA 37,1 & 2).

Blain ne manque pas encore d'évoquer ces pèlerinages que Jean-Baptiste de La Salle a fait, seul, au cours de sa vie. À Reims, « son Institut ne faisant qu'éclorre », il « allait tous les jours /.../ devant le tombeau de Saint Remi. Aux pieds de cet illustre Archevêque de Reims, qui a mérité le nom d'Apôtre de la France, il unissait souvent la nuit à une bonne partie du jour, pour prier le Ciel par l'intercession d'un Saint qui a baptisé le premier roi des Français, d'être favorable à son œuvre, et de faire tomber sur lui et sur les siens, cette heureuse pluie de grâces qui fertilise en vertus et en mérites, les âmes qui en sont inondées. /.../. Le sépulcre de saint Remi était l'asile où M. de La Salle ne manquait jamais de se réfugier, lorsque quelque nouvelle tempête s'élevait contre son établissement. /.../ il y recourait dans ces rencontres avec empressement, pour dissiper l'orage et écarter les foudres, par des prières et des larmes, que le Saint était conjuré d'appuyer devant le trône de Dieu. » (CL 8, Blain II, p.230s)

À Liesse, après le pèlerinage communautaire : « Ce voyage de dévotion lui devint dans la suite assez ordinaire ; car, lorsqu'il allait visiter les maisons de Laon et de Guise, il n'avait garde de passer par Liesse qui en est assez proche, sans aller rendre ses devoirs à sa bonne Maîtresse qui y est fort honorée. Quand il était là, à ses pieds, il avait peine à en sortir. Le temps qu'il y demeurait, c'est-à-dire, de trois heures entières, quand il le pouvait, devant l'Autel de la Très Sainte Vierge, après y avoir célébré avec une ferveur extraordinaire la Sainte Messe en son honneur, faisait voir combien il s'y plaisait » (CL 8, Blain II, p.489).



Notre-Dame des Vertus, par Israël Silvestre (XVII^e siècle)

À Lyon, selon Blain encore, Jean-Baptiste de La Salle recevant en 1714 la lettre des « principaux Frères de Paris, de Versailles et de S. Denis » lui ordonnant « au nom de tout l'Institut /.../ de revenir à Paris sans délai », quitta Grenoble et prit la route de Lyon. « À son arrivée, sa dévotion le conduisit au tombeau de S. François de Sales, où il resta une heure en prières, pour obtenir de Dieu l'esprit de ce grand Saint, et sa protection pour son Institut » (CL 8, Blain II, p.119).

Cet intérêt lasallien pour les pèlerinages vécus « avec dévotion et piété » s'exprime jusque dans la Conduite des Écoles. Il y est dit, en effet, que :

Les jours d'école, on pourra permettre aux écoliers d'aller en des pèlerinages éloignés de la ville, et auxquels il y a ordinairement un grand concours de peuple, lorsqu'ils iront avec leurs parents, et qu'on connaîtra que c'est la seule dévotion et piété qui les y conduit (CE 16,1,9).

L'Instruction des Devoirs C traitant « des pèlerinages » s'est beaucoup nourrie de celle de Joly sur le même sujet. Il n'y relève cependant pas ce que l'É-

vêque d'Agen, soucieux du respect des règles - diocésaines, sans doute - ne manque pas de rappeler. Pour faire un pèlerinage :

1. Il faut /.../.
2. La permission des personnes qui ont autorité sur nous.
3. Un certificat de sa catholicité et de ses bonnes vie et mœurs, de son Curé ou de son Évêque si le pèlerinage est long.
4. Faire son testament ou régler ses affaires, en sorte qu'en cas de mort, il n'arrive ni procès ni injustice. (Joly, p.301)

Jean-Baptiste de La Salle n'envisage pas non plus ce qu'il faut faire au retour du pèlerinage. Ce qui peut étonner. Joly écrit :

9. Étant de retour, demander à Dieu pardon des fautes qu'on y a commises, et le remercier des grâces qu'il nous y a faites.
10. Renouveler les bonnes résolutions qu'on y a prises.
11. Commencer à vivre plus saintement. (id.)

Si l'Instruction des Devoirs C doit beaucoup au catéchisme d'Agen, elle constitue néanmoins un bon témoignage et de la liberté littéraire de son auteur et de ses options catéchistiques et pastorales. L'on peut relever, à ce propos, ces trois options significatives : la logique du développement, son souci de l'histoire, avec Joly, sa référence au dessein de l'Église.

Logique du développement :

Joly traite le thème en 3 questions-réponses :

- D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué les pèlerinages ?
- D. Comment faut-il faire les pèlerinages ?
- D. Quels sont les défauts qu'il faut éviter dans les pèlerinages ?

Jean-Baptiste de La Salle le développe, partant d'une définition et poursuivant selon la logique pour laquelle il a opté. L'on a, en effet (cf. DC 10,6) :

- D. Qu'est-ce que le pèlerinage ?
- D. Qui est-ce qui a institué les pèlerinages ?
- D. Y a-t-il longtemps que les pèlerinages sont en usage dans l'Église ?
- D. Comment a commencé la pratique des pèlerinages ?

- D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué et approuvé les pèlerinages ?
- D. Comment l'Église a-t-elle toujours regardé les pèlerinages ?
- D. Quelles sont les dispositions avec lesquelles on doit entreprendre et faire les pèlerinages ?

R. Ce sont principalement les trois suivantes :

1. Il faut les faire avec une intention très pure. 2. Avec des sentiments de piété. 3. Avec un véritable esprit de pénitence.

D. Quelles sont les intentions qu'on doit avoir en faisant des pèlerinages ? D. Que doit-on faire pour témoigner, que c'est avec des sentiments de piété qu'on entreprend et qu'on fait des pèlerinages ? D. Que doit-on faire pour avoir et faire paraître un véritable esprit de pénitence dans les pèlerinages ?

- D. Quels sont les défauts qu'il faut éviter dans les pèlerinages ? (DC 10,6,7).

Souci de l'histoire :

Jean-Baptiste de La Salle ne parle pas des pèlerinages de l'Ancien et du Nouveau Testament ; mais il tient à souligner l'ancienneté des pèlerinages dans l'Église :

D. Y a-t-il longtemps que les pèlerinages sont en usage dans l'Église ?

R. Oui, ils l'ont même toujours été.

D. Comment a commencé la pratique des pèlerinages ?

R. C'a été lorsque les premiers Chrétiens visitaient avec une grande dévotion les saints Lieux où Notre Seigneur a opéré les Mystères de notre rédemption, et où les saints Martyrs avaient souffert la mort (DC 10,6,1 & 2).

Référence au dessein de l'Église :

Avec Joly, Jean-Baptiste de La Salle ne veut voir, dans les pèlerinages, qu'une démarche de foi :

- « qui exerce la dévotion des fidèles » ;

- donne « lieu de rendre un honneur particulier aux Saints » dont on visite les églises ;
- donne « moyen de faire pénitence » pour ses péchés.

C'est dans cette vue que l'Église les a institués. Quand il s'agira, pour Jean-Baptiste de La Salle, de préciser les « intentions » avec lesquelles on doit faire un pèlerinage, ces trois objectifs seront repris :

D. Quelles sont les intentions qu'on doit avoir en faisant des pèlerinages ?

R. Ce sont sur toutes les trois suivantes :

1. De ne les faire que par pure dévotion.
2. D'honorer particulièrement les saints dont on visite les églises ou les reliques.
3. De se convertir entièrement à Dieu, et de faire pénitence pour ses péchés (DC 10,6,4).

Mais, curieusement, la définition que donne les Devoirs C des pèlerinages ne dit rien de l'aspect pénitentiel de cet « exercice public de religion » :

D. Qu'est-ce que les pèlerinages ?

R. Ce sont des visites de quelques églises ou de quelques lieux saints, qu'on fait pour honorer Dieu ou les saints en l'honneur desquels ces lieux sont consacrés et dédiés à Dieu (DC 10,6,1).

Il n'est parlé que de « visites » d'églises ou de lieux saints. Nulle allusion à la fatigue et aux rigueurs de la route qui y conduit. Jean-Baptiste de La Salle n'oubliera pas cet aspect constitutif du pèlerinage : partir, quitter le quotidien et le connu, affronter les aléas du voyage. Il l'oubliera d'autant moins qu'il tient à regarder les pèlerinages avec les yeux de l'Église. Or, celle-ci « les a toujours regardés comme des exercices de pénitence » (DC 10,6,3). Des « exercices de pénitence » à un double titre : les pèlerinages doivent être vécus dans l'ascèse et dans un véritable esprit de pénitence.

L'ascèse transparait à travers tout ce qui est dit à propos de ce que l'on doit faire « pour témoigner que c'est avec des sentiments de piété qu'on entreprend et qu'on fait des pèlerinages » :

On doit, pour cela, faire six choses :

1. On doit pendant tout le voyage ne s'occuper qu'à des exercices de piété, à prier Dieu et à faire des bonnes œuvres.
2. On doit ne pas manquer tous les jours d'assister à la Sainte Messe, à moins qu'absolument on ne le puisse pas.
3. On doit adorer le Très Saint Sacrement dans les lieux par où l'on passe.
4. Si le voyage est long, on doit se confesser et communier souvent.
5. On doit, pendant ce temps, ne parler que de Dieu et de ce qui porte à Dieu.
6. On doit s'éloigner de toutes les compagnies avec lesquelles on pourrait avoir occasion d'offenser Dieu, ou même de se divertir ; surtout des personnes de différent sexe (DC 10,6,5).

Si c'est à travers cette conduite que l'on témoigne « que c'est avec des sentiments de piété qu'on fait des pèlerinages », c'est à travers « six choses » que l'on fait paraître un véritable esprit de pénitence » :

1. Se confesser et communier, avant que de se mettre en chemin.
2. Faire en sorte de s'exempter de tout péché dans le chemin.
3. Aller à pied de temps en temps, s'y on n'y va pas toujours.
4. Vivre d'une manière frugale.
5. Faire de temps en temps quelques prières qui servent à entretenir l'esprit de pénitence et de dévotion.
6. Faire de temps en temps quelques pénitences extérieures (DC 10,6,6).

Ainsi, les « sentiments de piété », comme le « véritable esprit de pénitence » ne se limitent pas à l'intime : ils ont et doivent avoir une dimension sociale et communautaire. Il en est de même de bien des « défauts qu'il faut éviter dans les pèlerinages » :

Ce sont les cinq suivants :

1. De les faire par fantaisie ou par curiosité.
2. D'y faire des excès de bouche.
3. D'y dire, non seulement des paroles déshonnêtes, mais même trop libres, ou contre la charité du prochain.

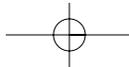
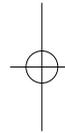
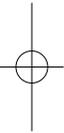
4. D'y parler beaucoup, ou même toujours, des choses inutiles ; et de ne rien ou presque rien dire qui puisse porter à Dieu.

5. De peu prier Dieu, ou point du tout, dans le chemin (DC 10,6,7).

En dehors de l'instruction qui leur est consacrée, les Devoirs C ne font référence aux pèlerinages qu'à l'occasion de la fête de Saint Jacques le Majeur. Le pèlerinage de Compostelle restait, au XVII^e siècle, un des ces lieux saints les plus fréquentés. Un de ces lieux saints envers lequel l'Église a multiplié les faveurs :

D. L'Église rend-elle de grands honneurs à saint Jacques le Majeur ?

R. Oui, elle lui en rend beaucoup, par les pèlerinages fréquents qui se font à son tombeau en Galice, où son corps a été porté après sa mort ; et, en faveur de ces pèlerinages, les papes ont accordé des privilèges et indulgences extraordinaires (DC 44,9,9).



Chapitre 4 – Des cérémonies qui se font dans les exercices publics de la Religion Chrétienne

Pour Jean-Baptiste de La Salle, l'Église-Mère, l'Église-Éducatrice se sert de « moyens » pour « engager les Chrétiens à rendre à Dieu un culte extérieur et public ». C'est ainsi, comme on la vu, quelle se sert tout d'abord « des exercices publics de religion », que sont la Messe de Paroisse, l'Office divin, les processions, etc. Un second « moyen », ce sont les cérémonies qu'elle a jointes à ces exercices publics. De « très belles cérémonies » qui visent à « engager les Chrétiens à y être plus assidus et de les mettre en état de rendre à Dieu un culte plus solennel » (DC 0,1,3).

Dans son Instruction « Des cérémonies qui se font dans les exercices publics de la Religion chrétienne », une note qui clôt l'instruction précise :

On ne parle pas ici des cérémonies qui se font dans l'administration des Sacrements ; parce qu'on en a traité dans la Seconde Partie [=Devoirs A] en traitant des Sacrements, ni des cérémonies de la Sainte Messe, qu'on a exposées et expliquées dans le livre des Instructions et Prières pour la Sainte Messe (DC 20,0,5).

Renvoyant ainsi le lecteur des Devoirs C à deux de ses ouvrages susceptibles d'éclairer le catéchiste au sujet des cérémonies, l'on comprend mieux le caractère succinct et quelque peu abrupt de notre instruction. Ni définition, ni recours à l'histoire, rien sur leur efficacité propre. Les Devoirs A par contre, donnent un éclairage intéressant sur ces aspects :

Il y a plusieurs cérémonies qui s'observent dans l'administration des sacrements, qui sont très saintes, très dignes de respect et capables d'inspirer de la dévotion. C'est la tradition qui nous les a laissées ; ce serait un grand péché si on les omettait sans nécessité, quoique sans elles les sacrements ne laissent pas d'être valides ; parce qu'elles ne leur ajoutent rien, et qu'el-

les ont été seulement instituées, pour servir de marques de la religion que nous professons et nous distinguer des hérétiques, pour engager à avoir un plus grand respect pour les sacrements que l'on administre avec tant de solennité, et pour conserver et accroître la dévotion des fidèles. C'est aussi pour les instruire /.../.

Ceux qui observent les cérémonies, ou à qui elles sont appliquées dans les Sacrements et dans les exercices qui se font dans l'Église peuvent bien recevoir quelques grâces par leur moyen ; mais ces grâces ne leur sont données qu'à cause de leur foi et de leur dévotion, et non pas par la vertu de ces cérémonies, qui ne procurent de grâces que selon la disposition du cœur et la piété avec laquelle on s'en sert ; puisque d'elles-mêmes elles ne peuvent ni donner la grâce ni remettre le péché.

Il y a des cérémonies qui produisent quelques grâces en vertu des prières de l'Église qui leur sont jointes ; il y en a d'autres qui tirent leur principale force de la dévotion de ceux qui en usent, et il y en a qui causent des biens spirituels, pour lesquels on les pratique ; mais qui ne les procurent cependant qu'autant qu'est bonne la disposition de ceux qui les exercent (DA, 301,2,12 à 14).

Ainsi, les cérémonies ne sont pas des sacrements : elles ne produisent pas la grâce par elles-mêmes. Leur action tient essentiellement aux dispositions spirituelles du fidèle désireux d'entrer dans les vues de l'Église :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué des cérémonies dans l'administration des sacrements et dans le sacrifice de la sainte Messe ?

R. Ç'a été pour inspirer aux fidèles plus de vénération pour les Sacrements et un profond respect pour le sacrifice de la sainte Messe.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué des cérémonies dans la célébration de l'office et du service divin ?

R. Ç'a été pour y attirer les fidèles et pour leur inspirer plus de dévotion (DC 20,0,4).

Jean-Baptiste de La Salle ne traitera donc que de deux sortes de cérémonies :

- de celles « qui précèdent et accompagnent la Messe de Paroisse » ; ce sont :
 1. L'eau bénite.

2. La procession.
 3. Le prône.
 4. L'offrande.
 5. Le pain béni.
 6. Le baiser de paix.
 7. Les encensements (DC 20,0,2).
- de celles « qui se font le premier jour de Carême et pendant la Semaine Sainte » ; ce sont :
1. Les cendres bénites, qu'on met sur la tête des fidèles le premier jour de Carême.
 2. Les rameaux bénits, qui se distribuent le Dimanche avant Pâques, qui est appelé pour ce sujet le Dimanche des Rameaux.
 3. L'absolution générale, qui se donne le Jeudi Saint.
 4. L'adoration de la Croix qui se fait le Vendredi Saint.
 5. Le feu qu'on bénit le Samedi Saint.
 6. Le cierge fait en triangle qu'on allume ensuite.
 7. Le Cierge de Pâques, qu'on bénit le Samedi Saint.
 8. La bénédiction de l'eau qui se fait ensuite aux saints fonts de Baptême, le même jour Samedi Saint, aussi bien que la veille de la Pentecôte (DC 20,0,3).

Parmi ces cérémonies, plusieurs se réfèrent à des objets culturels : le cierge fait en triangle, le cierge de Pâques, les saints fonts de Baptême. Visibles, ils signifient l'invisible. Leur nature, leur forme sont mises au service de l'action liturgique. Grâce à eux, des réalités spirituelles deviennent comme accessibles au plus humble des fidèles, à condition que celui-ci soit initié à la dimension symbolique des cérémonies qui en font usage. Les Devoirs C visent à cette initiation. Un exemple. La cérémonie : le cierge en triangle qu'on allume ; son double symbolisme : ses trois branches, la lumière qui en jaillit ; accueillis, vécus dans la foi, conduisent à la réalité spirituelle, mystique.

D. Pourquoi ce cierge est-il fait en triangle, et qu'est-ce que signifient ses trois branches ?

R. Ce cierge avec ses trois branches signifie Dieu en trois Personnes, de qui Jésus-Christ tire sa lumière, qui la communique à tous les hommes venant en ce monde.

D. Que doivent faire les fidèles qui assistent à l'Office le Samedi Saint, pendant qu'on allume le Cierge fait en triangle, et qu'on bénit le Cierge pascal ?

R. Ils doivent faire trois choses.

1. Reconnaître que Jésus-Christ est leur véritable Lumière.
2. L'adorer en cette qualité.
3. Se disposer à la recevoir et à la suivre dans toutes leurs actions (DC 20,13,5 & 6).

D'autres cérémonies font appel à des éléments naturels qu'une bénédiction a tirés, comme dit Jean-Baptiste de La Salle, « des usages profanes pour ne les destiner qu'à des usages saints. » (DC 20,1,3) : l'eau bénite, le feu bénit, les rameaux bénits, les cendres bénites, le pain bénit.

Deux exemples du respect que l'on doit porter à ces éléments liturgiques :

D. Que doit-on faire des rameaux bénits, après la Grande Messe ?

R. Chacun doit porter à sa maison son rameau bénit, pour le conserver par respect, et pour s'en servir à asperger l'eau bénite seulement, et reporter, à l'église, celui de l'année précédente (DC 42,7,8).

D. Quels sont les défauts qu'on peut commettre, dans l'usage du pain bénit ?

R. Il y en a particulièrement cinq qui sont :

1. De le mêler ou de le manger avec des viandes communes.
2. De le manger sans respect.
3. D'en donner de gros morceaux aux uns et des petits aux autres.
4. De permettre que les enfants le profanent et le donnent aux bêtes.
5. De se presser pour en avoir des premiers, ou des premiers (DC 20,6,6).

D'autres cérémonies, enfin, engagent directement la personne des fidèles : la procession, le prône, l'offrande, le baiser de paix, l'absolution générale, l'adoration de la Croix, les encensements. C'est ainsi que, par exemple, le prône engage les paroissiens en bien des domaines : ils doivent, en effet :

- être conscients de l'obligation qu'ils ont de prier pour tous les besoins de l'Église et pour ses principaux membres ; connaître, pour les pratiquer, les jours « des fêtes et des jeûnes qui arriveront pendant la semaine » ;
- faire connaître les empêchements éventuels aux mariages ou aux ordinations qu'on y annonce ;
- dénoncer, s'il y a lieu, la présence de ceux qui ont encouru l'excommunication et qui doivent sortir de l'église (cf. DC 20,4,3).

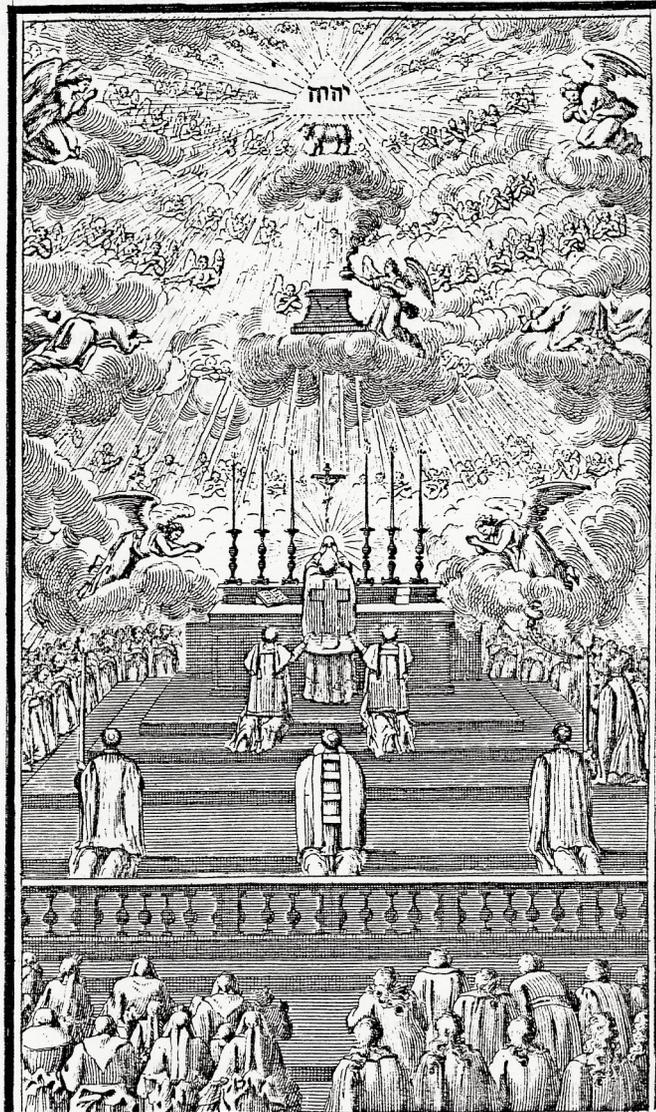
Ainsi, les cérémonies sont de réelles actions liturgiques qui, d'un côté, préparent, éduquent, donnent sens au rite et, d'autre part, manifestent la grâce et disposent à la recevoir. La visée pastorale de Jean-Baptiste de La Salle, en ce domaine, peut se traduire selon ce schéma :

Les cérémonies et le peuple chrétien. Que celui-ci	les saisisse, les comprenne :	aux Devoirs C d'en donner l'intelligence
	y participe	grâce à une assistance assidue aux offices et à une liturgie significative

1. Des bénédiction de l'Église.

Si Jean-Baptiste de La Salle commence son étude de diverses cérémonies par une instruction traitant des « bénédiction de l'Église », c'est que, comme il le précise dans une seconde note en ajout à l'instruction sur les cérémonies : « Comme la plupart des cérémonies qui se font dans l'Église sont des bénédiction, ou sont accompagnées de bénédiction, on traitera ici des bénédiction, avant que de parler de quelques cérémonies en particulier » (DC 20,0,5). Jean-Baptiste de La Salle tient à la structure logique de ses développements... Mais alors, à quoi tient l'absence de définition de ces bénédiction liturgiques dans notre instruction ? Cela vient-il du fait que les bénédiction, comme les cérémonies qu'elles accompagnent, ne se prêtent guère à une définition pouvant valoir pour toutes. Elles sont si diverses :

- depuis « celles qui se font seulement pour invoquer Dieu sur les personnes ou sur les choses qu'on bénit, comme les bénédiction que les prêtres donnent tous les jours à la sainte Messe ou sur les fruits de la terre, dans les processions » (DC 20,1,1).



*Tota ipsa redempta Civitas, hoc est congregatio Societasque
Sanctorum, universale Sacrificium offeritur Deo per Sacerdotem
Magnum, qui se ipsum obtulit in passione pro nobis... quod etiam
Sacramento Altaris Fidelibus noto frequentat Ecclesia. Aug. Civ. l. 10 c. 6*

Célébration de la Messe.

- jusqu'à « celles qu'on fait sur différentes sortes de choses, pour les retirer des usages profanes et les destiner à des usages saints, et qui regardent Dieu et son service ; et pour demander à Dieu plusieurs grâces, pour les personnes qui s'en serviraient ou pour qui on s'en servira » (DC 20,1,1).

Toutes ont en commun d'être « celles que les prêtres et les prélats donnent en qualité de ministres publics de l'Église » (DC 20,1,1) et comportent généralement deux rites : le signe de la Croix et l'aspersion d'eau bénite.

Il est intéressant de relever la façon dont Jean-Baptiste de La Salle analyse ces données liturgiques : aux prêtres d'accomplir ces actions symboliques ; au Dieu Trinité de donner la bénédiction.

D. Pourquoi les prêtres ne bénissent-ils rien qu'en faisant le signe de la sainte Croix ?

R. C'est parce que nulle bénédiction n'est donnée de Dieu, que par les mérites de Jésus-Christ crucifié.

D. Pourquoi jette-t-on de l'eau bénite sur les choses que l'on bénit ?

R. C'est parce que l'eau bénite signifie le Saint Esprit, que Dieu répand sur les choses qui sont bénites, pour nous représenter que c'est le Saint Esprit lui-même qui leur donne la bénédiction et qui les élève pour n'être plus employées qu'à des usages, qui ne regardent que Dieu et son Service (DC 20,1,2).

Les prêtres bénissent		
en faisant le signe de la sainte Croix	en faisant le signe de la sainte Croix	
sur les choses et les personnes		
Dieu, par les mérites de Jésus-Christ,	Le Saint Esprit lui-même	
donne sa bénédiction sur	donne la bénédiction aux	élève, pour n'être employées qu'à des usages qui ne regardent que Dieu et son service les
les choses qui sont bénites	choses qui sont bénites	

Ces bénédictions de Dieu et de l'Esprit Saint entraînent deux sortes d'exigences pour le fidèle :

- Elles « donnent plusieurs grâces », mais seulement si l'on « s'en sert avec foi et selon le dessein de l'Église » (DC 20,1,2).
- Elles « tirent les choses des usages profanes pour ne les destiner qu'à des usages saints ». Il y aurait donc « du mal de se servir des choses bénites pour d'autres usages, que pour ceux qui regardent le service de Dieu », car « ce serait faire peu d'estime de la bénédiction que l'Église a donnée à ces sortes de choses et à des usages auxquels elles sont destinées » (DC 20,1,3).

Un exemple : voici comment le fidèle doit extérieurement et intérieurement « prendre de l'eau bénite » :

R. Pour en prendre avec décence et avec piété, il faut faire trois choses :

1. Il faut ôter son gant, avant que de la prendre.
2. Il faut en prendre avec le doigt du milieu de la main droite.
3. Il faut la mettre sur son front en forme de croix.

D. Que doit-on demander à Dieu en prenant de l'eau bénite ?

R. On doit demander à Dieu qu'il purifie le cœur par sa sainte grâce, qui nous est signifiée par cette eau, comme il le purifie dans le Baptême (DC 20,3,12).

2. Des cierges bénits.

Cette instruction, qui doit beaucoup au catéchisme de M. de Lantages, s'est construite selon deux perspectives :

- Relever les occasions liturgiques qui font usage de luminaires (des cierges, mais aussi des lampes et même des flambeaux) : pendant le Sacrifice de la Messe ; quand on va chanter l'Évangile, pendant les Messes solennelles ; perpétuellement, devant le T.S. Sacrement ; quand on expose le T.S. Sacrement ; devant les images des saints et devant leurs reliques ; à côté de la Croix, dans les processions ; quand un malade est près de mourir ; aux convois des défunts.
- Donner, expliciter le caractère symbolique de ces divers usages. Les deux

premières questions-réponses donnent les perspectives générales qui peuvent donner sens à ces pratiques liturgiques :

D. Que signifient les cierges bénits dont on se sert dans l'Église ?

R. 1. Ils signifient Jésus-Christ, qui est la véritable lumière des Chrétiens ; qui éclaire, dit Saint Jean, tous les hommes venant en ce monde.

2. Ils signifient la foi, la joie et la dévotion qu'ont les bons Catholiques en présence de Notre Seigneur, dans la célébration de ses fêtes et de celles des Saints.

D. Pourquoi allume-t-on des cierges et des lampes dans les églises ?

R. C'est pour honorer Dieu par Jésus-Christ son Fils, et pour honorer les Saints dont Jésus-Christ fait tout l'honneur et toute la gloire (DC 20,2,1).

Les huit questions qui suivent commencent, elles aussi, par un « pourquoi ? » et y répondent par trois « c'est pour signifier... », par trois « c'est pour témoigner... » et par trois « c'est pour marquer... ». Le tableau suivant en rend compte. On y peut relever aussi les divers acteurs évoqués lors de ces célébrations liturgiques :

- l'Église (sa foi, son respect) ;
- les saints (que l'on honore) ;
- ceux qui suivent Jésus (ils ne marchent pas dans les ténèbres) ;
- les bons catholiques (leur foi, leur joie, leur dévotion) ;
- les bons chrétiens (leur amour pour Jésus-Christ, leur excès de joie) ;
- nous (qui désirons brûler du feu de l'amour de Dieu) ;
- un malade agonisant (son amende honorable à la justice de Dieu, son attente de la lumière véritable et d'aller au Ciel avec Jésus-Christ) ;
- les défunts (vivants et morts dans la foi et à qui l'on souhaite la parfaite lumière de la gloire éternelle) (cf. DC 20,2).

Ainsi, la lumière et la chaleur que diffusent les luminaires deviennent le symbole de Jésus-Christ et de son Évangile ; mais aussi de la foi, du respect et de la joie de l'Église, des Saints et des fidèles. Quant à parler de significations, témoignages et marques, les distinctions ne s'imposent pas, semble-t-il...

Les « pourquoi » ?	signifier	témoigner	marquer
<p>Pourquoi allume-t-on des cierges pendant le Sacrifice de la Sainte Messe ?</p> <p>Pourquoi porte-t-on des cierges dans les Messes solennelles quand on va chanter l'Évangile ?</p> <p>Pourquoi tient-on une lampe perpétuellement allumée devant le Très Saint Sacrement ?</p> <p>Pourquoi allume-t-on quantité de cierges, quand on expose le Très Saint Sacrement ?</p> <p>Pourquoi allume-t-on des lampes devant les images</p>	<p>Pour signifier que Jésus-Christ, qui y est caché, est notre Lumière éternelle.</p> <p>Pour signifier que les Saints ont éclairé le monde par leur doctrine et par leurs bons exemples, et qu'ils jouissent à</p>	<p>C'est pour témoigner la foi et le respect que l'Église a pour ce Très Saint et Auguste Sacrifice.</p> <p>Pour témoigner que c'est la lumière de la foi qui nous éclaire, pour croire ce Mystère.</p> <p>Que nous désirons brûler du feu de l'amour de Dieu devant Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, dans ce sacré Mystère.</p> <p>Pour témoigner la grande foi que toute l'Église a pour ce divin Mystère. L'amour que les bons Chrétiens ont pour Jésus-Christ, sacrifié et exposé pour leur amour. L'excès de joie dont ils sont pénétrés, à cause de l'avantage qu'ils ont de posséder un si grand trésor.</p>	<p>C'est pour marquer que l'Évangile est la véritable lumière qui a donné la connaissance du vrai Dieu.</p>

<p>des Saints et devant leurs reliques ?</p> <p>Pourquoi porte-t-on deux cierges allumés à côté de la croix, dans les processions ?</p> <p>Pourquoi donne-t-on un cierge allumé à un malade agonisant, qui est près de mourir ?</p> <p>Pourquoi porte-t-on des cierges et des flambeaux allumés, aux convois des défunts ?</p>	<p>présent pour toujours de la lumière de gloire.</p> <p>Pour signifier que ceux qui suivent Jésus et sa croix ne marchent pas dans les ténèbres.</p>		<p>Pour marquer qu'il est dans l'attente de la Lumière véritable, qui fait toute la félicité des Saints.</p> <p>C'est pour marquer qu'ils ont vécu et qu'ils sont morts dans la foi de l'Église, et qu'on leur souhaite la parfaite Lumière de la gloire éternelle (DC 20,2).</p>
--	---	--	---

3. De l'eau bénite.

Jean-Baptiste de La Salle a bâti son instruction « De l'eau bénite » selon deux perspectives :

- Ce quelle est ; à quoi elle sert ; les cérémonies qui la font telle.
- Ses divers usages liturgiques et paraliturgiques.

Ce qu'elle est. L'instruction s'ouvre sur une définition :

D. Qu'est-ce que l'eau qu'on bénit solennellement tous les dimanches avant la Messe de Paroisse ?

R. C'est de l'eau commune mêlée avec un peu de sel, que l'Église consacre à des usages saints, par des prières et des signes de croix. (DC 20,3,1).

À quoi sert-elle ? « Dès le temps des Apôtres », l'Église s'en est servie « à purifier et chasser ce qu'il y a de malin dans les choses auxquelles elle est appliquée. » Et elle le fait :

1. Par la force et l'efficace de la bénédiction.
2. Parce qu'elle représente le Saint Esprit dont elle a reçu la force et la

vertu dans la création, et que c'est à cet Esprit Saint à purifier et à sanctifier toutes choses (DC 20,3,2).

Les cérémonies qui la font telle. Il y en a plusieurs. Au départ de l'eau commune et un peu de sel. Un exorcisme¹⁷ est fait sur ces éléments naturels. Il en chasse le démon qui s'en est rendu maître ; suivent les prières et les bénédictions de l'Église : d'abord sur le sel qui doit purifier l'eau, puis sur l'eau qui doit purifier les choses auxquelles elle est appliquée. Eau et sel mêlés constituent l'eau bénite, consacrée par l'Église à des usages saints (cf. DC 20,3,3).

Les divers usages liturgiques et paraliturgiques de l'eau bénite. Tous les dimanches : sa bénédiction précède immédiatement la « Grande Messe », puis, on en fait « l'aspersion sur l'Autel et sur tous les assistants » (DC 20,3,4). On en « jette sur les malades qui sont à l'extrémité » (DC 20,3,9), « sur les corps des morts ou sur leurs sépulcres » (DC 20,3,10). On en met « à l'entrée des églises », à l'usage des fidèles qui y pénètrent (DC 20,3,8). Les fidèles en « mettent dans leurs maisons et dans leurs chambres » (DC 20,3,9).

Il est intéressant d'analyser quelque peu ce qui est dit de ces divers usages. En particulier du sens qui leur sont donné et des effets qui leur sont attribués.

Les symboles.

Le texte ne fait pas allusion au symbolisme naturel de l'eau qui lave et purifie. Mais son symbolisme spirituel est donné à propos de l'aspersion de l'eau bénite sur les fidèles assistant à la Grande Messe. Cette aspersion « signifie proprement » : « l'aspersion du sang de Jésus-Christ, dont cette eau est la figure, qui nous lave et nous purifie de nos péchés » (DC 20,3,5).

Quant au sel, s'il « est propre à purifier », il doit « lui-même être purifié par la prière et par la bénédiction de l'Église, avant que de pouvoir être employé à purifier l'eau. » (DC 20,3,3).

L'eau bénite, elle, « sert à purifier et chasser ce qui est malin dans les choses auxquelles elle est appliquées », « parce quelle représente le Saint Esprit dont

¹⁷ Jean-Baptiste de La Salle ne donne pas de définition de cette cérémonie dans laquelle l'Église, au nom de Jésus-Christ, chasse le démon des choses comme des personnes qui sont sous son empire.

elle a reçu la force et la vertu dans la création. » (DC 20,3,2). Et celle que l'on prend, à l'église ou à la maison, « signifie la sainte grâce de Dieu qui purifie le cœur », « comme il le purifie dans le Baptême. » (DC 20,3,12).

Des effets attribués aux usages de l'eau bénite.

La réponse à la question : « À quoi sert l'eau bénite ? » ne comprend pas bien des effets que le texte des Devoirs C attribue à l'usage de l'eau bénite. Celle-ci ne servirait qu'à « purifier et chasser ce qu'il y a de malin dans les choses auxquelles elle est appliquée. » (DC 20,3,2). Or, elle n'atteint pas que « les choses ». Les fidèles qui, entrent à l'église et assistent à la Grande Messe, les malades en fin de vie, les familles des fidèles qui en mettent dans leurs maisons et dans leurs chambres et, très généralement, tous les Chrétiens qui s'en servent « avec foi et dévotion » tirent de cette cérémonie des bienfaits de tous ordres. Les assistants à la grande Messe sont, non seulement « purifiés », mais invités à prendre conscience de « la pureté de conscience avec laquelle ils doivent assister à la Sainte Messe et y offrir leurs prières » et qu'ils doivent être « remplis de l'Esprit de Dieu pour assister dignement au Sacrifice de la Sainte Messe » (DC 20,3,5). Ceux qui se servent de l'eau bénite « avec foi et dévotion » en retirent « beaucoup de biens tant pour l'âme que pour le corps ». L'âme se trouve, non seulement purifiée « des péchés véniels », mais libérée des « mauvaises pensées et des tentations » et « disposée à la prière et aux bonnes œuvres » (DC 20,3,6). Quant au corps, il se voit protégé « des charmes et des maléfices », des impuretés de l'air, des foudres et des tempêtes ; et dans la maladie, guérit ou soulagé (DC 20,3,7). Les fidèles qui mettent de l'eau bénite dans leurs maisons et dans leurs chambres, « par esprit de religion », veulent non seulement « en chasser les malins esprits », mais surtout « attirer sur eux, sur leur famille et sur leur maison même les bénédictions de Dieu » (DC 20,3,9). Les « âmes des morts » dont les corps sont aspergés d'eau bénite voient leurs peines adoucies dans le Purgatoire ; tandis que les assistants à la cérémonie se « ressouvient de la résurrection des morts qui se fera à la fin du monde » (DC 20,3,10)

Un des « effets » de l'eau bénite, bien souligné dans notre texte, c'est ce pouvoir qu'elle a de « chasser le Démon ». Un Démon dont la présence et l'action obsède, pourrait-on penser, le regard du Chrétien sur le monde qui l'en-

ture. Une question-réponse, fortement inspirée de Le Coreur, a de quoi étonner :

D. Pourquoi fait-on l'exorcisme sur le sel et sur l'eau, avant que de les bénir ?

R. C'est pour demander à Dieu qu'il en chasse le Démon, qui s'en est rendu maître par le péché (DC 20,3,3).

Ainsi, depuis le péché originel, toute la nature est devenue sous l'emprise de Satan. Et ceci, alors quelle avait « reçu la force et la vertu » du Saint Esprit, « dans la création » (DC 20,3,2). Cette vision des choses n'est pas propre à Jean-Baptiste de La Salle. Elle remonte à loin. « Dans l'Église romaine, à partir du Moyen-Age, la pratique des bénédictions s'est étendue à l'ensemble des objets, des biens et des lieux destinés à la vie humaine. Les formulaires prévus étaient précédés d'un rituel pour la confection de l'eau bénite, mêlée de sel. L'eau et le sel étaient d'abord exorcisés /.../ pour servir à chasser le Démon et ses nuisances. Cette eau exorcisée et bénie était ensuite utilisée pour les autres bénédictions, afin 'de libérer un plus grand nombre de créatures du joug de Satan.' Par l'usage généralisé de ces rites de bénédiction, des formulaires anciens ont été mis au service d'une représentation négative de la création, considérée comme dominée par Satan ».¹⁸

Dans notre instruction, la présence personnelle, pourrait-on dire, est vue :

- Dans cette eau et ce sel que l'on va exorciser et bénir : le démon « s'en est rendu maître » : il faut l'en chasser.
- À l'église, sur l'autel, où il pourrait « empêcher l'effet du sacrifice de la Sainte Messe ».
- Dans les maisons et les chambres des fidèles.
- Autour « des malades à l'extrémité ».
- Dans les sépulcres où ils « demeurent quelquefois ».

Par ailleurs, la présence ou l'action du démon peut se manifester de diverses façons. C'est ainsi que l'eau bénite :

¹⁸ M. Metzger, *Concilium*, 295/1995, p.750.

- « chasse les mauvaises pensées et les tentations. »
- « empêche l'effet des charmes et des maléfices. »

Une question se pose ici : faut-il rattacher à l'action du Démon ces phénomènes naturels que sont la pollution de l'air, « les foudres », « les tempêtes », « les éclairs » et le « tonnerre » ? Ou bien, le fait d'en être protégé est-il dû à l'efficacité propre à l'eau bénite « prise avec piété » ?...

Les fidèles et l'eau bénite.

Notre instruction est un bon témoignage d'une pastorale et d'une pratique religieuse qui ont profondément marqué des vies chrétiennes au XVII^e siècle, mais aussi bien au-delà. L'usage de l'eau bénite, d'abord cérémonie proprement liturgique, s'est comme naturellement répandu parmi les fidèles ; dans les familles et, on peut le dire, jusque dans leur intimité. La question : « Pourquoi les fidèles mettent-ils de l'eau bénite dans leurs maisons et dans leurs chambres ? » est révélatrice, non seulement de l'accueil d'une cérémonie du culte chrétien, mais de son assimilation, à l'origine de pratiques très proches des réalités les plus ordinaires de la vie. Ainsi :

- D. Quand est-ce que les Chrétiens doivent prendre de l'eau bénite ?
- R. C'est particulièrement en cinq occasions :
1. Quand ils se lèvent et quand ils se couchent.
 2. Quand ils entrent dans leurs maisons ou dans l'église, ou quand ils en sortent.
 3. Quand ils sont tentés.
 4. Avant que de commencer leurs prières.
 5. Quand ils voient des éclairs ou qu'ils entendent le tonnerre (DC 20,3,11).

Du corps et de l'esprit.

Toute célébration de caractère liturgique engage le corps : c'est vrai pour le prêtre qui exorcise et bénit le sel et l'eau ou qui fait une aspersion sur l'Autel, les assistants, les malades. Mais c'est vrai aussi pour le simple fidèle qui prend de l'eau bénite à l'église ou chez lui. Jean-Baptiste de La Salle, pasteur, initiera au geste aussi bien qu'à l'attitude spirituelle qu'appelle l'usage de l'eau béni-

te. Après en avoir donné l'origine (« au temps des Apôtres »), les diverses significations symboliques et spirituelles, il termine, en bon éducateur, en précisant le « comment » on prend de l'eau bénite physiquement et en Chrétien :

D. Comment doit-on prendre de l'eau bénite ?

R. Pour en prendre avec décence et avec piété, il faut faire trois choses :

1. Il faut ôter son gant, avant que de la prendre.
2. Il faut en prendre avec le doigt du milieu de la main droite.
3. Il faut la mettre sur son front en forme de croix.

D. Que doit-on demander à Dieu en prenant de l'eau bénite ?

R. On doit demander à Dieu qu'il purifie le cœur par sa sainte grâce, qui nous est signifiée par cette eau, comme il le purifie dans le Baptême (DC 20,3,12).

Pour Jean-Baptiste de La Salle, le lieu d'apprentissage de cette pratique de l'eau bénite sera l'école. La Conduite situe cette action éducative dans un contexte qu'on pourrait qualifier de liturgique, celui de l'entrée en classe :

En entrant dans l'école, tous les écoliers marcheront si légèrement et si posément qu'on ne les entende pas, ayant leur chapeau bas, ils prendront de l'eau bénite, et faisant le signe de la sainte Croix, ils iront ensuite droit à leurs classes. On leur inspirera d'entrer dans leurs classes avec un profond respect dans la vue de la présence de Dieu... (CE 1,1,7).

C'est une maîtrise de tout le corps qui est demandée aux écoliers et nul doute que les maîtres ne soient soucieux de veiller à la justesse de leurs gestes et de leurs attitudes. Eux-mêmes se doivent d'en donner l'exemple :

En entrant dans l'école, ils auront le chapeau bas, prendront de l'eau bénite avec beaucoup de respect. Étant au milieu de la classe, ils feront inclination au Crucifix, se mettront à genoux, feront le signe de la sainte Croix, et ensuite une courte prière ; puis ayant fait inclination au Crucifix, ils iront à leur place (CE 1,2,3).

Retrouver ce climat liturgique lors de l'entrée et de la sortie de l'église paroissiale posait un problème d'organisation : comment faire pour que tout se passe dans le respect du lieu et de l'action elle-même ? La solution : créer un

« office », confié à un élève aux qualités requises, le « porte-aspersoir ». C'est ainsi que :

Il y aura dans chaque école un écolier qui portera tous les jours d'école, à la messe et à vêpres, un aspersoir, afin que les écoliers puissent prendre de l'eau bénite, en entrant dans l'église et en sortant.

Cet officier et le porte-chapelets iront les deux premiers à la sainte Messe, et conduiront les écoliers en allant à l'église.

Cet officier, en entrant dans l'église, se mettra proche le bénitier et y restera jusqu'à ce que tous les écoliers soient passés et aient pris de l'eau bénite. Il en sera de même lorsque les écoliers sortiront de l'église. À la place que le Maître ou l'Inspecteur lui marquera, il se placera de telle manière que tous les écoliers puissent prendre facilement de l'eau bénite.

D'abord qu'il sera à sa place, il prendra de l'eau bénite avec l'aspersoir, en le plongeant dans le bénitier et en prendra dès lors qu'il remarquera qu'il n'y en aura plus. Il tiendra l'aspersoir couché et étendu devant soi et se gardera bien de s'en servir pour asperger ou pour badiner, sous peine de correction.

Pendant tout le temps que les écoliers passeront, il se tiendra debout, dans une posture modeste, les yeux baissés, sans regarder aucun de ceux qui passeront et sans tourner légèrement la tête. Lorsque les écoliers seront sortis de l'église, si on ne retourne pas à l'école, il ira avec le porte-chapelets y reporter l'aspersoir à l'endroit où on a coutume de le mettre.

Cet écolier doit être très pieux et très modeste ; il ne sera point changé, qu'on ne l'ait jugé nécessaire (CE 18,4).

4. Du prône.

Le prône, selon les Devoirs C, est une des « principales cérémonies qui précèdent et accompagnent la Messe de Paroisse », avec l'eau bénite, la procession, l'offrande, le pain béni, le baiser de paix et l'encensement. Mais, au XVII^e siècle, l'assistance au prône est considérée par les pasteurs les plus zélés comme étant de toute première importance. Simon Cerné fait appel à l'autorité pastorale d'alors, à Charles Borromée, « le vrai restaurateur du bon ordre et discipline de l'Église ». Constatant « le peu de soin qu'ont la plupart

des fidèles de s'acquitter du devoir de la Messe de Paroisse, et le mépris entier que les autres font de cette obligation », il en constate « les dommages et détriments que souffrent plusieurs » :

C'est de là que vient cette ignorance criminelle, dans laquelle croupit un grand nombre de Chrétiens pour les Mystères de la foi, les Commandements de Dieu et de l'Église, qu'ils sont pourtant obligés de savoir s'ils prétendent au salut. C'est de là que vient la profanation des fêtes et des jours consacrés au culte et au service divin. C'est de là que vient le mépris des œuvres de piété, de religion et d'obligation. C'est de là que procède l'aveuglement où l'on est pour l'instruction chrétienne des familles. C'est de là que se forme la langueur qui se rencontre chez les Pasteurs, pour l'exercice de leurs charges, la présence et l'assiduité de leurs paroissiens, les y consolant autant que leur absence les en dégoûte, quelque ferveur qu'ils aient au commencement.¹⁹

Alors que les messes se disent en latin, le prône est la seule cérémonie qui se fait soit en français, soit dans la langue ou le patois que parlent les fidèles. Jean-Baptiste de La Salle la définit comme « une instruction que le prêtre fait tous les dimanches à ceux qui assistent à la Messe de Paroisse de plusieurs choses qu'il est nécessaire ou à propos qu'ils sachent. » (DC 20,4,1). Les prières elles-mêmes y ont comme une double visée : celle de toute prière qui est de se mettre en relation avec Dieu et celle d'assurer un savoir « par cœur » des textes majeurs de la foi. Réciter, tous les dimanches et les fêtes, le Je Crois en Dieu ou le Credo, le Notre Père ou le Pater, les Commandements de Dieu et de l'Église assure leur mémorisation. Tandis que leur commentaire, se poursuivant années après années donne aux fidèles assistant et participant à la Messe de Paroisse, ces connaissances nécessaires à qui « prétend au salut », comme dit « le grand archevêque de Milan ».

Son contenu.

Le prône-instruction pouvait dépasser la demi-heure ; car on y traitait de beaucoup de « choses », comme dit Jean-Baptiste de La Salle :

¹⁹ *Le Pédagogue des Familles chrétiennes*, Lyon, 1679, p.239.

On y instruit les fidèles principalement de six choses.

1. De la Profession de foi et des Commandements de Dieu et de l'Église.
2. De l'obligation qu'ils ont de prier pour tous les besoins de l'Église et pour ses principaux membres, et de la manière de le faire.
3. Des fêtes et des jeûnes qui arriveront pendant la semaine.
4. On y annonce les mariages qui se doivent contracter, et entre qui ; aussi bien que les ordinations qui se doivent faire de ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique.
5. On y déclare qui sont ceux qui ont encouru l'excommunication.
6. On explique le saint Évangile, que le diacre vient de chanter et annoncer aux fidèles (DC 20,4,3)

Beaucoup de choses, en effets ; mais les Devoirs C restent dans les généralités : ils sont à l'usage de catéchistes œuvrant en divers diocèses dont les statuts peuvent différer d'un diocèse à l'autre. La Chétardye, par exemple, composant un catéchisme appelé à devenir celui du diocèse de Bourges peut préciser pour qui l'on est invité à prier lors de « la prière publique, commandée de Dieu, pour toute l'Église, pour la Paroisse, le Diocèse, le Pape, l'Évêque, les Pasteurs, etc. Pour les Rois, Princes, Seigneurs, Magistrats, etc. Pour les malades et les affligés, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, pour la sanctification des justes. En un mot, pour toutes les nécessités publiques et particulières, temporelles et spirituelles. » (p.444). Les Devoirs C parlent de « prières pour tous les besoins de l'Église et pour ses principaux membres ».

Sa situation dans le déroulement de la Messe de Paroisse.

Les Devoirs C précisent le moment où « se fait le prône » :

Il se fait ordinairement immédiatement après la Profession de foi, et avant qu'on commence la messe appelée la Messe des fidèles, c'est-à-dire avant l'offertoire (DC 20,4,1).

Parler de « la Messe des fidèles », c'est se référer à une antique tradition de l'Église. Jean-Baptiste de La Salle aime recourir à l'histoire. Non pas pour elle-même, mais dans la mesure où elle éclaire et donne sens au vécu litur-

gique. C'est ainsi que si l'on fait ordinairement le prône avant qu'on commence la Messe appelée la Messe des fidèles :

C'est parce qu'anciennement les catéchumènes et les pénitents publics pouvaient assister au prône et à l'explication du saint Évangile, et qu'il ne leur était pas permis de rester dans l'église lorsqu'on commençait la Messe des fidèles, c'est-à-dire lorsqu'on commençait l'Offrande (DC 20,4,2).

Si le rappel de cet usage ancien explique la place du prône dans l'ordonnance des cérémonies, il est aussi, et surtout pourrait-on dire, une invitation à se laisser pénétrer de ce qui fonde la foi chrétienne :

D. Pourquoi explique-t-on le saint Évangile avant qu'on commence la Messe des fidèles, c'est-à-dire avant l'offertoire ?

R. C'est pour deux raisons :

1. C'est parce que, dans la primitive Église, les catéchumènes et les pénitents publics pouvaient entendre l'explication du saint Évangile, et qu'ils étaient obligés de sortir de l'église avant qu'on commençât la Messe des fidèles.
2. Pour faire connaître qu'il est encore plus nécessaire aux fidèles d'être instruits des vérités de la Religion et des maximes du saint Évangile que d'assister au Sacrifice de la sainte Messe (DC 20,4,9).

Cette deuxième raison pourrait surprendre. Elle est sans doute révélatrice, non seulement d'une conviction de l'auteur mais aussi être à la base de sa pastorale liturgique : avant de « faire », il faut « savoir ». La devise de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet s'applique ici ...

Le « pourquoi » des diverses instructions du prône : du « savoir » au « faire ».

Le « pourquoi »...	Du « savoir »	Au « faire »
Pourquoi instruit-on premièrement les fidèles de la Profession de foi et des Commandements de Dieu et de l'Église ?	Parce que c'est la première chose qu'ils sont obligés de savoir, s'ils veulent être sauvés.	Pour les obliger de faire une profession publique de l'un et de l'autre, afin d'être reconnus du nombre des fidèles et en état de pouvoir assister et participer au Sacrifice de la sainte Messe.

Pourquoi instruit-on les fidèles de l'obligation qu'ils ont de prier et leur fait-on faire quelques prières pour tous les besoins de l'Église et pour ses principaux membres ?

Pourquoi annonce-t-on aux fidèles les fêtes et les jeûnes qui arrivent pendant la semaine ?

Pourquoi annonce-t-on aux fidèles les mariages qui se doivent contracter, et entre qui ; aussi bien que les ordinations qui se doivent faire de ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique ?

Pourquoi déclare-t-on au prône ceux qui ont encouru l'excommunication ?

Pourquoi dans le prône explique-t-on le saint Évangile qu'on vient de chanter dans l'église ?

et qu'ils n'aient aucun sujet d'excuse s'ils les ignorent.

C'est afin que si quelqu'un connaît quelque empêchement soit à un mariage, soit à l'ordination de quelque ecclésiastique,

C'est pour faire connaître aux fidèles qu'ils ne doivent pas les fréquenter et qu'ils ne doivent pas même avoir de commerce ni de conversation avec eux.

C'est parce que c'est un des principaux devoirs des Pasteurs d'annoncer et d'expliquer l'Évangile de Dieu aux fidèles qui sont sous leur charge, et que c'est aussi un des premiers devoirs des fidèles d'en bien savoir toutes les règles et toutes les maximes,

/.../. Pour faire connaître qu'il est encore plus néces-

C'est afin d'engager les fidèles à conserver entr'eux une union étroite, et à contribuer, autant qu'ils le peuvent, par leurs prières à ce que le nombre des fidèles augmente et à ce que les Catholiques se maintiennent dans la foi et persévèrent dans la piété.

C'est afin qu'ils puissent les observer,

il ait à le déclarer, avant l'exécution de l'un ou de l'autre.

Pour engager les assistants, s'ils en connaissent quelques-uns, qui soient présents dans l'église, de les dénoncer comme n'étant pas en état d'assister au Sacrifice de la sainte Messe. C'est afin d'obliger ceux qui pourraient être présents, s'il y en avait quelques-uns, de sortir de l'église, avant qu'on commence la Messe des fidèles.

afin de les pratiquer.

Pourquoi explique-t-on le saint Évangile avant qu'on commence la Messe des fidèles, c'est-à-dire avant l'Offertoire ?	saire aux fidèles d'être instruits des vérités de la Religion.	que d'assister au Sacrifice de la sainte Messe.
---	--	---

Le prône est tout à la fois :

- **Instruction des fidèles** de la Profession de foi, des commandements de Dieu et de l'Église :

D. Pourquoi dans le prône instruit-on premièrement les fidèles de la profession de foi et des commandements de Dieu et de l'Église ?

R. C'est pour deux raisons :

1. Parce que c'est la première chose qu'ils sont obligés de savoir, s'ils veulent être sauvés.

2. Pour les obliger de faire une profession publique de l'un et de l'autre, afin d'être reconnus du nombre des fidèles, et en état de pouvoir assister et participer au Sacrifice de la sainte Messe (DC 20,4,4).

D. Pourquoi dans le prône instruit-on les fidèles de l'obligation qu'ils ont de prier et leur fait-on faire quelques prières pour tous les besoins de l'Église et pour ses principaux membres ?

R. C'est afin d'engager les fidèles à conserver entre eux une union étroite et à contribuer, autant qu'ils le peuvent par leurs prières, à ce que le nombre des fidèles augmente et à ce que les catholiques se maintiennent dans la foi et persévèrent dans la piété (DC 20,4,5).

- **Annnonce aux fidèles des fêtes**, jeûnes, mariages, ordinations, déclaration de ceux qui ont encouru l'excommunication et finalement, explication de l'Évangile du jour (cf. DC 20,4,6 à 8).

Jean-Baptiste de La Salle a fait une lecture personnelle de cette cérémonie propre à la Messe de Paroisse qu'est le prône. Il en a bien souligné toute la dimension pastorale, personnelle et communautaire. Le prône apporte beaucoup à l'édification et du fidèle et de la paroisse. Et ce, sous ces deux aspects :

– Spirituellement.

De dimanche en dimanche, le fidèle est invité à s'unir dans la prière à toute l'assemblée. Il y redit, avec elle, sa foi et la profession qu'il en fait. Avec elle, il « apprend » la manière de prier pour l'Église et « ses principaux membres ». La publication des temps et des fêtes liturgiques est un appel à s'y préparer (abstinence, jeûne, confession, assistance aux Offices) afin d'en accueillir l'esprit. L'annonce et l'explication de l'Évangile nourrissent la foi de tous et de chacun. À la mesure des attentes et des capacités de chacun.

– Socialement.

Tout participant à la messe se sait « reconnu », par les paroissiens qui l'entourent : « du nombre des fidèles, et en état de pouvoir assister et participer au Sacrifice de la sainte Messe ». Parce qu'il partage leur foi et leur vie selon les Commandements de Dieu et de l'Église. Quant aux diverses annonces paroissiales, elles ont une incidence sociale et communautaire évidente. L'annonce des fêtes liturgiques, par exemple. De ces fêtes qui structurent bien des semaines de l'année : pensons aux fêtes « d'obligation » qui entraînent la cessation des travaux « serviles », les congés scolaires... et à ces jours de jeûne qui peuvent marquer telle ou telle semaine ou s'étendre à toute une période, comme le Carême.

Ces diverses annonces contribuent à développer la conscience communautaire de la paroisse. On y partage, à travers ces fêtes et ces rites, un même climat religieux, spirituel. Pour Jean-Baptiste de La Salle, ce qui doit caractériser ce climat propre à toute assemblée de fidèles c'est, on la vu, celui que crée une « union étroite » entre ses membres. Une union qui se veut vécue selon une dimension « catholique », universelle. Les autres annonces qui, dans notre instruction, sont présentées sous un jour plutôt administratif (les mariages, les ordinations et même la déclaration de « ceux qui ont encouru l'excommunication ») ne peuvent pas ne pas avoir des répercussions sociales et communautaires. Il n'est pas fait allusion à d'autres événements paroissiaux, annoncés au prône de toutes les paroisses, et on peut le regretter : les baptêmes, les obsèques, les premières communions, les visites pastorales de l'évêque ou de son délégué...

*** Savoir et professer.**

Il ne suffit pas de savoir, même « par cœur » les choses de la foi et les Commandements de Dieu et de l'Église : il faut les professer publiquement. Et de telle sorte que la Communauté paroissiale vous reconnaisse « du nombre des fidèles et en état de pouvoir assister et participer au Sacrifice de la Sainte Messe ».

La Conduite des Écoles demande d'assurer le savoir des prières du matin et du soir faites à l'école. Celles-ci rejoignent, sans doute, bien des prières dites au prône. Voici la liste des « actes », sus par cœur par les écoliers :

- Pater, Ave, Credo, Confiteor : en latin et en français.
- de présence de Dieu,
- d'adoration,
- de remerciement,

« qui sont de suite dans le commencement tant de la prière du matin que de celle du soir » :

- d'offrande,
- de demande,
- de confusion,
- de contrition
- d'offrande du sommeil,

« la prière au saint Ange Gardien et les suivantes qui sont dans la prière du matin et du soir » (CE 2,2,19).

Cette récitation journalière entraîne-t-elle un souci pastoral d'amener les écoliers à en faire « profession », en famille, parmi leurs camarades ? Il s'agit, en effet, d'une profession « publique » de la foi et de la pratique des Commandements de Dieu et de l'Église. Si le texte de la Conduite n'envisage pas cette perspective, c'est que celle-ci est d'abord du domaine du catéchisme ou d'une approche plus personnalisée.

*** De l'union à l'Église universelle à la Communauté qui prie ici et maintenant.**

Si l'on instruit les fidèles de l'obligation qu'ils ont de prier « pour tous les

besoins de l'Église et pour ses principaux membres », il faut aller à l'essentiel : c'est de leur union « étroite », accompagnée de leurs prières que s'accroît « le nombre des fidèles » et que « les catholiques se maintiennent dans la foi et persévèrent dans la piété ». L'union entre les fidèles est un des grands thèmes lasalliens, particulièrement dans les Devoirs C.

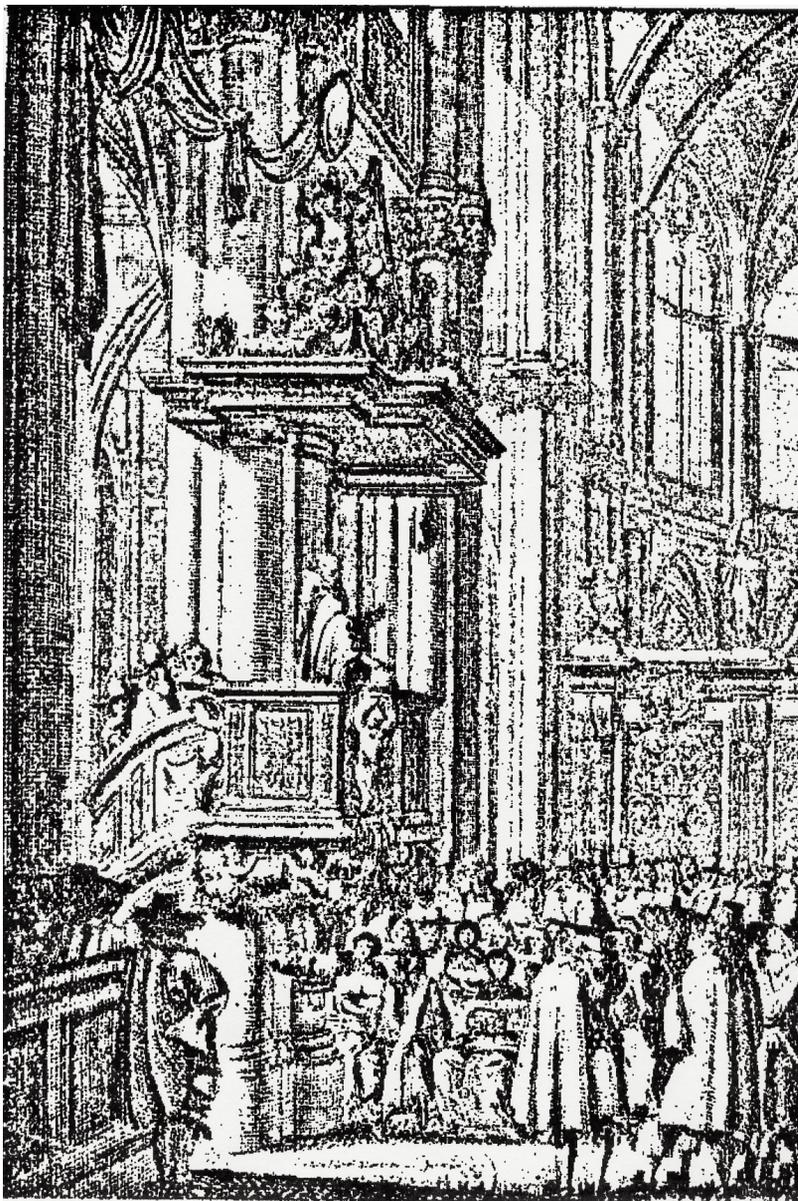
* **Une double responsabilité** et un double devoir atteignent les protagonistes de cette cérémonie qu'est le prône :

Pour les pasteurs : annoncer et expliquer l'Évangile de Dieu aux fidèles.	Pour les fidèles : d'en bien savoir toutes les règles et toutes les maximes, afin de les pratiquer.
---	---

* **De l'explication à l'annonce de l'Évangile.**

Si l'explication de l'Évangile s'impose à celui qui est chargé d'instruire les fidèles : de bonnes connaissances des textes et une pédagogie adaptée pourrait suffire. L'annonce de l'Évangile est d'un autre ordre. Elle renvoie à Jésus-Christ, aux Apôtres et à leurs successeurs. À son origine, un ministère don de Dieu, un envoi qui engage toute une vie. C'est ainsi que Jean-Baptiste de La Salle perçoit ce ministère et cet envoi du Frère auprès de ses élèves :

C'est comme participant au ministère des Anges Gardiens que vous faites connaître aux enfants les vérités de l'Évangile ; comme ayant été choisis de Dieu pour les leur annoncer. Ainsi vous devez leur enseigner les moyens de les pratiquer, et avoir un très grand zèle pour leur en procurer l'exécution. Vous devez, à l'imitation du grand Apôtre, les conjurer de vivre d'une manière digne de Dieu, puisqu'il les a appelés à son Royaume et à sa gloire. Votre zèle, en cela, doit aller si loin que pour y contribuer, vous soyez disposés à donner votre propre vie, tant les enfants, dont vous êtes chargés, vous doivent être chers (MR 198,2,1).



Un sermon au 17^{ème} siècle

Qu'est-ce qui me semble obliger de plus près les Peuples à la Messe de Parroisse ?

1. C'est la nécessité d'entendre les Bulles des Souverains Pontifes, pour le bon ordre de l'Eglise; comme aussi les Reglemens de l'Euesque pour la mesme fin, dont l'ignorance n'excuse point de péché.

2. La publication des Monitoires, & la fulmination des Excommunications.

3. La proclamation des Ecclesiastiques pour les Ordres sacrez & celle des bancs de Mariage.

4. L'aduertissement des Solemnitez, Festes, Processions, Indulgences, & Jubilez.

5. L'induction des iours de ieûne, qui se rencontrent en la semaine.

6. La recommandation des Malades, des Tres-passez, & celle des pauvres necessiteux de la Parroisse, qui sont appelez Domestiques de la Foy.

7. L'obligation d'apprendre les Mysteres necessaire à salut, puis que le Curé n'est obligé de les enseigner, que parce qu'ils sont tenus de les scauoir, comme aussi les Regles de la vie Crestienne, & les moyens d'operer son salut.

8. Le concours aux prieres publiques qui se font pour toutes les necessitez de l'Eglise, tant spirituelles que temporelles.

9. Le bon exemple que chacun doit à ses Parroissiens, par l'affiltance aux choses publiques & communes, principalement les plus gens de bien.

10. Le témoignage de l'estime qu'on doit faire de son propre Pasteur, en écoutant ses enseignemens & charitables remonstrances.

Quels dommages arriuent de s'absentier de la Messe de Parroisse, & autres Offices diuins ?

* De l'Évangile à ses Maximes.

« Savoir toutes les maximes de l'Évangile, afin de les pratiquer » : très lasallienne, aussi, cette allusion aux « maximes de l'Évangile ». Ces maximes qui sont moins tirées d'un texte qu'accueillies comme venant de Dieu, comme Parole de Dieu révélées par Jésus-Christ, son Fils. Jean-Baptiste de La Salle en donne une définition très ouverte dans son *Explication de la Méthode d'Oraison* :

On appelle maxime, des sentences ou passages de l'Écriture Sainte, contenant des vérités nécessaires au salut, des paroles intérieures qui font connaître ce que nous devons faire ou ne pas faire, ce que nous devons estimer ou mépriser, ce que nous devons rechercher ou fuir, aimer ou haïr, etc. Le Nouveau Testament en est rempli (EM 15,293).

« Instruire » des maximes de l'Évangile qui est, selon l'instruction sur le prône, un devoir des pasteurs, va bien au-delà d'un enseignement même substantiel : il est éducation, formation, accompagnement pastoral. C'est ainsi, en tout cas, comment Jean-Baptiste de La Salle conçoit l'action du Frère auprès de ses écoliers :

Ce n'est /.../ pas assez de procurer aux enfants l'esprit du christianisme et de leur enseigner les Mystères et les vérités spéculatives de notre religion ; il faut, de plus, que vous leur appreniez les maximes pratiques qui sont répandues dans le saint Évangile. Mais comme ils n'ont pas encore l'esprit assez fort pour pouvoir d'eux-mêmes les concevoir et pour les pratiquer, vous devez leur servir d'anges visibles dans ces deux choses.

1. Leur faire concevoir ces maximes, telles quelles sont proposées dans le saint Évangile.
2. Diriger leurs pas dans le chemin qui les conduise à la pratique de ces mêmes maximes.

C'est ce qui fait qu'ils ont besoin d'anges visibles, qui les animent à les goûter et à les pratiquer tant par leurs instructions que par leurs bons exemples, afin que par ces deux moyens ces maximes saintes fassent une forte impression dans leurs esprits et dans leurs cœurs.

Telle est la fonction que vous devez exercer à l'égard de vos disciples. Il est

dans la Méditation 197.	dans les Devoirs C.
Ce n'est pas assez de procurer aux enfants l'esprit du christianisme et de leur enseigner les Mystères et les vérités spéculatives de notre religion ; il faut de plus que vous leur appreniez les maximes pratiques qui sont répandues dans le saint Évangile.	Il est encore plus nécessaire aux fidèles d'être instruits des vérités de la religion et des maximes du saint Évangile, que d'assister au Sacrifice de la sainte Messe.

de votre devoir de faire en sorte, comme les anges gardiens le font à votre égard, de les engager à la pratique des maximes du saint Évangile, et de leur en donner des moyens faciles et proportionnés à leur âge, afin que s'y étant insensiblement accoutumés dans leur enfance, ils puissent, quand ils seront plus avancés en âge, en avoir acquis une espèce d'habitude et les mettre en usage sans beaucoup de peine (MR 197,2).

Nous retrouvons dans ce texte, le double souci du savoir et de la pratique évangélique :

À l'école voulue par Jean-Baptiste de La Salle, si l'on assure la messe quotidienne aux élèves, c'est qu'on leur assure, jour après jour, cette « instruction nécessaire » qui leur permet d'en tirer le meilleur profit spirituel.

5. De l'Offrande.

L'Instruction traitant de l'Offrande se caractérise par un recours à l'histoire, fréquent chez Jean-Baptiste de La Salle, mais qui atteint ici une importance exceptionnelle : plus de la moitié du texte se réfère à la façon dont « l'Église primitive » pratiquait et vivait la cérémonie liturgique de l'Offrande. La définition qui en est donnée vaut pour les deux époques envisagées :

D. Qu'est-ce que l'Offrande ?

R. C'est une action sainte et une cérémonie pratiquée dans l'Église, pendant le Sacrifice de la sainte Messe ; dans laquelle ceux qui assistent à la sainte Messe offrent à Dieu, en la personne du prêtre, des choses pour servir au Sacrifice ou à la subsistance du prêtre qui va l'offrir (DC 20,5,1).

L'Offrande dans l'Église primitive.

Son usage « est bien ancien dans l'Église » : « il est même regardé comme étant de Tradition apostolique ; et Tertullien, qui vivait dans le deuxième siècle, et Saint Cyprien dans le troisième, en parlent comme d'une chose qui se pratiquait de leur temps » (DC 20,5,2). Et les Chrétiens d'alors regardaient cette « pratique » comme « leur étant d'obligation ». Pourquoi ? À cause des « fins » poursuivies. Des fins, les unes d'ordre mystique, touchant à la relation à Dieu ; les autres d'ordre ecclésial, pourrait-on dire, car concernant le prêtre et sa « subsistance », l'Église et ses « besoins », les pauvres et leurs « nécessités » (cf. DC 20,5,3).

Une cérémonie ayant de telles fins se devait d'être à même de manifester la foi et l'engagement paroissial des fidèles. Les Devoirs C la décrivent ainsi :

D. Qu'observait-on touchant l'Offrande dans la primitive Église ?

R. On y observait particulièrement quatre choses :

1. Les hommes y allaient les premiers et les femmes ensuite.
2. Ils y allaient avec respect et avec une grande dévotion.
3. En présentant leur offrande, ils présentaient en même temps leur nom, au prêtre, pour en faire mémoire au Sacrifice aussi bien que celui des défunts, pour lesquels ils avaient fait quelque offrande.
4. Les offrandes qui n'étaient pas pour servir au Sacrifice, étaient mises auprès de l'Autel, où elles étaient bénites d'une bénédiction particulière (DC 20,5,5).

Jean-Baptiste de La Salle qui doit la plupart de ces données historiques à l'ouvrage de Simon Cerné, *Le Pédagogue des Familles chrétiennes*, relève ensuite la liste des personnes dont on n'acceptait pas l'offrande :

On n'y a jamais admis les infidèles, les catéchumènes, les pénitents publics, les ex-communiés et ceux qui, publiquement, passaient pour infâmes, tels que sont les sacrilèges, les larrons, les usuriers, les concubinaires, les femmes dont la conduite n'était pas réglée, etc. (DC 20,5,6)

Si le refus de recevoir l'offrande liturgique des infidèles, des catéchumènes et des pénitents publics s'appuie sur le fait soit qu'ils ne sont pas de l'Église, soit

qu'ils en sont éloignés juridiquement, et pour un temps. D'autres refus tiennent à ce que ces Chrétiens s'en séparent par des conduites scandaleuses au jugement de la Communauté.

L'Offrande « à présent ».

Si Jean-Baptiste de La Salle s'est étendu sur le vécu de l'Offrande aux premiers siècles de l'Église, ce n'est pas par pur intérêt historique. Si l'usage de l'Offrande est « regardé comme étant de Tradition apostolique », la confrontation de ce qui se passait alors avec les pratiques paroissiales contemporaines ne peut qu'appeler celles-ci à retrouver leur signification spirituelle ou à l'approfondir.

L'Église du XVII^e siècle, dont parlent les Devoirs C, a conservé les deux objectifs de l'Offrande : servir au Sacrifice et à la subsistance du prêtre.

D. Quelles sont les choses qu'on offre, à la sainte Messe, pour servir au Sacrifice ?

R. Ce sont du pain et du vin et, quelquefois, des cierges.

D. Quelles sont les choses qu'on offre à la sainte Messe, pour servir à la subsistance de prêtre, qui est le ministre de ce Sacrement ?

R. C'est ou de l'argent, ou autre chose qui puisse servir à le nourrir ou à le vêtir (DC 20,5,1).

Mais ce qui a changé, c'est le comportement du fidèle.

D. Offre-t-on encore à présent, à l'Offrande, du pain pour servir à la communion des fidèles ?

R. Cela ne se fait pas ordinairement, parce que les fidèles ne communient plus comme dans la primitive Église, à toutes les Messes auxquelles ils assistent (DC 20,5,4).

La question se pose : si les fidèles ne communient plus - à la Messe de Paroisse -, quelle cérémonie rendra significative l'union des fidèles au Sacrifice de la messe ? C'est celle du « pain béni ».

D. Qu'est-ce donc qu'on offre ordinairement à l'Offrande, au lieu du pain et du vin, que les fidèles offraient autrefois, pour servir au Sacrifice de la sainte Messe ?

R. On y offre ordinairement un pain que le prêtre bénit, et qui est ensuite mis en morceaux, pour être distribués à tous les assistants (DC 20,5,4).

Jean-Baptiste de La Salle n'a fait qu'une rapide allusion au fait que les fidèles offrent « de l'argent ou autre chose qui puisse servir à la subsistance du prêtre ». Il ne dit pas comment se déroulait cette cérémonie pendant la messe. Mais il en donne la signification :

D. Comment doit-on, présentement, regarder la cérémonie de l'Offrande ?

R. On la doit regarder en deux manières :

1. Comme un moyen de participer au Sacrifice de la sainte Messe.
2. Comme la marque de l'union qui est entre les fidèles, et du rapport qu'ils ont au prêtre, qui offre le Sacrifice (DC 20,5,6).

Enfin, il précise dans quelles dispositions on doit aller à l'Offrande :

On doit y aller avec les trois dispositions suivantes :

1. Par un pur motif de piété, et avec des sentiments d'une dévotion véritablement chrétienne.
2. Dans l'intention de s'unir au prêtre et aux fidèles, dans le Sacrifice de la sainte Messe.
3. Pour faire part à Dieu de ses biens et l'en reconnaître le souverain Maître (DC 20,5,7).

Nous retrouvons, ici encore, ce qui pour Jean-Baptiste de La Salle est au cœur de l'assemblée des fidèles : l'union. Union entre eux, union à Jésus-Christ. Les Instructions et Prières expriment cela avec bonheur, se référant de nouveau à l'Église primitive :

C'était une pratique universelle dans la primitive Église, que tous ceux qui assistaient à la sainte Messe, y communiaient ordinairement ; c'est ce qui faisait que tous allaient présenter au prêtre du pain pour servir à la Consécration ; c'était aussi pour marquer qu'ils ne faisaient qu'un même corps avec Jésus-Christ et avec tous les fidèles, et qu'ils voulaient demeurer dans cette union et entrer avec eux en participation du saint Sacrifice que le prêtre allait offrir, et s'y sacrifier en esprit avec Jésus-Christ, dont le Corps devait être consacré des pains qu'ils avaient offerts (I 1,6,23).

Quant à la Conduite, elle exprime, seulement, la façon dont les enfants participeront - spirituellement - à l'Offrande :

Ils se tiendront tous à genoux /.../ jusqu'à l'Offrande, s'il y en a une et si elle se fait immédiatement après l'Offertoire, afin de s'unir, pendant cette action, à l'intention du prêtre et de s'offrir aussi eux-mêmes à Dieu pour être consacrés tout à lui (CE 8,7,5).

À genoux : une posture qui vise à faire naître une telle attitude spirituelle et à l'exprimer.

6. Du pain béni.

L'instruction traitant « du pain béni » s'ouvre, comme bien souvent, par une définition ; celle-ci complète ce qu'en disait l'instruction précédente :

De l'Offrande	Du pain béni
<p>D. Qu'est-ce donc qu'on offre ordinairement à l'Offrande, au lieu du pain et de vin, que les fidèles offraient autrefois, pour servir au Sacrifice de la sainte Messe ?</p> <p>R. On y offre ordinairement un pain que le prêtre bénit, et qui est ensuite mis en morceaux pour être distribués à tous les assistants (DC 20,5,4).</p>	<p>D. Qu'est-ce que le pain béni, qu'on offre tous les dimanches à la Messe de Paroisse ?</p> <p>R. C'est un pain que le prêtre bénit pour être distribué ensuite aux assistants, et mangé par eux avec foi, avec piété et avec respect (DC 20,6,1).</p>

Si ce pain ainsi distribué doit être mangé avec de tels sentiments, c'est que sa signification spirituelle est profonde. Mais il ne faut pas se tromper : le pain béni « ne contient pas » « le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ » car « c'est seulement du pain, qui représente le Corps de Jésus-Christ » (DC 20,6,1).

Pour donner tout son sens à cette cérémonie, Jean-Baptiste de La Salle, ici encore, recourt à l'histoire. Sa source n'est plus Simon Cerné mais Le Coreur :

D. Pourquoi bénit-on ainsi un pain tous les dimanches dans l'Église et le distribue-t-on ensuite aux assistants ?

R. C'est pour trois raisons :

1. Pour tenir lieu de la communion et de la réception de la sainte Eucharistie, que faisaient les premiers Chrétiens à toutes les Messes auxquelles ils assistaient.
2. Pour suppléer au festin, que faisaient ensuite les premiers Chrétiens.
3. Pour marquer l'union qui est entre les fidèles et la participation qu'ils ont au Sacrifice de la sainte Messe.

D. Quels jours les premiers Chrétiens mangeaient-ils ensemble, et faisaient-ils des festins ?

R. Ils les faisaient ordinairement les dimanches.

D. Comment les premiers Chrétiens appelaient-ils les festins qu'ils faisaient ensemble ?

R. Ils les appelaient des Agapes, c'est-à-dire des festins de charité.

D. Pourquoi les festins des premiers Chrétiens s'appelaient-ils des festins de charité ?

R. C'est parce qu'ils les faisaient pour entretenir entr'eux la charité.

D. En mémoire de quoi les premiers Chrétiens faisaient-ils des festins ensemble ?

R. C'était en mémoire du dernier souper de Jésus-Christ avec ses Apôtres, dans lequel il institua la sainte Eucharistie (DC 20,6,2 à 4).

Et voici que nous retrouvons ce qui est, pour Jean-Baptiste de La Salle, au cœur de toute assemblée chrétienne : la charité, l'union. L'union à Jésus-Christ, l'union des fidèles entr'eux... Ce recours à l'histoire, à ce que vivaient les premiers Chrétiens, fonde en quelque sorte la charité et l'union que doivent vivre les fidèles d'« à présent ».

Après ce rappel historique, l'instruction envisage la cérémonie telle qu'elle est célébrée et vécue désormais dans les paroisses. Le pain est béni. La prière que l'Église prononce sur ce pain, en le bénissant, vise aussi bien « l'âme » que le « corps » de celui qui le mange. L'Église demande à Dieu, en effet, que ce pain « produise en nous la santé de l'âme et du corps ». À une condition, cependant : il faut le prendre « avec foi, avec dévotion et avec respect ».

Quand on le prend ainsi,

1. il peut procurer la rémission des péchés véniels.
2. Il peut chasser les démons et guérir de plusieurs maladies (DC 20,6,5).

Ces effets salutaires attribuables à la cérémonie du pain bénit exprime la pensée de bien des catéchismes du XVII^e siècle. C'est celle de Claude Joly, de Simon Cerné, sources de Jean-Baptiste de La Salle. Elle est sans doute partagée par l'Église de France...

L'instruction s'achève sur une liste des « défauts qu'on peut commettre dans l'usage du pain bénit » (cf. DC 20,6,6). Si toutes ces manières d'user du pain bénit manifestent le peu de foi, de dévotion et de respect chez certains fidèles, elles peuvent aussi manifester un fonds de croyances « folkloriques » : si le pain bénit guérit des maladies, pourquoi ne guérirait-il pas le cheval, la vache ou le mouton dont on craint la mort...

La Conduite parle, fort succinctement, de la distribution du pain bénit :

Lorsqu'on donnera du pain bénit pour les écoliers, un d'entr'eux, qui sera le porte-chapelet, portera un panier pour le mettre dedans et, à la fin de la Messe, il le distribuera à tous, l'un après l'autre (CE 8,7,12).

Nul doute que le Maître présent à cette distribution ne soit attentif à ce qu'elle se déroule dans un climat le plus respectueux possible des significations propres à cette cérémonie.

7. Du baiser de paix.

Le catéchisme de Jean-Baptiste de La Salle est un des rares catéchismes du XVII^e siècle qui ait consacré un tel développement (2 pages) à cette cérémonie de la Messe de Paroisse du « baiser de paix ».

En quoi consistait cette cérémonie ? Les Devoirs C ne l'a décrivent pas. Mais les *Instructions et Prières* le font :

Le prêtre, après avoir dit (la) prière qui suit *Agnus Dei*, pour demander la paix, baise l'Autel, comme pour recevoir la paix de Jésus-Christ même que l'Autel représente, il baise ensuite un instrument de paix que le diacre lui présente, puis on le porte à baiser à tous les assistants

en disant, à chacun d'eux, ces paroles : *Pax vobis. La paix soit avec vous.* (I 1,6,52)

Ainsi, avant de communier, les fidèles, après le clergé, étaient invités à « baiser un instrument » et à accueillir la paix. De quel « instrument » s'agit-il ? Et pourquoi « le baiser » ? L'instrument un manche à l'extrémité duquel se trouvait une plaque, de la largeur d'une main, sur laquelle était gravée ou placée une représentation du Christ (Agneau pascal, Passion...). C'est elle que l'on embrassait. Et la signification que l'on donnait à ce rite était exprimée dans le souhait de la paix. Il faut reconnaître que le symbolisme de l'usage de cet instrument n'est pas évident. S'il peut exprimer l'union au Christ qui y est représenté, il dit moins l'union entre les assistants.

L'histoire, ici, éclaire les origines de cette pratique. Un docteur de Sorbonne, Messire Gilbert Grimaud, qui étudie « l'antiquité » des cérémonies de la messe²⁰ écrit : « Saint Chrysostome, au traité *De la componction du cœur*, dit un mot qui mérite d'être considéré : 'Sur le point de la communion, on s'entrebaise, c'est la coutume. Mais je crois que la plupart ne se baisent que des lèvres, quoique le Sauveur ait commandé que le baiser se donnât du cœur plus que de la bouche'. Gabriel Biel, qui a écrit il y a plus de cent cinquante ans, dit que la crainte que dans ces baisers il ne s'y glissât du désordre dans la suite, comme on n'est que trop enclin au mal, a été la cause qu'on les a abolis et l'Église, en leur place, donne à baiser l'image du crucifix ; laquelle on présente à baiser au prêtre ; puis on la porte aux autres. Ainsi, tous baisant cette image, c'est presque le même que s'ils s'entrebaisaient. Il est malaisé de déterminer en quel temps cette pratique a commencé ; il suffit qu'elle soit très louable et hors de tout inconvenient. »

Nous ne serons pas surpris de lire, dans le texte de Jean-Baptiste de La Salle, des données, historiques elles aussi, mais toute orientées vers un vécu spirituel de la cérémonie :

D. D'où est venue cette cérémonie qui se pratique dans les grandes Messes

²⁰ *La Liturgie sacrée, où l'antiquité, les mystères et les cérémonies de la sainte Messe sont expliqués...* Par Messire Gilbert Grimaud... À Lyon. 1666.

de Paroisses, de donner à baiser aux assistants un instrument, qu'on nomme la Paix ?

R. Cette pratique est venue de ce qu'anciennement les fidèles s'entrebaisaient les uns les autres dans l'église, avant la communion, pour marque d'union entr'eux et de réconciliation, si quelqu'un avait quelque peine contre un autre (DC 20,7,2).

D. Pourquoi avait-on établi, dans l'Église, que les fidèles s'entrebaisassent les uns les autres, avant que de communier ?

R. C'était pour leur faire exécuter ce que Notre Seigneur dit dans le saint Évangile : lorsque vous voulez faire un présent à l'Autel, si vous savez que votre frère ait quelque chose contre vous, allez auparavant vous réconcilier avec lui, et puis vous viendrez offrir à Dieu votre présent devant l'Autel (DC 20,7,3).

C'est dans ces vues que les fidèles doivent vivre ici et maintenant la cérémonie du baiser de paix :

D. Que nous marque cette cérémonie de baiser l'instrument de paix ?

R. Elle marque que les fidèles ne sont pas dignes d'assister et de participer au Sacrifice de la sainte Messe, qu'ils ne soient bien unis entr'eux et que, s'ils ont quelque peine contre quelqu'un ou s'ils savent que quelqu'un à quelque peine contre eux, ils doivent auparavant que d'aller à la sainte Messe se réconcilier avec lui (DC 20,7,4).

L'instruction s'achève par cette recommandation adressée à tous ceux qui assistent à la Messe de Paroisse : ils doivent baiser l'instrument de paix, en entrant dans l'intention de l'Église et, par conséquent, avec les trois dispositions suivantes :

1. D'avoir la paix et l'union avec les fidèles.
2. De se réconcilier dans le fond de leur cœur avec ceux avec qui ils ne sont pas tout-à-fait unis.
3. D'être résolu de se réconcilier par action et en effet, aussitôt qu'ils seront sortis de l'église, s'ils ne l'ont pas encore fait (DC 20,7,5).

Jean-Baptiste de La Salle voit dans la cérémonie du baiser de paix, celle qui met comme en relief la nécessaire union entre les fidèles. D'où l'importance

du développement qui lui est donnée. L'on aurait aimé, sans doute, une évocation de cette union entre chrétiens plus ouverte et plus positive. L'insistance porte davantage sur « la réconciliation » que sur une relation faite de sympathie et d'amitié. La référence évangélique a orienté le développement lasallien. Non sans rigueur. Les fidèles « doivent » se réconcilier « auparavant que d'aller à la sainte Messe » ou bien « aussitôt qu'ils seront sortis de l'église, s'ils ne l'ont pas fait »...

8. De l'encens et des encensements.

Cette instruction ne comporte ni définition ni recours à l'histoire, mais précise le pourquoi et le comment de la bénédiction de cette substance odoriférante qu'est l'encens :

D. Pourquoi bénit-on de l'encens dans l'Église ?

R. C'est pour s'en servir à rendre à Dieu, aux Saints et aux fidèles l'honneur qui leur est dû.

D. Comment bénit-on l'encens ?

R. On le bénit par une prière par laquelle l'Église demande à Dieu qu'il le bénisse (DC 20,8,1).

Il nous est dit encore quelles sont les réalités spirituelles qu'évoque l'usage de cet encens que l'on brûle

D. Que nous représente l'encens bénit ?

R. Il nous représente et nous figure la prière et une vie édifiante.

D. Comment l'encens nous représente-t-il la prière ?

R. C'est par la fumée qui s'élève en haut ; c'est pourquoi David demande à Dieu que sa prière s'élève au Ciel, comme la fumée de l'encens s'élève dans l'air.

D. Comment l'encens représente-t-il une vie édifiante ?

R. C'est par la bonne odeur qu'il répand, car un Chrétien, selon saint Paul, doit être la bonne odeur de Jésus-Christ (DC 20,8,1 & 2).

Le tableau suivant relève les divers usages liturgiques de l'encens que donnent les Devoirs C, les significations qu'il faut leur attribuer et, parfois, à qui est « offert » cet encens.

L'on encense :	Pourquoi ?	À qui offre-t-on l'encens ?
les églises.	C'est pour faire connaître que ce sont des lieux saints, où Dieu réside particulièrement.	
plusieurs choses, lorsqu'on les bénit.	C'est pour marquer que l'on doit se servir des choses bénites, pour s'élever à Dieu.	
devant l'Autel.	C'est pour rendre [à Dieu] un honneur souverain, qui n'est dû qu'à lui seul.	C'est à Dieu qu'on l'offre, qui est représenté par l'Autel.
devant le Crucifix.		C'est à Jésus-Christ à qui on l'offre parce qu'il est Dieu.
sur le pain et le vin disposés pour le Sacrifice.	C'est par respect pour ce pain et pour ce vin déjà consacrés à Dieu, et destinés pour être le Corps et le Sang de Jésus-Christ.	
devant la croix, à la procession.	C'est pour honorer Jésus-Christ crucifié, sous l'étendard duquel le Clergé et les Chrétiens vont à la procession.	
devant les images des Saints.	C'est pour les honorer comme les amis de Dieu.	On l'offre aux Saints, que les images nous représentent.
les corps des Saints.	C'est pour témoigner l'honneur qu'on leur rend, parce qu'ils ont contribué à la sainteté de leur âme.	
les corps des défunts.	C'est pour marquer le désir qu'on a, que leurs âmes montent dans le Ciel, et que leurs corps ressuscitent pour y être élevés et y jouir de la gloire qui leur est destinée.	
les prêtres.	C'est pour témoigner qu'on les honore comme les Ministres de Dieu et les Dispensateurs de ses Mystères.	
les laïcs.	C'est pour faire connaître qu'ils doivent être agréables à Dieu, par leur vie sainte, comme l'encens est agréable aux hommes par sa bonne odeur.	

À l'occasion de l'encensement, Jean-Baptiste de La Salle dit bien la conception qu'il a de ce qu'est fondamentalement le prêtre :

D. Pourquoi encense-t-on les prêtres ?

R. C'est pour témoigner qu'on les honore comme les ministres de Dieu et les dispensateurs de ses Mystères.

D. Pourquoi encense-t-on les laïques dans l'Église ?

R. C'est pour faire connaître, qu'ils doivent être agréables à Dieu par leur vie sainte, comme l'encens est agréable aux hommes par sa bonne odeur (DC 20,8,7).

Si Jean-Baptiste de La Salle réserve, ici, aux prêtres d'être « les ministres et les dispensateurs de ses mystères », nous savons qu'il a vu dans la mission que Dieu confie à ses Frères une participation à celle des prêtres :

Les Prêtres	Les Frères
Les laïques doivent avoir une grande vénération et un profond respect pour les prêtres et les autres ecclésiastiques ; parce qu'ils sont les pasteurs de l'Église, les ministres et les dispensateurs de ses mystères (DA 308,2,4).	Ne vous contentez donc pas de lire et d'apprendre par les hommes ce que vous devez enseigner aux autres, priez Dieu de l'imprimer tellement en vous, que vous n'ayez pas lieu d'être, et de vous regarder vous-mêmes, que, selon ce que dit Saint Paul, comme les ministres de Dieu et les dispensateurs de ses mystères (MD 3,2,2).

Et ce passage si explicite :

... Dieu qui répand, par le ministère des hommes, l'odeur de sa doctrine dans tout le monde et qui a commandé que la lumière sortit des ténèbres, a éclairé lui-même les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa parole aux enfants, afin qu'ils puissent les éclairer en leur découvrant la gloire de Dieu.

Puis donc que Dieu vous a donné un tel ministère, n'altérez point sa parole ; mais acquérez-vous, devant lui, la gloire de découvrir la vérité à ceux que vous êtes chargés d'instruire ; et que ce soit toute votre application, dans les instructions que vous leur ferez, vous regardant en cela comme les ministres de Dieu et les dispensateurs de ses mystères (MR 193,1,1 & 2).

9. Des cendres bénites.

L'instruction « Des cendres bénites » met bien en valeur et le déroulement de la cérémonie et sa signification spirituelle.

La cérémonie.

Une des idées-force de Jean-Baptiste de La Salle dans le domaine liturgique est celle de l'importance du fait d'entrer dans le dessein de l'Église, qui a institué la cérémonie. C'est ainsi que s'ouvre notre instruction :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle ordonné la cérémonie de mettre des cendres sur la tête des fidèles, le premier jour de Carême ?

R. Ç'a été principalement pour deux raisons :

1. Pour nous faire souvenir que nous ne sommes que de terre, et que nous retournerons en terre.

2. Pour nous exciter à faire pénitence pendant le Carême, afin de nous disposer à bien célébrer la fête de Pâques, et à bien mourir.

D. Pourquoi bénit-on les cendres qu'on met sur la tête des fidèles le premier jour de Carême ?

R. C'est afin que les prières, que l'Église fait en les bénissant, obtiennent de Dieu, aux fidèles, l'esprit de pénitence.

D. Qu'est-ce que l'Église demande à Dieu dans la bénédiction des cendres ?

R. Elle demande à Dieu ; qu'il donne la grâce de la pénitence à ceux qui les recevront avec de bonnes dispositions (DC 20,9,1 & 2).

Ainsi, l'Église a ordonné cette cérémonie en vue de préparer les fidèles à la fête de Pâques ; et ce sont ses prières qui la rendent efficace. Cette cérémonie est faite de plusieurs rites qui ont tous leur signification. Ces rites sont accomplis par les prêtres. Ce sont eux qui mettent les cendres sur la tête des fidèles. Ce sont eux qui prononcent les paroles prescrites. Il faut relever ici cette référence aux paroles liturgiques : ce n'est pas fréquent dans les Devoirs C, ni d'ailleurs dans les catéchismes des fêtes de l'époque ; l'insistance étant mise, très généralement, sur ce qui se fait et ce qui se voit.

D. Qui sont ceux qui mettent des cendres bénites sur la tête ?

R. Ce sont les prêtres.

D. Quelles paroles dit le prêtre en mettant des cendres bénites sur la tête ?

R. Il dit ces paroles : *Souvenez-vous, homme, que vous êtes poudre et que vous retournerez en poudre.*

D. D'où ces paroles sont-elles tirées ?

R. Elles sont tirées de l'Écriture Sainte, et c'est Dieu même qui les a prononcées, lorsqu'il a donné sa malédiction à Adam après son péché.

D. Pourquoi le prêtre, qui nous met des cendres sur la tête, prononce-t-il sur nous la malédiction que Dieu donna à Adam, après son péché ?

R. C'est pour nous avertir de faire pénitence, après avoir entendu prononcer sur nous ces paroles de malédiction, comme Adam le fit, après que Dieu les lui eut prononcées (DC 20,9,3 à 5).

Les rites de la cérémonie des cendres ne s'adressent pas qu'à la vue ou à l'ouïe ils s'adressent à toute la personne tout entière : l'esprit comme le corps.

D. Dans quelle posture faut-il recevoir les cendres bénites ?

R. Il faut les recevoir à genoux, les yeux baissés et les mains jointes, en disant : Mon Dieu, faites-moi la grâce de vivre et de mourir dans la pénitence (DC 20,9,7).

Sa signification spirituelle.

La cérémonie des cendres, voulue par l'Église, ouvre le Carême, temps de pénitence. De cette pénitence qui doit, selon Jean-Baptiste de La Salle et tout un courant spirituel quelque peu rigoriste, « durer toute notre vie » (DC 20,9,5).

Deux rites invitent les fidèles à entrer dans des sentiments et des engagements pénitentiels :

D. Pourquoi met-on des cendres bénites sur nous en forme de croix ?

R. C'est pour nous faire connaître que nous devons faire pénitence pour l'amour de Jésus-Christ, qui a bien voulu être crucifié pour l'amour de nous.

D. Pourquoi le prêtre met-il des cendres bénites sur le front ?

R. C'est pour nous faire connaître que nous ne devons pas avoir honte de faire pénitence (DC 20,9,6).

D'où ces « dispositions » dans lesquelles on doit recevoir les cendres bénites :

On doit les recevoir avec trois sortes de dispositions :

1. Avec humilité, pensant que notre corps sera bientôt réduit en poudre.
2. Avec une grande douleur de nos péchés, considérant que c'est à cause d'eux que nous devons faire pénitence.
3. Avec dévotion, en demandant à Dieu la grâce de bien faire pénitence, jeûnant tous les jours pendant le Carême (DC 20,9,7).

Remarquons, au sujet de la 1^{re} disposition à apporter à la cérémonie, cette allusion à la mort. À cette mort qui réduira notre corps « en poudre », en cendres. Et « bientôt », est-il précisé. L'espérance de vie, au XVII^e siècle, n'est pas celle que connaissent les pays développés aujourd'hui... Par ailleurs, « la grâce de bien faire pénitence » que nous devons demander à Dieu tout au long du Carême (cf. la 3^{ème}), c'est celle de « faire pénitence pour l'amour de Jésus-Christ, qui a bien voulu être crucifié pour l'amour de nous », signification de l'imposition des cendres « en forme de croix ».

Vivre ainsi de cet esprit de pénitence, et tout au long du Carême, c'est entrer en vérité dans le dessein de l'Église.

10. De l'Absolution générale.

Le titre complet de l'instruction porte : « De l'Absolution générale qui se donne dans le temps de Pâques, autrement appelée Absoute ». Il s'agit d'une cérémonie dont peu de catéchismes rendent compte. Seul, parmi ceux que nous avons pu consulter, celui de La Chétardye en traite, et assez longuement. Jean-Baptiste de La Salle s'inspirera de ce texte mais uniquement dans la définition qu'il donne de cette cérémonie :

La Chétardye	Devoirs C
<p>D. Que dites-vous de l'absoute que Messieurs les Curés donnent au peuple de leur paroisse le Samedi Saint, suivant le rituel du diocèse ?</p> <p>R. Que ce n'est pas une absolution sacramentelle, mais un ancien vestige de la</p>	<p>D. Qu'est-ce l'absoute ou l'absolution générale qu'on donne dans les églises, le Jeudi Saint, le Samedi Saint et le jour de Pâques ?</p> <p>R. Ce n'est pas une absolution sacramentelle ; mais c'est une simple cérémonie qui se fait dans l'église, pour nous faire ressouvenir</p>

<p>réconciliation solennelle des Pénitents qu'on faisait autrefois dans l'église après qu'ils avaient pleinement satisfait à leurs péchés dans le jeûne, les larmes, le feu et la cendre, chacun suivant l'énormité du crime qu'ils avaient commis (p.592s).</p>	<p>de la réconciliation solennelle des Pénitents qu'on faisait autrefois (DC 20,10,1).</p>
--	--

On remarquera, ici, ces divergences : La Chétardye parle d'absoute donnée le Jeudi Saint et les Devoirs C d'absolution générale donnée le Jeudi Saint, le Samedi Saint et le jour de Pâques. L'explication est à chercher, comme le suggère La Chétardye, dans les rituels des diocèses : les pratiques pouvaient varier d'un diocèse à l'autre. Par ailleurs, nos auteurs nous renvoient, dans leur définition à « un ancien vestige », à « autrefois ». Jean-Baptiste de La Salle développe, comme souvent, cette perspective historique, susceptible de nourrir spirituellement la pratique liturgique :

D. Qu'est-ce que c'était que cette réconciliation solennelle des pénitents ?

R. C'était une réconciliation qui se faisait avant la communion pascale, par laquelle on absolvait publiquement de l'excommunication les pénitents qui faisaient, dans l'église, pénitence publique de quelques péchés énormes, qu'ils avaient commis.

D. En quoi consistait cette excommunication, dont on absolvait les pénitents publics, avant la Communion pascale ?

R. Elle consistait en ce qu'il ne leur était pas permis, pendant ce temps, d'assister à la Sainte Messe, ni de recevoir les sacrements.

D. À quoi cette absolution générale servait-elle aux pénitents publics ?

R. Elle servait à leur procurer la liberté d'assister à la sainte messe et de recevoir les sacrements.

D. Pourquoi absolvait-on de l'excommunication et réconciliait-on à l'Église les pénitents publics en ces saints jours.

R. C'était afin qu'ils pussent solenniser, avec les autres chrétiens, le mystère de la Résurrection, et qu'ils fussent en état de recevoir la communion pascale (DC 20,10,2 & 3).

Les conclusions de nos deux auteurs divergent profondément. Alors que La Chétardye multiplie les recommandations (11) aux fidèles qui participent à « cette pieuse cérémonie » : « elle fait prendre de nouvelles résolutions de vivre saintement », « elle nous unit aux fidèles assemblés et nous fait entrer dans la Communion des Saints : les œuvres qui se font en commun ayant une bénédiction toute particulière »... les Devoirs C se contentent de rappeler l'obligation de la communion pascale et sa nécessaire préparation :

D. À quoi sont obligés tous les chrétiens, pendant la quinzaine de Pâques ?

R. Ils sont obligés de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'Autel, avec un cœur pur et net de tout péchés et, pour cela, de faire auparavant une bonne confession (DC 20,10,3).

11. De l'adoration de la Croix.

« De l'adoration de la Croix » : ce titre donné à notre instruction ne va pas de soi. L'on n'adore que Dieu... Jean-Baptiste de La Salle va définir ce qu'il faut entendre par « adoration de la croix », « adoration du crucifix » :

D. Pourquoi appelle-t-on, du nom d'adoration, le prosternement qu'on fait devant un crucifix, et qu'on ne donne point ce nom au prosternement qu'on fait devant une image d'un saint ?

R. C'est parce que, lorsqu'on se prosterne devant un crucifix, c'est pour adorer Jésus-Christ mort sur la Croix, qui est Dieu ; et qu'on ne se prosterne point devant l'image d'un saint, pour adorer le saint quelle représente, mais seulement pour l'honorer comme un ami de Dieu (DC 20,11,5).

L'adoration, ainsi comprise, s'exprime donc par une attitude corporelle, un « prosternement » devant une croix, un crucifix. Ce « crucifix » qui est défini comme « une croix et la figure d'un homme qui y est attaché avec des clous » (DC 20,11,1). Mais l'instruction précise bien que cette adoration s'adresse, au delà de ces objets, à ce qu'ils représentent : Jésus-Christ même, Jésus-Christ crucifié :

D. Qu'est-ce que nous représente la figure d'un homme qui est attaché à la croix, que nous adorons le Vendredi Saint ?

R. Elle nous représente le Corps de Jésus-Christ Notre Seigneur attaché à la croix.

D. Peut-on adorer un crucifix, c'est-à-dire le corps d'un homme crucifié ?

R. Oui, non seulement on le peut, mais on le doit adorer, parce qu'il nous représente le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, attaché à la croix.

D. Quand on se prosterne devant un crucifix, adore-t-on l'or, l'argent, la pierre ou le bois ?

R. Non, ce serait une idolâtrie de le faire ; mais on adore Jésus-Christ crucifié que ce crucifix représente (DC 20,11,2 & 3).

C'est le Vendredi Saint que la cérémonie de l'Adoration de la croix prend tout son sens.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle particulièrement destiné le Vendredi Saint, pour la cérémonie de l'Adoration de la Croix ?

R. C'est parce qu'elle fait, en ce jour, une mémoire solennelle de la Mort de Jésus-Christ (DC 20,11,1).

Faire « mémoire » ainsi, revivre la Passion et la Mort de Jésus-Christ, c'est entrer en de profonds sentiments qui donnent à l'Adoration de la Croix son caractère si particulier ; né d'un double regard : sur Jésus crucifié et sur nous :

D. Dans quel esprit doit-on adorer la Croix, le Vendredi Saint, et toutes les fois qu'on l'adore ?

R. On doit l'adorer avec les quatre dispositions suivantes :

1. Avec un profond respect, reconnaissant que Jésus-Christ est notre Dieu et notre Seigneur.
2. Avec un grand sentiment de reconnaissance, remerciant Jésus-Christ d'être mort pour nos péchés, d'une mort si infâme et si humiliante.
3. Avec une profonde humilité et une grande confusion, dans la vue que ce sont nos péchés qui ont causé la mort de Jésus-Christ Notre Seigneur et notre divin Maître.
4. Avec une douleur sensible de ce que qu'en offensant Dieu tous les jours, nous le crucifions de nouveau par nos péchés (DC 20,11,6).

Des sentiments qui vont jusqu'à éveiller « une douleur sensible »...

12. Du feu béni

L'instruction « Du feu béni » présente une structure assez complexe. Elle part de deux des cérémonies du Samedi Saint : la bénédiction des Fonts baptismaux et celle du Cierge pascal, avant de s'étendre sur une troisième, celle du « Feu nouveau ».

La liturgie du Samedi Saint comporte donc ces deux bénédictions :

- celle des Fonts,
 - D. Qu'est-ce que la bénédiction des Fonts ?
 - R. C'est la bénédiction qu'on fait solennellement dans l'église, les veilles de Pâques et de Pentecôtes de l'eau qui est destinée pour baptiser, et qui est conservée dans des vaisseaux qu'on nomme les Saints Fonts de Baptême (DC 20,12,1).
- celle du Cierge de Pâques,
 - D. Comment se fait la bénédiction du Cierge de Pâques ?
 - R. Elle se fait ainsi :
 1. On fait du Feu nouveau qu'on bénit.
 2. On allume, avec ce Feu béni, un Cierge fait en triangle.
 3. On bénit et on allume le Cierge de Pâques avec la lumière du Cierge fait en triangle (DC 20,12,2).

Les Devoirs C consacreront, dans les pages suivantes, toute une instruction au Cierge de Pâques ; mais se contenteront, en ce qui concerne les Fonts, de ce qui a été dit au sujet de la procession qui s'y fait pendant toute l'Octave de Pâques :

- D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué qu'on allât aux Fonts en procession, pendant toute l'octave de Pâques ?
- R. Ç'a été pour trois raisons :
 1. Pour honorer les Saints Fonts, qui sont la source de la sanctification des Chrétiens.
 2. Pour remercier Dieu de la grâce du Baptême, que nous y avons reçue.

3. Pour demander à Dieu, pour tous les baptisés, le renouvellement de cette grâce (DC 10,4,13).

Le « Feu nouveau » a, liturgiquement, son importance ; car c'est avec ce feu qu'on allume le Cierge fait en triangle dont le feu allume le Cierge de Pâques. Son symbolisme ainsi que sa signification font l'objet de la seconde partie de notre instruction.

D. Que signifie le Feu nouveau qu'on bénit le Samedi Saint ?

R. Il signifie l'amour de Dieu.

D. Avec quoi fait-on du Feu nouveau le Samedi Saint ?

R. C'est avec une pierre et un fusil.

D. Que représente la pierre, avec laquelle on fait le Feu nouveau, dans l'église, le Samedi Saint ?

R. Elle nous représente Jésus-Christ, la pierre angulaire, qui est renoncé du monde, comme il le dit lui-même ; et qui est ressuscité pour embraser les cœurs des hommes du feu nouveau de son divin Amour.

D. Que représente le fusil, avec lequel on frappe la pierre, pour faire du Feu nouveau le Samedi Saint ?

R. Il représente les peines extrêmes que Jésus-Christ Notre Seigneur a souffertes dans sa Passion, pour nous retirer du péché et pénétrer nos cœurs de son divin amour (DC 20,12,2 à 4).

L'instruction s'achève sur une question-réponse appelant à vivre en profondeur les fêtes pascales, auxquelles ces diverses cérémonies nous préparent :

D. Pourquoi bénit-on le Feu nouveau, le Samedi Saint ?

R. C'est pour nous représenter, qu'il faut que nos cœurs soient embrasés du feu de l'amour de Dieu, pour célébrer saintement la fête solennelle de la Résurrection de Jésus-Christ, et pour nous mettre en état de ressusciter spirituellement en ces saints jours (DC 20,12,4).

« Ressusciter spirituellement » : cette heureuse expression de ce que le Chrétien est appelé à vivre à la lumière de Pâques, Jean-Baptiste de La Salle a pu la lire chez Turlot, Saint-Nicolas-du-Chardonnet ou La Chétardye ; mais, ici, manifestement il la fait sienne.

13. Du Cierge en triangle.

Inspirée, dans sa première partie par Le Coreur, l'instruction « Du Cierge en triangle » s'ouvre sur une description de la cérémonie qui fait usage de ce cierge à trois branches :

- D. Quel usage fait-on du Feu nouveau le Samedi Saint ?
- R. On s'en sert pour allumer un Cierge fait en triangle.
- D. Qui est-ce qui allume le Cierge fait en triangle ?
- R. C'est le diacre qui l'allume avec cérémonie.
- D. Qu'est-ce que pratique le diacre en allumant le Cierge fait en triangle ?
- R. Il se met à genoux, en chantant : Lumen Christi, c'est-à-dire : la lumière de Jésus-Christ.
- D. Le Diacre se met-il à genoux devant le Cierge fait en triangle, pour l'adorer ?
- R. Non, ce serait une idolâtrie ; mais c'est pour adorer Jésus-Christ, que ce cierge représente.
- D. Quel usage fait-on du Cierge fait en triangle, après qu'il est allumé ?
- R. On s'en sert pour allumer les lampes et les cierges de l'église (DC 20,13,1 & 2).

Après avoir ainsi décrit le déroulement de la cérémonie, Jean-Baptiste de La Salle en donne la signification. Une signification propre à nourrir et à orienter la prière des fidèles qui assistent à cette partie de l'Office du Samedi Saint :

- D. Pourquoi fait-on du Feu nouveau et une lumière toute nouvelle dans l'église le Samedi Saint ?
- R. C'est pour nous marquer que Jésus-Christ, la Lumière de l'Église, s'est éteinte à nos yeux, lorsqu'il est mort le Vendredi Saint, et que cette Lumière a été rallumée de nouveau et a commencé à reluire lorsqu'il est ressuscité.
- D. Pourquoi allume-t-on les lampes et les cierges de l'église, avec le Cierge fait en triangle, qui représente la Lumière de Jésus-Christ ?
- R. C'est pour nous représenter :
- 1. Que Jésus-Christ est l'unique source de toute lumière, qui éclaire tous les hommes venant en ce monde.

2. Que nous ne devons point avoir recours à d'autre lumière qu'à celle de Jésus-Christ, qui nous doit servir de guide dans le chemin du Ciel.

D. Pourquoi ce cierge est-il fait en triangle, et qu'est-ce que signifient ses trois branches ?

R. Ce cierge avec ses trois branches signifie Dieu en trois Personnes, de qui Jésus-Christ tire sa Lumière, qui la communique à tous les hommes venant en ce monde (DC 20,13,3 à 5).

Et de conclure :

D. Que doivent faire les fidèles qui assistent à l'Office, le Samedi Saint, pendant qu'on allume le Cierge fait en triangle et qu'on bénit le Cierge de Cierge de Pâques ?

R. Ils doivent faire trois choses :

1. Reconnaître que Jésus-Christ est leur véritable Lumière.
2. L'adorer en cette qualité.
3. Se disposer à le recevoir et à le suivre dans toutes leurs actions (DC 20,13,6).

« Dans toutes leurs actions » : ceci est bien lasallien...

14. Du Cierge de Pâques.

L'instruction « Du Cierge de Pâques » clôt l'étude du Second Traité des Devoirs C que Jean-Baptiste de La Salle a intitulé : « Des cérémonies qui se font dans les exercices publics de la Religion chrétienne ». Une instruction toujours fortement influencée par Le Coreur. Dans sa structure, particulièrement. C'est l'instruction sur « le feu bénit » qui précise comment « se fait la bénédiction du Cierge pascal » :

Elle se fait ainsi :

1. On fait du Feu nouveau qu'on bénit.
2. On allume avec ce feu bénit un Cierge fait en triangle.
3. On bénit et on allume le Cierge de Pâques, avec la lumière du Cierge fait en triangle (DC 20,12,2).

Mais c'est notre instruction qui donne la signification spirituelle de ce cierge et des rites dont il est l'objet :

D. Pourquoi, le Samedi Saint, bénit-on et allume-t-on un cierge qu'on appelle le Cierge de Pâques ?

R. C'est pour nous marquer que Jésus-Christ ressuscité est la Lumière du monde, et qu'il est ressuscité pour éclairer ses Disciples et toute l'Église.

D. Pourquoi met-on cinq grains d'encens, en forme de croix, dans le Cierge de Pâques ?

R. C'est pour nous faire ressouvenir que Jésus-Christ a gardé ses cinq plaies, après sa Résurrection.

D. Pourquoi représente-t-on les cinq plaies de Notre Seigneur, dans le Cierge de Pâques, par cinq grains d'encens ?

R. C'est parce que l'encens étant la figure de la prière, cette cérémonie nous représente que Jésus-Christ prie incessamment pour nous dans le Ciel, par les mérites de ses plaies (DC 20,14,1 & 2).

Le Cierge de Pâques est ainsi appelé parce qu'on en use, en liturgie, pendant la période pascale. Selon Le Coreur et Jean-Baptiste de La Salle, ses divers usages ont une signification particulière dont les fidèles assidus aux Offices de l'Église peuvent se pénétrer et en vivre. Il n'est pas sans intérêt de mettre en parallèle, ici, ce que proposent à ce sujet l'auteur des Devoirs C et sa source. Deux spirituels vivant les mêmes cérémonies :

Le Coreur	Devoirs C
D. Quand allume-t-on ce cierge ?	D. Combien de temps se sert-on du Cierge de Pâques dans l'Église ?
R. On l'allume tous les jours, depuis Pâques jusqu'à l'Ascension	R. On s'en sert et on l'allume depuis Pâques jusqu'à l'Ascension de Notre Seigneur.
1° À la Messe, depuis l'Évangile jusques après la Communion.	D. Pourquoi allume-t-on le Cierge Pascal depuis Pâques jusqu'à l'Ascension de Notre Seigneur ?
2° Aux Vêpres, durant le Magnificat.	R. C'est parce qu'il représente Jésus-Christ ressuscité, qui est souvent apparu à ses Apôtres depuis sa Résurrection, jusqu'à ce
3° Aux Complies, durant le Nunc Dimittis.	
4° Aux Matines, durant le Benedictus.	
D. Pourquoi l'allume-t-on à la Messe ?	
R. Pour signifier que c'est le Corps de Jésus-	

Christ ressuscité que l'on consacre à l'Autel.

D. Pourquoi l'allume-t-on aux Vêpres ?

R. Pour nous apprendre à louer et à remercier Jésus-Christ de ce qu'il est mort et ressuscité pour nous donner la vie éternelle, comme la S. Vierge le remercia après qu'il se fut incarné dans son sein.

D. Pourquoi l'allume-t-on aux Complies ?

R. Pour témoigner notre joie, de ce que Jésus-Christ a achevé par sa Mort et par sa Résurrection le Mystère de notre Rédemption, comme Siméon témoigna la sienne, en le voyant dans son enfance.

D. Pourquoi l'allume-t-on aux Matines ?

R. Pour remercier Jésus-Christ de nous avoir rachetés et de nous avoir rendu ses enfants, comme Zacharie remercia Dieu de ce qu'il lui avait donné, dans sa vieillesse, un fils de sa femme, qui était stérile.

D. Pourquoi garde-t-on le Cierge de Pâques jusques à l'Ascension ?

R. Parce qu'il représente Jésus-Christ ressuscité, qui apparut souvent à ses Apôtres, depuis sa Résurrection jusques à ce qu'il monta au Ciel, et qui ne parut plus visiblement sur la terre depuis son Ascension (p.458s).

qu'il soit monté dans le Ciel.

D. Quand allume-t-on le Cierge de Pâques ?

R. On l'allume en quatre différents temps :

1. À la grande Messe, depuis l'Évangile jus-
qu'à la Communion.

2. À Matines, pendant qu'on chante
Benedictus.

3. À Vêpres, pendant qu'on chante *Magnificat*.

4. À Complies, pendant qu'on chante *Nunc
Dimittis*.

D. Pourquoi allume-t-on le Cierge de Pâques pendant la grande Messe, depuis l'Évangile jusque à la Communion ?

R. C'est pour nous signifier que c'est le Corps de Jésus-Christ qui est sur l'Autel ; qu'il a prêché et annoncé son Évangile par tout le monde et qu'il invite tout le monde à lui offrir le Sacrifice de la sainte Messe, pour tirer du fruit du Sacrifice de la Croix.

D. Pourquoi allume-t-on le Cierge de Pâques pendant qu'on chante *Benedictus* ?

R. C'est pour témoigner que l'Église prie Dieu pendant ce temps avec Saint Zacharie, que Dieu éclaire de la Lumière de Jésus-Christ tous ceux qui sont dans les ténèbres de l'ignorance.

D. Pourquoi allume-t-on le Cierge de Pâques pendant qu'on chante *Magnificat* ?

R. C'est pour témoigner que ça été pour éclairer le monde de sa divine Lumière et de sa sainte grâce, que Jésus-Christ est venu en ce monde et s'est fait Homme dans le sein de la Très Sainte Vierge ; et que l'Église en rend à Dieu ses reconnaissances, avec la Sainte Vierge, en chantant son cantique.

D. Pourquoi allume-t-on le Cierge de Pâques pendant qu'on chante *Nunc Dimittis* ?

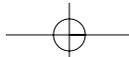
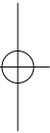
R. C'est pour marquer que l'Église reconnaît avec S. Siméon, que Jésus-Christ est la Lumière qui est venue en ce monde, pour éclairer les Gentils et rendre le lustre et la gloire au Peuple juif (DC 20,14,2 à 6).

L'on aura remarqué que le texte des Devoirs C fait, quatre fois, référence à l'Église. Nous retrouvons ici cette orientation pastorale lasallienne, dans le domaine liturgique : inviter à entrer dans les intentions de l'Église qui a institué ces cérémonies.

L'instruction s'achève avec cette recommandation adressée « aux fidèles » :

D. Les fidèles doivent-ils rendre quelque honneur au Cierge de Pâques ?

R. Oui, ils doivent le reconnaître comme leur figurant Jésus-Christ et leur marquant l'obligation qu'ils ont de suivre sa doctrine et l'exemple de sa sainte Vie (DC 20,14,6).



Chapitre 5 – Comment l'Église a structuré L'Année liturgique selon les Devoirs C

Les Devoirs C, « Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu », ne se sont pas voulu un traité abordant tous les aspects du culte extérieur et public de l'Église. Certains aspects, en effet, ont fait l'objet d'une étude dans d'autres ouvrages auxquels Jean-Baptiste de La Salle renvoie. Ainsi, au sujet des « cérémonies » :

On ne parle pas ici des cérémonies, qui se font dans l'administration des Sacrements, parce qu'on en a traité dans la Seconde Partie, en traitant des Sacrements ; ni des cérémonies de la Sainte *Instructions et Prières pour la Sainte Messe* (DC 20,0,5).

Et au sujet des « processions »

On ne traite pas ici de la procession qui se fait tous les dimanches, parce qu'on en parle dans le Premier traité, Instruction 3^{ème}, Des processions (DC 20,0,5).

Il faut, en effet, pour bien situer les Devoirs C dans la perspective lasallienne, les voir comme un instrument pastoral au service des Frères des Écoles Chrétiennes. Ceux-ci disposaient des ouvrages auxquels renvoient les passages que l'on vient de citer et pouvaient donc s'y référer.

Jean-Baptiste de La Salle a bien délimité le champ de ses analyses : elles doivent couvrir toute l'étendue de ces entretiens spirituels que constituaient les catéchismes donnés tout au long de l'année scolaire. Et offrir aux Frères qui les assurent les données succinctes mais solides, d'ordre théologique et spirituel, voire historique, nécessaires. Très pédagogue, Jean-Baptiste de La Salle structure et l'ensemble de l'ouvrage, et ses instructions très logiquement. Étudiant des catéchismes du XVII^e siècle, O. Wendels écrit à ce propos :

« Le catéchisme [=Devoirs C] de Jean-Baptiste de La Salle apparaît certai-

nement comme le plus construit et le plus complet. Pas à pas, après la définition habituelle de la fête, l'auteur en déploie le contenu assurant la compréhension de chaque terme ; les questions s'enchaînent très logiquement. Le récit, assez développé, est très descriptif et souvent il cherche à rester très proche de l'Évangile de la fête et à en expliquer les difficultés. Cette attention à l'Écriture est sans nul doute typique de (Jean-Baptiste) de La Salle. /.../. Une autre caractéristique de ce récit est le goût pour la pratique des premiers Chrétiens, présentée non par souci d'érudition, comme cela sera le cas dans Montpellier, mais comme une pratique normative et exemplaire. /.../. De La Salle est aussi l'un de ceux qui sont le plus soucieux de rapporter et d'expliquer certaines coutumes liturgiques propres à certains temps ou à certaines fêtes. /.../. Chaque leçon s'achève par une et une seule question qui regroupe les pratiques (observances et dévotions) recommandables à l'occasion de la fête : « Que faut-il faire pour... ? ». (Thèse, pp.109-111).

L'on aura occasion de mettre en valeur tout cela et de le souligner. Mais pour aider à une meilleure lecture de l'ouvrage, il nous semble intéressant de donner un exemple du développement liturgique d'une année choisie entre toutes celles qu'a vécues la Communauté des Frères sous l'autorité de leur Fondateur. 1692-1693 a été choisie. Une de ces années de disette et de troubles dus à de dramatiques situations alimentaires. (Un écho de ces difficultés, qui tiennent trop souvent aux aléas climatiques des saisons, se peut lire particulièrement dans l'instruction « Pour la solennité des jours de Saint Marc et des Rogations »).

Deux calendriers de cette année liturgique vont se suivre. Le premier, proprement liturgique indique :

- les dimanches des temps liturgiques (Avent, Sexagésime, Carême...) et les solennités et fêtes principales ou/et d'obligation (Quatre-Temps, Rogations, Immaculée Conception, Saint Nicolas...) ;
- les jours d'abstinence (*), comme les Vendredis et Samedis ; les jours de jeûne (**), pour le Carême par exemple ;
- enfin, les processions (^P).

Le second calendrier que l'on intitule « Année liturgique et scolaire » reprend toutes les données ci-dessus et y ajoute l'indication des jours de congé scolaire et des vacances.

Ces calendriers sont suivis le premier, de passages des Devoirs C concernant les divers éléments : jours d'abstinence et de jeûne, processions. Le second, de passages de la Conduite des Écoles qui précisent les jours de congé, lorsqu'une fête tombe en semaine scolaire.

Ces données sont suivies d'une rapide étude des liens Conduite des Écoles et Devoirs C. Des passages significatifs de la Conduite illustrent cette analyse ; donnant un aperçu du climat spirituel, que l'on pourrait qualifier de « liturgique » des entrées et des sorties de classe, ainsi que des prières - litanies et autres - dites en classe à l'occasion des événements liturgiques. Enfin, complétant ces aperçus pédagogiques et pastoraux, une étude, rapide elle aussi, de ces Cantiques spirituels que Jean-Baptiste de La Salle a voulu joindre à son catéchisme, traitant pareillement de thèmes en rapport avec les temps et les fêtes liturgiques.

EXPLICATION

D E

L'ANNÉE.

LE 1. jour de l'Avent tombe tous les jours au Dimanche le plus proche de Saint André Apôtre, à savoir entre le 27. de Novembre inclusivement, & le 3. de Decembre aussi inclusivement. De sorte que la lettre Dominicale courante depuis le 26. Novembre, jusques au 4. Decembre, est l'indice du 1. Dimanche de l'Avent. Comme par exemple, si la lettre Dominicale est A le 1. Dimanche de l'Avent tombera au troisième jour de Decembre, parce qu'au Calendrier la lettre A est marquée sur ledit jour.

Les Quatre-temps.

Les Jeunes des Quatre-temps s'observent au Mercredi, au Vendredi, & au Samedi des quatre saisons de l'année, à savoir après le

le troisième Dimanche de l'Avent, après le 1. Dimanche du Careme, après la Pentecoste, & après la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Les Noces & les Mariages.

NOtez que depuis le 1. Dimanche de l'Avent jusqu'au jour des Rois, & depuis le jour des Cendres, jusqu'à l'Octave de Pasques inclusivement, le Saint Concile de Trente défend la Solemnité des Noces : aux autres saisons il permet de les célébrer.

Instruction pour trouver les Fêtes mobiles.

IL faut remarquer que l'intelligence de l'Espace dépend de la connaissance du jour de Pasque : & par conséquent les fêtes mobiles sont réglées, & s'avancent ou reculent selon ledit jour. Comme si devant Pasques vous comptez en reculant 6. Dimanches en votre Calendrier, vous trouverez le 1. Dimanche de Careme, & le Mercredi prochain devant sera le jour de Cendres, de-

* 4 vant

lequel 1. Dimanche en montant, est le Dimanche de la Quinquagésime : puis les autres Dimanches au dessous font la Sexagésime & la Septuagésime.

Or afin que le Jour de Pasques, & les autres Fêtes mobiles se puissent trouver plus aisément, j'insérerai ici une table de plusieurs années, par le moyen de laquelle on pourra trouver dans un instant les dites Fêtes.



Explication de l'année

TABLE DES TEMPS.			
L'année grégor.	La Lettre Dominic.	Le Sep. rangé/mar.	Le Jour des Lendres.
1693	d	18 Jan.	4 Fev.
1694	c	7 Fev.	24 Fev.
1695	b	30 Jan.	16 Fev.
1696	A g	19 Fev.	7 Mars
1697	f	3 Fev.	20 Fev.
1698	e	26 Jan.	12 Fev.
1699	d	15 Fev.	4 Mars
1700	c	7 Fev.	24 Fev.
1701	b	27 Jan.	9 Fev.
1702	A	12 Fev.	1 Mars
1703	g	4 Fev.	21 Fev.
1704	f e	20 Jan.	6 Fev.
1705	d	8 Fev.	25 Fev.
1706	c	31 Jan.	17 Fev.
1707	b	20 Fev.	9 Mars
1708	A g	5 Fev.	22 Fev.
1709	f	27 Jan.	13 Fev.
1710	e	16 Fev.	5 Mars
1711	d	1 Fev.	18 Fev.
1712	c b	24 Jan.	10 Fev.
1713	A	12 Fev.	1 Mars
1714	g	28 Jan.	14 Fev.
1715	f	17 Fev.	6 Mars
1716	e d	9 Fev.	26 Fev.
1717	c	24 Jan.	10 Fev.
1718	b	13 Fev.	3 Mars
1719	A	5 Fev.	22 Fev.
1720	g f	28 Jan.	14 Fev.
1721	e	9 Fev.	26 Fev.
1722	d	1 Fev.	18 Fev.

TABLE DES TEMPS.			
L'année grégor.	L'Année de N. S.	Le Pentecôte.	Le Fête du S. Joirem.
1693	30 Avril	10 Mai	21 Mai
1694	20 Mai	30 Mai	10 Juin
1695	12 Mai	22 Mai	2 Juin
1696	51 Mai	10 Juin	21 Juin
1697	16 Mai	26 Mai	6 Juin
1698	8 Mai	18 Mai	29 Mai
1699	28 Mai	7 Juin	18 Juin
1700	20 Mai	30 Mai	10 Juin
1701	5 Mai	15 Mai	26 Mai
1702	25 Mai	4 Juin	15 Juin
1703	17 Mai	27 Mai	7 Juin
1704	1 Mai	11 Mai	22 Mai
1705	21 Mai	31 Mai	11 Juin
1706	13 Mai	23 Mai	3 Juin
1707	2 Juin	12 Juin	23 Juin
1708	17 Mai	27 Mai	7 Juin
1709	9 Mai	19 Mai	30 Mai
1710	29 Mai	8 Juin	19 Juin
1711	14 Mai	24 Mai	4 Juin
1712	5 Mai	15 Mai	26 Mai
1713	25 Mai	4 Juin	15 Juin
1714	10 Mai	20 Mai	31 Mai
1715	30 Mai	9 Juin	20 Juin
1716	21 Mai	31 Mai	11 Juin
1717	6 Mai	16 Mai	27 Mai
1718	26 Mai	5 Juin	16 Juin
1719	18 Mai	28 Mai	8 Juin
1720	9 Mai	19 Mai	30 Mai
1721	22 Mai	11 Juin	12 Juin
1722	14 Mai	24 Mai	4 Juin

Table des temps.

Année liturgique 1692-1693

Novembre 1692			Décembre 1692			Janvier 1693		
1	S.	Fête de tous les Saints ^p	1	L.		1	J.	Circoncision
2	D.	^p	2	M.		2	V.	*
3	L.	Commemoration des morts	3	M.		3	S.	
4	M.		4	J.		4	D.	^p
5	M.		5	V.	*	5	L.	
6	J.		6	S.	*	6	M.	Adoration des Rois ^p
7	V.	*	7	D.	2° dimanche de l'Avent ^p	7	M.	
8	S.	*	8	L.	Immaculée Conception	8	J.	

9	D.	^p	9	M.		9	V.	*
10	L.		10	M.	Saint Nicolas	10	S.	
11	M.	Saint Martin	11	J.		11	D.	^p
12	M.		12	V.	*	12	L.	
13	J.		13	S.	*	13	M.	
14	V.	*	14	D.	3 ^o dimanche de l'Avent ^p	14	M.	
15	S.	*	15	L.		15	J.	
16	D.	^p	16	M.		16	V.	*
17	L.		17	M.	Quatre-Temps **	17	S.	
18	M.		18	J.		18	D.	Septuagésime ^p
19	M.		19	V.	Quatre-Temps **	19	L.	
20	J.		20	S.	Quatre-Temps **	20	M.	
21	V.	Présentation de la T.S.V.	21	D.	4 ^o dimanche de l'Avent ^p	21	M.	
22	S.	*	22	L.		22	J.	
23	D.	^p	23	M.		23	V.	*
24	L.		24	M.	Vigiles **	24	S.	
25	M.		25	J.	Noël	25	D.	Sexagésime ^p
26	M.		26	V.	S. Étienne	26	L.	
27	J.		27	S.	S. Jean ^p	27	M.	
28	V.	*	28	D.	^p	28	M.	
29	S.	*	29	L.		29	J.	
30	D.	1 ^{er} D. de l'Avent ^p - S. André	30	M.		30	V.	*
			31	M.		31	S.	

Février 1693			Mars 1693			Avril 1693		
1	D.	Quinquagésime ^p	1	D.	4 ^{ème} D. de Carême ^p *	1	M.	
2	L.	Présentation et Purification Congé	2	L.	**	2	J.	Congé
3	M.		3	M.	**	3	V.	*
4	M.	Cendres ** - Congé (4,5)	4	L.	**	4	S.	*

5	J.	**	5	J.	** Congé	5	D.	3 ^{ème} D. de Pâques ^P
6	V.	**	6	V.	**	6	L.	
7	S.	**	7	S.	**	7	M.	
8	D.	1 ^{er} D. de Carême ^{P *}	8	D.	5 ^{ème} D. de Carême ^{P *}	8	M.	
9	L.	**	9	L.	**	9	J.	Congé
10	M.	**	10	M.	**	10	V.	*
11	M.	Quatre-Temps **	11	M.	**	11	S.	*
12	J.	** Congé	12	J.	** Congé	12	D.	4 ^{ème} D. de Pâques ^P
13	V.	Quatre-Temps **	13	V.	**	13	L.	
14	S.	Quatre-Temps **	14	S.	**	14	M.	
15	D.	2 ^{ème} D. de Carême ^{P *}	15	D.	D. des Rameaux ^{P *}	15	M.	
16	L.	**	16	L.	L. Saint **	16	J.	Congé
17	M.	**	17	M.	M. Saint **	17	V.	*
18	M.	**	18	M.	M. Saint **	18	S.	*
19	J.	** Congé	19	J.	J. Saint – Joseph (7) – Congé	19	D.	5 ^{ème} D. de Pâques ^P
20	V.	**	20	V.	V. Saint ** - Congé	20	L.	
21	S.	**	21	S.	S. Saint - Vigile ** - Congé	21	M.	
22	D.	3 ^{ème} D. de Carême ^{P *}	22	D.	D. de Pâques ^P	22	M.	
23	L.	**	23	L.	Octave ^P - Congé	23	J.	Congé
24	M.	S. Mathias	24	M.	Octave ^P - Congé	24	V.	*
25	M.	**	25	M.	Annonciation	25	S.	S. Marc * ^P
26	J.	** Congé	26	J.	Octave ^P	26	D.	6 ^{ème} D. de Pâques ^P
27	V.	**	27	V.	Octave ^P	27	L.	Rogations * ^P
28	S.	**	28	S.	Octave ^P	28	M.	Rogations * ^P
			29	D.	2 ^{ème} D. de Pâques ^P	29	M.	Rogations * ^P
			30	L.		30	J.	Ascension - Congé
			31	M.				

Mai 1693			Juin 1693			Juillet 1693		
1	V.	S. Jacques le M. et S. Philippe	1	L.		1	M.	
2	S.	*	2	M.		2	J.	Visitation de la T.S.V. - Congé
3	D.	7 ^{me} D. de Pâques ^P	3	M.		3	V.	*
4	L.		4	J.	Congé	4	S.	*
5	M.		5	V.	*	5	D.	^P
6	M.		6	S.	*	6	L.	
7	J.	Congé	7	D.	^P	7	M.	
8	V.	*	8	L.		8	M.	
9	S.	Vigile **	9	M.		9	J.	Congé
10	D.	Pentecôte ^P	10	M.		10	V.	*
11	L.		11	J.	S. Barnabé - Congé	11	S.	*
12	M.		12	V.	*	12	D.	^P
13	M.	Quatre-Temps **	13	S.	*	13	L.	
14	J.	Congé	14	D.	^P	14	M.	
15	V.	Quatre-Temps **	15	L.		15	M.	
16	S.	Quatre-Temps **	16	M.		16	J.	Congé
17	D.	D. de la Trinité ^P	17	M.		17	V.	*
18	L.		18	J.	Congé	18	S.	*
19	M.		19	V.	*	19	D.	^P
20	M.		20	S.	*	20	L.	
21	J.	Fête du S. Sacrement ^P - Congé	21	D.	^P	21	M.	
22	V.	Octave	22	L.		22	M.	
23	S.	Octave	23	M.	Vigile **	23	J.	Congé
24	D.	Octave ^P	24	M.	S. Jean-Baptiste	24	V.	*
25	L.	Octave	25	J.	Congé	25	S.	S. Jacques le Majeur
26	M.	Octave	26	V.	*	26	D.	^P
27	M.	Octave	27	S.	*	27	L.	
28	J.	Octave - Congé (1 et 11)	28	D.	^P	28	M.	

29	V.	*	29	L.	SS. Pierre et Paul	29	M.	
30	S.	*	30	M.		30	J.	Congé
31	D.	^P				31	V.	*

Août 1693			Septembre 1693			Octobre 1693		
1	S.	*	1	M.	Vacances	1	J.	
2	D.	^P	2	M.	Vacances	2	V.	SS. Anges Gardiens
3	L.		3	J.	Vacances	3	S.	*
4	M.		4	V.	* Vacances	4	D.	D. de la Dédicace ^P
5	M.		5	S.	* Vacances	5	L.	
6	J.	Transfiguration de N.S. – Congé	6	D.	^P Vacances	6	M.	
7	V.	*	7	L.	Vacances	7	M.	
8	S.	*	8	M.	Nativité de la T.S.V. - Vacances	8	J.	Congé
9	D.	^P	9	M.	Vacances	9	V.	*
10	L.	S.Laurent	10	J.	Vacances	10	S.	*
11	M.		11	V.	* Vacances	11	D.	^P
12	M.		12	S.	* Vacances	12	L.	
13	J.		13	D.	^P Vacances	13	M.	
14	V.	Vigile **	14	L.	Exaltation de la Ste Croix - Vacances	14	M.	
15	S.	Assomption de la T.S.V.	15	M.	Vacances	15	J.	Congé
16	D.	^P	16	M.	Quatre-Temps ** - Vacances	16	V.	*
17	L.		17	J.	Vacances	17	S.	*
18	M.		18	V.	Quatre-Temps ** - Vacances	18	D.	S. Luc ^P
19	M.		19	S.	Quatre-Temps ** - Vacances	19	L.	
20	J.	Congé	20	D.	^P Vacances	20	M.	
21	V.	*	21	L.	S. Matthieu - Vacances	21	M.	

22	S.	*	22	M.	Vacances	22	J.	Congé
23	D.	^p	23	M.	Vacances	23	V.	*
24	L.	S. Barthélemy	24	J.	Vacances	24	S.	*
25	M.		25	V.	* Vacances	25	D.	^p
26	M.		26	S.	* Vacances	26	L.	
27	J.	Congé	27	D.	^p Vacances	27	M.	Vigile **
28	V.	*	28	L.	Vacances	28	M.	SS. Simon et Jude
29	S.	*	29	M.	S. Michel - Vacances	29	J.	Congé
30	D.	^p	30	M.	Vacances	30	V.	*
31	L.					31	S.	Vigile **

Données de la Conduite des Écoles chrétiennes.

On donnera congé tout le jour, tous les jeudis de chaque semaine de l'année dans laquelle il n'y aura point de fêtes (CE 17,1,1).

Lorsqu'il y aura une fête dans une semaine, si cette fête arrive le lundi, mardi ou samedi, on donnera congé le jeudi après-midi ; si elle arrive le jeudi, ou le vendredi, on donnera congé le mardi après-midi ; et si elle arrive le mercredi, on donnera congé le vendredi après-midi (CE 17,1,2).

Lorsqu'il y aura deux fêtes ou plus, dans une semaine, il n'y aura point de congé dans cette semaine (CE 17,1,3).

Le jour de la Fête de Saint Nicolas, qui est le Patron des écoliers, et le jour des Cendres, on donnera congé tout le jour, au lieu du jeudi ; cependant, chacun de ces deux jours, on fera venir les écoliers le matin à l'école, et on leur fera le catéchisme, depuis huit heures jusqu'à neuf heures ; on conduira les écoliers à la sainte Messe, à l'église à laquelle on a coutume de l'entendre (CE 17,1,4 et 5).

Le jour des Cendres, après la sainte Messe, on leur fera recevoir des Cendres ; s'il y a quelque intervalle entre la prière et l'assistance à la sainte Messe, on enseignera par pratique aux écoliers, ce qu'ils doivent observer, et comment ils doivent s'approcher de l'autel pour recevoir les Cendres ; s'il n'y a point d'intervalle entre la prière et l'assistance à la sainte Messe, on le fera pendant le dernier quart d'heure du catéchisme (CE 17,1,6).

Si la Fête de Saint Nicolas arrive le dimanche, on en transférera la célébration, pour les écoliers, au jeudi suivant, auquel jour on fera ce qui est marqué ci-dessus (CE 17,1,7).

Le jour de la Fête de Saint Joseph qui est le Patron de la Communauté, on donnera congé tout le jour au lieu du jeudi ; lorsque cette Fête arrivera le dimanche ou dans la Semaine sainte, on la célébrera le jour auquel elle sera remise dans l'Église. (édit.1720, p.198 - le ms. de 1706 porte : /.../ elle sera remise dans l'église ou dans le diocèse de chaque maison (CE 17,1,8).

On donnera congé depuis le jeudi de la Semaine sainte inclusivement, jusqu'au mercredi suivant exclusivement auquel jour on recommencera à tenir les écoles ; on assistera cependant à la Messe de Paroisse avec les écoliers les deux dernières Fêtes, et on leur fera le catéchisme (CE 17,1,9).

Les jours de Fêtes de la Transfiguration de N.S., de la Présentation et Visitation de la Très Sainte Vierge, et de l'Exaltation de la Sainte Croix, on donnera congé tout le jour au lieu du jeudi, quelque jour qu'elles arrivent pendant la semaine, et on ne donnera point d'autre congé dans toute la semaine, à moins que quelqu'une de ces Fêtes n'arrive le dimanche (CE 17,1,10).

On donnera congé le jour du Patron de chacune des Paroisses sur lesquelles se tiennent les écoles, comme aussi les jours de certaines fêtes qui, quoiqu'elles ne soient pas chômées, ni d'obligation, sont cependant gardées dans la ville ou dans la paroisse sur laquelle est située la Maison de l'Institut de cette ville (CE 17,2,10).

On donnera aussi congé le jour de l'Octave du Très Saint Sacrement, quand même il arriverait une fête dans cette semaine (CE 17,2,11).

Tous les ans, on cessera partout de tenir les écoles pendant un mois et c'est ce qu'on appelle Vacances.

Les vacances se donneront partout pendant tout le mois de Septembre, et on rentrera aussi partout, dans les écoles, le premier d'Octobre (CE 17,3,2).

La Conduite des Écoles et l'Année liturgique.

Les écoles voulues par Jean-Baptiste de La Salle se veulent des lieux du savoir lire, écrire et compter mais aussi - et surtout, sans doute - du savoir vivre. Et du savoir vivre en chrétien. Les extraits de la Conduite des Écoles Chrétiennes, que nous donnons ci-dessous, voudraient souligner le lien que cet ouvrage pédagogique entretient avec le catéchisme des fêtes ou de liturgie que sont les Devoirs C.

Les « Maîtres » dont parle la Conduite doivent être conscients qu'ils participent - à travers leurs activités pédagogiques - à l'œuvre de pastorale liturgique de la paroisse à laquelle se rattachent leurs écoliers. Cette participation est d'abord de l'ordre de la connaissance. Ce sont **les catéchismes** qui l'assurent :

- Celui qui se fait « tous les jours » d'école, pendant une demi-heure (CE 9,1,1).
- Celui du « mercredi, veille des congés », qui dure une heure (CE 9,1,2).
- Celui de la veille de Saint Joseph, de la Visitation, de la Présentation de la Très Sainte Vierge, de la Transfiguration de Notre Seigneur et de l'Exaltation de la Sainte Croix qui durera une heure (CE 9,1,10).
- Celui du Mercredi Saint et celui des veilles de la Très Sainte Trinité et de Noël qui durent une heure et demie (CE 9,1,4).
- Celui des fêtes solennelles « pour lesquelles il y aura un sujet particulier dans le catéchisme ». Ce catéchisme est fait « sur le sujet de la fête ou du Mystère » (CE 9,1,8).
- Celui « des dimanches et fêtes » (CE 9,5,1) qui dure une heure et demie : « Pendant la première demi-heure, on fera le catéchisme sur l'Abrégé, et le Maître ne fera qu'interroger sans donner aucune explication. Il ne parlera pas sur un seul sujet, mais il fera différentes questions sur tout l'Abrégé, sans y garder aucun ordre. Pendant l'heure suivante, il fera le catéchisme sur le sujet tout entier sur lequel il l'a fait en partie, chacun des jours de la semaine précédente, ou sur le sujet de la fête » (CE 9,5,8).

La transmission de ce savoir liturgique ne se fait pas seulement du Maître aux élèves. Elle va aussi d'un élève à l'autre. C'est ainsi que « tous les dimanches et fêtes », les écoliers viennent à l'école une demi-heure avant que celle-ci débute : « et pendant qu'ils s'assembleront, ils s'interrogeront l'un l'autre, deux ensemble, sur le Catéchisme du Diocèse, comme dans les répétitions qui se font pendant le déjeuner et le goûter », le Maître ayant soin « de marquer ceux qui devront s'interroger et répéter le catéchisme pendant ce temps » (CE 9,5,2).

La participation des Maîtres à la pastorale liturgique des paroisses ne se limite pas à assurer cette connaissance plus ou moins livresque du domaine liturgique. Elle se veut concrète et proche des réalités auxquelles participent d'ailleurs les écoliers. C'est ainsi que la Conduite prévoit, le Mercredi Saint, une heure d'instruction « sur la manière dont on doit passer les jours suivants jusqu'au jour de Pâques ». Même chose aussi, pour les « veilles de la Très Sainte Trinité et de Noël » (CE 9,1,9 & 10).

Il est prévu également qu'à la fin du catéchisme des dimanches et des fêtes, le Maître donne aux écoliers « quelques pratiques qui soient le fruit qu'ils doivent tirer du sujet qu'il leur (a) proposé. » (CE 9,5,9)

Deux autres procédés pédagogiques sont envisagés pour aider à une meilleure réception de cet enseignement liturgique :

Choisir une histoire » qui maintienne l'attention au cours de ces catéchismes du dimanche et des fêtes qui durent une heure et demie (CE 9,3,5).

« Donner des récompenses de temps en temps » ; des récompenses appelées à nourrir la piété des écoliers : « des figures de plâtre, comme des crucifix et des Vierges » ; des chapelets, des « sentences de piété » ; des « images de crucifix, des Mystères, du Saint Enfant Jésus, de la Très Sainte Vierge et de Saint Joseph » (cf. CE 14 : Des récompenses).

Si, pour la Conduite, la liturgie est objet de connaissances catéchistiques qui assurent une certaine maîtrise d'un vocabulaire propre (celui des fêtes : de la Sainte Trinité, de Notre Seigneur, de la Très Sainte Vierge, des Saints ; celui des temps liturgiques : Avent, Septuagésime, Carême, Semaine Sainte,

Pâques...) ; elle est aussi objet d'un vécu au jour le jour, au rythme justement de ces fêtes et de ces temps liturgiques. C'est ainsi que « **des prières** » particulières marquent « tous les samedis », les veilles de certaines fêtes, certaines Octaves, tous les Quatre-Temps et les Rogations. Ces prières sont toutes de type « litanies » : Litanie de la Très Sainte Vierge (CE 7,3,1), du Saint Enfant Jésus (CE 7,3,2), du Saint Nom de Jésus (CE 7,3,3), de saint Joseph (CE 7,3,3), des saints (CE 7,3,5).

L'assistance à la Messe - tous les jours scolaires - offre, selon la Conduite, des occasions propres à une éducation liturgique on ne peut plus concrète. C'est ainsi que l'on apprend aux écoliers à « entrer dans l'église en silence et avec une modestie toute particulière » (CE 8,2,1) ; à « prendre de l'eau bénite d'une manière décente, qui ressent la piété avec laquelle on doit faire cette action » (CE 8,2,6). De même, la participation à la Messe des dimanches et des fêtes, si elle a été présentée lors d'instructions sur « l'institution de la Messe de Paroisse » et sur « la manière dont on doit y assister » (CE 8,7,1 & 2), trouve lors de sa célébration le vécu qui doit prendre sens pour les enfants. Après leur avoir « inspiré » « une grande estime et une affection toute particulière pour les Offices de l'église », et « surtout pour ceux qui se font dans leur paroisse » (CE 8,7,2), l'on veillera :

- à ce qu'ils se trouvent assemblés dans l'église, les dimanches et les fêtes, « avant qu'on commence la bénédiction de l'eau bénite » et « jusqu'à la fin de la Messe » (CE 8,7,3).
- à ce qu'ils « écoutent avec beaucoup d'attention et de respect » le prône lors de la Grand'Messe (CE 8,7,2).
- à ce qu'ils se tiennent « assis, debout ou à genoux, selon qu'il se pratique dans le diocèse ou dans la paroisse » (CE 8,7,5). Privilégiant, cependant, ces attitudes demandées par la Conduite : « tous à genoux pendant l'offertoire afin de s'unir, pendant cette action, à l'intention du prêtre et de s'offrir aussi eux-mêmes à Dieu pour être consacrés tout à lui » (CE 8,7,5). Puis, « debout pendant la Préface et lorsqu'on chantera *Sanctus* ». Puis, enfin, « à genoux » jusqu'à la fin de la Messe (CE 8,7,6).
- à ce que les écoliers participent aux Offices selon leurs capacités : « ceux qui ne savent pas lire », en disant le chapelet ; « ceux qui savent

lire », ayant « en mains le Livre des prières de la Sainte Messe et un Livre d'Office pendant les Vêpres /.../ lisent dedans continuellement » (CE 8,7,10)

- enfin, à ce que le pain béni soit distribué « à tous l'un après l'autre » à la fin de la Messe, par celui qui a distribué les chapelets (= le porte-chapelet) avant qu'elle ne commence (CE 8,7,12).

Allant au-delà d'une éducation liturgique proprement dite, la Conduite invite - et ceci dès ses toutes premières pages - à susciter chez les écoliers **des attitudes aussi bien corporelles que spirituelles** que Jean-Baptiste de La Salle englobe sous le mot de « respect ». L'entrée en classe des écoliers, puis du Maître, devient comme une sorte de liturgie communautaire dont pourra se nourrir la liturgie ecclésiale. Ces passages de la Conduite sont de bons témoins de la sensibilité culturelle et religieuse d'une époque. Reprenons ces passages si lourds de signification :

En entrant dans l'école, tous les écoliers marcheront si légèrement et si posément qu'on ne les entende pas ; ayant leur chapeau bas, ils prendront de l'eau bénite et faisant le signe de la sainte Croix, ils iront ensuite droit à leurs classes (CE 1,1,7).

On leur inspirera d'entrer dans leur classe avec un profond respect dans la vue de la présence de Dieu. Étant au milieu, ils feront une profonde inclination au Crucifix, salueront le Maître s'il y est ; ensuite, ils se mettront à genoux pour adorer Dieu et faire une courte prière à la Très Sainte Vierge. Après l'avoir faite, ils se lèveront, feront encore de même inclination au Crucifix, salueront le Maître, et puis iront, posément et sans bruit, à leur place ordinaire (CE 1,1,9).

Quant aux Maîtres :

En entrant dans l'école, ils auront le chapeau bas, prendront de l'eau bénite avec beaucoup de respect et, étant arrivé dans leur classe, ils feront inclination au Crucifix, se mettront à genoux, feront le signe de la sainte Croix, et ensuite une courte prière puis, ayant fait inclination au Crucifix, ils iront à leur place (CE 1,2,3).

Lorsque les Maîtres entrèrent dans l'école, tous les écoliers de chaque classe

se lèveront et se tiendront debout jusqu'à ce que leur Maître se soit mis à sa place ; ceux devant qui il passera, le salueront quand il se mettra à genoux pour faire sa prière, et ne s'assoieront point qu'il ne soit assis (CE 1,2,4 & 5).

Les « Cantiques spirituels pour les principales fêtes et solennités de l'année ».

Lorsque Jean-Baptiste de La Salle parle de « cantiques » dans les Devoirs C, il s'agit de chants liturgiques. C'est ainsi qu'il évoque l'Alleluia, le Magnificat et le Benedictus, ou plus généralement « des psaumes et des saints cantiques » ou bien « des hymnes et des cantiques ». Quant aux cantiques proposés, dans le fascicule joint aux textes des Devoirs C, ils sont appelés : « cantiques spirituels ». Ceux-ci ne sont pas destinés à être chantés au cours des cérémonies proprement liturgiques mais visent, soit à nourrir la foi en « enseignant aux Chrétiens ce qu'ils doivent croire et faire pour être sauvés » (CA 2) ; soit à permettre à ces chrétiens d'entrer davantage dans ces Mystères que l'Église célèbre lors « des principales fêtes et solennités de l'Année » (CA 3).

Le F. Gille Beudet pose une question intéressante, au sujet de l'emploi de ces cantiques dans les écoles : « La Salle a-t-il formulé une 'théorie' sur l'utilisation du cantique ? » Et de répondre : « Si l'on veut trouver les idées de La Salle formulant une 'théorie' sur le cantique, il suffit de recourir à ses *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*. Il reconnaît tout d'abord que « le chant peut beaucoup servir à recréer l'esprit d'une manière très agréable ». Il énonce sa confiance dans l'effet produit par le chant : « les chansons inspirant bien plus facilement à l'esprit ce qu'elles contiennent que non pas les paroles seules. » Plus loin, le Saint encourage l'usage des chants spirituels : « Ce devrait être un grand plaisir et un véritable divertissement pour les chrétiens de bénir et de louer souvent le Dieu de leur cœur. » On peut même croire, qu'il fait allusion à un ouvrage de Godeau lorsqu'il écrit, au sujet des psaumes de David : « on a traduit ces saints Cantiques en notre langue, et on les y a mis en chant /.../ ; tout le monde a la commodité et la facilité de les pouvoir chanter aussi bien que de les entendre et de se remplir l'esprit et le cœur des saintes affections dont ils sont pleins. » (RB 205,4,399). »²¹

²¹ Thèmes Lasalliens, n°1, 9, p.100.

Dans section « Cantiques spirituels dans lesquels on enseigne aux chrétiens ce qu'ils doivent croire et faire pour être sauvés », quelques-uns de ces chants pouvaient, sans doute, être repris à l'occasion des thèmes des Devoirs C étudiés au catéchisme.

Le premier tout d'abord qui ouvre l'année scolaire et lui donne son orientation spirituelle fondamentale, bien dans la ligne éducative et pastorale du Fondateur des Écoles Chrétiennes : « Pour l'entrée dans les écoles après les vacances », le thème est traité en forme de « dialogue entre l'âme et Jésus ». Et « l'école » dans laquelle entre l'élève est celle même de Jésus !

L'âme.	Jésus.
1. Je viens à votre école, Adorable Jésus. Je ne suis que misère, Et je suis sans vertus. Je n'ose vous parler, car je suis criminelle. Je viens vous écouter, ô Parole éternelle !	2. Pour enseigner une âme Et le faire avec fruit, Je viens mettre le calme En elle : et je l'instruis. Pour m'entendre parler, Il faut un grand silence ; Et pour suivre mes Lois, Une grande obéissance
L'âme.	L'âme.
3. Je viens à votre école, Enseignez-moi, Seigneur, Ma bouche ne dit mot : Je vous ouvre mon cœur Tout brisé de regret De ses fautes passées. En secret, dites-lui, Qu'elles sont effacées.	3. Faites-en pénitence Avec sincérité ; Vivez dans l'innocence Et dans l'humilité : C'est l'unique leçon Que je viens vous apprendre ; Ayant péché, vivez Moins prisé que la cendre (CA 2,1).

Les cantiques évoquant le Mystère d'un Dieu en trois Personnes ou l'institution de l'Eucharistie pouvaient, eux aussi, nourrir et le cœur et l'esprit des écoliers à l'occasion des fêtes de la Trinité ou du Très Saint Sacrement. Quelques passages significatifs :

Cantique VI : Sur les principales vérités de la Foi (CA 2,6).

Sur l'air : L'inconcevable Trinité, etc.

<p>1. Nous sommes faits pour servir Dieu, Pour l'aimer et pour le connaître ; Nous devons toujours en tous lieux Vivre pour cet unique Maître, Qui n'a fait la terre et les cieus Que pour nous rendre bienheureux.</p> <p>2. Qui sert Dieu mérite qu'un jour Dieu même soit sa récompense : Mais on ne sert point sans amour, On n'aime point sans connaissance. Il faut donc que l'homme en tous lieux Connaisse, aime et serve son Dieu.</p>	<p>3. L'inconcevable Trinité Est un Dieu seul en trois Personnes, Égales en autorité, Également sages et bonnes ; Toutes trois n'ont qu'un seul pouvoir, Qu'une sagesse et qu'un vouloir.</p> <p>4. Le Père est Dieu, le Fils aussi, Le Saint Esprit est Dieu de même : L'Église nous l'enseigne ainsi, Dire autrement, c'est un blasphème, Puisque la Sainte Trinité À la même Divinité. (CA 2,6,1 à 4)</p>
---	--

Cantique XXII. Sur l'institution du Très Saint Sacrement de l'Autel (CA 2,22).

<p>1. Par un amour inconcevable, Près de mourir Jésus de sa chair adorable Veut nous nourrir. Prévenus de tant de faveurs Chantons sans cesse : Vive Jésus le Roi de nos cœurs, Qui, jusqu'à nous, s'abaisse.</p> <p>2. Le pain devient par sa puissance Son Corps vivant. Et le vin, changeant de substance Devient son Sang : Qui peut concevoir ces faveurs ? Chantons sans cesse, etc. /.../ (CA 2,22,1 & 2).</p> <p>6. L'œil ne découvre au Sacrifice Qu'un peu de pain, Et n'aperçoit dans le calice Qu'un peu de vin : Jésus y cache ses splendeurs. Chantons sans cesse, etc. /.../ (CA 2,22,6).</p>	<p>9. Auguste et divine merveille Du Sacrement ! Que notre foi donc se réveille En ce moment ; Dissipons toutes nos froideurs : Chantons sans cesse,</p> <p>10. Pouviez-vous faire davantage En ce grand jour, Vous donnant vous-même pour gage De votre amour ? Guérissez toutes mes langueurs. Chantons sans cesse, etc. /.../</p> <p>11. Daignez dans ce festin céleste Nous transporter : C'est le seul bonheur qui nous reste À souhaiter : Votre gloire et notre salut, Dieu de clémence, Est de nos cœurs l'unique but, Et l'unique espérance (CA 2,22,9 à 11)</p>
--	---

Les Cantiques spirituels de la section « pour les principales fêtes et solennités de l'année » (CA 3) ont été choisis par Jean-Baptiste de La Salle, selon toute probabilité, en vue d'apporter leur contribution à la formation culturelle des enfants des écoles. Ils évoquent :

- l'Avent (2 cantiques),
- la naissance de Jésus-Christ (2 c.),
- le temps depuis Noël jusqu'à la Purification,
- la fête de la Circoncision,
- l'amour qu'on doit avoir pour Jésus (2 c.),
- la Purification,
- la Passion - la Sainte Croix,
- le temps pascal (2 c.),
- l'Ascension et son Octave,
- la Pentecôte (2 c.),
- la Très Sainte Trinité,
- les fêtes de la Très Sainte Vierge (2 c.),
- la Commémoration des Morts.

Le tout s'achevant par un cantique de louange sur l'air du *Te Deum laudamus* (CA 3,22).

Une remarque : n'apparaissent pas dans cette liste, parmi les temps liturgiques étudiés dans les Devoirs C, « le temps de la Septuagésime jusqu'au Carême » et « le Carême » lui-même ; et parmi les Mystères de Jésus-Christ Notre Seigneur, ceux « de la Transfiguration » et de « l'entrée de Notre Seigneur en Jérusalem ». Par ailleurs, seule parmi les Saints, la T.S. Vierge se voit dotée de deux cantiques. On trouve aussi un cantique « Sur le Paradis pour la fête de tous les Saints » (CA 2,12) et une « Paraphrase sur *Dies irae*, pour la Commémoration des morts » (CA 3,21).

À quel moment se chantaient ces « cantiques spirituels » ? Les Règles communes, dans le chapitre « Les exercices journaliers » précisent : « À 4 h 1/2, on fera réciter aux écoliers, posément et distinctement, la prière du soir, après laquelle on chantera au plus six versets de cantiques, et puis on renverra les

écoliers. » (RC 27,26). On le voit, il s'agit moins de prier ce que l'on va entendre ou ce que l'on a entendu au catéchisme que de maintenir les écoliers en une ambiance religieuse. Même si les airs de ces chants n'ont, bien souvent, rien de « spirituel ». A. Gastoué remarque à ce sujet : « Toutes ces poésies, presque sans exception, sont écrites sur des airs de chansons profanes ou, quelquefois, de Noëlés consacrés par l'usage. C'est dire que, la plupart du temps, la musique n'a aucun rapport avec les paroles : elle n'a été que le véhicule qui les a fait passer /.../. L'origine profane de la plupart de ces airs avait d'ailleurs une excuse. Distractions spirituelles, ce genre de cantiques n'a pas été fait pour être chanté dans les fonctions du culte /.../. Une seconde raison de ces adaptations est le rôle joué par les cantiques dans les missions : on les apprenait aux fidèles dans l'espoir, naïf assurément, que ces paroles, mises sur des airs préférés, remplaceraient désormais pour eux les chansons déshonnêtes. »²² Voici les titres de chansons profanes ou autres, sur l'air desquelles se chantaient certains cantiques :

- Dans le profond de vos abîmes (CA 3,3).
- Tremblez pécheurs à tous moments (CA 3,5).
- Nous te louons, Seigneur (CA 3,6).
- Nous aimons les plaisirs champêtres (CA 3,8).
- Afin d'être docile et sage (CA 3,10).
- Venez, venez Esprit Saint (CA 3,11).
- Si je pouvais chanter, etc. (CA 3,13).
- *O filii*, etc. (CA 3,14).
- Que de trésors, etc. (CA 3,15).
- Venez, ô Sanctificateur, etc. (CA 3,17).
- O, sacré Paradis, etc. (CA 3,18).
- Auguste Trinité, etc. (CA 3,19).
- J'entends déjà le bruit des armes (CA 3,21).

²² « *Le Cantique populaire en France*. Les Éditions musicales Janin. Lyon », pp.205s.

Le texte des Règles communes (RC 27,26) précise que l'on chantera « au plus six versets », lors de ces sorties de l'école. C'est qu'un certain nombre de ces cantiques multiplient les couplets. Sur les 23 cantiques que comporte de la section CA 3²³ : un a 4 couplets ; 2 en comptent 5 ; 3 : 6 ; 4 : 7 ; 2 : 8 ; 1 : 9 ; 1 : 11 ; 3 : 12 ; 2 : 13 ; 1 : 15 ; 1 : 17 ; 1 : 19 ; 1 : 20. Lorsque le nombre de ces couplets dépasse largement ces 6 prévus pour accompagner la sortie des écoliers, un signe discret en forme de fleur à cinq pétales indique comment équilibrer d'un jour à l'autre le nombre des couplets à chanter (6+6 - 5+4 - 6+6+8 - 6+7 - 5+5+5).

Ces cantiques demanderaient une étude systématique et approfondie tant au plan littéraire que musicale, liturgique ou spirituel. Nous ne relèverons que quelques aspects, parmi les plus typiques de ces textes, et de ces textes seuls. Des textes qui mêlent couplets plutôt obscurs, peu accessibles aux enfants, voire à leurs parents, à d'autres susceptibles de susciter chez tous, des sentiments et des attitudes de foi. Que l'on compare les deux premiers couplets du cantique « Pour l'Avent » (CA 3,1) et les deux derniers :

1. Dans le profond de vos abîmes, Saints Patriarches soupirez ; Faites pleuvoir, Cieux azurés, Celui qui doit laver nos crimes ; Donnez au plus tôt ce Seigneur, Qui doit sauver l'homme pécheur.	5. Dans peu de jours il doit paraître, Tous nos désirs sont accomplis ; Il faut préparer nos esprits, Afin que ce Dieu puisse naître, Et qu'en nos cœurs, par son amour, Il prenne naissance en ce jour.
2. Chrétiens, soyons de la partie, Joignons nos vœux à leurs désirs, Poussons comme eux mille soupirs, L'Église enfin nous y convie ; Prions-le de naître au plus tôt, Et de nous tirer de nos maux (CA 3,1,1 & 2).	6. Vous êtes notre unique Maître, Nous n'espérons, mon Dieu, qu'en vous ! Descendez, descendez sur nous. Enfin il est temps de paraître, Ne tardez plus, venez, Seigneur ; Venez sauver l'homme pécheur (CA 3,1,5 & 6)

Le cantique « Dans lequel Jésus invite l'âme à son amour et à son service » (CA 3,8) porte un regard sans nuance sur « le monde », sur « les hommes » ;

²³ Le cantique « sur la Naissance de Jésus-Christ » (CA 3,4) comporte 16 couplets mais les 4 derniers sont destinés à commémorer la fête de l'Adoration des Rois.

ce monde qui impose un joug lourd à porter alors que celui du Seigneur est léger :

<p>4. Malheureux qui veut plaire aux hommes, On n'a pas toujours leurs faveurs ; Mais pour être amis du Sauveur, Dès que nous voulons nous le sommes, Mais pour être amis du Sauveur, En un moment on obtient ce bonheur.</p>	<p>7. Cependant on n'ose se plaindre, Et il faut ses chagrins celer. Gardez-vous, dit-on, de parler ; Il faut se taire et se contraindre. Gardez-vous, dit-on de parler, Le bon parti, c'est de dissimuler.</p>
<p>5. L'amitié n'est plus qu'un langage, C'est en vain qu'on en fait serment ; Je ne vois que déguisement, Que des gens qui font personnage ; Je ne vois que déguisement, On dit qu'on aime, et l'on hait très souvent.</p>	<p>8. Ah, Seigneur ! dans votre service On n'a point de fâcheux retour, On ne craint aucun mauvais tour De la brigue et de l'artifice ; On ne craint aucun mauvais tour, On voit couler tranquillement ses jours.</p>
<p>6. Tout est plein de ruse et d'adresse ; La mode est de nuire ave art, Qui doucement enfonce le poignard. Il vous sourit, il vous caresse ; Tel pour vous a beaucoup d'égard, Qui doucement enfonce le poignard.</p>	<p>9. Vous fixez notre inquiétude, Vous pouvez seul nous contenter ; Votre joug est doux à porter, Celui du monde est bien plus rude ; Votre joug est doux à porter, À peu de frais le Ciel peut s'acheter (CA 3,8,4 à 9)</p>

Le sens du péché et de son propre péché est un thème fréquent de ces cantiques et qui s'exprime parfois en un langage que l'on peut penser excessif. C'est ainsi que les mots de « crime » et de « criminel » reviennent comme naturellement en ce contexte. Un exemple tiré du cantique « Sentiment d'amour envers Jésus » (CA 3,9) :

<p>5. Quelle charité ! De faire vos délices De mourir pour nous Au milieu des supplices. O mon bon Jésus ! ô mon cher amour ! Régnez dans mon cœur la nuit et le jour.</p>	<p>8. C'est donc le péché Qui vous fait cet outrage, Exerçant sur vous Sa fureur et sa rage. O mon... etc.</p>
<p>6. O que vos bontés,</p>	<p>9. O que je voudrais Que par toute la terre, On fit à ce monstre</p>

<p>Mon Sauveur, sont divines ! De porter ainsi La peine des crimes. O mon... etc.</p> <p>7. Je sais, mon Sauveur, Que ces peines cruelles, Sont pour racheter Nos âmes criminelles. O mon... etc.</p>	<p>Une cruelle guerre. O mon... etc.</p> <p>10. Un cœur qui était À vos yeux, agréable, Ce cruel tyran Vous le rend exécration. O mon... etc. (CA 3,9)</p>
---	--

Le même cantique sait exprimer aussi - et il faut le souligner - des sentiments d'une grande profondeur spirituelle. Qu'on en juge :

<p>12. Bienheureux Martyrs, Que je vous porte envie, D'avoir pour Jésus Immolé votre vie. O mon... etc.</p> <p>13. Quand s'accomplira Le bonheur où j'aspire, De pouvoir souffrir Pour mon Dieu le martyr ? O mon... etc.</p> <p>14. Si je n'arrive pas À ce bonheur extrême, Pour le moins, Seigneur, Que je meure à moi-même, O mon... etc.</p>	<p>15. Car mourir à soi C'est commencer de vivre, Et le vrai moyen, Mon Jésus, de vous suivre. O mon... etc.</p> <p>16. Quand viendra le jour Qu'accompagné des Anges Nous vous donnerons Mille et mille louanges, O mon... etc.</p> <p>17. Vivons donc pour vous ; Et que chacun s'écrie Vive Jésus, Et vive aussi Marie. O mon bon... etc. (CA,3,9)</p>
---	---

Une question peut se poser : dans quelle mesure ces textes des cantiques rejoignent-ils ceux des instructions lasalliennes ? Les rapprochements ne sont pas toujours évidents. Certains cantiques comme les Devoirs C évoquent les événements objets du Mystère. Ainsi, à Noël :

Devoirs C	Cantiques
<p>D. Où la Très Sainte Vierge mit-elle le Saint Enfant Jésus, aussitôt qu'il fut né ? R. Elle le mit dans une crèche.</p>	<p>2. Il est couché dans une étable, Sur un peu de paille et de foin. Lui qui fournit à tout besoin, il n'a ni feu, ni lit, ni table.</p>

<p>D. Pourquoi Notre Seigneur Jésus-Christ a-t-il voulu souffrir tant d'inconforts ?</p> <p>R. Ç'a été pour nous faire connaître, qu'il n'était venu au monde que pour souffrir et que nous devons souffrir volontiers à son exemple.</p> <p>D. Y eut-il quelqu'un qui visita l'Enfant Jésus après sa naissance ?</p> <p>R. Oui, les pasteurs qui gardaient les brebis aux environs de l'étable vinrent adorer le Saint Enfant Jésus, aussitôt qu'il fut né.</p> <p>D. Qui est-ce qui avertit les pasteurs de la naissance de Jésus Christ notre Seigneur ?</p> <p>R. Ce fut un Ange de la part de Dieu (DC 42,2,2 & 5).</p>	<p>4. Un Ange en porte la nouvelle Aux bergers qui veillent la nuit Et tous de concert et sans bruit Cherchent ce Dieu qui les appelle.</p> <p>5. Suivons, Chrétiens, suivons leurs traces : Adorons ce divin Sauveur, C'est le nôtre comme le leur Qui vient nous apporter sa grâce (CA 3,3).</p>
--	--

Et « Pour la fête de la Purification » :

Devoirs C	Cantiques
<p>D. Pourquoi célèbre-t-on en un même jour, dans l'Église, la fête de la Présentation de Notre Seigneur Jésus Christ au Temple, et la Purification de la Très Sainte Vierge ?</p> <p>R. C'est parce que ce fut en ce jour que la Très Sainte Vierge alla au Temple de Jérusalem, pour y présenter Jésus Christ son Fils, et pour se purifier.</p> <p>D. Pourquoi la Très Sainte Vierge est-elle allée au Temple pour y présenter Jésus Christ son Fils ?</p> <p>R. Ç'a été afin d'obéir à la Loi des Juifs qui ordonnait</p> <p>1° Que tous les fils aînés seraient consacrés au service de Dieu et, pour ce sujet, seraient présentés au Temple.</p> <p>2° Que pour les dispenser de servir Dieu</p>	<p>1. Enfin la divine Marie Rachète aujourd'hui le Sauveur, Une Vierge se purifie, Un Dieu paraît comme un pécheur.</p> <p>2. Jésus se présente à son Père, La Vierge aussi s'offre à son tour ; Et je vois dans un seul Mystère Un double miracle d'amour.</p> <p>3. Quand selon la voie ordinaire Un enfant au monde était né, La Loi voulait que, par sa mère, Dans le Temple il fut présenté.</p> <p>4. Et que s'étant purifiée, Au même temps, au même lieu La victime sacrifiée Serait par elle offerte à Dieu. /.../.</p>

dans le Temple, les parents donneraient cinq sicles aux prêtres, c'est-à-dire environ vingt sols. /.../.

D. Quelle fut l'offrande que fit la Très Sainte Vierge pour le sacrifice ?

R. Elle offrit en sacrifice deux tourterelles, qui étaient l'offrande des pauvres, parce qu'elle faisait profession de pauvreté. /.../.

D. Qu'est-il arrivé de remarquable dans ce Mystère /.../ ?

R. C'est que la Très Sainte Vierge étant au Temple, un saint vieillard nommé Siméon, à qui Dieu avait prédit qu'il verrait Notre Seigneur avant que de mourir, le prit entre ses bras et le reconnut pour son Dieu, en lui donnant de grandes louanges et bénédictions /.../ (DC 42,5,1 à 3 & 6).

9. Ainsi l'humilité l'emporte,
La grâce au Temple la conduit,
Et se tient confuse à la porte,
Au temps que la Loi le prescrit.

10. Dans un esprit de prophétie,
Siméon, prêtre du grand Dieu,
Soupirant après le Messie
Priait alors dans ce saint lieu.

11. Quand, par un bonheur sans exemple,
Et qu'on ne saurait trop vanter,
Il voit porter dedans le Temple
Ce Dieu qui nous a rachetés.

12. La Vierge à la Loi très fidèle
Se purifie au même instant,
Et d'une jeune tourterelle
Rachète son divin Enfant (CA 3,10).

Pour la fête de Pâques :

Devoirs C	Cantiques
<p>D. Qui est-ce qui a fait connaître la résurrection de Jésus Christ ?</p> <p>R. C'a été un Ange qui, ayant le visage brillant comme un éclair, vint s'asseoir sur le sépulcre et dit à Sainte Marie-Madeleine, et à d'autres femmes qui vinrent de grand matin, que Jésus Christ était ressuscité et qu'elles allassent le dire aux Apôtres.</p> <p>D. Lorsque Sainte Marie-Madeleine eut dit aux saints Apôtres, que Jésus Christ était ressuscité, que firent-ils ?</p> <p>R. Aussitôt, saint Pierre et saint Jean accoururent au sépulcre et n'y trouvèrent plus rien que les linges (DC 42,9,3 & 4).</p>	<p>2. Trois Saintes, d'un dessein pieux, Vinrent de baume précieux Oindre le Corps du Roi des cieus. Alléluia, Alleluia, Alleluia, Alleluia.</p> <p>3. Un Ange assis plein de splendeur Leur dit : Consolez votre cœur, En Galilée est le Seigneur, Alléluia.</p> <p>4. Deux disciples, dès le matin, Étant venus dans le jardin, Vers le tombeau du Souverain, Alleluia.</p> <p>5. Le Disciple aimé chèrement Court devant Pierre promptement, Vient le premier au monument, Alleluia (CA 3,14).</p>

Pour la Pentecôte :

Devoirs C	Cantiques
<p>D. Comment le Saint Esprit est-il descendu sur les Apôtres ?</p> <p>R. C'est ainsi que cela s'est fait. Dix jours après que Notre Seigneur Jésus Christ fut monté au Ciel, les Apôtres et les Disciples étant assemblés dans une grande place en Jérusalem, le Saint Esprit parut tout à coup et descendit visiblement sur chacun d'eux, sous la forme de langues de feu.</p> <p>D. Y eut-il quelques marques de la descente du Saint Esprit, avant qu'on vit des langues de feu ?</p> <p>R. Oui, on entendit un grand bruit d'un vent impétueux, qui remplit toute la maison où étaient les saints Apôtres.</p> <p>D. Qu'est-ce que les saints Apôtres faisaient dans cette place où ils étaient assemblés ?</p> <p>R. Ils y étaient en retraite et en prière attendant ce que Jésus-Christ Notre Seigneur leur avait promis (DC 42,11,3 & 4).</p>	<p>1. Après que Jésus dans les Cieux Se fut élevé glorieux, Pendant que les Apôtres Étaient dans la prière, Au bruit d'un vent impétueux, L'Esprit Saint descendit sur eux (CA 3,17).</p>

Les orientations spirituelles qu'offrent et les Devoirs C et les Cantiques peuvent diverger. Ainsi, pour la fête de Noël, si Jean-Baptiste de La Salle souligne surtout la signification que ce Mystère doit avoir « pour nous », le cantique invite à la contemplation d'« un Dieu qui par sa puissance est vaincu par son amour » :

Devoirs C	Cantiques
<p>D. Pourquoi Notre Seigneur Jésus-Christ a-t-il voulu souffrir tant d'incommodités en sa naissance ?</p> <p>R. Ç'a été pour nous faire connaître qu'il</p>	<p>1. Chantons l'heureuse naissance Que l'on célèbre en ce jour. Un Dieu malgré sa puissance Est vaincu par son amour. /.../.</p>

<p>n'était venu au Monde que pour souffrir, et que nous devons souffrir volontiers à son exemple.</p> <p>D. Pourquoi Notre Seigneur Jésus Christ a-t-il voulu naître si pauvre, et d'une Mère si pauvre ?</p> <p>R. Ç'a été pour nous apprendre à être bien aise d'être pauvre, et à aimer les pauvres (DC 42,2,4 & 5).</p>	<p>3. Mortels, auriez-vous pu croire Qu'une étable fut le lieu Propre à renfermer la Gloire Et la Majesté d'un Dieu ?</p> <p>4. L'Éternel a pris naissance, L'impassible est tourmenté, Le Verbe est dans le silence, Le Soleil est sans clarté. /.../.</p> <p>10. Qu'adorable est le Mystère Que l'on célèbre en ce jour Il désarme la colère, Et fait triompher l'amour (CA 3,4).</p>
---	---

Pour la fête de la Circoncision, le cantique porte sur le Saint Nom de Jésus. Si le chant évoque le caractère « adorable » de ce Nom, il se plaît surtout à dire tout ce que ce Nom, prononcé avec dévotion peut « nous » apporter. Les Devoirs C, eux, soulignent seulement mais fortement tout le respect qui lui est dû :

Devoirs C	Cantiques
<p>D. Pourquoi la Très Sainte Vierge et Saint Joseph ont-ils donné le nom de Jésus ou de Sauveur au Fils de Dieu fait homme ?</p> <p>R. Ç'a été pour deux raisons.</p> <p>1° Parce que le Père Eternel l'avait ainsi ordonné à la Très Sainte Vierge par l'Archange Saint Gabriel.</p> <p>2° Parce qu'il est venu pour sauver et racheter les hommes de leurs péchés.</p> <p>D. Devons-nous avoir bien du respect pour le Saint Nom de Jésus, et lui rendre un grand honneur ?</p> <p>R. Oui, parce qu'en ce Nom, c'est-à-dire pour faire honneur à ce saint Nom, tous fléchissent les genoux dans le Ciel, sur la terre et dans les enfers (DC 42,3,5).</p>	<p>2. Ce Nom si glorieux, si saint, si vénérable, Fut apporté du Ciel, lorsque Dieu dans l'étable. Voulut naître mortel, pour délivrer des fers Les hommes criminels condamnés aux enfers.</p> <p>3. Jésus est le beau Nom, Nom toujours adorable, Jésus, Nom de grandeur infiniment aimable, Qui nous donne la paix et, calmant notre cœur Le tire des dangers, et fait tout son bonheur.</p> <p>4. Lorsque, dévotement, la bouche le profère, Le cœur plein de douceur ne sent plus de misère, Le plus cruel tourment aussitôt devient doux, Et ce Nom si charmant se rend propice à tous /.../ (CA 3,6).</p>

Avec le cantique « en l'honneur de la sainte Croix » nous achèverons ce rapide aperçu des « Cantiques spirituels » que Jean-Baptiste de La Salle a jugé pouvoir devenir un élément pédagogique et pastoral propre à nourrir la foi des enfants et à les faire entrer de plus en plus - selon son expression favorite - « dans l'esprit et les intentions de l'Église » ; de cette Église célébrant, tout au long des temps liturgiques, les saints Mystères. Ce cantique : « Vive Jésus, Vive sa Croix ! », dont l'usage s'est maintenu bien au-delà du XIX^e siècle, convenait bien à la « cérémonie de l'Adoration de la Croix » du Vendredi Saint. On remarquera que le cantique, comme les Devoirs C, met en garde contre une fausse interprétation de l'expression : « adoration de la Croix ». On pourra constater aussi la différence de climat suggéré par les deux textes : le lasallien plus austère ; celui du cantique respirant joie et enthousiasme.

Devoirs C	Cantiques
D. Peut-on adorer un crucifix, c'est-à-dire, le corps d'un homme crucifié ?	1. Vive Jésus, vive sa Croix : N'est-il pas bien juste qu'on l'aime Puisqu'il nous montra sur ce bois, Qu'il nous aimait plus que soi-même : Chrétiens, chantons à haute voix, Vive Jésus, Vive sa Croix.
R. Oui, non seulement on le peut, mais on le doit adorer ; parce qu'il nous représente le Corps de Notre Seigneur Jésus Christ Fils de Dieu attaché à la Croix.	2. Vive cette divine Croix, Le Sauveur l'ayant épousée, Elle n'est pas comme autrefois Objet d'horreur et de risée : Chrétiens, chantons, etc.
D. Quand on se prosterne devant un crucifix, adore-t-on l'or, l'argent, la pierre ou le bois ?	3. Vive cette divine Croix, C'est l'étendard de sa victoire ; Par elle, il nous donne ses Lois ; Par elle, il entra dans sa gloire : Chrétiens, chantons, etc.
R. Non, ce serait une idolâtrie de le faire : mais on adore Jésus Christ crucifié, que ce crucifix représente. /.../.	4. Vive cette divine Croix, De tous nos biens source féconde, Qui, dans le sang du Roi des rois, A lavé les péchés du monde : Chrétiens, chantons, etc.
D. Dans quel esprit doit-on adorer la Croix le Vendredi Saint ?	
R. On doit l'adorer avec les quatre dispositions suivantes.	
1° Avec un profond respect, reconnaissant que Jésus Christ est notre Dieu et notre Seigneur.	
2° Avec un grand sentiment de reconnaissance, remerciant Jésus Christ d'être mort pour nos péchés, d'une mort si infâme et si humiliante.	

3° Avec une profonde humilité et une grande confusion, dans la vue que ce sont nos péchés, qui ont causé la mort de Jésus-Christ Notre Seigneur et notre divin Maître.

4° Avec une douleur sensible de ce que qu'en offensant Dieu tous les jours, nous le crucifions de nouveau par nos péchés (DC 20,11,2-3 & 6).

5° Vive cette divine Croix,
C'est la planche après le naufrage,
Dessus laquelle j'aperçois
Celui qui nous mène au rivage :
Chrétiens, chantons, etc.

6° Vive cette divine Croix,
Arbre dont le fruit salutaire
Répare le mal qu'autrefois
Nous fit celui du premier père :
Chrétiens, chantons, etc.

7° Vive cette divine Croix,
Ce n'est pas le bois que j'adore ;
Mais c'est le Sauveur en ce bois
Que je révère et que j'honore :
Chrétiens, chantons à haute voix,
Vive Jésus, vive sa Croix ! (CA 3,12).

Chapitre 6 – « Des temps que l'Église a particulièrement consacrés à Dieu, pour honorer quelque Mystère ou pour s'y préparer »

Jean-Baptiste de La Salle ne considère pas, dans ses Devoirs C, et pour elle-même, ce que nous appelons « l'année liturgique ». Mais il analyse de près et systématiquement ce dont elle est composée. C'est l'objet de ses troisième et quatrième traités. Le Troisième Traité est intitulé : « Des temps que l'Église a particulièrement consacrés à Dieu, pour honorer quelque Mystère ou pour s'y préparer. » et le quatrième : « Des différentes sortes de fêtes que l'Église a instituées, tant en l'honneur de Dieu, qu'en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, et des Saints. » Attardons-nous quelque peu sur le Troisième Traité. Ses treize « Instructions » s'intitulent :

1. De l'Avent (DC 30,1).
2. Pour le temps depuis Noël jusqu'à la Purification (DC 30,2).
3. Pour le temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême (DC 30,3).
4. Pour le temps du Carnaval (DC 30,4).
5. Pour les trois derniers jours du Carnaval (DC 30,5).
6. Pour le saint temps de Carême (DC 30,6).
7. Pour le temps de la Passion et de la Semaine Sainte (DC 30,7).
8. Pour le temps de Pâques (DC 30,8).
9. Pour le temps depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte (DC 30,9).
10. Pour la solennité des jours de Saint Marc et des Rogations (DC 30,10).
11. Pour les Quatre-Temps (DC 30,11).
12. Pour les Vigiles (DC 30,12).
13. Pour le temps du Jubilé (DC 30,13).

L'on peut s'étonner, à la lecture de cette liste des temps dits « consacrés à Dieu pour honorer quelque Mystère » d'y lire : « Pour le temps du Jubilé », ou « Pour la solennité de saint Marc et des Rogations », « Pour les Quatre-Temps », « Pour les Vigiles », et surtout « Pour le temps du Carnaval ». Jean-Baptiste de La Salle ne s'explique pas sur ces choix. Seule la lecture de toutes ces instructions donne à constater que les « temps » que nous appelons « liturgiques » sont mis en référence immédiate avec Jésus-Christ et ses Mystères. Ce sont ceux que nous étudierons en premier lieu. Puis nous passerons aux instructions portant sur la solennité de Saint Marc et des Rogations, les Quatre-Temps, les Vigiles ou Veilles et le Jubilé. Nous ne passerons pas sous silence, ces pages assez déconcertantes sur le Carnaval et qui sont parmi les plus nombreuses par instruction...

Ce schéma est établi selon la structure de l'année liturgique 1693 ; année qui voit la fête de la Purification située après les dimanches de la Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, deux jours avant les Cendres.

- Les chiffres 1, 2, 3... indiquent le nombre de dimanches compris dans le Temps liturgique qu'ils délimitent.
- Les lettres a, b, c... renvoient aux divers Temps qui entrent dans le déroulement de l'année liturgique :
 - a - Temps de l'Avent
 - b - Temps de Noël à la Purification
 - c - Temps de la Septuagésime jusqu'au Carême
 - d - Le saint Temps de Carême
 - e - Temps de la Passion et de la Semaine Sainte
 - f - Temps de Pâques
 - g - Temps de l'Ascension jusqu'à la Pentecôte²⁴

²⁴ Le tableau ci-après marque, pour une part, le grand intérêt que Jean-Baptiste de La Salle porte à ce thème des Temps liturgiques. Il est le seul, parmi les auteurs de ces catéchismes, à en compter 7. Il est aussi le seul à en traiter systématiquement dans une instruction propre à chacun de ces Temps.

Les Temps de l'Année liturgique selon les Devoirs C.

Temps de	L'Avent	Noël à la Purification	La Septuagésime jusqu'au Carême	Carême	La Passion et Semaine Sainte	Pâques	L'Ascension jusqu'à la Pentecôte
Turlot							
S. Nicolas	*		*	*	*		
Batencour	*		*	*	*		
Bossuet	*		*	*	*	*	
Joly							
Lantages							
La Chétardye	*		*	*	*	*	
Le Coreur	*		*	*	*	*	
La Salle	*	*	*	*	*	*	*

– Notons ici deux choses :

1° Une difficulté non relevée par Jean-Baptiste de La Salle : si le Temps de Noël jusqu'à la Purification est un temps de joie et le Temps de la Septuagésime jusqu'au Carême un temps « particulièrement consacré à la prière et à la pénitence » (DC 30,3,1), comment pouvait-on concilier ces deux attitudes religieuses lorsque la fête de la Purification tombait - comme en 1693 - au lendemain de la Quinquagésime, deux jours avant les Cendres ? Certes, il n'y avait ni jeûne ni abstinence le samedi et la pénitence jouait dans un autre registre mais ... la joie de Noël ?

2° Jean-Baptiste de La Salle ne parle pas d'un « Temps après la Pentecôte ». Mais dans ce qu'il dit de la manière de « bien célébrer la fête de la Pentecôte », l'on peut, sans forcer le texte, y voir une invitation à vivre

selon l'Esprit bien au-delà de la seule journée consacrée par l'Église à cette fête : Nous devons, en effet, « faire six choses : 1. Assister à tout l'Office, qui se chante dans l'Église. 2. Remercier Notre Seigneur Jésus Christ d'avoir envoyé son Saint Esprit. 3. Tâcher de renouveler en nous la grâce de la Confirmation. 4. Prier souvent le Saint Esprit de nous remplir de ses grâces. 5. Écouter et suivre les saintes inspirations qu'il nous donnera. 6. Prendre garde de ne point chasser le Saint Esprit de nos cœurs, par aucun péché » (DC 42,11,12).

- C'est l'Église qui a institué ces divers temps liturgiques : Jean-Baptiste de La Salle ne manque pas de souligner dans quelle intention elle les a ainsi structurés et organisés :

*** De l'Avent.**

D. À quoi tendent la plupart des Offices de l'Église pendant l'Avent ?

R. Ils ne tendent qu'à nous faire désirer la venue de Notre Seigneur dans nos cœurs, ou à nous disposer au dernier avènement de Notre Seigneur au jour du Jugement (DC 30,1,3).

*** Depuis Noël jusqu'à la Purification.**

D. Quelles marques avons-nous que l'Église veut que les fidèles passent dans la joie le temps depuis Noël jusqu'à la Purification ?

R. C'est en ce qu'elle n'ordonne aucun jeûne pendant ce temps, non pas même la Vigile ou veille de la fête de l'Adoration des Rois, et qu'elle retranche pendant ce temps l'abstinence ordinaire des samedis.

D. Pourquoi ne jeûne-t-on point et ne fait-on point abstinence les samedis depuis Noël jusqu'à la Purification ?

R. C'est pour témoigner la joie de ce que la Très Sainte Vierge a mis Jésus-Christ au monde (DC 30,2,4).

*** Depuis la Septuagésime jusqu'au Carême.**

D. Pourquoi l'Église prend-elle la couleur violette et cesse-t-elle de chanter Alleluia et les chants d'allégresse, pendant le temps depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques ?

R. C'est pour engager les chrétiens à se conformer à son esprit, et à s'abstenir, pendant ce temps, non seulement des récréations qui ne sont ni honnêtes ni permises, mais aussi de celles qui seraient permises dans un autre temps (DC 30,3,4).

*** Du saint Temps de Carême.**

D. Pourquoi le saint Temps de Carême a-t-il été institué ?

R. C'est pour quatre raisons :

1. Pour honorer la retraite de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a jeûné quarante jours dans le désert.
2. Pour nous faire faire pénitence de nos péchés par les jeûnes et autres mortifications.
3. Pour nous disposer à la fête de Pâques par le jeûne et par la pénitence.
4. Pour donner à Dieu, en jeûnes, la dîme ou dixième partie de toute l'année (DC 30,6,1).

*** Pour le temps de la Passion et de la Semaine Sainte.**

D. Pourquoi l'Église honore-t-elle la Passion de Notre Seigneur les deux dernières semaines du Carême ?

R. C'est pour deux raisons.

1. Pour faire connaître, aux Chrétiens, que le fruit qu'ils peuvent tirer de leurs pénitences et jeûnes du Carême est l'application des mérites de Jésus-Christ Notre Seigneur.
2. Qu'ils doivent mettre tout leur soin, pendant ces deux semaines, à se les appliquer (DC 30,7,3).

D. Pourquoi appelle-t-on la dernière semaine du Carême la Semaine Sainte ?

R. C'est pour quatre raisons :

1. À cause des Saints Mystères qui se sont opérés et que l'Église célèbre et honore pendant cette semaine.
2. Parce que le Mystère de la Mort et de la Passion de Notre Seigneur, que l'Église honore et célèbre en ces saints Jours a été cause de la sanctification des hommes.

3. Parce que c'est dans cette semaine que Dieu sanctifie, plus particulièrement que dans un autre temps, ceux qui se sont disposés par la pénitence du Carême à célébrer dignement les saints Mystères qu'on honore pendant cette semaine, et à faire une bonne confession et communion.

4. Parce que l'intention de l'Église est que les fidèles ne s'appliquent, pendant toute cette semaine, qu'au service de Dieu et aux exercices de piété, et ainsi qu'ils sanctifient cette semaine par les saintes actions qu'ils feront, et les exercices saints auxquels ils s'emploieront (DC 30,7,5).

*** Pour le temps de Pâques.**

D. Pourquoi chante-t-on souvent et dans certains endroits, presque toujours, le cantique Alleluia, pendant le temps de Pâques ?

R. C'est pour trois raisons :

1. Pour nous marquer que l'Église veut, pendant ce temps, que les fidèles ne s'occupent qu'à louer Dieu et Jésus-Christ ressuscité.
2. Pour nous faire connaître que notre unique occupation, dans la vie éternelle, sera de bénir Dieu et de chanter et publier ses louanges.
3. Pour nous remettre souvent devant les yeux, pendant ce temps, la joie ineffable et l'allégresse éternelle que nous goûterons dans le Ciel (DC 30,8,8).

*** Du temps depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte.**

D. Que devons-nous faire, pendant les dix jours depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte ?

R. Nous devons nous disposer, comme ont fait les saints Apôtres, à recevoir le Saint Esprit (DC 30,9,1).

1. Comment l'on doit passer les Temps liturgiques pour les passer dans l'esprit et selon les intentions de l'Église.

La formulation de la dernière question ci-dessus revient comme systématiquement dans chacune des Instructions portant sur les temps liturgiques. Et les réponses données, d'ordre ascétique ou spirituel, voire mystique, sont révélatrices d'un type de pastorale marqué du climat propre à une époque, un milieu, une Église, celle de France en cette fin du XVII^e siècle :

Le temps de l'Avent :

D. Que faut-il faire pour passer le saint temps de l'Avent dans l'esprit et dans les intentions de l'Église ?

R. Il faut pour cela faire principalement quatre choses :

1. Aller plus souvent à l'église, et y prier Dieu beaucoup plus que dans d'autre temps.
2. Remercier tous les jours Notre Seigneur de s'être fait homme pour l'amour de nous.
3. Nous garder d'offenser Dieu qui a envoyé son Fils pour nous délivrer du péché.
4. Prier Notre Seigneur de venir faire sa demeure dans nos âmes (DC 30,1,6).

Le temps de Noël à la Purification :

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer le saint temps depuis Noël jusqu'à la Purification, et pour le passer dans l'esprit et dans les intentions de l'Église ?

R. Nous devons particulièrement faire quatre choses :

1. Adorer tous les jours, et souvent pendant le jour, Notre Seigneur Jésus Christ Enfant.
2. Remercier Dieu d'avoir envoyé son Fils en ce monde, pour se faire enfant pour l'amour de nous, afin de nous obliger à l'aimer.
3. Demander à Notre Seigneur Enfant l'esprit d'enfance et de simplicité, et l'horreur du mensonge et du déguisement.
4. Nous appliquer pendant ce temps à méditer les saints Mystères de l'Enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ (DC 30,2,6).

Le temps de la Septuagésime au Carême :

D. Que doit-on faire pour passer chrétiennement et selon l'esprit de l'Église le saint temps depuis la Septuagésime jusqu'au Carême ?

R. On doit pour cela faire cinq choses :

1. Éviter pendant ce temps les assemblées dans lesquelles on ne se trouve que pour se donner du plaisir.

2. Ne regarder qu'avec horreur celles qui ne sont pas permises, comme les bals, les danses, les spectacles, et les vaines et folles joies qui servent de divertissement au monde, pendant ce saint temps, telles que sont les mascarades, etc.

3. Garder davantage la retraite que dans un autre temps, et ne jamais regarder ni avec plaisir, ni avec curiosité, les folies qui se font pendant ce saint temps.

4. Faire quelques pénitences pour réparer autant qu'on le peut, les outrages que plusieurs Chrétiens font à Dieu et à Jésus Christ pendant ce saint temps, et se disposer au Carême.

5. Aller plus souvent à l'église, pour visiter le Très Saint Sacrement, et faire amende honorable à Jésus Christ, pour les désordres qui se font pendant ce temps et pour demander pardon à Dieu des péchés qu'on peut avoir commis soi-même par le passé pendant ce saint temps (DC 30,3,7).

Le temps du Carême :

D. Que doivent faire les chrétiens pour bien passer le saint temps du Carême.

R. Ils doivent principalement faire six choses :

1. Jeûner tous les jours, excepté le dimanche auquel on ne fait qu'abstinence.
2. Prier très souvent.
3. Faire beaucoup d'aumônes pour obtenir le pardon de leurs péchés.
4. S'éloigner des compagnies, surtout des mauvaises, pour éviter de tomber dans le péché.
5. S'humilier et demander souvent à Dieu pardon de leurs péchés qui ont été la cause de la mort du Fils de Dieu.
6. Se mettre en bon état et se faire quitte de tous péchés mortels, avant le Carême, par une bonne confession (DC 30,6,3).

Le temps de la Passion :

D. Que devons-nous faire pendant le temps de la Passion, pour entrer dans l'esprit de l'Église ?

R. Nous devons faire quatre choses :

1. Vivre davantage dans la retraite, et nous rendre fervents et assidus dans la prière.
2. Nous devons, pendant ces deux semaines, nous appliquer continuellement à méditer la Passion et les souffrances de Notre Seigneur Jésus Christ.
3. Redoubler notre pénitence, et nous appliquer continuellement à nous mortifier.
4. Examiner notre conscience pour nous mettre en état de faire une bonne confession et une bonne communion (DC 30,7,4).

Le temps de Pâques :

D. Que devons-nous faire pendant le temps de Pâques, pour le passer selon l'esprit de l'Église ?

R. Nous devons faire cinq choses :

1. Nous occuper souvent du Saint Mystère de la Résurrection de Jésus Christ Notre Seigneur.
2. Remercier Notre Seigneur d'avoir bien voulu prouver à ses Apôtres la vérité de sa Résurrection et les en convaincre.
3. Penser souvent à la vie éternelle.
4. Soupirer après la souveraine félicité dont on jouit dans le Ciel.
5. Souffrir avec patience, avec tranquillité, et avec joie les peines, les souffrances, les misères, les afflictions, les humiliations, et tous les maux de cette vie, dans l'attente du bonheur éternel que Dieu réserve en l'autre vie pour récompense de toutes les peines et souffrances passagères de cette vie (DC 30,8,9).

Le temps de l'Ascension à la Pentecôte :

D. Que devons-nous faire pendant les dix jours depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecôte ?

R. Nous devons faire sept choses :

1. Nous retirer davantage des compagnies.
2. Éviter surtout les compagnies des mondains et des libertins.

3. Renoncer aux plaisirs dont on peut jouir dans le monde.
4. Ne commettre aucun péché volontairement pendant ce saint temps.
5. Ne nous attacher qu'à Dieu et à ce qui regarde son saint amour.
6. Prier Dieu souvent, longtemps, et avec ferveur.
7. Soupirer souvent, après la venue du Saint Esprit dans nos cœurs (DC 30,9,2).

Parmi les « choses »²⁵ à faire pour entrer dans les intentions de l'Église, tout au long des temps liturgiques, selon les Devoirs C, il en est de diverses natures : des attitudes et résolutions que l'on pourrait qualifier de « mystiques », visant la relation à Dieu ou aux Personnes divines ; d'autres « spirituelles », propres à nourrir ces relations ; d'autres, enfin, de type « ascétique » gérant et la vie sociale ou personnelle. Le tableau des pages qui suivent relève les passages des instructions traitant d'un temps liturgique et correspondant à l'un ou l'autre de ces divers thèmes.

Des Temps que l'Église a particulièrement consacrés à Dieu, pour honorer quelque Mystère, ou pour s'y préparer (DC 30).

Temps de	L'Avent	Noël jusqu'à la Purification	La Septuagésime jusqu'au Carême	Carême
Adorer Dieu, N.S.	Adorer tous les jours, et souvent pendant le jour Notre Seigneur Jésus-Christ Enfant (DC 30,2,6).			
Remercier Dieu, N.S.	Remercier tous les jours Notre Seigneur de s'être fait homme	Remercier Dieu d'avoir envoyé son Fils en ce monde, pour se		

²⁵ « Choses » : le mot désigne, chez bien des auteurs de l'époque, aussi bien des éléments spirituels que matériels.

	pour l'amour de nous (DC 30,1,6).	faire Enfant pour l'amour de nous, afin de nous obliger à l'aimer (DC 30,2,6).		
Prier Dieu, N.S.	Prier Notre Seigneur de venir faire sa demeure dans nos âmes (DC 30,1,6).			Prier très souvent (DC 30,6,3).
Demander à Dieu, N.S.		Demander à Notre Seigneur Enfant l'esprit d'enfance et de simplicité, et l'horreur du mensonge et du déguisement (DC 30,2,6).		S'humilier, et demander souvent à Dieu pardon de leurs péchés, qui ont été la cause de la mort du Fils de Dieu (DC 30,6,3).
Vie sacramentelle				Se mettre en bon état, et se faire quitte de tous péchés mortels, avant le Carême, par une bonne confession (DC 30,6,3)

* * *

Temps de	L'Avent	Noël jusqu'à la Purification	La Septuagésime jusqu'au Carême	Carême
Vie sociale			<p>Éviter pendant ce temps les assemblées, dans lesquelles on ne se trouve, que pour se donner du plaisir.</p> <p>Ne regarder qu'avec horreur celles qui ne sont pas permises, comme les bals, les danses, les spectacles et les vaines et folles joies, qui servent de divertissement au monde, pendant ce saint Temps, telles que sont les mascarades.</p>	<p>S'éloigner des compagnies, surtout des mauvaises, pour éviter de tomber dans le péché (DC 30,6,3).</p>
Ascèse corporelle et spirituelle	<p>Nous garder d'offenser Dieu, qui a envoyé son Fils pour nous délivrer du péché (DC 30,1,6).</p>		<p>Faire quelques pénitences, pour réparer autant qu'on le peut les outrages, que plusieurs chrétiens font à Dieu et à Jésus-Christ, pendant ce saint Temps, et pour se disposer au Carême (DC 30,3,7).</p>	<p>Jeûner tous les jours, excepté le dimanche, auquel on ne fait qu'abstinence (DC 30,6,3).</p>

Pratiques, occupations	Il faut aller plus souvent à l'église, et y prier Dieu beaucoup plus que dans d'autres temps (DC 30,1,6).	Nous appliquer pendant ce temps à méditer les saints Mystères de l'Enfance de Notre Seigneur Jésus-Christ (DC 30,2,6).	Aller plus souvent à l'église, pour visiter le Très Saint Sacrement, et faire amende honorable à Jésus-Christ, pour les désordres qui se font pendant ce temps, et pour demander pardon à Dieu des péchés, qu'on peut avoir commis soi-même par le passé, pendant ce saint Temps (DC 30,3,7).	Faire beaucoup d'aumônes, pour obtenir le pardon de leurs péchés (DC 30,6,3).
---------------------------	---	--	---	---

* * *

Temps de	La Passion	La Semaine Sainte	Pâques	L'Ascension jusqu'à Pentecôte
Adorer Dieu, N.S.				
Remercier Dieu, N.S.			Remercier Notre Seigneur d'avoir bien voulu prouver à ses Apôtres la vérité de sa Résurrection, et les en convaincre (DC 30,8,9).	

Prier Dieu, N.S.		Il faut assister à tous les offices, et services de l'Église avec bien de la piété, et de la dévotion (DC 30,7,9).		Prier Dieu souvent, longtemps, et avec ferveur (DC 30,9,2).
Vie d'union à Dieu, N.S.	Nous devons pendant ces deux semaines nous appliquer continuellement à méditer la Passion, et les souffrances de Notre Seigneur Jésus (DC 30,7,4).	Il faut être dans le deuil, dans la tristesse, et dans les larmes à cause de la Mort de Notre Seigneur Jésus-Christ (DC 30,7,9).	Nous occuper souvent du saint Mystère de la Résurrection de Jésus-Christ Notre Seigneur. (DC 30,8,9) Soupirer après la souveraine félicité dont on jouit dans le Ciel. (DC 30,8,9).	Ne nous attacher qu'à Dieu, et à ce qui regarde son saint Amour (DC 30,9,2).
Vie sacramentelle	Examiner notre conscience, pour nous mettre en état de faire une bonne confession, et une bonne communion (DC 30,7,4).			

* * *

Temps de	La Passion	La Semaine Sainte	Pâques	L'Ascension jusqu'à Pentecôte
Vie sociale	Vivre davantage dans la retraite, et nous rendre plus fervents et	Il faut pour ce sujet éviter autant qu'on le pourra toutes		Nous retirer davantage des compagnies. Eviter surtout

	<p>assidus à la prière (DC 30,7,4).</p>	<p>sortes de compagnies, et de conversations avec les hommes (DC 30,7,9). Il faut ne point se laisser aller à dire des paroles inutiles, et de plaisanteries, et ne point rire, par un sentiment de douleur de la Mort de Jésus-Christ Notre Seigneur (DC 30,7,9).</p>		<p>les compagnies des mondains et des libertins (DC 30,9,2).</p>
<p>Ascèse corporelle et spirituelle</p>	<p>Redoubler notre pénitence, et nous appliquer particulièrement à nous mortifier (DC 30,7,4).</p>	<p>Il faut jeûner bien plus austèrement, que le reste du Carême. Il faut se priver de toutes récréations, de tous divertissements, et de tous plaisirs (DC 30,7,9).</p>	<p>Souffrir avec patience, avec tranquillité, et avec joie les peines, les souffrances, les misères, les afflictions, les humiliations, et tous les maux de cette vie, dans l'attente du bonheur éternel, que Dieu réserve en l'autre vie, pour récompense de toutes les peines, et souffrances passagères de cette vie (DC 30,8,9).</p>	<p>Ne commettre aucun péché volontairement pendant ce saint Temps (DC 30,9,2).</p>

Pratiques, occupations		Il faut être dans un grand recueillement, et dans une vigilance exacte sur toutes ses pensées, ses paroles et ses actions, pour n'en pas produire une seule, qui soit tant soit peu désagréable à Dieu. Il faut penser pendant toute cette semaine aux souffrances, et à la Mort de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il faut éloigner de soi tout ce qui pourrait détourner de cette application (DC 30,7,9).		Soupirer souvent, après la venue du Saint-Esprit dans nos cœurs (DC 30,9,2).
---------------------------	--	---	--	--

2. Les Quatre-Temps.

Les Devoirs C définissent les Quatre-Temps comme « des jours consacrés par l'Église, en quatre différents temps de l'année, pour prier et jeûner, pour les nécessités publiques. » Une définition qui doit beaucoup au catéchisme de Batencour. La définition lasallienne précise, cependant, que les Quatre-Temps comportent prières et jeûne. Jean-Baptiste de La Salle insiste particulièrement sur ce type de pénitence et sur ce lien prière-jeûne :

D. Comment par les jeûnes des Quatre-Temps l'Église attire-t-elle la miséricorde de Dieu sur les fidèles ?

R. C'est parce que, par le jeûne, on obtient facilement une rémission très

parfaite des péchés, particulièrement lorsque toute l'Église s'y intéresse et la demande.

D. Pourquoi, dans les Quatre-Temps doit-on joindre la prière au jeûne ?

R. C'est parce que la prière de celui qui jeûne est agréable à Dieu et terrible au démon (DC 30,11,4).

Ces jours consacrés ainsi par l'Église en différents temps de l'année n'ont pas été choisis au hasard. Le choix a été voulu en fonction des saisons que connaissent nos régions occidentales. Et on a voulu que ces périodes de l'année soient celles où se dérouleront les cérémonies d'ordination :

D. Pourquoi a-t-on choisi ces Quatre-Temps plutôt que d'autres, pour jeûner et prier pour toute l'Église ?

R. C'a été pour deux raisons.

1. Pour consacrer à Dieu toutes les saisons et parties de l'année.
2. Afin d'inviter tous les fidèles à prier et jeûner pour les prêtres et autres Ministres de l'Église, qu'on ordonne le samedi (DC 30,11,5).

Les jours, choisis eux aussi, sont les mercredis, les vendredis et les samedis se situant à la fin des saisons d'automne, d'hiver, de printemps et d'été. L'on peut rendre sensibles toutes ces données dans ce schéma :

Avent	Carême	Pentecôte	
Quatre-Temps ²⁶	Quatre-Temps	Quatre-Temps	Quatre-Temps
3 ^{ème} semaine de l'Avent	1 ^{ère} semaine de Carême	Octave de la Pentecôte	Après l'Exaltation de la Sainte Croix
Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Vendredi	Vendredi	Vendredi	Vendredi
Samedi ²⁷	Samedi	Samedi	Samedi
Fin de la saison de l'Automne.	Fin de la saison de l'Hiver.	Fin de la saison du Printemps.	Fin de la saison de l'Été.
« Quatre-Temps de Décembre »			« Quatre-Temps de Septembre »

²⁶ Abstinence de viande et jeûne si on a 21 ans accomplis.

²⁷ Cérémonie d'ordination.

Jean-Baptiste de La Salle ne se contente pas de donner ainsi les raisons des choix de l'Église en ce qui concerne ces jours de prière, de jeûne ou d'ordination. Il est soucieux d'aider les fidèles à les vivre pleinement. Or, s'il y a une recommandation pastorale fréquemment formulée dans ses Devoirs C, c'est bien celle de vivre les événements liturgiques « dans l'esprit ou dans les intentions de l'Église ». D'où les questions du type : « Pourquoi l'Église a-t-elle institué... telle ou telle cérémonie, telle ou telle fête ? » ; des questions qui précisent son dessein. Et pour aller à l'essentiel de ce qu'a voulu l'Église dans une institution, Jean-Baptiste de La Salle multiplie l'emploi de l'adverbe « particulièrement ». On le retrouve ici par trois fois :

D. Pourquoi particulièrement l'Église a-t-elle institué les Quatre-Temps de la Pentecôte ?

R. Ç'a été pour réparer les fautes qu'on peut avoir faites en ne jeûnant point pendant le temps de Pâques, et pour demander à Dieu qu'il conserve en nous la grâce que nous avons reçue le jour de la Pentecôte.

D. Pourquoi particulièrement l'Église a-t-elle institué les Quatre-Temps de Septembre ?

R. Ç'a été pour cinq raisons.

1. Pour faire ressouvenir les fidèles que c'est Dieu qui donne les biens de la terre ; et qui les distribue comme et à qui il lui plaît.
2. Pour empêcher les fidèles de mettre leur repos et leur bonheur dans ces sortes de biens.
3. Pour leur remettre devant les yeux la fragilité et le néant des biens temporels.
4. Pour les engager à s'en servir avec retenue et avec modération.
5. Pour demander à Dieu les grâces qui leur sont nécessaires pour en bien user.

D. Pourquoi particulièrement l'Église a-t-elle institué les Quatre-Temps de Décembre ?

R. Ç'a été pour remercier Dieu de la récolte, qu'on a faite, de tous les biens de la terre (DC 30,11,7 & 8).

L'on peut se demander pourquoi les Quatre-Temps « de la fin de la saison de l'hiver » n'ont-ils pas droit à ce type de question ? Sans doute parce que ces

mercredi, vendredi et samedi tombent en Carême... Mais la question rituelle n'est pas loin, et qui englobe toutes les saisons :

D. Comment doit-on passer les **Quatre-Temps** pour les passer dans l'esprit de l'Église ?

R. Il faut pour cela faire cinq choses :

1. Il faut, dès le dimanche, ou le mardi au plus tard, avant les Quatre-Temps, mettre sa conscience en bon état, afin d'obtenir de Dieu, dans ce saint temps, ce qu'on lui demandera avec toute l'Église.
2. S'abstenir de viande, et si on a vingt-et-un ans accomplis jeûner le mercredi, le vendredi et le samedi.
3. Employer en ces saints jours beaucoup de temps à prier Dieu dans l'église.
4. Demander pardon à Dieu des péchés qu'on a commis, pendant les trois mois précédents.
5. Passer ces saints jours en prière et en bonnes œuvres, particulièrement pour obtenir de Dieu des bons prêtres et des bons ecclésiastiques (DC 30,11,12).

« Obtenir de Dieu des bons prêtres et des bons ecclésiastiques » : ce souhait doit conduire les fidèles à vivre les Quatre-Temps dans la prière et la pratique des bonnes œuvres. Mais qu'entend-on, en cette fin du XVII^e siècle, par « un bon prêtre » et « un bon ecclésiastique » ? Il y a les saints, bien sûr.

Jean-Baptiste de La Salle, dans sa Méditation « Pour la fête de saint Charles Borromée » (MF 187), dresse à travers la vie de ce saint le portrait du « bon prêtre », vivant en profondeur les vertus sacerdotales. La première vertu relevée, comme étant « ce qu'il y a eu de plus particulier et de plus admirable dans saint Charles, est qu'il a été parfaitement détaché des biens de la terre. » Or, pour Jean-Baptiste de La Salle, « le détachement des richesses et des commodités de la vie, est une des premières dispositions qu'on doit avoir pour être tout à Dieu, et pour travailler au salut des âmes. C'a été aussi la première chose que Jésus-Christ a exigée de ses saints Apôtres, et qu'ils ont inspirée aux premiers Chrétiens. » (1^{er} Point). Mais « il ne suffit pas d'avoir du détachement, pour se mettre en état de travailler utilement pour l'Église et pour le salut du prochain ; il faut aussi s'appliquer fortement à l'oraison et à la mortification ; c'est ce que saint Charles a fait avec assiduité, quoiqu'il fût

continuellement occupé pour le bien de son diocèse ; il faisait cependant oraison deux fois par jour, sans y manquer./.../ ; souvent même il passait la nuit en prière /.../ ». En outre, « comme ce saint savait que l'oraison sans mortification est souvent illusion, il ne manquait pas de joindre l'une à l'autre. Il vivait dans son palais comme un pauvre auquel on aurait donné l'aumône, jeûnant presque tous les jours au pain et à l'eau, et ne mangeant jamais ni viande, ni œufs, ni poissons. » (2^{ème} Point). Détachement, prière et mortification et, enfin : le zèle. Celui de saint Charles a été « incomparable ». Évêque, « il voulait, tous les ans, être informé, par des mémoires, de la conduite de chaque personne, dans son diocèse en particulier, afin de pouvoir, de son côté, apporter toute la vigilance et tout le soin possible pour procurer leur salut ». Son zèle se manifesta particulièrement « et d'une manière surprenante lorsque la ville de Milan fut attaquée de peste ; car il se sacrifia d'abord pour secourir les pestiférés. Il leur administra lui-même les Sacrements avec beaucoup de fatigue et de danger ». Il fit alors « paraître combien il méprisait la vie lorsqu'il s'agissait de procurer le salut de son prochain. » (3^{ème} Point).

De saints prêtres, le XVII^e siècle français en a connus. Il a aussi connu des prêtres et des ecclésiastiques avides des biens de ce monde et de pouvoir. Mais il a aussi connu de « bons prêtres » et de « bons ecclésiastiques » formés auprès de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ou dans les séminaires comme ceux de Saint-Sulpice. Un grand travail de formation du clergé s'est réalisé tout au long du siècle. L'on n'en est plus à ce constat d'Adrien Bourdoise :

L'expérience fait encore voir tous les jours que la plupart des pauvres ecclésiastiques ne savent leur catéchisme ni lire facilement, qu'ils n'ont aucune ouverture d'esprit pour comprendre ce que (?) c'est des choses saintes et de leur devoir autant qu'ils l'auraient su s'ils eussent passé dès leur jeunesse par des écoles chrétiennement conduites et gouvernées²⁸.

Des ouvrages paraissent à l'intention des prêtres soucieux de mener une vie digne de leur ministère ; leur offrant des orientations très concrètes, visant à

²⁸ Cité par *L'Éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, par R. Chartier, M.M. Compère, D. Julia, SEDES, 1976. p.5.

structurer leur vie spirituelle et leurs engagements pastoraux. Parmi ces ouvrages un anonyme, la « Règle de vie pour un bon prêtre » paru à Paris en 1711, est un bon exemple de ce type d'ouvrages mêlant considérations mystiques et exigences ascétiques, ouvertures pastorales et soucis du mobilier de la paroisse comme de la gestion financière de celle-ci. Citons-en quelques passages :

L'ordre conduit à Dieu, dit Saint Augustin, et la perfection d'un prêtre dépend beaucoup de la fidélité qu'il a à suivre inviolablement une règle de vie /.../ ; en l'observant avec exactitude, tous les jours, il fera une espèce de pénitence fort imperceptible, mais très méritoire ; l'assujettissement est une mortification continuelle.

Tous les jours,

I. Il doit se lever à une heure réglée, eu égard à son état et à ses affaires, à ses forces, à sa santé /.../.

II. Donner à Dieu ses premières pensées.

III. Faire sa prière aussitôt après le lever. /.../.

V. Faire au moins une demi-heure d'oraison mentale, se servir pour cela de quelques bons livres ; ne pas oublier que les saints Pères et les Conciles ont appelé le Nouveau Testament, *le livre des prêtres*.

VI. Réciter, autant qu'il se peut, l'Office divin aux heures marquées par l'Église, et toujours avec attention et recueillement.

VII. Se disposer au Saint Sacrifice de la Messe comme à l'action la plus importante de la Religion. /.../.

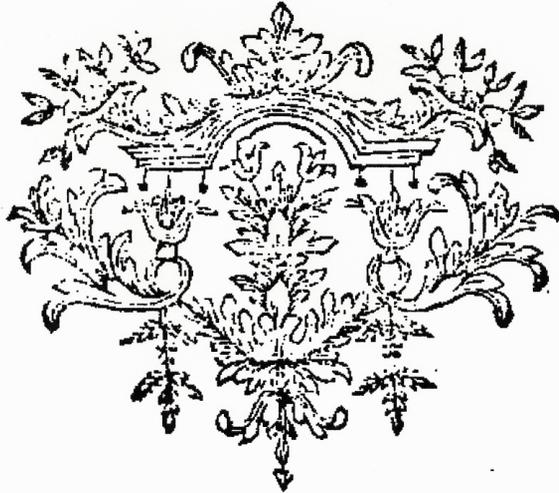
XIII. Concevoir un désir de recevoir Jésus-Christ qui réponde à celui qu'il témoigne de s'unir à nous /.../.

Toutes les semaines.

I. Se confesser avec les dispositions nécessaires, et pour cela choisir un confesseur parmi les meilleurs prêtres voisins /.../.

II. Outre son confesseur, s'il n'a pas toutes les qualités nécessaires pour être son Directeur, il en pourra avoir un particulier, parmi les meilleurs du canton /.../.

R È G L E
D E V I E ,
P O U R
U N B O N P R E S T R E .



A P A R I S ,
C h e z J E A N H E R I S S A N T , r u e
n e u v e N ô t r e - D a m e , à l ' E s p e r a n c e ,
& a u x t r o i s V e r t u s .

M . D C C . X I .

Avec Approbation & Permission.

Règle de vie pour un bon prestre.

V. Les jours de Dimanches et de Fêtes, un curé doit avoir soin d'attirer ses Paroissiens à l'Église par un service fait avec décence et avec piété, par des lectures et des instructions familières. Quand il aura trouvé le secret de bien faire sanctifier les Fêtes et Dimanches, il ne lui sera pas difficile de conserver ses peuples dans l'innocence qui se perd souvent, en ces saints jours, par la fréquentation des cabarets, des jeux, des danses /.../.

VI. Il serait bon de renouveler toutes les semaines, ou du moins tous les quinze jours, les Hosties consacrées qui se gardent dans le Tabernacle.

VIII. Un bon prêtre doit ménager tous les jeudis quelques moments pour aller devant le Saint Sacrement, gémir des outrages qu'on y fait à Notre Seigneur /.../.

X. Tous les vendredis, s'occuper quelque temps de la Passion de Notre Seigneur /.../.

Tous les mois.

I. Un prêtre qui aspire à la perfection doit prendre un jour chaque mois pour faire une espèce de petite retraite, et se disposer à bien mourir, faisant pour cela une petite revue ou confession extraordinaire, relire les résolutions qu'on a prises dans la retraite annuelle /.../.

V. Conférer avec son Directeur sur l'état de son âme et sur tout ce qui regarde son avancement spirituel.

VI. Changer les nappes de l'autel, s'il est besoin, les corporaux, palles et autres linges.

VII. Faire couper ses cheveux, en sorte qu'ils soient décents et modestes ; mais pour la tonsure, il faut s'il se peut la renouveler toutes les semaines.

VIII. Il faut penser à la mort le dernier jour de chaque mois /.../.

Tous les ans.

I. Faire une revue générale ou confession extraordinaire depuis la dernière.

II. Lire tous les ans l'Écriture Sainte et, s'il se peut, le Nouveau Testament deux fois.

III. Lire au moins une fois l'année le Rituel et les Ordonnances du Diocèse /.../.

V. Conférer, avec les Marguillers et autres principaux habitants, des affaires de la Fabrique.

VII. Faire nettoyer son église depuis le pavé jusqu'aux voûtes.

IX. Faire deux fois, s'il se peut, la visite de sa Paroisse : se faire assister par son Vicaire ou son Maître d'école.

X. Dresser un état de toutes les familles en particulier, marquant en détail le nom des enfants et s'ils ont été confessés, communiés, mais il faut que le mémoire qu'on en dressera soit secret.

XII. Il serait encore à propos de faire une retraite au moins de cinq ou six jours chaque année, pour se renouveler dans l'esprit du sacerdoce /.../.

La Conduite des Écoles tient à sensibiliser les enfants, non seulement aux « besoins de l'Église » en général mais aussi à ce besoin qu'elle a d'avoir de bons prêtres à son service. D'où cette recommandation concernant « les trois jours de tous les Quatre-Temps et le jour de Saint Marc et des Rogations » : « le matin, après la prière qui se fait en entrant dans l'école et immédiatement avant la prière qui se fait pour le déjeuner, on récitera les Litanies des Saints, tant pour les besoins de l'Église pour lesquels elle prie particulièrement ce jour-là, que pour les prêtres et autres ministres de l'Église, qui doivent être ordonnés le samedi des Quatre-Temps » (CE 7,3,5).

3. La solennité des jours de Saint Marc et des Rogations.

L'instruction « De la solennité des jours de saint Marc et des Rogations » suit immédiatement, dans les Devoirs C les instructions (9) qui traitent des temps « consacrés par l'Église pour honorer un Mystère ou pour s'y préparer ». À l'origine de ces deux solennités : des événements dramatiques qui ont atteint deux villes - Rome et Vienne - et qui ont conduit leur pasteur à « instituer » des processions et des prières, pour demander le secours de Dieu en de telles circonstances. L'Église a étendu ces cérémonies à tous les diocèses et en a fixé les dates : le jour de Saint Marc pour « les grandes Litanies » et « les trois jours qui précèdent l'Ascension », pour les Rogations.

La solennité du jour de saint Marc est appelée « les grandes Litanies », « parce qu'en ce jour on fait une longue procession, en laquelle on récite ordinaire-

ment les Litanies des Saints qui sont fort longues ». Ces litanies consistent à invoquer les Saints, en « les nommant l'un après l'autre, les appelant à son secours, pour obtenir de Dieu, par leurs intercessions, ce qu'elle demande ». À ces longues processions s'ajoute l'obligation de faire abstinence « pour joindre la mortification à la prière » (DC 30,10,2-3 & 5).

Les Rogations sont encore appelées « Litanies », « parce que, dans ces trois jours, on fait des processions dans l'Église, dans lesquelles on chante les Litanies des Saints, pour implorer leur secours, afin d'obtenir de Dieu par leurs intercessions, ce que l'Église demande en ces saints jours ». Mais ces litanies sont moins longues que celles qu'on chante à la saint Marc ; c'est pourquoi elles sont dites « Litanies mineures alors que celles de la fête de saint Marc sont appelées « Litanies majeures ». Ici encore, lors de ces trois jours, l'abstinence est de rigueur et « pour joindre la mortification à la prière ». Quant aux processions, celles des Rogations sont, sans doute, les plus longues, car il s'agit d'aller « d'église en église », « pour chercher partout des intercesseurs auprès de Dieu » (DC 30,10,13).

Cette instruction lasallienne est construite sur un double schéma en parallèle. On a pu le déceler en ce qui vient d'être dit ; mais cela est rendu plus sensible dans ces citations, justement mises en parallèle :

De la solennité des jours de	
Saint Marc	des Rogations
Événements historiques	
D. Qui est-ce qui a institué la procession qui se fait dans l'Église le jour de saint Marc ? R. On croit que ç'a été saint Grégoire Pape, et qu'il a aussi ordonné qu'on fit, en ce jour, abstinence de viande, et des prières extraordinaires. D. Pourquoi Saint Grégoire Pape a-t-il institué une procession et des prières extraordinaires, le jour de saint Marc ?	D. Qui est-ce qui a institué la procession et la solennité, qui se fait dans l'Église, les trois jours des Rogations ? R. Ç'a été Saint Mamert, évêque de Vienne. D. Pourquoi Saint Mamert a-t-il institué la solennité et les processions des Rogations ? R. Ç'a été à cause des tremblements de terre et des bruits effroyables des bêtes farouches, qu'on entendait la nuit dans la ville de

R. C'est parce que, de son temps, il y avait dans Rome des serpents qui causaient une peste, qui faisait mourir un grand nombre de personnes.	Vienne ; ce qui dura un an.
Institution – continuation des prières et processions par l'Église.	
D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué, ou continué, les prières extraordinaires du jour de saint Marc ? R. Ç'a été pour demander à Dieu sa bénédiction sur les biens de la terre, particulièrement par l'intercession de ce grand Saint, pour marque de la confiance qu'on a toujours eue en ses mérites dans l'Église.	D. Pourquoi l'Église a-t-elle ordonné, ou continué, des prières et des processions extraordinaires, les trois jours des Rogations ? R. Ç'a été pour trois raisons. 1. Pour apaiser la colère de Dieu irrité contre nous, à cause de nos péchés. 2. Pour prier Dieu, pour tous les besoins de l'Église. 3. Pour demander à Dieu la conservation des biens de la terre qui, dans ce temps, sont plus particulièrement exposés aux injures de l'air.
Comment vivre ces solennités ?	
D. Que doit-on faire, le jour de saint Marc, pour célébrer dans l'esprit de l'Église, la solennité qui se fait en ce jour ? R. On doit faire trois choses. 1. Se mettre en la grâce de Dieu avant que d'assister à la procession. 2. Assister à la procession et aux prières publiques, qui se font dans l'église, avec un cœur contrit et humilié, et dans un esprit de pénitence. 3. Passer tout ce jour dans la retraite, la prière et la pénitence (DC 30,10,6).	D. Comment doit-on passer les trois jours des Rogations, pour les passer dans l'esprit de l'Église ? R. On doit les passer avec les trois dispositions suivantes. 1. Dans la retraite et dans la prière. 2. Ne rien faire qui ne porte à Dieu. 3. Travailler dans un esprit de pénitence pour ses péchés, et dans la vue d'attirer la miséricorde de Dieu sur son Église (DC 30,10,15).

Tout un passage de notre instruction qui traite des processions des Rogations est particulièrement significatif d'une certaine lecture religieuse des événements liés aux conditions atmosphériques favorables ou catastrophiques au regard « des biens de la terre ». Ces « processions extraordinaires » des trois jours des Rogations ont été « ordonnées par l'Église » d'abord « pour apaiser la colère de Dieu irrité contre nous, à cause de nos péchés ». Jean-Baptiste de

La Salle développe cette vision des choses, qui lui est suggérée par les catéchismes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de Batencour, en deux longues questions-réponses qui lui sont propres :

D. Comment ces processions servent-elles à apaiser la colère de Dieu ?

R. C'est parce que l'Église, dans les prières qu'elle y fait et dans ce qu'elle y chante, s'applique sur toutes choses à exciter les Chrétiens à demander à Dieu pardon de leurs péchés, à les quitter et à en faire pénitence ; et que ces cris publics, et souvent répétés, attirent la miséricorde de Dieu sur son Église, et particulièrement sur les pécheurs.

D. Pourquoi l'Église, dans les processions des Rogations, excite-t-elle particulièrement les fidèles à demander pardon à Dieu de leurs péchés, à les quitter et à en faire pénitence ?

R. C'est parce que le péché, étant la cause de tous les maux qu'on souffre en cette vie, le renoncement au péché est le principal moyen dont ils puissent se servir, pour obtenir de Dieu la délivrance de leurs peines et, surtout, des calamités et des misères publiques ; et pour attirer, sur eux et sur les biens de la terre, la bénédiction de Dieu (DC 30,10,11 & 12).

Devant de telles perspectives, l'on comprend la déception des pasteurs face au peu d'empressement des fidèles à participer à ces prières et à ces processions, ce qui devrait s'imposer à tous :

D. Doit-on assister aux prières et processions des Rogations ?

R. Oui, on doit y assister et, anciennement, les fidèles quittaient le travail pour y assister.

D. Pourquoi y en a-t-il si peu qui assistent aux processions des Rogations ?

R. C'est pour deux raisons.

1. Parce qu'il y a fort peu de Chrétiens qui aient de la piété et de la religion.
2. Parce que la plupart se mettent peu en peine de s'adresser à Dieu dans leurs besoins (DC 30,10,13 & 14).

Pour les Devoirs C il faut, au moins, que ceux qui participent à ces cérémonies aient les dispositions requises. Ainsi, pour les processions :

D. Dans quel esprit faut-il assister aux processions de Saint Marc et des Rogations ?

R. Il faut y assister principalement avec deux dispositions.

1. Avec un grand sentiment de pénitence et de regret de ses péchés.
2. En priant Dieu pour toutes les nécessités de l'Église (DC 30,10,14).

Quant à la Conduite des Écoles, si elle précise que l'« on ne donnera point congé ni ordinaire ni extraordinaire /.../ les jours des Rogations et de la fête de Saint Marc, sous prétexte d'assister aux processions » (CE 17,2,14), elle prévoit néanmoins qu'« après la prière qui se fait dans l'école /.../, on récitera les Litanies des Saints, tant pour les besoins de l'Église pour lesquels elle prie particulièrement ces jours-là, que pour les prêtres et autres ministres de l'Église /.../ » (CE 7,3,5).

4. Les Vigiles

Jean-Baptiste de La Salle, dans son instruction, emploie indifféremment les mots « Vigile » et « Veille » en parlant des fêtes. Ainsi, son instruction s'intitule « Pour les Vigiles » et la première question qui suit et qui en donne la définition se dit :

D. Qu'est-ce que les Veilles des fêtes ?

R. Ce sont des jours que l'Église a consacrés à la prière, au jeûne et à la pénitence, pour disposer les Chrétiens aux fêtes principales et plus solennelles, qui se célèbrent dans l'Église (DC 30,12,1).

Si, dans cette définition, les Veilles s'étendent à tout le jour, l'insistance est d'abord mise sur les heures de la nuit vécues par l'assemblée des fidèles. C'est d'ailleurs cette pratique qui est à l'origine de l'appellation :

D. Pourquoi les Veilles ou Vigiles des fêtes sont-elles ainsi nommées ?

R. C'est parce qu'anciennement, dans l'Église, on passait les nuits de ces saints jours à veiller et à prier dans les églises (DC 30,12,1).

Ainsi, « anciennement » l'on passait en prière « les nuits entières ou presque » des veilles des fêtes « les plus solennelles, comme sont celles de Pâques, de Pentecôte, de Noël et de l'Adoration des Rois ». Celle de Pâques était alors « la plus célèbre et la plus longue ». Elle durait « jusqu'au point du jour ».

D. Que faisait-on, dans l'église, la nuit de Pâques ?

R. Les Chrétiens s'assemblaient dans l'église le Samedi Saint au soir ; on lisait la Loi et les Prophètes et on chantait des Psaumes ; ensuite, on faisait la Bénédiction du Cierge Pascal, et puis de l'eau pour le saint Baptême, après quoi on baptisait les Catéchumènes, on lisait l'Évangile et on l'expliquait, on célébrait la sainte Messe et puis on communiait (DC 30,12,3).

Cette mise en valeur de la veillée pascale peut amener à penser que Jean-Baptiste de La Salle éprouve quelque regret de sa disparition. Mais il se contente ici de constater que « les Veilles des fêtes, la nuit, dans les églises » : « cela ne se pratique plus, excepté la Veille de Noël, à cause que Notre Seigneur est né à minuit » (DC 30,12,3).

Si les fidèles sont ainsi dispensés de la plupart de ces nuits de veille et de prière, ils ont à vivre ces jours qui précèdent les principales fêtes liturgiques dans le jeûne et la pénitence, dans un effort de renouvellement spirituel et de ferveur que la célébration de ces fêtes doit susciter en chacun d'eux :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué les veilles des fêtes les plus solennelles, et a-t-elle ordonné qu'on jeûnât dans ces jours-là ?

R. Ç'a été pour six raisons :

1. Pour engager les Chrétiens à se purifier de leurs péchés et de leur inclination au péché, avant la célébration des fêtes par le jeûne et la pénitence.
2. Afin qu'étant ainsi purifiés, ils fussent en état de recevoir les grâces que Dieu donne abondamment les jours des principales fêtes.
3. Afin qu'ils se rendissent dignes de participer aux joies spirituelles que Dieu accorde aux fêtes solennelles à ses serviteurs.
4. Afin qu'ils se missent en état de célébrer dignement ces saints jours et ces grandes fêtes.
5. Afin de disposer les fidèles à se renouveler dans la piété et dans la ferveur, les jours de ces fêtes.
6. Afin d'empêcher que les fidèles ne tombassent dans la tiédeur et dans la négligence (DC 30,12,4).

L'instruction s'achève par la distinction entre les différentes Veilles, selon qu'elles comportent l'obligation du jeûne ou non ; et en donnant les « raisons » qui ont amené l'Église à l'une ou l'autre de ces décisions :

Les veilles dans lesquelles :	
on jeûne :	on ne jeûne pas
la veille :	la veille :
<ul style="list-style-type: none"> - de Pâques, - de la Pentecôte, - de Noël, - de l'Assomption de la T.S.Vierge, - de la fête : <ul style="list-style-type: none"> • de tous les Saints, • de S. Jean-Baptiste, • des Apôtres S. Pierre et S. Paul, • de S. André, • de S. Mathieu, • de S. Simon et S. Jude, • de S. Laurent (1). 	<ul style="list-style-type: none"> - de l'Adoration des Rois, - de l'Ascension, (2) <p>les veilles des autres Apôtres (3) qui sont la veille de la fête :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de S. Jacques, - et de S. Philippe, - de S. Jacques le Majeur, - de S. Barthélemy - de S. Thomas - de S. Mathias (4).

(1) D. Pourquoi jeûne-t-on la veille de Saint Laurent ?

R. C'est pour trois raisons :

1° Parce que l'Église a toujours eu beaucoup de vénération et de dévotion, pour ce grand Saint.

2° Afin que les fidèles se préparent par la pénitence à célébrer la fête d'un saint qui a tant souffert, et avec une très grande joie.

3° Afin qu'ils se mettent en état d'obtenir, par son intercession, la victoire de leurs passions et l'amour des souffrances.

(2) - D. Pourquoi ne jeûne-t-on pas les veilles de l'Adoration des Rois et de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. C'est parce que la première arrive dans le temps depuis Noël jusqu'à la Purification, et la seconde, dans le temps de Pâques, pendant lesquels temps on ne jeûne pas dans l'Église.

(3) - D. Pourquoi ne jeûne-t-on pas les veilles de Saint Jacques et de Saint Philippe, de Saint Jacques le Majeur, de Saint Barthélemy, de Saint Thomas et de Saint Mathias ?

R. C'est parce que l'Église s'est contentée qu'on jeûnât les veilles des fêtes de six Apôtres (DC 30,12,6 & 8).

(4) - Cf. le tableau liturgique de l'année 1693 : les veilles de S. Mathieu, des SS. Pierre et Paul, de S. André, de S. Laurent tombent un dimanche.

5. Les Octaves

Les Devoirs C font référence aux Octaves dans les instructions qui traitent, – **des processions** ; au sujet de celles qui se font « pendant toute l'Octave de Pâques » et « dans le temps de Pâques ». Ainsi :

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué qu'on allât aux Fonts, pendant toute l'Octave de Pâques ?

R. Ç'a été pour trois raisons :

1. Pour honorer les saints Fonts, qui sont la source de la sanctification des Chrétiens.
2. Pour remercier Dieu de la grâce du Baptême que nous y avons reçue.
3. Pour demander à Dieu, pour tous les baptisés, le renouvellement de cette grâce.

D. Pourquoi l'Église a-t-elle institué des processions dans l'Octave de Pâques, et dans le temps de Pâques ?

R. Ç'a été pour honorer les apparitions que Notre Seigneur fit à la Sainte Vierge et aux Apôtres, après sa Résurrection (DC 10,4,13 & 14).

– **des Quatre-Temps** :

D. Quels sont ces jours que l'Église consacre, pour prier et jeûner pour les nécessités publiques, en quatre différents temps de l'année ?

R. Ce sont le mercredi, le vendredi et le samedi de la première semaine de Carême, de l'Octave de la Pentecôte, d'après l'Exaltation de la Sainte Croix et de la troisième semaine de l'Avent (DC 30,11,1).

– de la fête du Très Saint Sacrement :

D. Pourquoi expose-t-on le Très Saint Sacrement, le jour qu'on en fait la fête et pendant toute l'Octave ?

R. C'est principalement pour quatre raisons :

1. Pour exciter la dévotion des fidèles et les porter à venir adorer Jésus Christ présent sur les Autels.
2. Pour les engager à remercier Jésus Christ d'un si grand bienfait.
3. Pour les obliger à venir réparer tous les outrages que Jésus Christ reçoit dans ce Sacrement.
4. Pour les engager à lui rendre, surtout pendant ce saint temps, le respect qu'ils lui doivent dans ce Sacrement (DC 42,12,5).

Deux autres références sont faites pour expliquer pourquoi les fêtes de la Très Sainte Trinité et de la Purification de la Très Sainte Vierge n'ont pas d'Octave :

<p>D. Pourquoi la fête de la Très Sainte Trinité n'a-t-elle point d'octave ?</p> <p>R. C'est parce que les dimanches de toute l'année sont consacrés pour honorer Dieu et les trois Personnes de la Très Sainte Trinité (DC 41,2,2).</p>	<p>D. Pourquoi la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge n'a-t-elle point d'octave ?</p> <p>R. C'est pour nous faire connaître que nous devons nous purifier, non pas durant un certain nombre de jours, mais pendant toute notre vie (DC 42,5,10).</p>
--	---

Si Jean-Baptiste de La Salle n'a pas jugé utile de consacrer une instruction aux rôles des Octaves liturgiques, ces deux questions-réponses peuvent le suggérer : pas d'octave, lorsque l'objectif pastoral de la fête s'étend à toute l'année, à toute la vie. Il y a octave lorsque l'Église juge que cette visée pastorale mérite d'être poursuivie, approfondie, pendant quelques jours, huit jours de suite. Un exemple :

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer cette fête, et pour rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ l'honneur qui lui est dû, dans le Très Saint Sacrement, le jour de la fête et pendant toute cette octave ?

R. Nous devons faire six choses :

1. Remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite, de nous avoir donné Notre Seigneur Jésus Christ dans ce Sacrement.

2. Réparer, par nos visites fréquentes et par notre dévotion toute particulière, les irrévérences que nous avons commises envers le Très Saint Sacrement, et les mauvaises communions que nous pouvons avoir faites, pendant toute l'année.
3. Assister aux Offices de l'Église, à la grande Messe, à la prédication, au Salut et à la Bénédiction du Très Saint Sacrement.
4. Assister aux processions.
5. Communier avec bien de la piété.
6. Faire souvent des actes de foi sur le Très Saint Sacrement de l'Autel (DC 42,12,7).

Cette Octave de Très Saint Sacrement - comme aime à dire Jean-Baptiste de La Salle - lui tient à cœur. La *Conduite des Écoles Chrétiennes* témoigne de son souci de conduire les écoliers à cette « dévotion toute particulière ». Les passages qui parlent de cette Octave sont on ne peut plus explicites :

Pendant l'octave du Saint Sacrement et le lundi et mardi avant Carême, au lieu du chapelet qu'on doit dire durant l'école, on enverra les écoliers deux à deux, un de chaque classe, ou trois à trois, s'il y a trois classes ; ou un plus grand nombre, selon le nombre de classes, deux à deux les uns après les autres dans l'église la plus proche, où soit exposé le Très Saint Sacrement, pour l'adorer ; et ils y resteront, toujours à genoux, l'espace d'une demie heure. On prendra cependant garde qu'il y en ait toujours un, capable de conduire l'autre ou les autres (CE 7,3,4).

/.../ ; on ne leur permettra pas de s'absenter de l'école, pour assister à des processions, si ce n'est à celle du Saint Sacrement, pendant l'octave, s'il arrive qu'elle se fasse dans quelque paroisse, un jour auquel on tient l'école (CE 16,1,10).

On donnera aussi congé le jour de l'octave du Très Saint Sacrement, quand même il arriverait une fête dans cette semaine (CE 17,2,11).

Les Devoirs C relèvent, par ailleurs, **deux solennités qui connaissent une « continuation » de deux jours**. Et ce sont deux jours de fête célébrée :

Pâques	la Pentecôte
D. Quelle est la fête qu'on célèbre N. dans l'Église ?	D. Quelle est la fête que l'Église célèbre N. ?
R. C'est la plus grande des fêtes de toute l'année, qui est la fête de Pâques.	R. C'est la fête de la Pentecôte.
D. Quelle est la fête qu'on célèbre dans l'Église les deux jours suivants ?	D. Quelle est la fête que l'Église célèbre les deux jours suivants ?
R. C'est une continuation de la fête de Pâques, pour nous marquer la grandeur et l'excellence de cette fête (DC 42,9,1).	R. C'est la continuation de la même fête (DC 42,11,1).

Chapitre 7 – Le Jubilé

1. Le temps du Jubilé.

L'instruction « Pour le temps du Jubilé » est celle qui comporte le plus de pages dans les Devoirs C (plus de 12 pages). Jean-Baptiste de La Salle y envisage divers types de Jubilés : celui de l'Année Sainte, celui « accordé au lieu de l'Année Sainte » et ceux dits « particuliers », accordés à l'occasion de « la promotion d'un Pape » ou lors de « pressantes nécessités de l'Église ». Chacun d'eux mérite que l'on s'y arrête quelque peu. Mais Jean-Baptiste de La Salle, toujours très méthodique, ouvre l'instruction et la ferme par des considérations qui concernent tous les types de Jubilés. Il commence, en effet, par les définitions et du « temps de Jubilé » :

C'est un temps particulièrement consacré à Dieu, pour être employé à prier Dieu, jeûner et faire des aumônes, afin de gagner les indulgences que le Pape accorde, pendant ce temps, à tous les fidèles (DC 30,13,1).

Et de l'indulgence accordée par le Pape en cette occasion :

C'est une indulgence extraordinaire et une rémission de la peine temporelle due pour leurs péchés (DC 30,13,1).

Puis, ces définitions sont suivies du relevé de tous « les privilèges ou les avantages que le Pape accorde en donnant le Jubilé ». Ces avantages ou privilèges concernent :

le fidèle :	le confesseur :
1. On peut choisir, dans le temps du Jubilé, tel confesseur qu'on veut, pourvu qu'il soit approuvé par l'évêque.	2. Tous les confesseurs approuvés ont pouvoir, pendant ce temps, d'absoudre des cas réservés au Pape, de ceux même qui sont contenus dans la Bulle appelée <i>In Cæna Domini</i> .

3. Ils peuvent absoudre des censures, ceux qui se confessent, pourvu qu'ils n'aient pas été dénoncés ou déclarés par le Juge les avoir encourues.

4. Ils peuvent (hors le Jubilé de l'Année Sainte) changer les vœux, excepté ceux de Religion et de chasteté, en de bonnes œuvres d'égale valeur et utilité : mais ils ne peuvent pas en dispenser (DC 30,13,2).

L'Instruction s'achève autour de la question : Que faut-il faire pour gagner le Jubilé ? Il faut d'abord envisager tous « les motifs qui nous doivent engager » à le gagner. Ils sont nombreux, mais il y en a « six principaux » :

- la grande bonté de Dieu qui nous offre un moyen si facile de satisfaire à sa justice,
- la rémission que nous obtenons par le Jubilé des grandes peines qui sont dues à nos péchés et que nous ne pouvons éviter en ce monde ou en l'autre,
- la facilité que nous avons, pendant ce temps, de nous appliquer les mérites infinis de N.S.J.C. et des souffrances surabondantes des Saints,
- l'obligation que nous avons de prier, conjointement avec tous les fidèles, pour tous les besoins de l'Église,
- l'incertitude, dans laquelle nous sommes, de pouvoir gagner le Jubilé si nous laissons échapper cette occasion,
- l'assistance que nous recevons du grand nombre de prières et de bonnes œuvres, qui se font pendant ce temps, qui peuvent beaucoup nous aider à nous convertir, et bien plus qu'en un autre temps (DC 30,13,21).

L'on doit aussi considérer dans quelles intentions l'on vit le Jubilé, car ceux qui veulent gagner le Jubilé « doivent en avoir particulièrement quatre » :

La 1^{ère} est de se convertir entièrement à Dieu.

La 2^{ème} est d'avoir une volonté sincère de satisfaire à Dieu pour leurs péchés.

La 3^{ème} est d'être en état de grâce et, par conséquent, exempt de tous péchés mortels et dans une volonté déterminée de n'en commettre aucun.

La 4^{ème} de pratiquer tout ce qui est ordonné par la Bulle (DC 30,13,22).

Cette 4^{ème} intention pourrait conduire certains fidèles à se contenter « de pratiquer tout ce qui est ordonné par la Bulle ». Aussi Jean-Baptiste de La Salle les avertit :

D. Tous ceux qui font les choses prescrites par la Bulle gagnent-ils le Jubilé ?

R. Non, parce que tous ne se convertissent pas à Dieu et ne renoncent pas entièrement à leurs péchés, sans quoi cependant on ne peut pas gagner le Jubilé (DC 30,13,22).

Et il leur donne les critères les plus propres pour juger s'ils ont ou non « gagné le Jubilé » :

D. Quelles sont les marques qu'on a gagné le Jubilé ?

R. Ce sont les cinq suivantes :

1. Quand on n'a plus aucune affection au péché.
2. Quand on s'éloigne de toutes les occasions qui y portent.
3. Quand on a quitté ses mauvaises habitudes.
4. Quand on a une volonté ferme et déterminée de changer de vie ; et qu'il paraît, en effet, qu'on a changé de conduite.
5. Quand on est disposé à faire pénitence pour ses péchés (DC 30,13,23).

L'exposé s'achève par cette dernière précision :

D. Ceux qui gagnent le Jubilé ne sont-ils pas exempts de faire pénitence pour leurs péchés ?

R. Non, il faut, au contraire, pour gagner le Jubilé avoir fait une partie de la pénitence qui était due pour les péchés, et une véritable disposition de la faire, si on en a le temps et les forces (DC 30,13,23).

2. Le Jubilé de l'Année Sainte de 1700.

Jean-Baptiste de La Salle ne parle pas des cérémonies romaines au cours de l'année jubilaire : les Devoirs C s'adressent en priorité à un public qui ne peut guère ou ne peut pas envisager de faire un pèlerinage à Rome. Il ne parle

d'ailleurs pas non plus de la valeur pénitentielle d'un tel voyage²⁹. Mais il tient à présenter, en toute logique, le Jubilé de l'Année Sainte qui s'ouvre et se vit à Rome avant de parler des Jubilés particuliers et donc de celui « accordé au lieu de l'Année Sainte », l'année qui suit celle-ci : le seul accessible aux usagers du catéchisme lasallien.

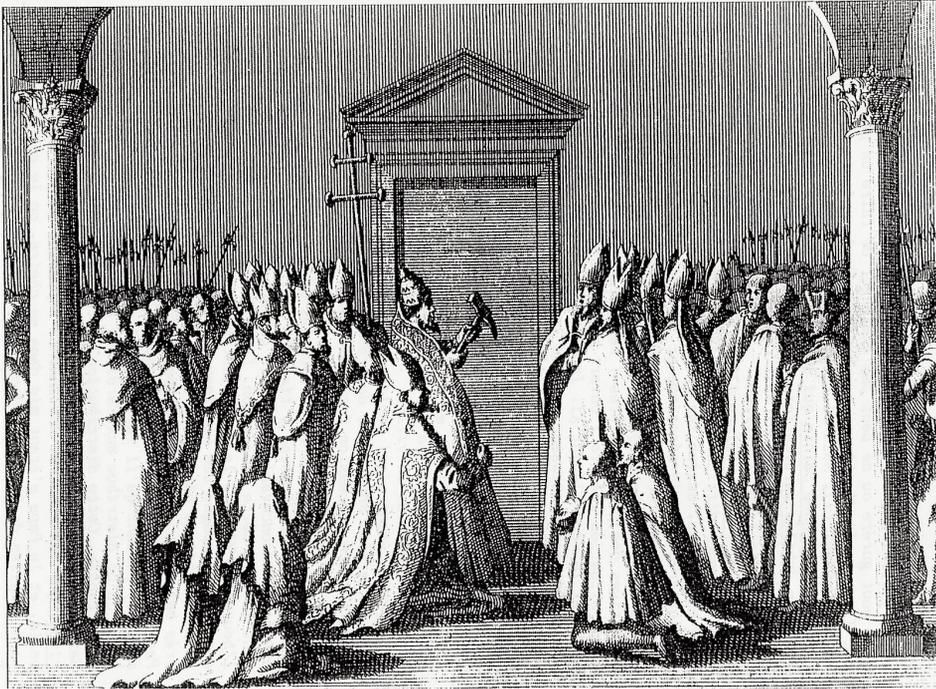
Le Jubilé de l'Année Sainte 1700 s'est déroulé à Rome dans une période de grandes difficultés pour la Papauté. Des difficultés économiques et morales, auxquelles le Pape Innocent XII a cherché remèdes : lutter contre le népotisme et les intrigues de toutes sortes, moraliser les services des divers Offices... La prière demandée aux pèlerins « pour les besoins de l'Église » peuvent prendre alors des perspectives des plus concrètes ! Par ailleurs, le Jubilé va connaître une situation inédite : ouvert par le Pape Innocent XII, il sera conclu par le Pape Clément XI. Innocent XII meurt, en effet, le 27 septembre et son successeur est élu le 23 novembre. *Le Catéchisme des Indulgences et du Jubilé, à l'usage des Confesseurs et des Pénitents*, paru à Paris en 1677, décrit ainsi les cérémonies qui se font « à Rome, à l'ouverture du Jubilé » :

« Le jour de l'Ascension de l'année qui précède celle du Jubilé, on lit en l'Église Saint-Pierre, après l'Évangile de la Messe, la Bulle du Jubilé en latin et en italien, sur des pupitres très magnifiques. Cette Bulle n'est pas plus tôt lue, qu'on l'affiche en quatre endroits de la ville.

Le Jubilé étant ainsi publié, l'ouverture s'en fait la veille de Noël de la même année avec de très belles cérémonies. On la commence par une procession fort solennelle, où le Pape est assisté de tous les Cardinaux, de tous les Prélats, des Pénitenciers, des Magistrats de la Ville et de tous les Officiers de sa maison. Les Ambassadeurs des Princes y tiennent leur rang, et il s'y trouve une foule inconcevable de peuple de toutes les Nations. Voici comment se fait cette procession. La veille de Noël, après midi à l'heure des Vêpres, le Pape étant revêtu d'une chape très précieuse et accompagné des Cardinaux et de tous les Officiers qui sont en leur habit de cérémonie, toute la procession marche dans un très bel ordre et va à la

²⁹ Cf ; Il Giubileo nei trattati catechistici di San Giovanni de La Salle, in Rivista Lasalliana, 1999, 4, p. 221.

Chapelle du Palais Apostolique, où le Pape étant entré, il se met à genoux devant le Très Saint Sacrement et, pendant qu'il fait quelque prière, on allume des flambeaux qu'on distribue aux Cardinaux et à tous les autres qui sont en cérémonie. Cette distribution faite, le Pape encense le Très Saint Sacrement et, ensuite, il commence l'hymne *Veni Creator Spiritus*, que les chantres continuent ; cependant on sort de la Chapelle, et le Pape s'étant mis dans sa chaire, on le porte, et on va à l'Église de S. Pierre, dont toutes les portes sont fermées. Le Pape, avec toute cette procession, étant arrivé à la Porte Sainte qui est murée, (c'est une des portes de l'Église de Saint Pierre qui ne s'ouvre jamais que l'année du Jubilé), il descend de sa chaire et, tenant son cierge, il monte à un autre siège qu'on lui a préparé auprès de cette Porte Sainte : y ayant demeuré quelque temps assis, il prend un marteau d'argent et, s'étant approché de la sainte Porte, il en donne trois coups contre la muraille dont elle est fermée, en disant des prières propres à cette cérémonie. Le Pape ayant frappé les trois coups, le Grand Pénitencier prend le même marteau et en donne autant de coups et, ensuite, les deux autres Pénitenciers font la même chose. Le dernier coup n'est pas plus tôt donné, qu'on voit tomber toute cette muraille qui fermait la Porte Sainte et, pendant qu'on la met en morceaux et qu'on les ôte, le Pape qui est retourné à son siège y continue les prières ; et les Pénitenciers, revêtus d'habits sacerdotaux, lavent la Porte avec de l'eau bénite. Cette cérémonie achevée, le Pape prend une croix et, la tenant en ses mains, il se met à genoux devant la Porte Sainte, où il commence le *Te Deum*. Puis il entre par cette porte dans l'Église de Saint Pierre. Après qu'il y est entré, on le porte dans sa chaire jusqu'au grand Autel, où il prie quelque temps ; et ayant fini sa prière, il monte à un siège qu'on lui a préparé au plus haut de l'église. Aussitôt, on chante les Vêpres de Noël avec toute la solennité possible et avec la plus excellente musique. En même temps, le Pape envoie trois Cardinaux Légats ouvrir, avec les mêmes cérémonies, les Portes Saintes de l'église de Saint Paul, de celle de Saint Jean de Latran et de celle de Sainte Marie Majeure. » (pp.44-47).



L'ouverture de la porte sainte lors du Jubilé

Notre catéchisme ne se contente pas d'une si précise description de la publication du Jubilé et de son ouverture ; il en donne le sens spirituel en réponse à ces quelques questions :

D. Que trouvez-vous de spirituel dans toutes ces cérémonies ; et pourquoi cette porte, qui ne s'ouvre que l'année du Jubilé, se nomme-t-elle la Porte Sainte ?

R. On peut dire que tout y est spirituel à celui qui n'en juge pas par le dehors, mais qui y découvre les desseins de l'Église et qui en pénètre les mystères. Cette porte n'est point appelée sainte, comme si elle avait en soi quelque vertu ou quelque grâce qui la rendit sainte ; mais parce que l'Église s'en sert pour représenter, par son ouverture, quelque chose de saint.

D. Le Pape rompt cette muraille et il ouvre cette porte : que signifie cela ?

R. Cette cérémonie nous représente, ce me semble, assez bien le mystère

de notre réconciliation avec Dieu ; par laquelle, d'éloignés que nous étions, nous sommes devenus proches de lui par Jésus-Christ, ce qui s'est fait lorsque, comme dit l'Apôtre [Eph.2,14], il a rompu la muraille de séparation. /.../Rien ne pouvait, ce me semble, mieux représenter cette grâce de Jésus-Christ, n'y avoir plus de rapport à l'expression de l'Apôtre, que cette cérémonie, où le Pape qui est le Vicaire de Jésus-Christ rompt une muraille qui fermait l'entrée de l'Église, qui est le lieu où les fidèles s'approchent de la Majesté de Dieu. Cette cérémonie se fait donc très à propos au commencement du Jubilé, et elle nous en marque très bien l'ouverture, puisque le Jubilé est un temps de réconciliation et de grâce (pp.49-51).

Si Jean-Baptiste de La Salle ne fait aucune allusion aux cérémonies de l'Année Sainte, dans ses Devoirs C, il consacre à ce temps de Jubilé universel plus de cinq pages, insistant particulièrement et sur « les noms » qui lui sont attribués et sur les données historiques de son institution. Dix appellations différentes qualifient l'Année du Jubilé. Elle est, en effet, « appelée Année Sainte, Année de grâce, de miséricorde, de paix, de rémission, de réconciliation, d'indulgence, de pardon général, de salut et Année du Seigneur » (DC 30,13,3).

– **Année Sainte :**

parce que, durant le saint temps du Jubilé, nous pouvons être entièrement dégagés de nos péchés, non seulement de la faute que nous avons faite en les commettant, mais de la peine qui leur est due et, par conséquent, être sanctifiés par une abondante application des mérites surabondants de Jésus-Christ et des Saints, qui sont ce qu'on appelle le Trésor de l'Église (DC 30,13,4)

– **Année de grâce et de miséricorde :**

parce que Dieu donne abondamment ses grâces pendant ce temps et fait miséricorde à tous ceux qui gagnent le Jubilé (DC 30,13,4).

– **Année de paix, de rémission et de réconciliation :**

pour trois raisons :

1. Parce que Dieu remet aux pécheurs les peines dues à leurs péchés.
2. Parce qu'ils rentrent en paix avec Dieu.

3. Parce qu'ils sont entièrement réconciliés avec Dieu, par la vertu du Jubilé (DC 30,13,5).

– **Année d'indulgence et de pardon général :**

parce que Dieu pardonne tous les péchés et les peines qui leur sont dues, à tous ceux qui gagnent le Jubilé (DC 30,13,5).

– **Année du salut et du Seigneur :**

parce qu'en cette année, Dieu nous offre des moyens extraordinaires pour nous sauver et qu'elle est consacrée particulièrement au culte de Dieu, comme le saint Dimanche, qui est appelé pour ce sujet, le Jour du Seigneur (DC 30,13,6).

Parmi ces noms, c'est celui d'**Année Sainte** dont se servira Jean-Baptiste de La Salle. C'est d'ailleurs l'appellation la plus commune dans l'Église d'alors (comme d'aujourd'hui...).

Au plan historique, Jean-Baptiste de La Salle s'intéresse, dans notre Instruction comme en bien des thèmes étudiés dans les Devoirs C, aux origines et aux développements historiques des institutions liturgiques. Pour ce qui est du Jubilé, le pouvoir de l'établir a été « donné à Saint Pierre et à ses successeurs » (DC 30,13,6) par Jésus-Christ lui-même : « lorsqu'il a dit à Saint Pierre qu'il lui donnait les clefs du Royaume du Ciel, et que tout ce qu'il remettrait sur la terre serait remis dans le Ciel. » (DC 30,13,7). Quant à l'Année du Jubilé, l'Année Sainte, il faut attendre l'an 1300 pour la voir instituée et étendue à l'Église universelle. Une institution dont les célébrations seront prévues, d'abord tous les 100, puis 50, puis 25 ans. C'est :

- le Pape « Boniface VIII qui a commencé à le donner déterminément en l'année 1300 et qui a ordonné, en même temps, qu'on l'accorderait tous les cent ans » (DC 30,13,9).
- le Pape Clément VI « qui a ordonné qu'on donnerait le Jubilé de l'Année Sainte » tous les cinquante ans « lorsqu'il l'a accordé en 1350 » (DC 30,13,10).
- le Pape Paul II, en l'année 1470, « qui a ordonné » qu'on l'accorderait tous les vingt-cinq ans, « à cause que la vie d'un homme, depuis qu'il

a atteint l'âge de discrétion, est fort courte, et que peu auraient pu gagner le Jubilé, si on ne l'avait donné que tous les cinquante ans » (DC 30,13,10).

Les Devoirs C ne s'étendent pas, par ailleurs, sur ce Jubilé de l'Année Sainte. Ils précisent sa durée : « un an tout entier », « afin que tous les peuples de toutes les Nations puissent prendre facilement le temps d'y aller pendant cette année ». Et ce qui s'impose aux pèlerins qui veulent gagner le Jubilé : « visiter les églises de Rome, particulièrement celles de Saint Pierre et de Saint Paul, celles de Saint Jean de Latran et de Sainte Marie Majeure, au moins durant quinze jours » (DC 30,13,12). Ils doivent, surtout, car c'est pour cette « fin » que ce Jubilé a été institué : « ranimer » leur « piété » (DC 30,13,8).

« Le Jubilé accordé au lieu de l'Année Sainte »

Si le Jubilé romain a été célébré en 1700, les fidèles qui n'ont pu se rendre à Rome ont eu la possibilité de le gagner en 1701. Le Pape, en effet, « par bonté et par grâce, accorde ordinairement le même Jubilé, l'année qui suit l'Année Sainte, à tous les royaumes et pays de la Chrétienté³⁰ ». Ce Jubilé « dure ordinairement deux mois complets » ; et l'on peut « prendre quels jours on veut », dans l'année, pour le gagner. À quoi est-on obligé, alors ?

Le Pape n'oblige les fidèles qu'à visiter les églises qui sont marquées dans la Bulle ou dans les mandements des Évêques, et autant de fois que le Pape ou les Évêques l'ordonnent ; à y prier Dieu pour les besoins de l'Église et à recevoir les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et non pas à jeûner, ni à faire l'aumône (DC 30,13,15).

Le F. Gilles Beudet pose, à juste titre, trois questions au sujet de deux cantiques empruntés à Pellegrin³¹ et dont l'un comporte la mention expresse : « propre pour le temps du Jubilé » :

Est-ce la célébration du Jubilé universel en France, au cours de 1701, qui a poussé La Salle à inclure dans son recueil deux chants faits par Pellegrin, spécialement pour cette circonstance ? Cela a-t-il entraîné la parution

³⁰ L'ouvrage porte : « chrétienteté ».

³¹ Abbé Simon-Joseph Pellegrin, « Chansons spirituelles », 1701.

d'un recueil antérieur à l'édition de 1705, car on peut se demander quel sens aurait eu l'insertion de cantiques pour le Jubilé une fois l'événement passé, et tenant compte que l'autre reviendra dans plus de 20 ans ? Existait-il un recueil déjà en usage dans les écoles et qui fut soumis aussi à l'approbation de Ellies Du Pin en janvier 1703 ?³².

À ces questions, il est aujourd'hui difficile de répondre. Contentons-nous de donner quelques extraits de ce Cantique XXI dit « propre pour le temps du Jubilé » et qui exprime le « Tressaillement d'une âme, de ce qu'elle a recouvert la grâce, après avoir commis un grand nombre de péchés. » :

9. C'était trop peu d'un secours ordinaire,
Je sais quelle était ma misère ;
Dieu seul pouvait suffire à mon iniquité,
J'avais besoin de toute sa bonté.

10. Le Jubilé fut ce temps acceptable,
Ce jour au salut favorable ;
Il n'en fallait pas moins pour calmer mon effroi,
Le sang devait couler sur moi.

11. O quel bonheur ! que je brise de chaînes,
Combien je m'épargne de peines !
Mon sort le plus cruel devient tout glorieux,
Et des Enfers je vole jusqu'aux Cieux.

12. O jour heureux, qui finit mes alarmes !
O jour, pour mon cœur plein de charmes !
O jour, qui m'enrichit du bien le plus parfait !
O jour, enfin, que le Seigneur a fait ! (CA 2,21,9 à 12).

L'on n'a aucun document qui puisse donner une idée de la manière dont ce Jubilé de 1701 a été vécu dans les Communautés comme dans les écoles tenues par les Frères. Les évêques déterminaient les « deux mois complets » durant lesquels leurs diocésains pouvaient gagner le Jubilé et quelles étaient les églises qu'ils devaient visiter et combien de fois.

³² Thèmes Lasalliens I, p.98.

3. Les Jubilés particuliers :

Qui sont accordés aussitôt après la promotion de chaque Pape... pour demander à Dieu :			Qui sont accordés pour des pressantes nécessités de l'Église
les grâces qui leur sont nécessaires afin de gouverner saintement son Église.	la grâce de pouvoir résister aux ennemis de l'Église.	la paix entre les princes chrétiens.	Qui sont accordés pour des pressantes nécessités de l'Église.

Dans ces Jubilés qui ne sont pas de l'Année Sainte, le Pape oblige « ordinairement les Chrétiens, tant à Rome qu'ailleurs », s'ils veulent gagner le Jubilé, « à cinq choses :

1. À jeûner trois jours, le mercredi, le vendredi et le samedi d'une même semaine.
2. À donner l'aumône.
3. À visiter des églises.
4. À prier Dieu, dans chaque église qu'ils visitent, pour les besoins de l'Église, et selon l'intention du Pape, soit qu'elle soit exprimée dans la Bulle, soit qu'elle n'y soit pas exprimée.
5. À recevoir les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie : toutes ces choses se doivent faire dans une même semaine » (DC 30,13,17).

Parmi ces « cinq choses » imposées aux fidèles qui désirent gagner le Jubilé, la prière et la réception des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie sont d'absolue nécessité. L'aumône aussi : « les pauvres même y sont obligés ; mais il suffit qu'ils donnent la plus petite pièce de monnaie. » Quant au jeûne et à la visite des églises « désignées », les confesseurs « peuvent dispenser ceux qu'ils jugent ne pouvoir pas faire l'un ou l'autre » ; ils peuvent aussi « retarder le temps du Jubilé en faveur de ceux qui se sont confessés à eux », en particulier : « 1. À ceux qu'ils ne jugent pas bien disposés pour recevoir l'Absolution. 2. Aux malades, aux prisonniers, aux voyageurs et à tous ceux qu'ils jugent avoir quelque empêchement légitime » (DC 30,13,20). Le Jubilé est vraiment un temps « de grâce et de miséricorde » !...

4. Le Carnaval

Jean-Baptiste de La Salle consacre deux instructions au thème du Carnaval. La première s'intitule : « Pour le temps du Carnaval », la seconde : « Des trois derniers jours du Carnaval ».

La structure de l'instruction « **Pour le temps du Carnaval** » est parallèle à bien d'autres traitant de temps ou de fêtes liturgiques. Elle s'ouvre par une définition qui, dès le départ, oppose deux types de chrétiens et deux façons de passer ce « mois ou six semaines, avant le Carême » :

<p>les mondains et libertins » qui le « passent dans plusieurs dérèglements, comme dans des assemblées, des bals, des danses, des mascarades, des jeux et des festins</p>	<p>les bons Chrétiens » qui le « passent dans la retraite et le silence (DC 30,4,1).</p>
---	--

Et ce sont ces « mondains et libertaires » qui l'ont « institué », lui donnant, pourrait-on dire, une architecture en contraste avec celle donnée par l'Église au temps du Carême :

D. Pourquoi les Chrétiens mondains et libertins ont-ils institué le temps du Carnaval ?

R. Ça été pour deux raisons :

1° Pour employer autant de temps
aux dérèglements et aux désordres
d'une vie libertine, - - - - -

que les bons chrétiens en emploient
à jeûner pendant le Carême.

2° Pour se disposer par une condui-
te déréglée, à passer le Carême dans
le dérèglement - - - - -

comme les bons chrétiens se dispo-
sent par la retraite et la prière à pas-
ser le Carême saintement et dans
l'esprit de l'Église (DC 30,4,2).

Quant au Démon, il a « inspiré aux Chrétiens mondains et libertins d'instituer le temps du Carnaval

afin qu'ils consacraient environ
autant de temps à l'honorer et le

servir ----- que les bons chrétiens en consacrent à l'honneur de Dieu pendant le Carême (DC 30,4,3).

La conclusion lasallienne devant une telle situation, c'est qu'on « peut appeler le temps du Carnaval » : « le Carême du Diable »,

parce que, comme les bons Chrétiens passent le temps du Carême en jeûnes, en pénitence et en œuvre de piété, pour honorer Dieu et Jésus-Christ son Fils, les Chrétiens libertins passent environ autant de temps dans la débauche et dans une vie déréglée, pour honorer le Démon, qui est le Dieu des mondains (DC 30,4,9).

Puis, se référant au texte du catéchisme de Batencour, les Devoirs C multiplie les rapprochements entre ces mondains et libertins et les personnages qui ont maltraité et mis à mort Jésus-Christ. Ainsi « À qui ressemble ? »

- les coureurs de nuit, les mascarades, les joueurs, les gourmands et ceux qui s'abandonnent à la débauche et aux dérèglements pendant le Carnaval ? - aux Juifs, qui ont contribué à la mort de Notre Seigneur.
- les coureurs de nuit ? - à Judas et à ceux qui étaient avec lui, qui allaient de nuit pour prendre Jésus.
- les joueurs ? - aux soldats, qui jouèrent la robe de Notre Seigneur quand il était attaché à la croix.
- ceux qui vont en masque ? - à ceux qui fouettèrent et défigurèrent entièrement Notre Seigneur ; car ils défigurent leur visage et, bien plus, leur âme qui est l'image de Dieu.
- ceux qui dansent ? - à ceux qui se moquaient de Notre Seigneur crucifié, en branlant la tête.

- ceux qui se laissent aller à la gourmandise et à la débauche ? - à ceux qui crucifèrent Notre Seigneur Jésus-Christ ; car ils le crucifient et le font mourir derechef, autant qu'il est en eux, dit S. Paul, par leurs péchés (DC 30,4,4 & 5).

S'il en est ainsi, l'on comprend la lourde peine qui sera infligée - selon Jean-Baptiste de La Salle et sa source - à ces mondains et libertins qui emploient tout le temps du Carnaval « à la débauche, à faire des festins, à jouer, danser et aller en masque » :

D. Quel sera le fruit de tous les désordres qui se commettent pendant le Carnaval, pour ceux qui les commettent ?

R. Ce sera une vie et une mort malheureuse et, enfin la damnation éternelle.

D. Pourquoi ceux qui auront commis les désordres du Carnaval seront-ils si malheureux ?

R. Parce qu'il est juste qu'ils soient éternellement en la compagnie du Démon et qu'ils aient part à son malheur, puisqu'ils l'auront si fidèlement servi en ce monde (DC 30,4,6).

Après ce tableau, bien sombre, des Chrétiens qui se livrent aux « folles joies » du Carnaval, vient celui, apaisé, de ces Chrétiens soucieux de bien passer ces semaines qui précèdent le Carême. Il est intéressant, ici, de comparer deux textes des Devoirs C qui donnent des orientations très concrètes sur la façon de vivre « en bon Chrétien » les jours du Carnaval. Le premier est fort inspiré par le catéchisme de Batencour ; le second semble bien être propre à Jean-Baptiste de La Salle. Donnons, en premier lieu, le texte lasallien et sa source :

Devoirs C	Batencour
D. Que doivent faire ceux qui veulent tâcher de bien passer le temps du Carnaval ? R. Ils doivent particulièrement faire cinq choses. 1. Examiner comment ils ont passé ce temps dangereux du Carnaval les autres années.	Quel fruit devons-nous retirer de cette instruction ? 1° Il nous fait voir comment nous aurions employé ces trois jours les autres années ; demander pardon à Dieu des péchés que nous y aurions commis, faisant un ferme

2. Demander pardon à Dieu des fautes qu'ils ont commises par le passé pendant ce temps et faire un ferme propos de le passer, à l'avenir, comme doivent faire de bons Chrétiens, en suivant les intentions de l'Église.
3. Remercier Dieu de leur avoir fait la grâce de les retirer pendant ce temps de tous les dérèglements du siècle.
4. Prier Dieu pour leurs parents et amis, qui pourraient être engagés dans les excès et dans la débauche pendant ce temps.
5. Demander à Dieu la grâce de faire pénitence, pendant le Carême, pour leurs dérèglements passés, et pour ceux que peuvent commettre, pendant ce temps, tous leurs frères chrétiens (DC 30,4,7).

propos de les passer, suivant les pratiques que vous nous venez d'enseigner. /.../.

Dites le troisième fruit ?

Il faut remercier Dieu de nous avoir donné la grâce de nous retirer des malheureux pas-temps du monde, le priant pour nos parents et amis, que nous savons être dans les débauches en ces jours.

Dites le quatrième fruit ?

Enfin il faut demander pardon à Dieu de tous nos péchés passés et la grâce d'en faire une pénitence salutaire, tant pour nous, que pour nos frères chrétiens, durant ce saint temps de Carême (pp.39s).

La caractéristique du texte de Batencour est dans ce souci éducatif et pastoral de rendre le catéchisé attentif, non seulement aux personnes qui lui sont proches, ses « parents » et « amis », mais aussi à tous ses « frères chrétiens ». Jean-Baptiste de La Salle fera sienne cette perspective ; alors que son regard le porte plus volontiers vers l'intériorisation ascétique et spirituelle. La question-réponse qui suit immédiatement le texte lasallien que nous venons de citer est typique de ce regard :

D. À quoi s'appliquent les bons chrétiens pendant le Carnaval ?

R. C'est particulièrement aux six pratiques suivantes :

1. À vivre plus sobrement que dans les autres temps.
2. À se retirer davantage des compagnies.
3. À ne fréquenter aucunement les personnes qui vivent selon le monde.
4. À ne point se trouver dans les festins.
5. À éviter avec horreur non pas seulement de se trouver dans des assemblées de bals, de danses et de mascarades, mais même de les voir et d'en entendre parler.
6. À employer beaucoup plus de temps à la prière, à aller souvent à l'égli-

se et à y demeurer plus longtemps et visiter souvent le Très Saint Sacrement (DC 30,4,8).

Nous retrouvons, au départ de cette deuxième instruction « **Des trois derniers jours du Carnaval** », tout un développement mettant en parallèle d'un côté, le Carnaval et ses instigateurs : le Démon et les Chrétiens mondains et libertins ; et, de l'autre, le Carême voulu par Dieu et Jésus-Christ et vécu par les bons Chrétiens.

Si « le Démon s'est particulièrement consacré » les trois derniers jours du Carnaval, appelés « dans le monde, le Dimanche, le Lundi et le Mardi-Gras » ----->

ç'a été « pour imiter Dieu et Jésus-Christ qui se sont particulièrement consacrés les trois derniers jours du Carême, le Jeudi, le Vendredi et le Samedi Saint. »

et « comme les bons Chrétiens passent les trois derniers jours du Carême dans une plus grande retraite, une pénitence plus austère

de même les Chrétiens mondains et libertins n'emploient « les trois derniers jours du Carnaval que dans des assemblées de jours et de nuits, des bals, des danses et des mascarades, accompagnées de débauches et de dissolutions, et dans toutes sortes de dérèglements » (DC 30,5,2).

←-- et des prières presque continuelles,

Face à ces excès de toutes sortes, l'Église, sous l'impulsion de « saint Charles Borromée » a institué, pendant les trois derniers jours du Carnaval, « l'exposition du Très Saint Sacrement pendant quarante heures, c'est-à-dire trois

jours de suite, depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir » (DC 30,5,4). Pourquoi ?

R. C'est afin de détourner les chrétiens des bals, des danses, des mascarades, des jeux, des excès et des dérèglements, qui se font ordinairement pendant ces trois jours (DC 30,5,5).

L'Église, d'autre part, pour « exciter les chrétiens à entrer dans l'esprit de pénitence » propre au Carême et à « s'unir à Notre Seigneur faisant pénitence pour leurs péchés, fait lire « le dimanche de la Quinquagésime, l'Évangile de la prédiction que Notre Seigneur Jésus-Christ fit de sa Passion. ». Un Évangile qui ne peut que « donner de l'horreur de la conduite ordinaire des gens du monde » et « engager à réparer les désordres qui se font pendant ces jours » (DC 30,5,6). Devant ces propositions pastorales de l'Église : quelle doit être la réponse du « bon Chrétien » en général, mais aussi - et c'est révélateur d'une préoccupation de Jean-Baptiste de La Salle - celle « surtout d'un enfant chrétien » ?

Il doit pour cela entrer dans les six pratiques suivantes :

1. Il doit ne point sortir dans les rues, pour regarder les mascarades.
2. Ne point passer le temps à jouer, à danser ou faire bonne chère.
3. Se retirer des compagnies plus qu'en un autre temps.
4. Faire quelque abstinence, souper peu, se coucher de bonne heure et se lever de grand matin.
5. Être assidu à l'église pour tenir compagnie à Jésus-Christ Notre Seigneur et lui demander pardon et faire amende honorable, pour tous les désordres qui se font dans le monde, pendant ce temps.
6. Pendant ces trois jours, communier au moins le dimanche (DC 30,5,7).

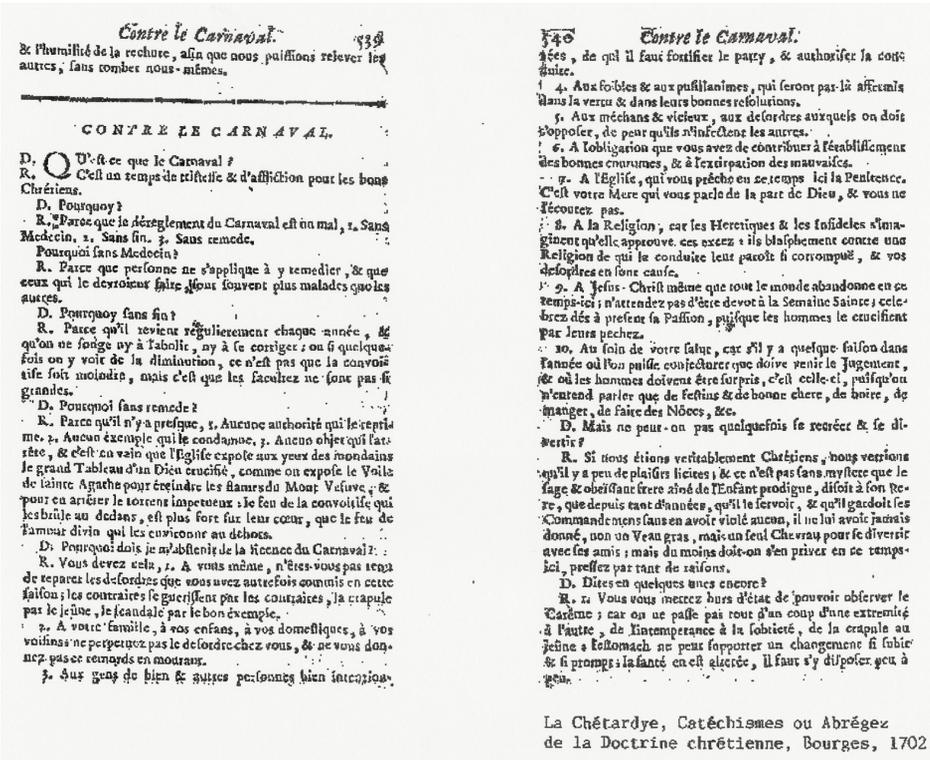
Et Jean-Baptiste de La Salle d'ajouter une 7^{ème} pratique qui a sa traduction dans la Conduite des Écoles :

Devoirs C	Batencour
<p>D. Que doit faire, outre cela, un écolier chrétien, pendant ces trois jours ?</p> <p>R. Il doit, de plus, aller assidûment à l'école, sans y manquer une seule fois, non pas même le mardi, quand ses parents l'y exciteraient, afin de s'éloigner des occasions d'offenser Dieu, et d'y apprendre à bien servir Notre Seigneur, particulièrement pendant ces trois jours (DC 30,5,8).</p>	<p>On ne permettra à aucun écolier de s'absenter le lundi et mardi avant Carême, et on sera très exact à observer cette pratique qui doit être regardée comme d'une grande importance (CE 16,1,16).</p> <p>Les occasions auxquelles on ne donnera point congés, ni ordinaires ni extraordinaires, sont les suivantes. 1. Les lundi et le mardi qui précèdent immédiatement le premier jour du Carême, et on obligera même les écoliers d'être plus exacts à venir à l'école ces jours-là qu'en tout autre jour de l'année. »/.../ (CE 17,2,12 & 13).</p>

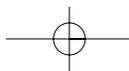
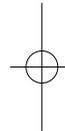
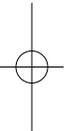
Notons la référence à ces « parents » qui vont jusqu'à « exciter » leurs enfants à participer aux manifestations du Carnaval, surtout le Mardi Gras, au détriment de l'école. Cela donne une idée de la pression qu'exerçait ce type de fête populaire dans le milieu où se recrutaient les écoles tenues par les Frères. Cela explique aussi sans doute l'insistance des Devoirs C sur ce thème du Carnaval. Des développements qui multiplient les exigences ascétiques pour les adultes comme pour les enfants ; des exigences auxquelles la dernière question-réponse vient apporter, à qui est à même d'en profiter, de solides motifs de s'y soumettre :

D. Quelle sera la récompense de ceux qui auront bien passé les trois jours du Carnaval ; et qui auront été assidus à l'église et à l'école, pour se retirer des compagnies et des occasions d'offenser Dieu ?

R. Leur récompense sera la même que reçurent la Très Sainte Vierge, Saint Jean et les autres femmes qui restèrent aux pieds de la Croix de Jésus-Christ, et qui compatissaient à sa Passion, lorsque les Juifs le faisaient mourir et que tout le monde l'outrageait et le blasphémait (DC 30,5,9).

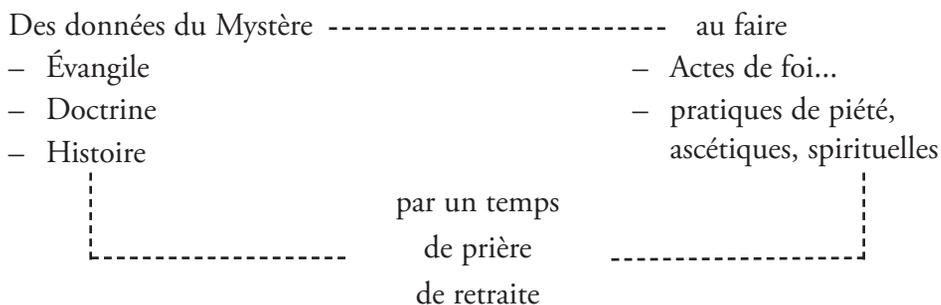


Contre le Carnaval. La Chétardye



Chapitre 8 – Entrer dans l'esprit des Mystères et des Maximes de l'Évangile

Dans ses Devoirs C Jean-Baptiste de La Salle consacre une instruction à chacun des Mystères de Notre Seigneur et de la Très Sainte Vierge. Ces instructions sont nourries de textes évangéliques, de données doctrinales ou historiques et s'achèvent sur une question de type : Que faut-il faire pour bien célébrer ?..., qui énumère des choses à faire, des conduites à tenir, des exemples à imiter. On est dans une démarche proche de celle de Saint-Nicolas-du-Chardonnet : « Savoir et faire ». Jean-Baptiste de La Salle a sans doute pris conscience des limites d'une telle pastorale. Il a pris soin en effet, dans son *Explication de la Méthode d'Oraison*, de mettre en valeur ce qui est au cœur de la prière chrétienne : la méditation et, mieux encore, la contemplation des Mystères de la foi. Selon le schéma :



1. Du mystère de la Très Sainte Trinité et de ceux de Jésus-Christ

La Seconde partie de la Méthode d'Oraison (à partir de EM 7,176) est riche d'apports pédagogiques et spirituels susceptibles de faciliter une entrée toujours plus profonde dans ce que Jean-Baptiste de La Salle appelle « l'esprit du Mystère ». Mystère médité (« quelque réflexion ») ou contemplé (« simple vue de foi ») :

On entend par les Mystères de Notre Seigneur, les actions principales que le Fils de Dieu fait homme a faites et opérées pour notre salut, comme son Incarnation, sa Nativité, sa Circoncision, sa Mort et Passion. On peut aussi s'appliquer sur un des Mystères de la Très Sainte Vierge, comme son Immaculée Conception, sa Nativité, etc. (EM 7,177).

On commence d'abord à se bien pénétrer l'esprit du Mystère, ce qui se peut faire, ou en faisant attention à ce qui est dit dans le saint Évangile, ou à ce que l'Église en propose dans ses instructions ; soit par une simple vue de foi, c'est-à-dire une simple attention au Mystère que l'on croit, parce que la foi l'enseigne, soit par quelque réflexion sur le Mystère ou sur le sujet de la méditation qui en parle, qui porte et qui excite à la dévotion envers ce Mystère, et à se tenir dans un sentiment de respect intérieur dans sa considération (EM 7,178).

Il est nécessaire de joindre à ce respect envers le Mystère, le désir intérieur d'en profiter et d'en recevoir l'esprit, la grâce et le fruit que Notre Seigneur désire lui-même que nous en tirions ; car il a opéré ces divins Mystères de notre sainte Religion, non seulement pour nous racheter, mais aussi pour nous instruire et nous porter, par son exemple, à la pratique des vertus les plus solides et sanctifiantes, qu'il a lui-même pratiquées dans les sacrés Mystères qu'il a opérés ; et c'est ce qu'on appelle l'esprit des Mystères. Ainsi, chacun d'eux a un esprit qui lui est propre et particulier, parce que Notre Seigneur y a pratiqué certaines vertus qui y ont éclatées, et qui se remarquent particulièrement avec admiration et étonnement, quand on y fait une attention sérieuse et profonde ; et que Notre Seigneur les a pratiquées pour en donner l'exemple et nous porter à les pratiquer aussi, à son imitation, aidé du secours de la grâce qu'il nous a méritée et qui est attachée à ce Mystère, comme en faisant partie de l'esprit et du fait (EM 7,179 à 181).

L'esprit du Mystère de l'Incarnation, par exemple, c'est la charité, puisque c'est par charité et *par amour pour les hommes*, comme le dit Notre Seigneur, *Que le Père Éternel a donné son Fils unique*, que le Fils lui-même s'est incarné et *que le Saint Esprit a opéré ce Mystère*. C'est aussi l'humilité car, selon S. Paul, *le Fils de Dieu s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave* (EM 7,182).

L'esprit du Mystère de la Nativité de Notre Seigneur, c'est l'esprit d'enfance ; *le Fils de Dieu étant venu en ce monde*, selon qu'il est dit dans l'Évangile de S. Jean, ch.1, *a donné, à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir de devenir enfant de Dieu*. Cet esprit d'enfance consiste dans la *simplicité, docilité, pureté et dans le mépris des richesses et des grandeurs mondaines* (EM 7,183).

L'esprit du Mystère de la Circoncision, c'est l'humilité et la mortification. *Notre Seigneur ayant bien voulu prendre sur lui, en se laissant circoncire, la marque d'un pécheur, et de répandre son sang avec souffrance et douleur* (EM 7,184).

L'esprit du Mystère de la Transfiguration, c'est l'esprit de prière et d'oraison : et ainsi des autres (EM 7,185).

Pour accueillir ainsi l'esprit du Mystère, Jean-Baptiste de La Salle offre diverses « manières » de faire oraison sur un tel thème. Il y a celles de s'y entretenir :

par discours et réflexions multipliés	par réflexions courtes et longtemps continuées	par une simple attention
---	--	-----------------------------

La première manière « peut être utile », et Jean-Baptiste de La Salle en donne des exemples. Mais il recommande les deux autres. Et en décrit le processus.

– **La méditation par réflexions courtes et longtemps continuées :**

Ces manières ci-dessus proposées, de s'entretenir sur un Mystère par discours et réflexions multipliées peuvent être utiles ; il ne sera pas moins avantageux de s'y entretenir par réflexions courtes et longtemps continuées, sur un passage de l'Écriture Sainte, qui ait rapport au Mystère auquel on veut s'appliquer. Par exemple, touchant le Mystère de la Naissance de Notre Seigneur, on peut se mettre dans l'esprit ce passage d'Isaïe, ch.9 : Un Enfant nous est né, un Fils nous est donné. Ensuite faire une réflexion, sans beaucoup de discours, sur ce passage, qui serve à entretenir l'attention à ce passage et au Mystère, d'une manière intérieure et appuyée sur la foi (EM 8,204 & 205).

On peut faire, par exemple, cette réflexion : *Combien grande est l'amour et la bonté de Dieu pour nous, de nous avoir donné son propre Fils !* Ensuite, demeurer attentif, tant au passage qu'à cette réflexion, autant qu'on le pourra ; de la manière la plus vive et la plus simple qu'il sera possible. Cette réflexion courte, revêtue de foi, appuyée sur un passage tiré de l'Écriture Sainte, donne facilité à une âme de s'appliquer au Mystère d'une manière intérieure, de s'en pénétrer, en sorte que s'imprime dans l'esprit et dans le cœur, qui en sont comme remplis et qui en reçoivent les impressions, participant ainsi à l'esprit et à la grâce du Mystère ; et étant par ce moyen, suavement et doucement disposée et portée à la pratique des vertus que l'on remarque dans le Mystère : ce qui est la fin à laquelle on doit toujours tendre, et qui est celle que Notre Seigneur s'est lui-même proposée, dans l'accomplissement de ses Mystères (EM 8,206 & 207).

Quand on s'aperçoit que l'esprit n'a plus de facilité à s'appliquer à ce passage par la première réflexion, on en peut faire une autre, qui ait aussi rapport au même passage et qui le rappelle en l'esprit. On peut faire cette autre réflexion : Puisque *Dieu m'a aimé* jusqu'à se faire Enfant pour l'amour de moi, n'est-il pas juste que je me captive et m'humilie comme un enfant pour son amour ? Cette nouvelle réflexion réveille, tout de nouveau, l'attention au passage et au Mystère, et fait que l'esprit et le cœur s'y appliquent avec une nouvelle affection et ferveur (EM 8,208 & 209).

– La méditation par simple attention

On peut enfin s'appliquer au Mystère par une simple attention, qu'on nomme autrement contemplation, qui consiste à se tenir avec un profond respect intérieur, en considérant le Mystère par une simple vue intérieure de foi vive et respectueuse, qui porte l'esprit et le cœur à une disposition d'adoration silencieuse, d'amour, d'admiration, de reconnaissance et d'actions de grâces, d'anéantissement et d'un désir de cœur de s'unir à Notre Seigneur en ce Mystère, et de participer à son esprit et à ses grâces ; demeurant dans cette disposition plus ou moins longtemps, selon qu'on se trouvera attiré et occupé ; ne l'interrompant pour produire des actes particuliers de ces différentes dispositions intérieures ; n'étant pas nécessaire de les distinguer séparément,

puisqu'on les peut concevoir d'une conception de cœur simple et implicite, c'est-à-dire, non expliquée, ni distinguée ou séparée actuellement par des actes formels ; pourvu que cette disposition soit vive et ardente ; laquelle peut être entretenue par quelques paroles affectueuses, produites de temps en temps plus ou moins souvent, selon le besoin qu'on en aura et qu'on se porte toujours à la pratique des vertus, comme il a été dit ci-devant (EM 8,210).

Ces deux façons de se situer face aux Mystère de la foi ne sont pas à la portée de tous :

Ces trois différentes manières de s'appliquer à l'oraison sur un Mystère, ainsi qu'à la sainte Présence de Dieu, peuvent être rapportées aux trois états de la vie spirituelle. Les entretiens par discours et raisonnements multipliés, à celui des commençants. Les réflexions rares et longtemps continuées, à celui des profitants ; et la simple attention, à celui des avancés (EM 8,212).

Jean-Baptiste de La Salle les propose cependant à ses disciples, appelés à faire oraison tous les jours et à vivre liturgiquement les Mystères.

Les Devoirs C ne s'adressent pas à ces Chrétiens « profitants » ou « avancés ». Aussi proposent-ils des pratiques plus à la portée des âmes bien disposées. Et, tout d'abord, des actes, ensembles de considérations portant sur une attitude d'ordre spirituel.

On peut faire neuf actes /.../ par rapport au Mystère sur lequel on s'applique. Les trois premiers ont rapport à Notre Seigneur. Les trois suivants, à nous ; et les trois derniers ont rapport, le 1^{er} à Notre Seigneur, le 2^o à Dieu et le 3^o aux Saints ; ainsi ces trois derniers actes ont chacun leur objet différent. Le 1^{er} ayant pour objet Notre Seigneur ; le 2^o Dieu le Père ; et le 3^o les Saints auxquels on a une dévotion particulière (EM 7,186 & 187)

Les réponses à la question systématiquement posée à la fin des instructions sur les Mystères : « Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de ?... » appellent à multiplier ces divers actes. Ainsi, pour la fête « de l'Incarnation du Fils de Dieu ou de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge » :

R. Nous devons faire cinq choses :

1. Adorer souvent, en ce saint jour, le Fils de Dieu s'incarnant dans le sein de la Très Sainte Vierge.
2. Rendre à la Très Sainte Vierge l'honneur qui lui est dû, à cause de la qualité de Mère de Dieu, qu'elle a reçue en ce saint Jour.
3. Remercier Dieu de la grâce qu'il a faite à tous les hommes et de l'amour qu'il a eu pour eux, d'avoir envoyé son propre Fils pour les retirer du péché et pour les délivrer des peines de l'Enfer.
4. Demander au Saint Esprit part aux grâces dont il a rempli Jésus-Christ au moment de sa Conception, pour les communiquer à tous les hommes.
- 5*. Demander à Jésus-Christ, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, une grande pureté intérieure et extérieure et une profonde humilité, pour nous disposer à le recevoir dignement dans la très sainte Communion (DC 42,1,5).

Dans son *Explication de la Méthode d'Oraison*, Jean-Baptiste de La Salle donne des exemples d'actes de foi, d'adoration, de remerciement adressés à Jésus-Christ ou à Dieu le Père. En guise d'exemples, voici des extraits des actes d'adoration et de remerciement « considérant Notre Seigneur Enfant nouvellement né et exposé dans la crèche ».

– Acte d'adoration

Très humblement prosterné aux pieds de votre Crèche, ô très saint et adorable Enfant Jésus, je vous rends mes plus profonds respects, vous reconnaissant pour *le Dieu de Majesté, qui habitez dans le Ciel une lumière inaccessible*, comme dit S. Paul. Vous êtes, ô mon Seigneur, *le Verbe Eternel, engendré du Père Eternel : c'est par vous que toutes choses ont été faites, et c'est par vous qu'elles subsistent et qu'elles sont gouvernées, ô Sagesse du Père !* Vous vous êtes fait Enfant de l'Homme pour l'amour et le salut des hommes. *Le ciel et la terre sont remplis de votre Majesté et de votre Gloire.* Et vous voilà logé dans une étable et *couché dans une crèche !* O grand Dieu, petit Enfant ! Je vous adore de tout mon cœur ; j'adore votre Grandeur infinie, renfermée dans ce petit corps d'Enfant, sans qu'elle cesse *de remplir et de contenir tout l'Univers.* *Dieu a commandé à ses Anges, (dit S. Paul), de vous adorer en votre avènement sur la terre ; c'est ce qu'ils font, en rendant gloire à Dieu très-haut, et nous annonçant la paix que vous venez apporter sur la terre aux hommes de bonne volonté.* Je

m'unis à ces esprits célestes, pour vous rendre, ô mon Dieu, mon Sauveur, tous les hommages qui vous sont dus/.../ (EM 8,214,1 à 4).

– Acte de remerciement :

Après avoir adoré Notre Seigneur dans ce Mystère, en lui rendant le premier devoir qu'on lui doit, on fait un acte de remerciement, pour témoigner à Notre Seigneur, notre juste reconnaissance et le remercier de la bonté qu'il a eu d'opérer ce Mystère et de tout ce que son excessive charité lui a fait faire et souffrir pour procurer notre sanctification ; ce qui se peut faire à peu près de cette manière :

Il est bien juste, ô mon Dieu, qu'ayant eu tant de bonté pour moi, que de vous faire homme et de naître sous la forme d'un enfant, pour vous sacrifier en vous *offrant* à la justice de Dieu votre Père, *comme une Victime vivante, pure, sainte et agréable à Dieu, pour l'expiation de mes péchés et ma sanctification* ; il est bien juste, dis-je, que je vous en témoigne une entière reconnaissance et vous en rende de très humbles actions de grâces. Je vous remercie de tout mon cœur, ô mon Dieu, d'une si grande bonté, je vous rends mille remerciements d'un si grand bienfait /.../. Je voudrais en avoir une reconnaissance infinie, mais comme je ne le puis, je vous supplie, mon aimable Sauveur, de suppléer à mon impuissance, en acceptant ma bonne volonté et l'offrande que je vous fais de toutes les actions de grâces de votre sainte Mère, de tous vos Bienheureux, Anges et Saints ; comme aussi de toutes mes pensées, paroles et actions, vous suppliant de les bénir et de *les rendre agréables à vos yeux*, en les unissant aux vôtres. /.../. » (EM 8,217-218,1 à 3)

	de foi	d'adoration	de remerciement	de demande	d'offrande	imiter	Se confesser	communier	divers
Sainte Trinité	+ •	+ •	+ •	+ •			+	+	+
Incarnation	+	+	+ •	+				+ •	
Noël		+ •	+	+				+ •	

Circoncision									+
Les Rois	+		+ •	+			+ •	+ •	
Présentation	+ •		+ •		+ •		+		+
Transfiguration		+	+	+ •					
Rameaux		+	+	+					+
Passion		+ •				+			+
Pâques							+ •	+ •	+
Ascension	+ •					+ •			+
Pentecôte			+ •						+
Saint Sacrement	+ •		+ •					+ •	

Pour lire ce tableau : la + signifie que l'expression ou le mot (ex. acte d'adoration ou adorer...) ne vient pas d'une source.

La croix suivie d'un point •, que l'expression ou le mot a pour origine une source des Devoirs C.

Le tableau ci-dessus relève nombre d'actes et de pratiques recommandées dans les instructions des Devoirs C portant sur les Mystères de Notre Seigneur. L'on peut se poser la question : Pourquoi Jean-Baptiste de La Salle n'appelle-t-il pas à faire des actes d'union à Notre Seigneur opérant ses Mystères ? Discrétion, prudence pastorale ?... Les pages de *l'Explication de la Méthode d'Oraison* qui en traitent sont cependant parmi les plus belles de l'ouvrage. Un aperçu :

On fait un acte d'union à Notre Seigneur en s'unissant intérieurement à son Esprit dans ce Mystère, et aux dispositions intérieures qu'il y a eu ; lui demandant part à cet Esprit et à ses dispositions ; et le priant, instamment, de nous faire la grâce d'entrer dans l'esprit de ce Mystère et dans la pratique des vertus qu'on y remarque.

Notre Seigneur *s'étant fait Enfant de l'Homme* pour nous mériter *la grâce d'être régénéré selon l'Esprit et de devenir en lui les enfants de Dieu, par l'a-*

doption et par la grâce qui est en Jésus-Christ et qu'il est venu apporter aux hommes, comme le dit S. Jean ; il est donc fort à propos de s'unir à Jésus naissant, afin d'entrer en communication et en participation de son Esprit, qui nous donne accès auprès du Père comme ses enfants adoptés en son Fils unique, et que nous prions Notre Seigneur de nous unir à ses dispositions.

C'est ce que l'on peut faire, par l'acte d'union, en cette manière :

Je m'unis à vous, Divin Jésus, Enfant Dieu, avec un grand désir d'entrer en participation de l'esprit de votre sainte Enfance, de vos dispositions, et de la grâce que vous m'avez méritée dans le Mystère de votre sainte Naissance. Je vous supplie très humblement, aimable Enfant Jésus, de m'attirer vous-même dans votre divin Cœur ; de m'unir à votre Esprit Saint et aux dispositions que vous aviez *dans l'étable de Bethléem !...!* (EM 10,230 à 232).

Dans les réponses à la question « Que devons-nous faire pour bien célébrer tel ou tel Mystère il y a ces appels à faire des actes qui nous mettent en relation avec Dieu le Père, Jésus-Christ ou l'Esprit Saint ; mais il y a aussi ces invitations mettre en œuvre des pratiques propres à nous faire entrer plus profondément dans l'esprit du Mystère célébré.

Ainsi, pour la fête de la Très Sainte Trinité, il est recommandé de « réparer autant qu'on le peut », « les péchés qu'on a commis, en manquant de sanctifier le dimanche comme on le doit ». La question se pose : comment réparer ces péchés en ce jour ? Les pratiques, les « choses à faire ne manquent pas :

R. Pour les réparer autant qu'on le peut, il faut faire cinq choses :

1. Il faut, en ce jour, assister à tout l'Office divin dans sa paroisse, avec une grande piété.
2. Se confesser et communier.
3. Ne fréquenter aucune compagnie en ce saint jour.
4. S'entretenir, dans sa maison, de Dieu et des choses qui portent à Dieu, dans la vue d'honorer les trois Personnes divines.
5. Chanter des saints cantiques en l'honneur de la Très Sainte Trinité (DC 41,2,4).

C'est pendant sa méditation, son oraison sur le Mystère que l'on se doit de préciser ces « choses à faire ». *L'Explication de la Méthode d'Oraison* situe ce moment de réflexion après l'acte de contrition, dans lequel on demande « pardon à Dieu des fautes qu'on a commises contre l'esprit du Mystère : faisant résolution d'être à l'avenir plus fidèle à le prendre et à s'y conformer » (EM 9,222). Il s'agit de l'acte d'application, présenté ainsi :

Après cet acte de contrition, il sera fort utile de faire un acte d'application, afin de mieux profiter du Mystère : ce qui se fait en s'appliquant à soi-même le Mystère, considérant, devant Dieu, le grand besoin qu'on a d'entrer dans l'esprit de ce Mystère ; faisant attention aux occasions dans lesquelles on doit le faire : prenant pour cela des moyens propres et particuliers, pour se conduire selon cet esprit, lorsque l'occasion s'en présentera ; à peu près de cette manière : Je reconnais en votre sainte présence, ô mon divin Sauveur, le grand besoin que j'ai d'entrer dans l'esprit du Mystère de votre sainte Naissance, en pratiquant et imitant les admirables exemples que vous me donnez. /.../.

C'est en faisant cet acte d'application que l'on forme des résolutions (quoiqu'on les puisse faire ou renouveler en toutes sortes d'actes) : c'est ce qu'on entend par prendre des moyens propres et particuliers pour se conduire selon l'esprit du Mystère. Ces résolutions que l'on prend doivent avoir trois être qualités :

1. Elles doivent être présentes, en sorte qu'on les puisse faire le jour même qu'on les fait.
2. Particulières, c'est-à-dire qu'on se doit proposer quelques pratiques particulières conformes aux vertus qu'on remarque en ce Mystère, et prévoir les occasions dans lesquelles on se disposera de les mettre en pratiques.

La 3^{ème}, elles doivent être efficaces, c'est-à-dire, qu'on doit avoir soin de les exécuter dans le temps qu'on en aura les occasions, sans en laisser échapper aucune (EM 9,224 à 227).

Dans le tableau des pages qui suivent sont relevés ces actes ou ces pratiques recommandés dans les instructions des Devoirs C traitant du Mystère de la Très Sainte Trinité et des Mystères de Notre Seigneur. Ces choix sont signifi-

catifs des options de Jean-Baptiste de La Salle, soit personnelles, soit inspirées de ses sources (= passages soulignés).

Fête de	Très Sainte Trinité *	L'Incarnation du Fils de Dieu	Noël	Circconcision de N.S.J.C.
Dieu (Père)	Remercier Dieu plus particulièrement qu'en aucun autre dimanche des bienfaits, qu'on a reçus de lui. Demander pardon à Dieu des péchés qu'on a commis, en manquant de sanctifier comme on le doit les saints Dimanches, et les réparer autant qu'on le peut (DC 41,2,3).	Remercier Dieu de la grâce qu'il a faite à tous les hommes, et de l'amour qu'il a eu pour eux, d'avoir envoyé son propre Fils pour les retirer du péché, et pour les délivrer des peines de l'enfer (DC 42,1,5).	Il faut s'occuper, pendant tout l'Office divin, et pendant la plus grande partie de ce jour à remercier Dieu, de nous avoir donné son propre Fils, pour nous retirer du péché, pour nous délivrer des peines de l'enfer, et pour nous apprendre le chemin du ciel (DC 42,2,7).	
Jésus-Christ		Adorer souvent en ce saint jour le Fils de Dieu s'incarnant dans le sein de la Très Sainte Vierge (DC 42,1,5).	Il faut à la Messe de Minuit adorer Jésus-Christ né dans une étable, et posé dans une crèche. Il faut à la seconde Messe adorer Jésus-Christ avec les bergers. Il faut adorer comme Fils de	

			Dieu engendré de toute éternité cet Enfant, qui est né dans le temps de la Très Sainte Vierge Marie (DC 42,2,7).	
Saint-Esprit		Demander au Saint-Esprit part aux grâces dont il a rempli Jésus-Christ au moment de sa Conception, pour les communiquer à tous les hommes (DC 42,1,5).		
Vie sacramentelle	Se confesser et communier (DC 41,2,4).	Demander à Jésus-Christ, par l'intercession de la Très Sainte Vierge une grande pureté intérieure et extérieure, et une profonde humilité, pour nous disposer à le recevoir dignement dans le Très Sainte Communion (DC 42,1,5).	Il faut passer cette veille et cette nuit à prier Dieu, et à se disposer pour faire une bonne communion (DC 42,2,7).	

Vie spirituelle	S'entretenir, dans sa maison, de Dieu et des choses qui portent à Dieu, dans la vue d'honorer les trois Personnes divines (DC 41,2,3).		Il faut avoir une tendre dévotion envers le Saint Enfant Jésus (DC 42,2,7).	
Ascèse	Ne fréquenter aucune compagnie en ce saint jour (DC 41,2,4).		Il faut demander à Dieu la grâce d'aimer les souffrances, et souffrir volontiers le froid et la pauvreté, pour l'amour de Dieu (DC 42,2,7).	Nous devons circoncis notre cœur, c'est-à-dire en retrancher et éloigner tous les mauvais désirs et les affections déréglées, particulièrement l'attache que nous avons naturellement aux plaisirs des sens (DC 42,3,6).
Avec Marie, les Saints		Rendre à la Très Sainte Vierge l'honneur qui lui est dû, à cause de la qualité de Mère de Dieu, qu'elle a reçue en ce jour (DC 42,1,5).		
En paroisse	Il faut, en ce jour, assister à tout l'Office divin dans sa paroisse, avec une grande piété (DC 41,2,4).		Il faut assister à tout le Service divin avec bien de la piété, tant la nuit que le Jour (DC 42,2,7).	

Pratiques	<p>Chanter des saints cantiques en l'honneur de la Très Sainte Trinité (DC 41,2,4).</p> <p>Faire souvent et de temps en temps pendant ce saint Jour des actes de foi sur le Mystère de la Très Sainte Trinité (DC 41,2,3)</p> <p>Faire aussi souvent et de temps en temps des actes d'adoration de ce grand Mystère (DC 41,2,3).</p>			
------------------	--	--	--	--

Fête de	L'Adoration des Rois	Présentation et Purification	Transfiguration	Entrée de N.S.J.C. à Jérusalem
Dieu (Père)	<p>Il faut remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite de nous avoir ce jour-là appelés à la foi, et de nous avoir fait chrétiens (DC 42,4,7).</p>	<p>Nous devons, comme saint Siméon, remercier le Père Eternel d'avoir fait entièrement connaître son Fils en ce jour (DC 42,5,9).</p>	<p>Remercier Dieu de nous avoir fait connaître dans ce Mystère combien grande sera la gloire des corps bienheureux, après le dernier Jugement (DC 42,6,8).</p>	

Jésus-Christ		Remercier Notre Seigneur de s'être en ce jour offert pour nous à son Père (DC 42,5,9).	Adorer la Divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a causé en ce jour la gloire de son Corps (DC 42,6,8).	Adorer l'humilité de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui entre en triomphe dans Jérusalem monté sur un âne (DC 42,7,7).
Vie sacramentelle		Nous devons nous y préparer quelques jours auparavant, et purifier nos cœurs par la Confession (DC 42,5,9).		Purifier notre cœur, pour nous préparer à porter le Rameau béni à la procession (DC 42,7,7).
Vie spirituelle	Il faut demander à Dieu la grâce de conserver la foi que nous avons reçue, et de nous conduire seulement par les lumières de la foi (DC 42,4,7).	Nous offrir en ce jour avec Notre Seigneur au Père Eternel, principalement pendant le Sacrifice de la sainte Messe, et lui offrir notre corps, notre âme, et toutes les pensées, les paroles, et les actions de notre vie, demandant à Dieu la grâce de les faire chrétiennement par les mérites de son Fils (DC 42,5,9).	Demander à Dieu qu'il nous éclaire de la Lumière de sa sainte Grâce, et qu'il nous donne part, en l'autre vie, à la gloire des saints (DC 42,6,8).	Remercier Notre Seigneur de nous avoir donné l'exemple de mépriser les grandeurs et les vanités du monde, en entrant dans Jérusalem monté sur un âne, précédé et honoré seulement des enfants, et du simple peuple, et accompagné de ses Disciples, qui étaient des pauvres pêcheurs (DC 42,7,7).

Ascèse	Il faut s'abstenir des excès et des dérèglements que font en ce jour les gens du monde, par lesquels ils déshonorent Dieu, et se moquent de lui (DC 42,4,7).	À l'exemple de saint Siméon faire à Dieu un sacrifice de notre vie, et lui témoigner que tout notre désir est de posséder Jésus-Christ (DC 42,5,9).	Demander à Dieu l'amour de la retraite, et de l'oraison, et le changement de notre cœur (DC 42,6,8).	
Avec Marie, les Saints		Nous disposer, à l'exemple de la Très Sainte Vierge à observer exactement la Loi de Dieu et les maximes de l'Évangile (DC 42,5,9).		
En paroisse	Il faut passer la plus grande partie de ce saint jour à l'église, en y assistant aux Offices divins, et fréquentant les Sacrements (DC 42,4,7).			
Pratiques	Il faut offrir à Notre Seigneur en ce jour l'or de la charité, la myrrhe de la souffrance, et l'encens d'une véritable et pure dévotion (DC 42,4,7).	Produire de temps en temps des actes de foi sur ce saint Mystère (DC 42,5,9).		Demander à Dieu la grâce de triompher de nos mauvaises inclinations (DC 42,7,7).

Fête de	La Passion	Pâques	L'Ascension	La Pentecôte	Très Saint Sacrement de l'Autel
Dieu (Père)					Remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite, de nous avoir donné Notre Seigneur Jésus-Christ dans ce Sacrement (DC 42,12,7).
Jésus-Christ	Adorer la Croix avec un grand sentiment d'humilité et de compassion, dans la vue des douleurs et des souffrances de Jésus-Christ N.S (DC 42,8,14).		Nous réjouir avec Jésus-Christ, et avec toute l'Église de ce qu'il est monté au Ciel (DC 42,10,6).	Remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avoir envoyé son Saint-Esprit (DC 42,11,12).	
Saint-Esprit				Prier souvent le Saint-Esprit de nous remplir de ses grâces (DC 42,11,12).	

Vie Sacramentelle				Tâcher de renouveler en nous la grâce de la Confirmation (DC 42,11,12).	Communier avec bien de la piété (DC 42,12,7).
Vie spirituelle	Imiter l'humilité, l'obéissance, la patience, la charité et la douceur que Notre Seigneur Jésus-Christ a fait paraître dans sa Passion (DC 42,8,14).	Qu'est-ce que ressusciter spirituellement ? C'est quitter l'état du péché, et retourner en la grâce de Dieu (DC 42,9,7).	Imiter la Vie crucifiée de Notre Seigneur Jésus-Christ, afin que notre corps et notre âme jouissent de la gloire, qui leur est préparée dans le Ciel (DC 42,10,6).	Écouter et suivre les saintes inspirations qu'il nous donnera. (DC 42,11,12)	
Ascèse	Entrer dans des sentiments de confusion, de ce que, par les péchés que nous avons commis, nous avons été cause de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, et de ce que, par l'abus		Nous détacher des choses de la terre, afin de ne penser qu'à celles du Ciel, et de n'avoir d'affection que pour elles (DC 42,10,6).	Prendre garde de ne point chasser le Saint-Esprit de nos cœurs par aucun péché (DC 42,11,12).	Réparer par nos visites fréquentes, et par notre dévotion toute particulière, les irrévérances que nous avons commises envers le Très Saint Sacrement, et les mauvaises Communion

	que nous avons fait de ses grâces, nous avons rendu inutile le fruit de sa Passion (DC 42,8,14).				s que nous pouvons avoir faites, pendant toute l'année (DC 42,12,7).
En paroisse	Il faut assister dévotement aux Ténèbres et à tout le Service divin dans sa paroisse. Faire attention aux belles cérémonies qui se pratiquent en ces saints jours (DC 42,8,14).			Assister à tout l'Office, qui se chante dans l'Église (DC 42,11,12).	Assister aux Offices de l'Église, à la Grande Messe, à la Prédication, au Salut, et à la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Assister aux processions (DC 42,12,7).
Pratiques	Faire souvent des actes de compassion, de reconnaissance, de confiance, et d'amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ souffrant pour nos péchés (DC 42,8,14).	Comment peut-on ressusciter spirituellement ? C'est en faisant souvent des actes de contrition, une confession exacte et une bonne communion (DC 42,9,7).	Faire souvent des actes de foi sur ce saint Mystère (DC 42,10,6).		Faire souvent des actes de foi sur le Très Saint Sacrement de l'Autel (DC 42,12,7).

2. Entrer dans l'esprit des Mystères de la Très Sainte Vierge.

Jean-Baptiste de La Salle n'aborde pas, dans son *Explication de la Méthode d'Oraison*, la manière dont il faut « entrer dans l'esprit » des Mystères de la Très Sainte Vierge. Nul doute, cependant, que la méthode employée à l'occasion de la méditation des Mystères de Notre Seigneur ne présente quelque analogie avec celle dont on doit user au cours de la méditation des Mystères de la Vierge. Il y a d'ailleurs, dans les Devoirs C, des fêtes de la Très Sainte Vierge célébrées au cours de liturgie commune :

- Fêtes de l'Incarnation du Fils de Dieu et de l'Annonciation.
- Fêtes de la Présentation de Notre Seigneur au Temple et Purification de la Très Sainte Vierge.

Et la question rituelle concerne, à la fois, les deux fêtes. Ainsi :

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de l'Incarnation du Fils de Dieu ou de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire cinq choses :

1. Adorer souvent, en ce saint jour, le Fils de Dieu s'incarnant dans le sein de la Très Sainte Vierge.
2. Rendre à la Très Sainte Vierge l'honneur qui lui est dû, à cause de la qualité de Mère de Dieu, qu'elle a reçue en ce saint jour.
3. Remercier Dieu de la grâce qu'il a faite à tous les hommes et de l'amour qu'il a eu pour eux, d'avoir envoyé son propre Fils pour les retirer du péché et pour les délivrer des peines de l'Enfer.
4. Demander au Saint Esprit part aux grâces dont il a rempli Jésus-Christ au moment de sa Conception, pour les communiquer à tous les hommes.
5. Demander à Jésus-Christ, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, une grande pureté intérieure et extérieure, et une profonde humilité, pour nous disposer à le recevoir dignement dans la très sainte Communion (DC 42,1,5).

Cette réponse comporte 5 actes dont 2 sont adressés directement ou indirectement à la Très Sainte Vierge :

- Rendre à la Très Sainte Vierge l'honneur qui lui est dû...

- Demander à Jésus-Christ, par l'intercession de la Très Sainte Vierge ...

Quant aux choses à faire, fruits de l'acte d'application, elles trouvent place dans la question-réponse qui suit celle que nous venons de citer :

D. Que devons-nous faire pour honorer le Mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu et la Maternité de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire particulièrement deux choses :

1. Faire souvent des actes de foi sur ce saint Mystère.
2. Dire, tous les jours, trois fois la prière qui commence par ce mot : *Angelus*, dans la vue d'adorer Jésus-Christ et d'honorer la Très Sainte Vierge, dans cet adorable Mystère (DC 42,1,6).

Adorer Jésus-Christ... Honorer la Très Sainte Vierge... *L'Explication de la Méthode d'Oraison*, traitant des Mystères de Notre Seigneur, offre plusieurs exemples d'actes qui s'adressent directement ou indirectement à la Mère de Dieu. Donnons-en quelques extraits :

- Acte d'honneur à la Très Sainte Vierge, comme Mère de Dieu :

Très glorieuse Vierge Mère de mon Dieu, c'est en cet heureux jour, auquel vous avez enfanté très purement cet Enfant Dieu, que vous êtes devenue particulièrement la Mère des hommes et la Reine de toutes les créatures du ciel et de la terre ; je me prosterne de toute mon âme à vos pieds, pour vous rendre, en cette qualité, tout l'honneur qui vous peut être rendu. Vous êtes la Mère de mon Créateur et la mienne ; vous êtes ma Reine et ma Maîtresse : je vous honore, je vous respecte et je vous aime après Dieu et votre divin Fils, par dessus toute chose ; je me sou mets à votre doux empire, pour le temps et pour l'éternité /.../ (EM 8,216,1 & 2).

- Autre manière d'adorer Notre Seigneur Enfant entre les bras de sa Mère : Grand Dieu Éternel *qui, dans le Ciel, êtes assis sur les Chérubins*, comme parle votre Écriture Sainte, *et qui êtes engendré du Père en la splendeur des Saints* : vous avez bien voulu, pour l'amour de nous, abaisser votre Majesté infinie jusqu'à vous faire un petit Enfant semblable à nous, et naître d'une Vierge. Je vous adore entre les bras de votre sainte Mère, comme sur le trône le plus digne de votre Majesté, après le soin de votre

Père Céleste : je m'abîme aux pieds de *ce Trône de Grâce*, pour rendre à *votre Majesté suprême*, tout l'honneur qu'il m'est possible /.../ (EM 8,215,1 & 2).

- Comment on peut s'entretenir avec la Sainte Vierge dans l'oraison, par rapport au Mystère précédent :

On peut aussi s'entretenir avec la Très Sainte Vierge sur ce Mystère, à peu près de cette manière : Vierge très sainte, je crois fermement que Jésus Notre Seigneur, *le Fils unique de Dieu le Père, a été conçu dans votre sein*, par l'opération *du Saint Esprit* ; je le crois, parce que la foi me l'enseigne. C'est en vous, ô Vierge très heureuse, que s'est accompli cette prophétie d'Isaïe : *Une Vierge concevra et enfantera un Fils, qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous*. Vous étiez Vierge quand vous avez conçu cet Enfant divin ; vous étiez Vierge en l'enfantant et vous êtes demeuré Vierge après l'avoir enfanté. Vous êtes la plus pure des Vierges et la plus glorieuse des Mères. C'est pourquoi *vous serez appelée Bienheureuse dans toutes les générations* /.../ (EM 8,194,1 & 2).

Trois extraits typiques de ce type d'oraison que Jean-Baptiste de La Salle qualifie de « discours et réflexions multipliées ». Ces actes ne sont que des exemples dont il faut savoir se libérer :

Tous les actes dont on a donné des modèles /.../, n'y sont proposés que pour aider ceux qui commencent à faire oraison et qui n'en peuvent produire d'eux-mêmes. Ils en prendront donc ce qu'ils jugeront à propos ou ce qu'ils croiront pouvoir leur être utile./.../ ; car on ne prétend point qu'ils prennent une coutume de se servir de ceux qui sont ici exprimés ; sinon leur prière serait non plus simplement une prière, mais dégènerait en une prière vocale, qui n'aurait pas pour eux la même utilité que si elle était produite, en eux, par l'Esprit Saint (qui doit les animer pour faire oraison) et du fond du cœur (EM 6,172 à 174).

Relevons cette dernière orientation pastorale lasallienne : cet appel à la liberté adressé à celui qui se propose de faire oraison vise donc essentiellement à se mettre en attitude d'accueil de l'Esprit Saint. C'est cet Esprit qui, seul, fait « entrer dans l'esprit du Mystère », comme c'est cet Esprit qui donne de

« bien célébrer le Mystère » vécu dans l'action liturgique. Les « actes » que le fidèle fait dans son oraison et ceux qu'il est appelé à faire au cours de la célébration du Mystère doivent être animés du même Esprit Saint. Les Devoirs C ont besoin d'être lus à la lumière de l'*Explication de la Méthode d'Oraison*. Ce dernier texte donne l'orientation fondamentale de ces « choses » à faire ou à pratiquer : entrer dans l'esprit du Mystère célébré et plus généralement des temps et des fêtes liturgiques. Schématisons :

Explication de la Méthode d'Oraison		Devoirs C	
Comment entrer dans l'esprit du Mystère ? par la méditation, l'oraison, qui comportent		Que faut-il faire pour bien célébrer le Mystère ? Faire	
des actes – de foi – d'union – de remerciement – d'adoration	un acte d'application (diverses pratiques)	des actes – de foi – d'union – de remerciement – d'adoration	diverses pratiques (parfois, souvent, tous les jours)

Fête de	Conception de la T.S.V.	La Nativité de la T.S.V.
Adorer Dieu, J.C.		
Le remercier	<i>Remercier Dieu</i> de nous avoir donné <i>aujourd'hui la Très Sainte Vierge</i> , comme celle qui devait contribuer au salut de tous les hommes, en mettant Notre Sauveur au monde. (p.197)	Remercier Dieu d'avoir donné au monde la Très Sainte Vierge, pour procurer notre salut. (p.200)
Lui demander	<i>Demander</i> à Dieu la grâce <i>de ne plus vivre</i> et agir <i>selon</i> les inclinations de la nature. (p.198)	Demander à Dieu une <i>dévotion</i> particulière <i>envers</i> la Très Sainte Vierge. (p.200)
Par l'intercession de la T.S. Vierge		Demander à Dieu l'humilité et la simplicité, par l'intercession de la Très Sainte Vierge. (p.200)
Honorer la T.S. Vierge	Rendre à la Très Sainte Vierge tout l'honneur qui lui est dû dans ce saint Mystère. (p.197)	Honorer la Très Sainte Vierge venant en ce monde, pour y être la Mère du Rédempteur et du Sauveur des hommes, et la Trésorière des grâces de Dieu. (p.200)

La Présentation de la T.S.V.	La Visitation de la T.S.V.	L'Assomption de la T.S.V.
	Adorer <i>Jésus-Christ vivant et résidant</i> dans la Très Sainte Vierge, et sanctifiant S. Jean et sainte Élisabeth. (p.206)	
Remercier Dieu d'avoir inspiré à la Très Sainte Vierge de <i>faire vœu de virginité</i> . Rendre grâces à Dieu, d'avoir destiné la Très Sainte Vierge, en ce jour, pour être la Mère et la Patronne des Vierges. (p.202)	Remercier Dieu de ce qu'il nous a fait connaître les Mystères qui se sont opérés, dans cette Visite de la Très Sainte Vierge. (pp.206s)	Remercier Dieu, d'avoir si fort élevé la Très Sainte Vierge à cause de son humilité, et de l'avoir établie Reine des Anges et des Hommes, et la première Médiatrice dans le Ciel, après Jésus-Christ. (p.210)
Ne nous appliquer qu'à ce qui regarde le service de Dieu, et notre salut, et demander à Dieu par l'intercession de la Très Sainte Vierge la grâce d'y être fidèle. (p.202)	Demander part aux grâces que Jésus y a faites à saint Jean, et à sainte Élisabeth, par l'intercession de la Très Sainte Vierge. (p.207)	Demander à Dieu, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, toutes les grâces dont nous aurons besoin, particulièrement un grand détachement des choses du monde, et <i>une mort</i> qui ait quelque rapport à <i>la sienne</i> . (pp.210s)
Honoré la Très Sainte Vierge se consacrant toute à Dieu, en ce saint jour. (p.202)		Rendre honneur à la Très Sainte Vierge avec toute l'Église, comme ayant été élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges, et ayant reçu de Dieu en ce jour de son Assomption de très grandes faveurs, et de très grands privilèges. (p.210)

L'imiter	<i>Commencer à ne plus vivre que pour Dieu, pour imiter ce qu'a commencé en ce jour la Très Sainte Vierge, et ce qu'elle a continué pendant toute sa vie. (p.198)</i>	
Vie sacramentelle		<i>Renouveler les promesses de notre Baptême. (p.200)</i>
Vie spirituelle		
Ascèse		

	Imiter les vertus que la Très Sainte Vierge a fait paraître en cette Visite. (p.207)	Tâcher d'imiter <i>l'humilité</i> de la Très Sainte Vierge, et son grand amour pour la pureté. (p.211)
		Nous mettre en état, en nous <i>confessant</i> et communiant avec de saintes dispositions, de vivre ensuite en bon chrétien, afin de bien mourir. (p.211)
Nous offrir et consacrer entièrement à Dieu, en ce saint jour. (p.202)	<i>Réciter souvent, et méditer avec</i> dévotion le saint <i>cantique Magnificat</i> , que la Très Sainte Vierge a prononcé dans cette Visite, et qui nous fait connaître les dispositions saintes où elle était. (p.207)	
Nous détacher des personnes qui nous sont les plus chères, pour l'amour de Dieu. (p.202)		



« La Pentecôte ». Tableau de Charles Le Brun, commandé pour la chapelle du Séminaire Saint-Sulpice par Jean-Jacques Olier. Le séminariste Jean-Baptiste de La Salle a pu le contempler...

3. Entrer dans l'esprit des Maximes de l'Évangile.

Il est encore plus nécessaire d'être instruits des vérités de la religion et des maximes du saint Évangile, que d'assister au Sacrifice de la Sainte Messe (DC 20,4,9).

Un passage lasallien, tiré de l'instruction traitant « du prône », qui peut sans

doute, à première vue, étonner : que peut-il y avoir de plus important que d'assister à la sainte Messe le dimanche, jour du « prône » ? Mais c'est la conclusion que tire Jean-Baptiste de La Salle de la pratique pastorale de « la primitive Église ». Celle-ci, en effet, permettait, aux catéchumènes et aux pénitents publics d'assister au prône, à travers lequel les pasteurs annonçaient et expliquaient l'Évangile. Mais, ces mêmes auditeurs ne pouvaient assister à la Messe dite « des fidèles », comportant consécration et communion.

On a ainsi :

Autrefois « dans la primitive Église »	
les catéchumènes et les pénitents publics assistaient au prône pour être instruits des vérités de la religion et des maximes du saint Évangile mais n'assistaient pas à la Messe des fidèles.	les fidèles « instruits » des vérités de la religion et des maximes du saint Évangile assistaient au prône et à la Messe des fidèles.

Que mettait Jean-Baptiste de La Salle sous les expressions « être instruit des vérités de la religion » et « être instruit des maximes du saint Évangile » ? « Savoir » - même « par cœur » - les vérités de la religion et les maximes du saint Évangile, et « en être instruit » n'ont pas, au XVII^e siècle surtout, la même profondeur intellectuelle et spirituelle. Il s'agit, en effet, d'un côté, d'exercice de la mémoire ; de l'autre, d'une activité de l'esprit et du cœur. Être instruit des vérités de la religion, c'est les savoir, sans doute, mais c'est surtout et d'abord être devenu capable d'en vivre. De même, quand il s'agit d'être instruit des maximes de l'Évangile. Et, ici encore, l'*Explication de la Méthode d'Oraison* offre une méthode « d'entrer dans l'esprit des maximes de l'Évangile », et donc d'en vivre (cf. EM 15,293 à EM 18,324,4).

Jean-Baptiste de La Salle précise, en premier lieu, ce qu'il faut entendre par « maximes de l'Évangile », puis distingue les maximes de précepte et de conseil ; celles qui sont faciles et celles qui sont difficiles à saisir :

On appelle maxime, des sentences ou passages de l'Écriture Sainte, contenant quelques vérités nécessaires au salut ; des Paroles intérieures qui font connaître ce que nous devons faire ou ne pas faire ; ce que nous devons estimer ou mépriser ; ce que nous devons rechercher ou fuir, aimer ou haïr, etc. Le Nouveau Testament en est rempli (EM 15,293).

De ces maximes ou sentences, il y en a qui contiennent des vérités de préceptes, et qui imposent l'obligation de pratiquer la vérité contenue en cette maxime : par exemple, celle-ci, Pardonnez et on vous pardonnera ; ne jugez point, et vous ne serez point jugés. Ce sont des maximes de préceptes, parce que Notre Seigneur commande positivement de les pratiquer sous peine de damnation. Il y en a qui sont de conseil, c'est-à-dire, qu'on n'est pas obligé absolument de pratiquer pour être sauvé, mais seulement proposé comme des moyens nécessaires pour acquérir une plus grande perfection, comme celle-ci : Si vous voulez être parfait, vendez tout ce que vous avez et le donnez aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le Ciel ; après cela, venez et me suivez (EM 15,294).

Il y en a qui sont claires et intelligibles, faciles à entendre, comme celle-ci : *Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; priez Dieu pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient*, en saint Mathieu, 5. Il y en a qui sont obscures et difficiles à entendre et qui ont besoin d'être expliquées, comme les suivantes. *Si votre œil droit vous est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le et le jetez loin de vous*, en saint Mathieu, 5. *Si quelqu'un vient après moi, et qu'il ne laisse pas son père, sa mère, etc., il ne sera pas mon Disciple*, en saint Luc, ch.14. Et plusieurs autres semblables, qui ne doivent pas être pris à la lettre (EM 15,295).

Lorsque l'on se propose de faire oraison sur une de ces maximes ou sur une autre,

On doit commencer d'abord par se pénétrer intérieurement de la nécessité ou de l'utilité de la maxime sur laquelle on veut faire oraison, par un sentiment de foi, en se mettant dans l'esprit le passage de l'Écriture Sainte où elle est exprimée (EM 15,296).

Puis il faut faire en sorte de tirer de la considération de cette maxime, ce que Jean-Baptiste de La Salle appelle : son esprit, c'est-à-dire, « l'impression sain-

te et le bon effet qu'elle doit produire lorsqu'étant bien méditée et conçue. » (EM 15,297). Car chaque maxime a un esprit qui lui est « propre et particulier ». Et de donner des exemples :

<p><i>Que servirait à un homme de gagner tout le monde s'il perd son âme.</i></p>	<p>Cette maxime bien approfondie et goûtée, persuade l'esprit qu'il n'y a de vraie fortune, que celle de gagner la Gloire éternelle ; qu'on ne doit regarder d'avantageux en ce monde que ce qui peut contribuer à notre salut, et qu'il n'y a de vrais biens qu'au Ciel. Elle fait concevoir un grand mépris pour tout ce que les mondains aiment et recherchent avec tant de passion. Elle détache des biens périssables, trompeurs et passagers de la terre, pour ne s'attacher qu'à ceux du Ciel, qui sont véritables, permanents et éternels (EM 15,297).</p>
<p><i>Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il marche sur mes pas.</i></p>	<p>L'esprit de cette maxime /.../ c'est de se faire violence pour résister à l'inclination vicieuse qui nous porte au mal et pour surmonter la répugnance et la difficulté que nous trouvons dans la pratique de la vertu. Recevoir avec soumission à la sainte volonté de Dieu et, comme venant de ses mains, toutes les afflictions, peines et adversités ; et les souffrir avec patience pour l'amour et à l'imitation de Notre Seigneur (EM 15,298).</p>
<p><i>Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; et celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la conservera pour la vie éternelle.</i></p>	<p>L'esprit de cette autre /.../, c'est de mépriser et rejeter les plaisirs sensuels, et de ne point rechercher les commodités de la nature ; de ne point appréhender, au moins volontairement, les souffrances et les mortifications ; encore moins les fuir. C'est de faire volontiers pénitence et supporter les travaux, surtout ceux qui sont d'obligation et attachés à son état, sans s'arrêter à la crainte qu'on pourrait avoir d'altérer sa santé ; mais d'en faire volontiers un sacrifice au Seigneur, animé par ces paroles d'Évangile : <i>Que qui perdra sa vie pour son amour, la conservera</i> (EM 15,299).</p>

Pour être ainsi pénétré de l'esprit d'une maxime, il y a une « méthode ». Et une méthode propre à ce type de méditation et d'oraison :

On doit commencer d'abord par se pénétrer intérieurement de la nécessité ou de l'utilité de la maxime sur laquelle on veut faire oraison, par un

sentiment de foi, en se mettant dans l'esprit le passage de l'Écriture Sainte où elle est exprimée (EM 15,296).

Puis « étant ainsi appuyé sur la foi », il faut faire les « actes » proposés par la méthode ; tenant compte, cependant, de « l'Avertissement » qui clôt l'ouvrage et qui s'adresse à ceux que le grand nombre de ces actes (9) pourrait « embarasser » : il offre diverses façons moins systématiques de conduire sa méditation. Donnons, à titre d'exemples des extraits de quelques-uns de ces actes :

– Acte de foi sur la maxime :

On fait un acte de foi sur la maxime, se représentant Notre Seigneur l'enseignant, et lui témoignant que l'on croit fermement que c'est lui-même qui nous l'a enseignée. Et, pour mieux se persuader cette vérité, il faut se mettre dans l'esprit le passage du Nouveau Testament où est contenue cette maxime (EM 16,303).

– Acte d'adoration :

On fait un acte d'adoration en rendant ses devoirs à Notre Seigneur enseignant cette maxime ; se tenant, avec cette attention, dans un profond respect envers lui (EM 16,307).

– Acte de remerciement :

On fait cet acte en remerciant Notre Seigneur de la bonté qu'il a eue de nous enseigner cette maxime, pour notre instruction et notre sanctification (EM 16,309).

– Acte d'application :

On fait cet acte en s'appliquant à soi-même la maxime, considérant devant Dieu, le grand besoin qu'on a d'entrer dans son esprit ; faisant attention aux occasions dans lesquelles on peut et on doit le faire ; prenant les moyens propres et particuliers pour cela (EM 17,316).

– Acte d'union :

On fait un acte d'union à Notre Seigneur, en s'unissant à son esprit et à ses dispositions intérieures avec lesquelles il a enseigné cette maxime, en lui demandant part à cet esprit et à ses dispositions ; le priant instamment de nous faire la grâce d'entrer dans l'esprit et la pratique de cette maxime (EM 18,319).

– Acte de demande :

On fait un acte de demande en priant très humblement Dieu le Père de nous faire la grâce d'entrer dans l'esprit et la pratique de cette maxime, et de nous l'accorder en union à Notre Seigneur (EM 18,321).

– Acte d'invocation des Saints

On fait un acte d'invocation, en priant les Saints auxquels on a une dévotion particulière, et surtout ceux qui ont beaucoup et parfaitement pratiqué cette maxime, de s'intéresser auprès de Dieu, pour lui en demander, pour nous, l'esprit et la pratique (EM 18,323).

Tous ces extraits rendent sensible la façon dont on doit traiter ces textes d'Évangile, envisagés comme maximes donnant sens à la vie chrétienne ; l'on a moins à les considérer en eux-mêmes qu'à les prendre à leur source : non seulement paroles de Notre Seigneur mais nées de « son esprit » et de « ses dispositions intérieures ».

Rendre sensible aux maximes de l'Évangile est, pour Jean-Baptiste de La Salle, une de ses préoccupations pastorales. C'est, pour lui, « un des premiers devoirs des fidèles de bien savoir [de l'Évangile] toutes les règles et toutes les maximes, afin de les pratiquer. » (DC 20,4,8). « Savoir » et « pratiquer », « toutes » les règles et « toutes » les maximes : rien de plus lasallien ! ... Et puisque saint Mathieu est celui qui, parmi les Évangélistes, « a établi les principales maximes chrétiennes », il faut « Lire souvent son Évangile, et particulièrement le Sermon de Jésus-Christ sur la Montagne qui contient les principales maximes de la vie chrétienne, et faire, en même temps, des actes de foi sur les principales vérités qui y sont contenues » (DC 44,14,6).

En deux autres passages, Jean-Baptiste de La Salle juxtapose l'observation de la Loi de Dieu et celle des maximes de l'Évangile qui, seules, conduisent à la véritable vie de disciples, de chrétiens.

– À l'occasion de la fête de la Présentation de Notre Seigneur au Temple, nous devons « nous disposer, à l'exemple de la Très Sainte Vierge, à observer exactement la Loi de Dieu et les maximes de l'Évangile » (DC 42,5,9).

– En témoignage de dévotion envers Notre Seigneur :

D. Quelles grâces devons-nous demander à Notre Seigneur Jésus-Christ, en le priant comme notre Maître et notre Législateur ?

R. C'est de suivre sa doctrine et de garder et observer sa sainte Loi, et de pratiquer les maximes de son saint Évangile (DC 42,13,9).

Les Mystères et les maximes de l'Évangile, dont nous venons de parler, sont pour Jean-Baptiste de La Salle, au cœur de la foi de tout Chrétien. Et pour son Institut, au cœur de l'engagement apostolique des Frères. Les *Règles communes de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes* (1705) s'ouvrent, en effet, sur cette définition de « la fin de l'Institut » :

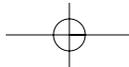
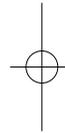
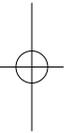
La fin de cet Institut est de
donner
une éducation chrétienne
aux enfants
et
c'est pour ce sujet
qu'on y tient les écoles
afin que
les enfants y étant,
sous la conduite des maîtres
depuis le matin jusqu'au soir,
ces maîtres
leur puisse apprendre
à bien vivre

en les instruisant des Mystères
de notre sainte Religion,

en les instruisant des Mystères
de notre sainte Religion,

et ainsi
leur donner l'éducation
qui leur convient (RC 1,3).

Un tel texte, fondamental, donne une dimension pastorale inattendue à nos Devoirs C. Ils sont au cœur du projet d'éducation chrétienne de Jean-Baptiste de La Salle : des enfants instruits des Mystères de la foi, à qui l'on inspire les maximes de l'Évangile et en rapport assidu - du matin jusqu'au soir - avec des éducateurs vivant de ces Mystères et selon ces maximes ; et ainsi devenus capables de donner à ces enfants « l'éducation qui leur convient ».



Chapitre 9 – Des Dévotions

1. Les dévotions vécues par Jean-Baptiste de La Salle, selon Blain.

Avant d'aborder le thème des dévotions dans les Devoirs C, il n'est pas sans intérêt, nous semble-t-il, de dire quelque chose de celles que Jean-Baptiste de La Salle a manifestées au cours de sa vie, au milieu de ses Frères particulièrement.

Dans la Quatrième Partie de sa *Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle*, le chanoine Jean Baptiste Blain traite, en ses chapitres IV et V, des dévotions du Saint. Et tout d'abord de celle envers Notre Seigneur (CL 8, p.481 à 487).

« Son amour envers ce divin Sauveur a été tendre et affectif, efficace et effectif. ». Tel est ce qui constitue la dévotion de Jean-Baptiste de La Salle envers Notre Seigneur et, sans doute, toute dévotion : profondeur des sentiments et engagement de tout l'être. Blain relève quelques témoignages significatifs de l'attachement du Saint à son Maître et Sauveur :

– Dans le quotidien de la vie,

* « Quelque part que les Frères le cherchassent, ils le trouvaient occupé de Jésus-Christ, ou en sa pauvre chambre aux pieds du Crucifix ou dans la chapelle devant le Très Saint Sacrement. » (p.483)

* « Enfin toute l'ambition du saint Prêtre était de ressembler à Jésus-Christ, de se tenir uni à lui, de vivre de sa vie, de se transformer en lui. Dans ce dessein, il était fidèle à toujours porter sur lui le livre des Évangiles, comme le Testament de son Père, la Loi et la Doctrine de son Seigneur ; pratique dont il a fait un point de règle aux Frères ; fidèle à avoir toujours devant les yeux un Crucifix, le seul meuble qu'il accordait et qu'il permettait aux Frères ; fidèle à célébrer tous les jours la sainte Messe, pour se nourrir du pain de vie, et porter dans son sein Celui qui faisait ses délices ; fidèle à n'aimer que ceux que Jésus aime /.../, à faire au

prochain tout le bien qu'il lui était possible, persuadé que c'était le faire à Jésus ainsi qu'il le dit lui-même. » (p.483s).

– À travers ses diverses expressions,

* « Quoique tous les Mystères de Jésus-Christ fussent, pour ce saint Prêtre, des sources de dévotion, ceux de sa sainte Enfance, de sa Passion et du Saint Sacrement, avaient pour lui des attraits singuliers. Pour honorer les premiers, il ne manqua pas, tout le temps qu'il fut parmi les Frères, de réciter les Litanies du Saint Nom de Jésus et celle de sa divine Enfance : les premières avant son oraison du matin et les autres, vers les huit heures. Dévotion qu'il a inspirée aux Frères, afin de demander à Jésus enfant, son divin Esprit pour eux et pour les enfants confiés à leurs soins. On le voyait, le jour de ces saints Mystères tout absorbé en Dieu et rempli de suavité. » (p.484)

* « Pour ce qui est de sa piété envers le Très Saint Sacrement, où Jésus-Christ fait éclater sa bonté envers les hommes, et où il se tient, en quelque façon, prisonnier dans les liens d'une charité infinie, elle était ardente et toujours nouvelle. Il s'était fait une loi de ne point passer proche aucune église, sans y aller faire hommage au Seigneur qui y réside. Au moins ne manquait-il de le faire d'esprit, s'il ne le pouvait de corps. Il ne se dispensait pas de cette règle, dans ses voyages. » (p.485)

* « La majesté, jointe à la piété, avec laquelle il paraissait à l'Autel /.../. Il employait toujours un temps considérable pour se préparer à cet auguste Sacrifice, et il ne voulait point être détourné pendant ce temps pour quelque raison que ce fût. Quand on voulait lui parler alors d'affaire, quelque pressée qu'elle fût, il répondait tranquillement qu'il y prêterait après la Messe. /.../. S'il allait à l'Autel avec tant de préparation, il n'en sortait pas avec moins de ferveur /.../. Voici le témoignage qu'en rend une vertueuse religieuse de la Congrégation de Notre-Dame : « Lorsque M. de La Salle sortait de l'Autel d'où il venait de dire la Messe, je l'ai souvent vu rentrer dans notre sacristie, tout hors de lui et si transporté de l'amour de Dieu, qu'il ne pouvait se déshabiller sans s'être reposé plus d'un quart d'heure ; je n'osais pendant ce temps l'interrompre, craignant de le troubler dans la satisfaction qu'il avait de s'entretenir ainsi avec son Dieu. »

Tous les Frères, et ceux qui l'ont vu, à l'Autel, disent la même chose. Son zèle sur ce sujet lui fit composer une méthode très utile pour la bien entendre et les Frères s'en servent avec un grand profit. Il a fait, aux Frères, une règle d'apprendre aux enfants, qui leur sont confiés, la manière de la bien entendre et de les y conduire tous les jours, pour leur enseigner encore plus par leur exemple que par leurs paroles, le souverain respect et la piété intime que demande une action si sainte. » (p. 485)

- Dans un climat spirituel que Jean-Baptiste de La Salle partage avec bien des mystiques de son temps :

* « Sa dévotion envers les abjections et les souffrances de cet aimable Sauveur était aussi admirable. L'expérience lui en avait donné le goût. C'était là son asile dans toutes ses peines. La vue de ce que Jésus a souffert lui rendait agréable et précieux les mépris et les rebuts que le monde ne lui épargnait point. /.../ Il encourageait ordinairement les Frères à surmonter leurs peines par la considération de celles du Sauveur des hommes /.../. Dans cette vue, il établit parmi eux la pieuse pratique de dire tous les jours, après leur repas, les Litanies de la Passion où sont exprimées toutes les abjections, les mépris, les rebuts et les souffrances de Jésus-Christ. Pour lui, il ne disait jamais qu'avec des sentiments vifs et pénétrants de dévotion, qui même en inspiraient à ceux qui n'en avaient pas. » (p.484s)

Le chanoine Blain relève aussi les manifestations de la dévotion de Jean-Baptiste de La Salle à Marie, Mère de Jésus-Christ, ne manquant pas de souligner combien celles-ci se répercutaient dans son Institut et chez ses Frères.

* « Pour lui, convaincu que l'amour du Fils inspire l'amour pour sa Mère, il avait cette dévotion extrêmement à cœur. » (p.488)

* « Le saint Prêtre n'avait pas manqué, dès le commencement de son œuvre, de la mettre sous la protection de la Très Sainte Mère de Dieu ; et même, pour l'établir sur cette pierre ferme, il avait mené les premiers Frères de la Société en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, pour implorer sur eux et sur lui, le crédit de la Reine des Anges, et la choisir pour Supérieure de l'Institut. Ce voyage de dévotion lui devint, dans la suite, assez ordinaire ; car lorsqu'il allait visiter les maisons de Laon et de Guise, il n'avait garde de passer par Liesse qui en est assez proche, sans aller ren-

dre ses devoirs à sa bonne Maîtresse qui y est fort honorée. Quand il était là, à ses pieds, il avait peine à en sortir. Le temps qu'il y demeurait, c'est-à-dire de trois heures entières, quand il le pouvait, devant l'Autel de la Très Sainte Vierge, après y avoir célébré avec une ferveur extraordinaire la sainte Messe en son honneur, faisait voir combien il s'y plaisait. » (p.489)

* « Il ne recommandait rien tant à ses Frères que de recourir à cette Très Sainte Vierge, qui est la Trésorière des grâces de Dieu. Il avait tant à cœur qu'on ne parlât d'elle qu'avec respect, qu'il ne permettait pas de la nommer sans ajouter les termes de Très Sainte Vierge ; lui-même s'en servait toujours, et il n'en employait point d'autres dans ses ouvrages. Il reprenait même souvent ceux qui, sans y prendre garde, la nommaient simplement la Vierge, ou Sainte Vierge : 'Dites donc Très Sainte, leur disait-il avec un peu de chaleur, elle le mérite bien'.

Il célébrait toutes ses fêtes avec une dévotion singulière, celles mêmes qui ne sont point chômées, comme la Visitation et la Présentation, etc. Il a même obligé les Frères à le faire par un point de Règle. Il paraissait, ces jours-là, si recueilli et si perdu en Dieu qu'il réveillait la dévotion des plus lâches.

Pendant toute sa vie, il n'a jamais manqué de dire, tous les jours, le chapelet, persuadé qu'on ne peut point faire de prière plus agréable à Dieu, puisqu'étant composée de *Pater* et d'*Ave*, qui sont les prières les plus authentiques de l'Église, il n'est pas possible d'en faire une plus sainte.

M. de La Salle en faisait tant d'estime, qu'il se faisait honneur de le réciter en tous lieux. Dans les rues, il tenait son chapelet en main sous la soutane ou, au doigt, un petit chapelet d'étain ; et il le récitait avec beaucoup de dévotion. Il en faisait de même lorsqu'il était en voyage : pratique qu'il a laissée aux Frères et qui contribue beaucoup à les tenir dans la modestie et le recueillement, dont jusqu'à présent ils ont été l'exemple ; il a de plus engagé ses Disciples à apprendre aux enfants la manière de le dire avec piété et dévotion et il a établi, dans toutes les écoles la louable habitude de nommer chaque fois deux enfants, alternativement, pour réciter le chapelet. » (p.490)

* « Il finissait chaque action de la journée, par une prière à la Très Sainte Vierge, pour se mettre sous sa protection ; et c'était ordinairement par un

Sub tuum praesidium, etc. Après l'oraison, il finissait par une consécration de soi-même, en disant la belle prière : *O Domina mea Sancta Maria*, etc. Il avait aussi coutume de l'ajouter au chapelet. Pour ce qui est de la dernière action de la Journée, il la terminait toujours par celle-ci, qui fut la dernière prière qu'il dit en mourant : *Maria mater gratiae*, etc.

Enfin son zèle pour procurer l'honneur de la Très Sainte Mère de Dieu, lui inspira d'introduire en sa Société, surtout au Noviciat, l'usage de dire le petit Office appelé de la Très Sainte Vierge, comme il l'est en tant d'autres congrégations. Il y assistait presque toujours, mais avec tant de recueillement, de dévotion et de vigilance, pour qu'il fût bien dit, qu'il obligeait ceux qui étaient les plus distraits de rappeler toute leur piété, pour se bien acquitter de ce devoir envers la Très Sainte Vierge. » (p.491)

* « Les jours de fêtes de la Très Sainte Vierge, il faisait durer les Matines à trois leçons, et les Laudes, cinq quarts d'heure entiers. Il a établi pour Règle de dire ce petit Office, toujours debout. Les autres Heures se psalmodiaient avec une égale lenteur. De cette sorte, depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à midi, à jeun et presque toujours à genoux, on demeurait dans la chapelle ; et tout le temps s'y passait, ou en oraison, ou à ouïr la sainte Messe, ou debout à psalmodier l'Office. M. de La Salle y étant à la tête des Frères, aucun ne paraissait s'ennuyer, encore moins pensait à se plaindre, animés qu'ils étaient tous de zèle et de ferveur, pour l'honneur de la Très Sainte Vierge, à l'exemple de leur Saint Instituteur. Le soir, avant le souper, il faisait sur la fête une fervente exhortation d'une demi-heure aux Frères. » (p. 491)

Blain poursuit sa description des dévotions de Jean-Baptiste de La Salle par celles que le Fondateur entretenait envers les Saints. Après la Très Sainte Vierge, « sa dévotion envers les autres Saints du Paradis était aussi très grande ; car il crut que, dans l'obligation où il était, de conduire un grand nombre d'affaires, il ne pouvait se faire trop d'amis et d'intercesseurs auprès de Dieu, afin d'en obtenir d'abondants secours de grâces. » (p.491)

* « Il honorait d'une dévotion plus particulière les saints Anges et, particulièrement, Saint Michel leur chef ; comme le protecteur de l'Église, le premier zéléteur de la gloire de Dieu et le premier adversaire de Satan. Il célé-

brait ses deux fêtes avec une piété singulière. Il avait souvent recours à lui dans les divers assauts qu'il était obligé de soutenir contre les démons et le monde. Et il disait, pour porter les autres à le faire, qu'il s'était toujours bien trouvé de s'être adressé à ce grand Prince des armées de Dieu. » (p.491s)

* « Il n'honorait pas moins les saints Anges Gardiens. Le jour que l'Église célèbre leur fête était un jour des plus solennels pour lui et pour ses Frères qu'il appelait à la sainte Table pour se nourrir, en présence de ces Esprits bienheureux, de ce pain vivifiant. Il leur conseillait d'avoir souvent recours à eux, surtout dans les difficultés qu'ils trouvaient à instruire les enfants, en leur promettant des secours sensibles de la part de ces charitables amis, pour s'acquitter d'un ministère dans lequel ils coopéraient avec eux au salut des âmes. Il ajoutait, pour leur donner une haute idée de leur emploi et leur en inspirer avec le goût et l'amour, qu'ils étaient eux-mêmes les anges visibles des enfants. Par ce noble motif, il les engageait à lier société avec ces nobles Esprits, à s'adresser à eux avec confiance ; à porter à leur présence le respect que demande leur excellence, et à écouter leur voix avec fidélité, puisqu'ils ne parlent qu'au nom du Seigneur, comme le dit l'Écriture. Il voulait que les Frères n'entreprissent rien sans avoir réclamé leur aide et sans s'être mis sous leur protection ; et c'est ce qu'il observait lui-même fort religieusement. Aussi faut-il avouer qu'ils l'ont préservé de plusieurs dangers. /.../. Il a assuré lui-même qu'il leur avait été plusieurs fois redevable de sa vie, surtout une fois qu'il avait échappé de la mort comme par miracle, dans Paris, où quelques voleurs étaient venus à lui, l'épée à la main, pour le tuer ; et, une autre fois, en campagne, où il fut attaqué par des gens de la même sorte qui, après lui avoir pris ce qu'il avait, l'avaient attaché à un arbre dans le dessein de l'assassiner ; ce qui serait arrivé si Dieu, par le ministère de son Ange, n'eût détourné le coup qui lui fut porté. » (p.492)

* « Sa dévotion envers Saint Joseph n'était pas moins grande. Il avait mis son Institut, dès sa naissance, sous la protection de ce grand Saint ; et, depuis ce temps, il avait étudié tous les moyens de l'honorer et de le faire honorer. Dans cet esprit, il disait tous les jours, les Litanies qui sont composées en son honneur et il recommandait aux Frères de les dire à son

exemple, afin d'obtenir de Dieu, par son crédit, l'esprit dont il était lui-même animé lorsqu'il avait la conduite de Jésus enfant. Le jour de sa fête est devenu un des plus solennels de son Institut. Quelque malade qu'il fût, il se levait pour célébrer la sainte Messe en l'honneur de cet aimable Époux de la plus pure et la plus sainte des Vierges. /.../. Enfin, il avait pris ce grand Saint pour Patron et Protecteur de son Institut ; et il leur recommanda en mourant, ce qu'il leur avait tant de fois recommandé en sa vie, de se distinguer par la dévotion à l'égard de Saint Joseph.

Ce qui le touchait le plus, dans la vie admirable du saint Époux de la Mère de Dieu, était sa grande docilité à la conduite de la divine Providence, sa soumission aux ordres les plus fâcheux, sa prompte obéissance à la voix du Seigneur, sa vie cachée sa chasteté angélique et, enfin, sa tendresse et son amour pour Jésus et Marie : vertu qu'il était jaloux d'imiter en ce grand Saint. Il y a bien réussi ; car on peut dire, à sa louange, qu'il a été une vive image de Saint Joseph. Pour contenter sa dévotion envers ce grand Saint, il a composé en son honneur de longues Litanies tirées de l'Écriture Sainte, qui expriment avec onction les sentiments de tendresse, d'affection et de zèle qu'il avait pour ce Juste par excellence. » (p.492s)

* « Enfin, sa dévotion embrassait tous les Saints du Ciel ; il les honorait tous très particulièrement. Quelques années avant sa mort, il voulut que ses Frères ajoutassent à la fin de leurs prières, celle-ci : *Omnes Sancti et Sanctae Dei*, etc. Il leur a prescrit de prendre l'histoire de leur vie, pour un des sujets de leurs conversations après les repas : c'est ce qu'il marque dans le Recueil, qu'il leur a dressé, des différentes matières dont ils doivent s'entretenir dans leurs conversations. 'Ils s'entretiendront, dit-il, de la vie des Saints, particulièrement de ceux en qui a plus paru l'esprit de leur Institut, et de ceux qui ont eu particulièrement l'esprit de mortification et de zèle pour le salut du prochain. ». Et il nomme ensuite ceux pour lesquels il sentait lui-même plus d'attrait.

Dans cet esprit, il témoignait un désir particulier de faire honorer le saint martyr Cassien, à cause de ce grand zèle à instruire la jeunesse, qui lui attrait la couronne du martyr. Il le choisit pour un des Patrons de leur Institut, à cause de la conformité de leur emploi avec le sien.

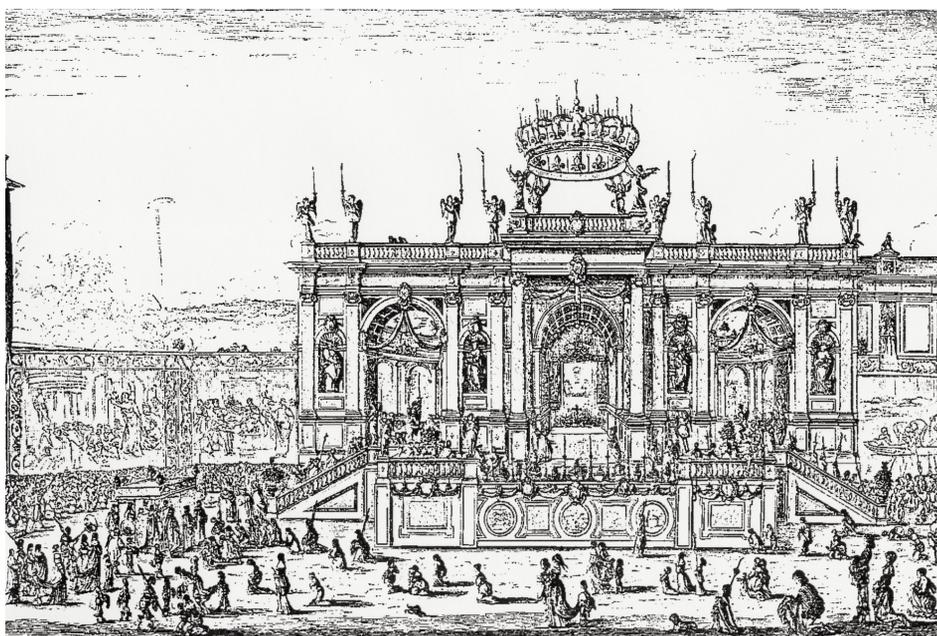
Il avait encore plus de dévotion envers Saint Jean-Baptiste dont il avait l'honneur de porter le nom, et qu'il avait su si bien imiter dans l'innocence, la pénitence, la retraite et l'oraison. Celle qu'il portait à tous les Apôtres et à Saint Pierre, leur chef, en particulier, aussi bien qu'à Saint Paul et Saint Jean l'Évangéliste, n'était pas moindre. Fidèle à imiter leurs vertus, il avait un grand zèle de les faire honorer, comme on le voit par les instructions édifiantes qu'il a composées sur leur vie et mort, et les méditations qu'il a faites pour le jour de leurs fêtes.

Le grand amour qu'il avait pour Jésus-Christ, lui avait aussi communiqué une grande dévotion pour Saint Ignace le Martyr ; ce grand amateur de Jésus, qui semblait disputer en amour avec les Apôtres. Il n'en parlait qu'avec des transports de dévotion ; et ce fut en partie pour imiter ce grand Saint, qu'il établit, dans son Institut cette sainte coutume de dire à la fin de toutes les actions de la Communauté, ces sacrés mots : Vive Jésus dans nos cœurs, à jamais ; ce qui est comme le mot de guet parmi les Frères.

Il avait encore une grande vénération pour les saints Instituteurs d'Ordre et, en particulier, pour ceux qui avaient eu un grand zèle pour procurer la gloire de Dieu, tels que sont saint François d'Assise, saint Dominique, saint Ignace de Loyola, saint Philippe de Néri et sainte Thérèse. Son affection pour cette fille séraphique était inexplicable. Il mettait encore, dans le nombre des Saints qu'il devait imiter, ces hommes incomparables : saint François Xavier et saint Vincent Ferrier ; et il ne pouvait, disait-il, trouver des termes assez éloquents pour louer le zèle infatigable qu'ils ont eu pour attirer des âmes à Jésus-Christ. Enfin, il ne parlait pas avec moins de vénération de saint Charles Borromée et de saint François de Sales et il demandait sans cesse à Dieu, par leur intercession, l'Esprit qui les avait animés, le zèle et la mortification de l'un et l'incomparable douceur de l'autre. » (p.493)



Reposoir avec deux anges



Reposoir, élevé pour la Fête-Dieu par Mgr Tubeuf, conseiller du roi, intendant de ses finances, etc., sur les dessins de Della Bella.

2. Les Devoirs C et les dévotions.

Sans l'avoir explicité, les Devoirs C établissent, structurellement, un rapport entre ces manières d'exprimer communautairement le culte dû à Dieu et à ses Saints, et ce qu'on appelle la ou les « dévotions ». Cela est particulièrement marqué en ce qui concerne les dévotions envers Jésus-Christ et la Très Sainte Vierge. Les instructions qui en traitent concluent les deux « sections » de notre catéchisme :

- Des fêtes que l'Église a instituées pour honorer les Mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ (DC 42) ;
- Des fêtes et Mystères de la Très Sainte Vierge (DC 43).

C'est comme si Jean-Baptiste de La Salle voulait souligner le profit personnel que devaient tirer les fidèles de leur participation au culte extérieur et public de l'Église : de la contemplation des Mystères célébrés à l'union inti-

me avec Jésus-Christ et avec Marie. En fait, il y a interférence entre participation liturgique et dévotion : l'une nourrit l'autre. La définition que donnent les Devoirs C de la dévotion envers Jésus-Christ est on ne peut plus explicite à ce sujet :

« C'est une inclination et une affection que nous devons avoir de l'honorer et de lui rendre nos respects, avec joie et avec promptitude. » (p.186s)

Peut-on souhaiter une meilleure disposition à la célébration liturgique d'un Mystère de Notre Seigneur ? Le schéma ci-dessous voudrait mettre en relief ces deux composantes d'une vie liturgique pleine et entière :

<p>Le culte extérieur et public témoigne (doit témoigner) d'une façon communautaire et fraternelle des sentiments partagés par tous.</p>	<p>La dévotion ajoute au vécu du culte extérieur et public les réalités d'une relation personnelle vécue dans l'intimité.</p>
--	---

De quoi est faite la dévotion selon Jean-Baptiste de La Salle ? Qu'est-ce qui la constitue ? On a souvent relevé l'intérêt d'un texte comme celui de la Méditation « Pour la fête de Notre-Dame-des-Neiges » pour qui veut parler non seulement de la dévotion à la Très Sainte Vierge, chez Jean-Baptiste de La Salle, mais plus généralement, pour dire ce qu'il entend par dévotion. Le voici :

MF 151, 3^{ème} Point. Il nous servirait de peu d'être persuadés de l'obligation que nous avons d'avoir une dévotion particulière envers la très sainte Vierge, si nous ne savions en quoi consiste cette dévotion, et si nous ne l'avions effectivement, et si même nous ne la faisons paraître dans les occasions. Comme elle est au-dessus de toutes les créatures, nous devons avoir pour elle une plus grande dévotion que pour tous les autres Saints, quels qu'ils soient. Nous témoignons notre dévotion pour les Saints en certains temps et en certains jours de l'année ; mais celle que nous devons avoir envers la très sainte Vierge, doit être continuelle. C'est pourquoi il est de Règle dans notre Institut :

1. De ne passer aucun jour sans réciter le chapelet, et de le dire toujours en marchant par les rues ;
2. De célébrer toutes ses Fêtes avec une grande solennité ;
3. Cette dévotion exige de nous que nous nous découvrons avec inclination, toutes les fois qu'on la nomme, ou que nous passons devant son image ;
4. La regardant comme la principale Protectrice de notre Société, nous nous mettons tous les jours sous sa protection, dès le matin et le soir, à la fin de notre oraison ; et après chaque exercice ; nous recourons à elle, en mettant en elle, après Dieu, toute notre confiance ;
5. Nous l'invoquons dans nos plus pressants besoins, comme notre première Avocate auprès de Dieu, après Jésus-Christ.

Jean-Baptiste de La Salle part du fait que les Frères, pour lesquels a été écrit ce point de la Méditation 151, sont « persuadés de l'obligation d'avoir une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge ».

Mais cela ne peut suffire, précise-t-il. Il faut, en effet savoir en quoi consiste la dévotion à la Très Sainte Vierge. Jean-Baptiste de La Salle relève, ici, moins les attitudes et dispositions intérieures de la dévotion que les « témoignages » publics que l'on en donne. La Règle de la Communauté les précise : chapelet quotidien et « par les rues » ; caractère solennel donné aux célébrations liturgiques ; gestes et attitudes de respect.

L'avoir effectivement. Trois notations succinctes mais significatives offrent les critères qui permettent de juger du bienfondé de la dévotion à Marie. Tout est affaire de relation. Le texte parle de « regard ». Il faut, en effet, regarder Marie - la contempler – comme : au dessus de toute créature, la principale protectrice de notre Société, notre première avocate.

- La faire paraître. Notre méditation multiplie ces expressions personnelles et publiques de la dévotion mariale parmi les Frères. L'on a, chez Jean-Baptiste de La Salle ce double souci d'une dévotion vraie, dans l'intimité des consciences et d'une dévotion qui s'exprime à travers des gestes, des attitudes, des prières publiques. C'est une constante chez lui. Il écrit, au sujet de l'adoration due à Dieu :

On adore Dieu en deux manières, on l'adore intérieurement et en esprit, en le reconnaissant et en l'honorant dans le fond de son âme, comme son premier principe et sa dernière fin ; on l'adore aussi extérieurement, en témoignant par des actions d'humilité et de soumission extérieure du corps, l'estime et le respect qu'on a pour sa divine majesté (DA 203,0,2).

Et d'en donner la raison :

Nous sommes obligés d'adorer, de l'une et de l'autre de ces manières, pour lui rendre l'honneur que nous lui devons ; car, notre âme et notre corps étant également à Dieu, nous devons lui faire hommage de l'une et de l'autre, pour témoigner la dépendance entière que nous avons de lui, dans tout ce qui est en nous et dans tout ce que nous sommes (DA 203,0,3).

Un tel texte donne tout son sens à la question-réponse qui ouvre les Devoirs C :

D. Les chrétiens sont-ils obligés de rendre à Dieu un culte extérieur ?

R. Oui, ils y sont obligés, parce qu'ils doivent adorer Dieu extérieurement aussi bien qu'intérieurement (DC 0,1,1).

Jean-Baptiste de La Salle reste cohérent avec l'objectif propre des Devoirs C : analyser ce qu'est le culte extérieur et public de l'Église. Les dévotions, dans la mesure où elles se manifestent, participent à ce culte dû à Dieu, à la Très Sainte Vierge et aux saints. Marie étant « au-dessus de toutes les créatures », la dévotion des Frères doit se manifester « plus grande que pour tous les autres saints quels qu'ils soient ». Cette dévotion « doit être », non seulement quotidienne mais « continuelle » ; se manifestant chaque fois qu'on la nomme ou que l'on passe devant une de ses représentations.

Il est une autre perspective de la dévotion que Jean-Baptiste de La Salle tient fréquemment à souligner : c'est sa dimension ecclésiale. Un passage du 1^{er} Point de notre Méditation est intéressant à ce point de vue :

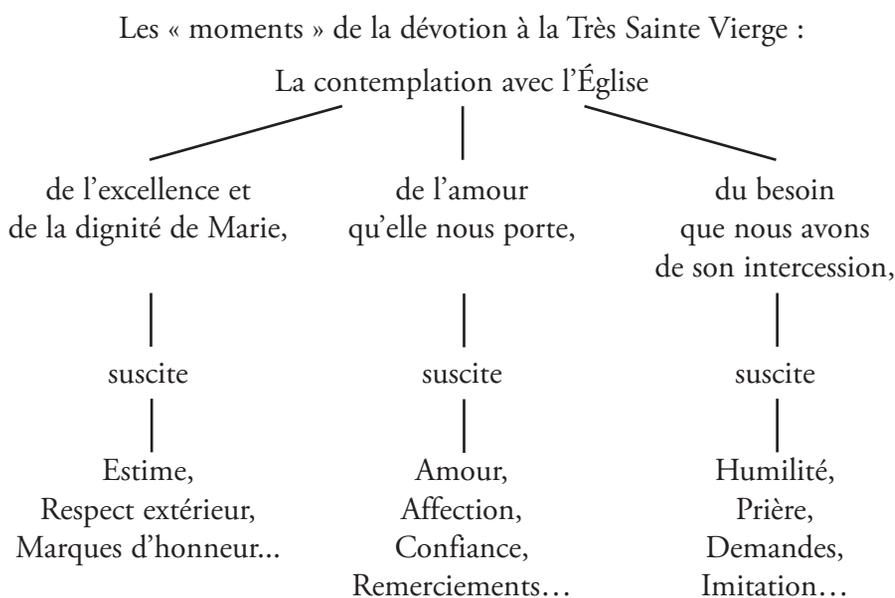
La raison pour laquelle il paraît que l'Église a institué la fête qu'elle célèbre aujourd'hui [de Notre-Dame-des-Neiges] à l'honneur de cette sainte Mère de Dieu, est de nous engager à avoir une dévotion toute particulière à son égard, et à la procurer à ceux de la conduite desquels Dieu vous a chargés (MF 151,1,1).

C'est l'Église qui veut susciter et nourrir, au cœur des fidèles, une vraie dévotion envers Marie. Et quand ces fidèles sont des Frères, elle les engage, non seulement à avoir une dévotion particulière personnelle envers la Très Sainte Vierge, mais à faire en sorte que leurs écoliers partagent cette même dévotion. Remarquons, dans cet extrait de la Méditation, le passage du « nous » au « vous ». Jean-Baptiste de La Salle se comprend dans ce « nous » ; mais la charge de transmettre et d'éduquer, au cœur des enfants, qui peuplent leurs écoles, est de la responsabilité des Frères.

Un texte lasallien, des Devoirs A, est sans doute de ceux qui définissent le mieux non seulement ce qui constitue la dévotion à Marie mais toute dévotion. Sans employer le mot, ce texte est un appel à la contemplation. D'une contemplation théologique et spirituelle. C'est la visée pastorale de l'Église que de susciter des dévotions respectueuses des données de la foi et mues d'un amour vrai et authentique.

Il faut que ceux qui récitent l'Office de la Très Sainte Vierge s'acquittent de cet exercice avec une piété et une dévotion toute particulière et, pour en tirer le fruit que l'Église désire, il faut qu'ils considèrent :

1. L'excellence et la dignité de la Très Sainte Vierge en l'honneur de laquelle on le récite.
2. Sa charité envers ceux qui se mettent sous sa protection.
3. Le grand besoin que nous avons de son intercession auprès de Dieu (DA 405,3,7).



Une dernière notation. Pour bien équilibrer la dévotion envers la Très Sainte Vierge comme envers tous les Saints, Jean-Baptiste de La Salle lie fortement le fait d'honorer les Saints et celui de rendre grâce à Dieu. Parmi les « choses » à faire pour bien célébrer les fêtes des Saints, il est souvent recommandé de « remercier » et de « demander ». Mais ces remerciements et ces demandes s'adressent à Dieu en priorité. C'est vrai, lors des fêtes de la Très Sainte Vierge. Un exemple :

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire cinq choses :

1° Honorer la Très Sainte Vierge venant en ce monde, pour y être la Mère du Rédempteur et du Sauveur des hommes, et la Trésorière des grâces de Dieu.

2° Remercier Dieu d'avoir donné au monde la Très Sainte Vierge, pour procurer notre salut.

3° Renouveler les promesses de notre Baptême.

4° Demander à Dieu une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge.

5° Demander à Dieu l'humilité et la simplicité, par l'intercession de la Très Sainte Vierge (DC 43,2,4).

C'est vrai lors des fêtes des Saints. Un exemple :

D. Que devons-nous faire pour honorer saint Étienne, et pour bien célébrer sa fête ?

R. Nous devons faire quatre choses :

1° Le respecter comme rempli de l'Esprit de Dieu, et comme le premier des Martyrs et le modèle des autres.

2° Remercier Dieu de l'avoir rempli de son Esprit Saint, et de lui avoir donné un zèle si ardent et un si grand courage.

3° Demander à Dieu, par l'intercession de ce Saint, de ne regarder personne comme notre ennemi, et de pardonner à tous ceux qui nous auront fait du mal.

4° Imiter ses vertus (DC 44,19,4).

Dans ses Devoirs A, Jean-Baptiste de La Salle consacre près de 4 pages à ce thème des rapports entre prière à Dieu et prière aux saints. Donnons-en quelques passages significatifs.

Quoique nous soyons obligés d'adresser nos prières à Dieu, et de ne recourir qu'à lui pour lui demander nos besoins ; parce qu'il n'y a que lui qui nous les puisse donner : nous pouvons, cependant, prier les anges et les saints ; et cette pratique qui a toujours été en usage dans l'Église est très utile et ne peut que nous procurer de très grands secours (DA 404,2,1).

Il est vrai que quelque pouvoir qu'aient les anges, et les saints qui approchent le plus près de Dieu, ils ne peuvent cependant nous donner par eux-mêmes ce qui nous est avantageux pour notre salut et pour le soutien de notre vie, mais qu'ils peuvent seulement nous aider à l'obtenir : c'est pour ce sujet que nous ne pouvons pas le leur demander, comme nous le demandons à Dieu (DA 404,2,2).

Lors donc que nous avons recours aux anges et aux saints pour les prier, ce n'est pas pour les engager à nous accorder quelques grâces, ou à nous délivrer des maux et des peines dont nous sommes accablés dans cette vie : c'est seulement, dit saint Chrysostome, afin qu'étant amis de Dieu ils veuillent bien être nos Intercesseurs auprès de lui, pour nous obtenir, de sa bonté, ce qui nous est nécessaire (DA 404,2,3).

La différence de la fin et de l'intention que nous avons en priant Dieu et en priant les saints se fait assez connaître par les différentes manières dont nous les prions ; car au lieu que dans les prières que nous adressons à Dieu nous disons : ayez pitié de nous, nous disons seulement aux saints : priez pour nous ; pour marquer que c'est de Dieu seul que nous espérons les grâces pour lesquelles nous prions, mais que les Saints nous peuvent seulement aider par leurs prières à les obtenir, non pas même par des mérites qui leur soient tout à fait propres et particuliers, mais par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, auxquels ils participent comme étant ses membres (DA 404,2,4).

C'est au Nom de Jésus-Christ que les saints demandent à Dieu, des grâces pour nous ; et s'ils sont nos Médiateurs et nos Intercesseurs, ce n'est qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ qui, selon saint Paul, intercède toujours pour nous devant son Père, les saints ne pouvant l'exciter à nous faire du bien, que par la considération des mérites infinis de Jésus-Christ son Fils (DA 404,2,7).

3. Attitudes relationnelles recommandées à l'occasion des célébrations des fêtes des Saints

Nous devons	les honorer (1) estimer (2) respecter (3)	remercier Dieu	demander à Dieu par leur intercession	les imiter	les prier	divers
Jean-Baptiste	+ (1)	+		+		
Pierre et Paul	+ (2)	+	+	+	+	(a)

André	+ (1)	+	+	+	+	
Jacques le Majeur	+ (3)	+	+	+		(b)
Jean	+ (2), (3)	+	+	+	+	
Thomas		+	+			(c)
Jacques le Mineur et Philippe	+ (3)	+	+	+		
Barthélemy	+ (3)	+	+	+		
Mathieu		+	+	+		(d)
Simon et Jude		+	+	+		(e)
Mathias		+	+	+		(f)
Barnabé	+ (1)	+	+	+		
Joseph	+ (1)	+		+	+	(g)
Étienne	+ (3)	+	+	+		
Laurent	+ (1)	+	+	+		(h)
Martin	+ (1)	+	+	+		(i)
Nicolas	+ (1)	+	+	+		

« Actes »	l'honorer	adorer Dieu (J.C.)	remercier Dieu	demander à Dieu par son inter- cession	le prier	imiter ses vertus	divers **
T.Ste Vierge (conception)	+		+	+		+	
T.Ste Vierge (Nativité)	+		+	+			+
T.Ste Vierge (Présentation)	+		+	+			+
T.Ste Vierge (Visitation)		+	+	+		+	+

T.Ste Vierge (Assomption)	+		+	+		+	+
Tous les Saints		+		+		+	+
Saint Michel	+			+		+	+
Ange gardien	+						+
Saint Jean- Baptiste	+		+			+	
Saints Apôtres			+				
Saint Pierre Saint Paul	+		+	+	+	+	+
Saint André	+		+	+	+		+
St Jacques le Majeur	+		+	+		+	+
Saint Jean	+		+	+	+	+	
Saint Thomas			+	+			+

« Actes »	l'honorer	adorer Dieu (J.C.)	remercier Dieu	demander à Dieu par son inter- cession	le prier	imiter ses vertus	divers **
St Jacques St Philippe	+		+	+		+	
Saint Barthélemy	+		+	+		+	
Saint Mathieu			+	+			
Saint Simon Saint Jude			+	+		+	+

Saint Mathias			+	+		+	+
Saint Barnabé	+		+	+		+	
Saint Joseph	+		+	+	+	+	+
Saint Étienne	+		+	+		+	
Saint Laurent	+		+	+		+	+
Saint Martin	+		+	+		+	+
Saint Nicolas	+		+	+		+	
Saint Patron	+				+	+	+

Fête de	Saint Michel (DC 44,3,3)	St Ange Gardien (DC 44,4,4)	St Jean-Baptiste (DC 44,5,11)	SS Pierre et Paul (DC 44,8,17)
Estime-Respect-Honneur	Avoir une estime particulière pour lui, comme pour celui qui a eu l'avantage d'être la première de toutes les créatures, qui s'est attachée à Dieu, et qui a reconnu et adoré J.C.	Nous lui devons porter un grand respect, et ne rien faire qui lui déplaît, parce qu'il est toujours auprès de nous.	Honorer ce saint avec l'Église, comme le premier saint de la Loi de grâce, le Précurseur de Jésus-Christ, et l'un des plus saints de tous les hommes, selon la parole du Fils de Dieu.	Nous devons les estimer, et les respecter comme deux Princes de l'Église, qui nous ont donné ou préparé la foi.
Prier		Nous devons le prier tous les jours avec confiance.		Nous devons prier ces deux saints de défendre toujours l'Église des schismes et des hérésies, de demander à Dieu la conversion des hérésies.

				tiques, et d'obtenir de Dieu des bons évêques, prêtres et docteurs, qui nous maintiennent dans la doctrine que ces saints nous ont enseignée aux dépens de leur vie.
Remercier Dieu			Remercier Dieu d'avoir envoyé ce saint sur la terre, pour y apporter l'esprit de pénitence, et le zèle pour la conversion des pécheurs.	Nous devons remercier Dieu de nous avoir donné la foi par leur moyen ; car Saint Pierre a envoyé des évêques, et des prédicateurs en France, et S. Paul y a passé, et y a laissé des disciples.
Demander à Dieu par son intercession	Demander à Dieu, par son intercession, du zèle pour l'honneur et pour la gloire de Dieu, et du courage pour résister au démon.			Nous devons prier Dieu de nous conserver la foi, par l'intercession de ces deux saints.

Fête de	Saint Michel (DC 44,3,3)	St Ange Gardien (DC 44,4,4)	St Jean-Baptiste (DC 44,5,11)	SS Pierre et Paul (DC 44,8,17)
Imiter	Imiter son humilité, qui a été cause de la victoire, qu'il a remportée, sur les démons.	Nous devons imiter ses vertus, particulièrement sa pureté, et son obéissance prompte et exacte.	Imiter les vertus de ce saint, particulièrement son application continue à mortifier son corps, son amour pour la pureté, et sa profonde humilité.	Imiter leur foi, leur courage, et leur zèle à défendre les intérêts de Jésus-Christ, et de la Religion chrétienne.

Ascèse				
Vie spirituelle	Avoir une grande confiance en son secours.	Nous devons obéir aux inspirations qu'il nous donne.		
Pratiques		Nous devons le remercier souvent des grâces qu'il nous procure.		Visiter les églises consacrées en leur honneur.

Fête de	Saint André (DC 44,9,4)	Saint Jacques le Majeur (DC 44,9,10)	Saint Jean (DC 44,10,9)	Saint Thomas (DC 44,11,3)
Estime-Respect-Honneur	Honorer ce saint comme le premier Disciple de Jésus-Christ.	Le respecter comme un des plus aimés, et des plus intimes Apôtres de Jésus-Christ.	Le respecter et l'estimer comme rempli de lumières et de grâces toutes particulières, et comme le fils adoptif de la Très Sainte Vierge.	
Prier	Prier ce saint de nous obtenir une vive foi, et un ardent désir des souffrances.		Prier saint Jean de demander à Dieu pour nous l'amour de la pureté.	
Remercier Dieu	Remercier Dieu d'avoir appelé ce saint le premier à la foi, et de lui avoir donné une si grande participation de l'Esprit de Jésus-Christ, particulièrement de l'amour des souffrances.	Remercier Dieu de l'affection tendre qu'il lui a donnée pour Jésus-Christ.	Remercier Dieu, et Notre Seigneur Jésus-Christ de lui avoir découvert tant de Mystères, et de lui avoir donné la Très Sainte Vierge pour Mère, comme le gage le plus précieux de son amour.	Remercier Dieu et Jésus-Christ Notre Seigneur, d'avoir ouvert les yeux à ce saint Apôtre dans son incrédulité.

Fête de	Saint André (DC 44,9,4)	Saint Jacques le Majeur (DC 44,9,10)	Saint Jean (DC 44,10,9)	Saint Thomas (DC 44,11,3)
Demander à Dieu par son intercession		Demander à Dieu par son intercession la soumission à la Providence divine, puisqu'on dit que ce saint a peu converti d'âmes à Dieu.	Prier Dieu par l'intercession de S. Jean de nous faire part de l'amour tendre que ce saint a eu pour Jésus et pour Marie.	Prier Dieu par l'intercession de ce saint, d'augmenter en nous la foi.
Demander à Dieu par ses mérites				Demander à Dieu, par les mérites de ce saint, la conversion des infidèles et particulièrement des Indiens.
Imiter	Imiter ses vertus, particulièrement son grand courage.	Imiter ses vertus, particulièrement son attachement à Jésus-Christ.	Imiter les vertus, particulièrement sa simplicité, et son amour pour la retraite, et pour la prière.	
Ascèse		Nous disposer à souffrir avec saint Jacques, et boire volontiers comme lui le Calice de Jésus-Christ.		
Vie spirituelle				Rendre grâce à Dieu de nous avoir appris, par ce qu'il dit à saint Thomas, le grand bonheur que nous avons de n'avoir pas vu et d'avoir cru.
Pratiques				Dire souvent, par un sentiment de foi avec ce saint Apôtre, Mon Seigneur et mon Dieu.

Fête de	SS Jacques le Mineur et Philippe (DC 44,12,10)	St. Barthélemy (DC 44,13,3)	St. Mathieu (DC 44,14,6)	SS Simon et Jude (DC 44,15,3)
Estime-Respect-Honneur	Grandement respecter saint Jacques à cause de son éminente sainteté, et saint Philippe à cause de l'accès favorable qu'il a eu auprès de Notre Seigneur et de l'estime que Notre Seigneur a eu pour lui.			
Remercier Dieu	Remercier Dieu d'avoir fait éclater saint Jacques dans l'Église, comme un modèle de pénitence, d'innocence, et de sainteté ; et de nous avoir donné en saint Philippe l'exemple du détachement de ses parents.	Remercier Dieu de la grâce, qu'il a faite à ce saint d'éclairer des lumières de la foi des Nations très farouches.	Remercier Dieu de nous avoir donné en ce saint un grand exemple de renoncement à toutes choses, et d'élévation au-dessus du respect humain.	Remercier Dieu du zèle qu'il a donné à ces saints, pour l'établissement de l'Église.
Demander à Dieu par son intercession	Demander à Dieu par l'intercession de Saint Jacques l'amour de la prière, et de la mortification ; et par l'intercession de Saint Philippe, la confiance en Dieu dans nos besoins.	Demander à Dieu par l'intercession de ce saint l'amour de la tempérance.	Demander à Dieu la chasteté par son intercession.	Demander à Dieu par leur intercession une grande union avec notre prochain.

Imiter	Imiter leurs vertus, particulièrement l'amour de la prière, et de la pénitence, qui ont parues en saint Jacques, et le détachement de saint Philippe.	Imiter ses vertus, particulièrement sa patience, dans un très cruel martyre.	Imiter ses vertus, particulièrement son abstinence, son grand courage, et son détachement des richesses, et de toutes les choses du monde.	Imiter leurs vertus, particulièrement leur simplicité, et leur amour pour la vérité.
Vie spirituelle			Espérer en la miséricorde de Dieu, qui d'un pécheur en un moment a fait un Apôtre, et un grand saint.	
Pratiques		Avoir un grand respect pour le saint Évangile, à l'exemple de ce saint.	Lire souvent son Évangile, et particulièrement le Sermon de Jésus-Christ sur la Montagne, qui contient les principales maximes de la vie chrétienne, et faire en même temps des actes de foi sur les principales vérités, qui y sont contenues.	Jeûner la veille de leur fête, comme l'Église l'ordonne.

Fête de	Saint Mathias (DC 44,16,3)	Saint Barnabé (DC 44,17,7)	Saint Joseph (DC 44,18,9)	Saint Étienne (DC 44,19,4)
Estime-Respect-Honneur		Honorer en lui le mépris qu'il a eu pour les richesses.	Honorer ce saint comme le Père nourricier de Jésus-Christ, l'époux fidèle de la Très Sainte Vierge, et un des plus grands saints.	Le respecter comme rempli de l'Esprit de Dieu, et comme le premier des martyrs, et le modèle des autres.

Prier			Le prier souvent avec une dévotion toute particulière.	
Remercier Dieu	Remercier Dieu d'avoir choisi saint Mathias pour Apôtre, par la seule considération de ses vertus.	Remercier Dieu de l'avoir converti à la foi, de l'avoir fait un des principaux soutiens de l'Église, de l'avoir destiné pour travailler à son établissement, et d'avoir donné des grands succès à ses prédications, et à ses missions.	Remercier Dieu d'avoir comblé ce saint de tant de grâces, et de l'avoir choisi pour être le Père nourricier de son Fils, et l'époux de sa Très Sainte Mère.	Remercier Dieu de l'avoir rempli de son Esprit-Saint, et de lui avoir donné un zèle si ardent, et un si grand courage.
Demander à Dieu par son intercession	Demander, par l'intercession de saint Mathias, la correspondance aux grâces de Dieu, et la grâce de ne point agir par des vues humaines.	Demander à Dieu par son intercession la ferveur d'esprit, et le respect pour le saint Évangile.		Demander à Dieu par l'intercession de ce saint, de ne regarder personne comme notre ennemi, et de pardonner à tous ceux qui nous aurons fait du mal.

Fête de	Saint Mathias (DC 44,16,3)	Saint Barnabé (DC 44,17,7)	Saint Joseph (DC 44,18,9)	Saint Étienne (DC 44,19,4)
Demander à Dieu par ses mérites				
Imiter	Imiter ses vertus, particulièrement l'horreur qu'il avait pour son corps, de qui il disait, selon qu'on le rapporte, qu'il fallait lui déclarer la guerre, sans lui accorder aucun plaisir.	Imiter ses vertus.	Imiter ses vertus./.../ Ce sont sa pureté, sa prompte obéissance, et sa vie humble, pauvre, cachée, et laborieuse.	Imiter ses vertus.

Ascèse			Ne vaquer le jour de sa fête qu'à des exercices de piété.	
Vie spirituelle			Avoir une grande confiance en l'intercession de saint Joseph, qui peut beaucoup auprès de Dieu.	
Pratiques	Consulter Dieu en toutes choses.		Ne point manquer de lui faire tous les jours quelque prière.	

Fête de	Saint Laurent (DC 44,20,7)	Saint Martin (DC 44,21,9)	Saint Nicolas (DC 44,22,9)	SS. Patrons (DC 44,23,4)
Estime-Respect-Honneur	Honorer ce saint comme l'un des plus excellents martyrs, et l'un des plus grands miracles de l'Église.	Honorer saint Martin, comme l'un des plus grands et des plus saints évêques, qui aient été dans l'Église.	Honorer ce saint comme leur modèle.	À avoir une grande vénération pour leur sainteté.
Prier		Assister à tout le service de l'Église.		À implorer leurs secours dans tous nos besoins, et à leur faire tous les jours quelque prière particulière.
Remercier Dieu	Remercier Dieu d'avoir donné à ce saint un si grand zèle pour souffrir pour lui, et un si grand courage dans les souffrances.	Remercier Dieu des grands exemples que ce saint a donnés à toute l'Église.	Remercier Dieu d'avoir donné un si grand saint à son Église, d'avoir converti un grand nombre d'âmes par son moyen, et de leur avoir donné pour Patron.	

Demander à Dieu par son intercession	Demander à Dieu par l'intercession de Saint Laurent l'amour des pauvres, et la grâce de souffrir volontiers pour l'amour de lui.	Demander à Dieu par son intercession l'amour de la prière et de la pénitence.	Demander à Dieu par son intercession le mépris des biens du monde, l'amour du jeûne, et de la pénitence, une grande horreur pour l'impureté, et pour tout ce qui y peut contribuer, et une affection toute particulière pour la prière.	
Imiter	Imiter les vertus de ce saint, particulièrement l'estime qu'il avait pour les pauvres, la générosité parmi tous les tourments, et la joie dans les souffrances.	Imiter les vertus de ce saint, particulièrement son respect pour Dieu, son assiduité à la prière, et sa vie pauvre et austère.	Imiter les vertus de ce saint.	À imiter leurs vertus, et à se proposer chaque jour, ou chaque semaine, ou chaque mois d'en imiter quelqu'une.
Ascèse		Éviter toutes sortes de compagnies, qui pourraient porter à quelque excès.		À s'abstenir le jour de leur fête, des festins, des jeux, des danses, et des autres débauches ou excès, qu'on ne fait que trop ordinairement dans ces saints jours.
Vie spirituelle		Avoir horreur de la profanation que plusieurs font de cette fête.		

Pratiques	Jeûner la veille de sa fête.	Vivre sobrement, pour imiter en quelque chose la vie austère et pénitente de saint Martin.		À sanctifier leurs fêtes en se confessant et communiant, et assistant aux offices de la paroisse.
-----------	------------------------------	--	--	---

Parmi les recommandations propres à la façon de « bien célébrer » les fêtes de certains de ces Saints (indiquées dans la colonne « Divers ») certaines tiennent :

- * Aux ordonnances de l'Église,
 - (e) et (h) : Jeûner la veille des fêtes des saints Simon, Jude et Laurent.
- * à des pratiques dévotionnelles reconnues,
 - (a) : Visiter les églises consacrées en l'honneur de Saint Pierre et de Saint Paul.
- * à des exigences pastorales plus ou moins strictes,
 - (g) : Ne vaquer, le jour, de la fête de saint Joseph, qu'à des exercices de piété.
 - (i) : Assister à tout le Service de l'Église.
- * au souci de ne pas voir la fête religieuse perdre toute retenue ; la Saint-Martin en est trop souvent l'occasion, d'où ces recommandations,
 - (i) : Avoir horreur de la profanation que plusieurs font de cette fête. Éviter toutes sortes de compagnies qui pourraient porter à quelque excès.
- * à la visée spirituelle et mystique que Jean-Baptiste de La Salle privilégie,
 - (b) : Nous disposer à souffrir avec saint Jacques et boire volontiers, comme lui, le calice de Jésus-Christ.
 - (c) : Dire souvent, par un sentiment de foi, avec ce saint Apôtre Thomas, Mon Seigneur et mon Dieu.
 - d) : Lire souvent, son Évangile [de saint Mathieu], et particulièrement le Sermon de Jésus-Christ sur la Montagne, qui contient les principales maximes de la vie chrétienne ; et faire en même temps des actes de foi sur les principales vérités qui y sont contenues.

Espérer en la miséricorde de Dieu qui, d'un pécheur, en un moment, a fait un Apôtre et un Saint.

(f) : Consulter Dieu en toutes choses.

(g) : Avoir une grande confiance en l'intercession de Saint Joseph, qui peut beaucoup auprès de Dieu.

4. La hiérarchie des dévotions.

Jean-Baptiste de La Salle a eu le souci de marquer la hiérarchie des dévotions. Au sommet de cette hiérarchie, celle envers Jésus-Christ :

D. Devons-nous avoir une plus grande dévotion envers Jésus-Christ Notre Seigneur qu'envers les Saints ?

R. Oui, nous le devons, pour deux raisons :

1. Parce qu'étant Dieu, aussi bien qu'homme, il nous peut secourir par lui-même, ce que ne peuvent pas faire les Saints.
2. Parce que comme Homme, il est le chef, le modèle et le médiateur de tous les Chrétiens (DC 42,13,2).

Puis les Saints, selon leur rapport plus ou moins étroit avec Jésus dans l'Évangile, ou avec Dieu.

* La dévotion envers Marie, Mère de Jésus :

D. Devons-nous avoir une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge ?

R. Oui, nous le devons principalement pour trois raisons :

1. Parce qu'elle est Mère de Dieu, Reine des hommes et des anges.
2. Parce qu'elle est la plus sainte de toutes les créatures.
3. Parce que, de tous les Saints, il n'y en a point qui aient tant de pouvoir qu'elle auprès de Dieu, et de volonté de nous faire du bien (DC 43,6,1).

* Envers saint Michel Archange

1. Parce qu'il est le premier des Anges dans le Ciel.
2. Parce qu'il a été le premier qui a adoré Dieu.
3. À cause de son zèle pour l'honneur et pour la gloire de Dieu, ayant résisté à Lucifer et à ses adhérents, aussitôt qu'ils se sont élevés contre Dieu.

4. À cause de son emploi, qui est de recevoir les âmes au sortir de leur corps et de les présenter au Jugement de Dieu (DC 44,3,2).

* Envers notre Ange Gardien

D. Devons-nous avoir une dévotion particulière envers notre Ange Gardien ?

R. Oui, à cause des assistances que nous recevons de lui tous les jours, et du grand soin qu'il a de notre salut (DC 44,4,3).

* Envers Jean-Baptiste, « le Précurseur », que nous devons honorer « avec l'Église, comme le premier saint de la Loi de Grâce, le Précurseur de Jésus-Christ et l'un des plus saints de tous les hommes, selon la parole du Fils de Dieu » (DC 44, 5,11).

* Envers les saints Apôtres : « les principaux Disciples de Jésus-Christ ; qu'il a choisis lui-même et qu'il a appelés les premiers, pour l'accompagner pendant sa vie mortelle, pour être témoin de sa sainte vie, de sa sage conduite, de sa doctrine et de ses miracles et pour prêcher, par toute la terre, son Évangile, après sa mort » (DC 44,6,1).

* Envers Paul : « parce que Notre Seigneur Jésus-Christ a déclaré, à lui et aux autres Apôtres, qu'il le choisissait, pour aller prêcher l'Évangile aux Gentils » (DC 44,6,3).

* Envers saint Joseph, que nous devons honorer « comme le Père nourricier de Jésus-Christ, l'époux fidèle de la Très Sainte Vierge et un des plus grands Saints » (DC 44,18,9).

* Envers tous les saints que nous devons honorer

1. Parce que c'est Dieu qui les fait saints.

2. Parce que c'est Dieu qui les rend bienheureux.

3. Parce que c'est Dieu qu'on honore dans les saints.

4. Parce qu'étant amis de Dieu, ils peuvent nous obtenir de Dieu les grâces qui nous sont nécessaires pour être sauvés » (DC 44,1,2).

* Saint Etienne, « rempli de l'Esprit de Dieu » et « premiers des martyrs » (DC 44,19,3).

- * Saint Laurent : « l'un des plus excellents martyrs et l'un des plus grands miracles de l'Église » (DC 44,20,7).
- * Saint Martin : « l'un des plus grands et des plus saints évêques ; qui aient été dans l'Église » (DC 44,21,9).
- * Saint Nicolas. Le choix de ce saint obéit à une visée toute particulière : il s'agit, certes, d'« un grand saint », que « Dieu a donné à son Église » ; mais c'est en tant que « Patron des écoliers » qu'il trouve place dans le catéchisme des fêtes de Jean-Baptiste de La Salle (DC 44,22,9).

Dans ses Devoirs A, Jean-Baptiste de La Salle relève que le second Concile de Nicée a précisé d'une façon très générale la hiérarchie qui s'impose dans nos pratiques de dévotion envers les Saints : « Ce saint Concile, nous exposant l'ordre que nous devons garder dans nos prières, à l'égard des Saints, nous marque que nous devons les adresser, premièrement à la Très Sainte Vierge, ensuite aux saints Anges et puis aux autres saints » (DA 404,2,9).

Les Devoirs C se montrent très attentifs à respecter la hiérarchie céleste. Le Quatrième Traité de l'ouvrage, « Des différentes sortes de fêtes, que l'Église a instituées, tant en l'honneur de Dieu qu'en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et des Saints », se subdivise en quatre Sections traitant :

- la première : Des fêtes instituées uniquement pour honorer Dieu (Du Dimanche et de la fête de la Très Sainte Trinité) ;
- la seconde : Des fêtes que l'Église a instituées pour honorer les Mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ ;
- la troisième : Des fêtes et Mystères de la Très Sainte Vierge ;
- la quatrième : Des fêtes instituées en l'honneur des saints.

Des Saints dont l'étude reste soucieuse de hiérarchie :

- Saint Michel et les saints Anges Gardiens ;
- Saint Jean-Baptiste ;
- Les saints Apôtres et Évangélistes. En premier lieu, saint Pierre et saint Paul, puis chacun des autres Apôtres ;
- Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge ;

- Saint Étienne, premier martyr ;
- Enfin ces saints que Dieu a suscités tout au long de l'histoire de l'Église. Une question se pose, ici : comment expliquer, qu'en dehors des saints dont parlent les Évangiles et les Actes des Apôtres, les Devoirs C ne présentent à la piété et à la dévotion des fidèles que les seuls saint Laurent et saint Martin ; et à la piété et à la dévotion des enfants scolarisés que saint Nicolas, sans évoquer sainte Catherine, patronne des écolières ? L'on peut penser que les Devoirs C, comme l'ensemble des œuvres publiées par Jean-Baptiste de La Salle se sont voulus à l'usage de ses Frères et de leurs écoles. Des écoles qui, très tôt, ont été ouvertes en plusieurs régions de France.

L'instruction « Pour la fête des saints Patrons » évoque ces saints si divers dont le patronage est invoqué selon les diocèses :

D. Qui sont les saints qu'on appelle Patrons ?

R. Il y en a de trois sortes :

1. Ce sont ceux qui, les premiers, ont annoncé l'Évangile dans le lieu, où dans la province dans lesquels on demeure.
2. Ceux en l'honneur desquels la paroisse ou l'église sur laquelle on demeure a été dédiée et consacrée à Dieu.
3. Le Saint dont on a reçu le nom au baptême ou à la confirmation (DC 44,23,3).

Des saints souvent très populaires et dont la célébration de la fête, dès la sortie de l'église, n'est pas toujours sans provoquer ces manifestations festives rurales ou citadines, vite condamnées pour les excès qu'elles peuvent provoquer : « la dévotion particulière que nous devons avoir envers nos saints Patrons consiste », en effet et entre autres choses, « à s'abstenir, le jour de leur fête, des festins, des jeux, des danses et des autres débauches ou excès, qu'on ne fait que trop ordinairement dans ces saints jours » (DC 44,23,4).

Saint Martin jouit de cette dévotion populaire partout en France. Il n'est guère de diocèses qui n'aient une paroisse qui lui soit dédiée (Plus de 500 communes et plus de 3.000 paroisses portent son nom !). Populaire, sa dévotion très ancienne est devenue l'occasion de réjouissances qui n'évitaient pas,

elles aussi, des excès : Jean-Baptiste de La Salle les attribue aux « pauvres » et parle de « profanation » :

D. D'où vient qu'on fait tant de débauches, le jour de la fête de saint Martin ?

R. C'est parce qu'anciennement on faisait une grande solennité en cette fête, à cause de la dévotion particulière qu'on avait pour ce saint, et les pauvres en ont ensuite abusé (DC 44,21,8).

D'où ces recommandations, pour célébrer la fête de saint Martin « dans l'esprit de l'Église » : « avoir horreur de la profanation que plusieurs font de cette fête » et « éviter toutes sortes de compagnies qui pourraient porter à quelque excès » (DC 44,21,9).

L'on peut se demander ce qui a fait que ces deux saints, Laurent et Martin, soient devenus si populaires ? L'on peut penser que, pour saint Laurent, ce sont les circonstances effrayantes de son martyre et le courage qu'il y a manifesté qui ont frappé l'imaginaire du simple peuple : « brûlé à petit feu », maniant l'ironie envers un tyran inhumain. Pour saint Martin, c'est l'image de ce jeune catéchumène de l'armée impériale donnant la moitié de son manteau à un pauvre et à qui Jésus-Christ lui-même est « apparu revêtu de ce manteau » qui a atteint la sensibilité populaire.

Jean-Baptiste de La Salle, qui s'inspire du catéchisme de La Chétardye, reprend ces données traditionnelles, les complétant, et leur donnant toute leur dimension spirituelle. L'on retrouve dans cette approche pastorale de ce en quoi consiste la dévotion envers ces saints, la structure et les éléments de ce qui a été dit, ici, de la dévotion en général. Ainsi, pour saint Laurent : si l'on veut bien célébrer sa fête, il faut :

1. L'honorer comme l'un des plus excellents martyrs, et l'un des plus grands miracles de l'Église.
2. Remercier Dieu d'avoir donné à ce saint un si grand zèle pour souffrir pour lui, et un si grand courage dans les souffrances.
3. Demander à Dieu, par l'intercession de saint Laurent, l'amour des pauvres, et la grâce de souffrir volontiers pour l'amour de lui.

4. Imiter les vertus de ce saint, particulièrement l'estime qu'il avait pour les pauvres, la générosité parmi tous ses tourments et la joie dans les souffrances (DC 44,20,7).

Pour saint Martin, il faut :

1. Honorer saint Martin comme l'un des plus grands et des plus saints évêques qui aient été dans l'Église.
2. Remercier Dieu des grands exemples que ce saint a donnés à toute l'Église.
3. Demander à Dieu, par son intercession, l'amour de la prière et de la pénitence.
4. Imiter les vertus de ce saint, particulièrement son respect pour Dieu, son assiduité à la prière et sa vie pauvre et austère (DC 44,219).

L'on aura remarqué le caractère ascétique des orientations proposées en vue d'imiter l'un et l'autre saint. Un trait de la spiritualité de l'auteur. Un trait qui se retrouve dans les manifestations de la dévotion que « les écoliers » doivent à leur saint Patron, saint Nicolas. Ils doivent, en effet :

1. Honorer ce saint comme leur modèle.
2. Remercier Dieu d'avoir donné un si grand saint à son Église, d'avoir converti un grand nombre d'âmes, par son moyen, et de le leur avoir donné pour Patron.
3. Demander à Dieu, par son intercession, le mépris des biens de ce monde, l'amour du jeûne et de la pénitence, une grande horreur pour l'impureté et pour tout ce qui y peut contribuer, et une affection toute particulière pour la prière.
4. Imiter les vertus de ce saint (DC 44,22,9).

5. La dévotion à Jésus-Christ.

« Notre première et principale dévotion » (DC 42,13,1).

C'est une inclination et une affection
que nous devons avoir
de l'honorer
et de lui rendre nos respects et nos devoirs

avec joie et avec promptitude.
 Elle doit être plus grande
 qu'envers tous les saints :
 Dieu,
 il nous peut secourir
 par lui-même,
 ce que ne peuvent pas faire les saints.
 Homme,
 il est le chef,
 le modèle,
 et le médiateur
 de tous les chrétiens (DC 42,13,2).

Chef

parce que c'est lui qui leur communique la vie de la grâce, par les mérites de sa Passion et de sa Mort.

Modèle

parce qu'ils doivent l'imiter dans les vertus qu'il a pratiquées.

Médiateur

1. parce qu'il nous a rachetés par sa mort.
 2. parce que, dans le Ciel, il prie continuellement son Père pour nous (DC 42,13,3).

Cette dévotion consiste :

1. À l'honorer et à l'adorer dans tous les états de sa vie mortelle et immortelle.
2. À lui rendre souvent nos respects extérieurs dans ses différents états et dans ses principales actions.
3. À lui demander quelques grâces particulières, en le considérant dans chacun de ses différents états.
4. À imiter les vertus qu'il y a pratiquées.
5. À bien célébrer les fêtes que l'Église a instituées, en l'honneur de ses saints Mystères (DC 42,13,4).

Quels sont ces différents états ?

- Pendant sa vie mortelle ;

- Sur la Croix ;
- Dans le Ciel ;
- Dans le Très Saint Sacrement de l’Autel (cf. DC 42,13,5).

Comment devons-nous l’honorer et l’adorer :	
Dans sa vie mortelle ?	Dans le Ciel ?
Comme un Maître et un Législateur qui nous a enseigné sa doctrine et sa sainte Loi, par ses paroles et ses saints exemples (DC 42,13,5).	Comme le souverain Prêtre, qui prie continuellement son Père pour nous dans ce lieu qui est véritablement le Saint des Saints (DC 42,13,6).
Sur la Croix ?	Au Très Saint Sacrement de l’Autel ?
Comme le Médiateur entre Dieu et les hommes et le Rédempteur du monde (DC 42,13,6).	Comme une Victime, qui s’offre continuellement au Père Éternel, pour le salut de tous les hommes (DC 42,13,7).

* * *

Quels sont les respects que nous devons rendre extérieurement à Jésus-Christ en le considérant :	
Comme Maître et Législateur ?	Dans le Ciel ?
Ils consistent à souvent, écouter, lire et pratiquer sa doctrine et sa sainte Loi (DC 42,13,7).	Le remercier, de la grande bonté qu’il a de prier continuellement son Père pour nous (DC 42,13,8).
Mourant ou mort sur la Croix ?	Au Très Saint Sacrement de l’Autel ?
À prendre souvent un crucifix, à l’adorer extérieurement, en se prosternant, et à le baiser. À le regarder, dans une profonde humiliation extérieure, et avec une grande reconnaissance, comme Celui qui est mort pour nos péchés (DC 42,13,8).	Nous tenir à genoux pour l’y adorer. Être devant lui dans une grande retenue et un profond silence. Assister aux processions que l’on fait en son honneur. L’accompagner quand on le porte aux malades (DC 42,13,9).

Quelles grâces devons-nous demander à Jésus-Christ Notre Seigneur en le priant comme :	
Notre Maître et Législateur ?	Régnant dans le Ciel ?
C’est de suivre sa doctrine, de garder et observer sa sainte Loi et de pratiquer les maximes de son saint Évangile (DC 42,13,9).	<ul style="list-style-type: none"> – De mourir dans son saint amour. – De passer de cette vie dans le Ciel (DC 42,13,10).

<p style="text-align: center;">Mourant ou mort sur la Croix ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – De nous délivrer des tentations. – De nous décharger du poids de nos péchés en nous appliquant les mérites de sa Passion (DC 42,13,10). 	<p style="text-align: center;">Présent au Très Saint Sacrement de l’Autel ?</p> <p>De nous sacrifier tout pour lui</p> <p style="padding-left: 20px;">notre vie, nos sens, notre esprit, notre volonté, etc. (DC 42,13,11).</p>
---	--

Quelles sont les vertus que nous devons particulièrement imiter en le considérant comme :	
<p style="text-align: center;">Notre Maître et Législateur ?</p> <p>Tâcher de conformer notre vie</p> <ul style="list-style-type: none"> – à la sienne, – et à ce qu’il a enseigné dans son saint Évangile (DC 42,13,11). 	<p style="text-align: center;">Priant son Père pour nous, dans le Ciel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Son affection pour la prière ; – le zèle qu’il a toujours eu pour le salut des âmes (DC 42,13,12).
<p style="text-align: center;">Mort sur une croix pour nos péchés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Sa vertu d’humilité, – sa douceur, – son silence dans les maux, – sa patience et son amour pour les souffrances (DC 42,13,12). 	<p style="text-align: center;">Présent au Très Saint Sacrement de l’Autel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tâcher d’avoir l’amour qu’il a fait paraître pour l’abjection et pour la vie cachée. – Entrer dans l’esprit de sacrifice dans lequel il a toujours vécu, il est mort et dans lequel il veut être jusqu’à la consommation des siècles (DC 42,13,13).

Quels sont les Mystères de Jésus-Christ que nous devons honorer plus fréquemment et lus particulièrement ?	
Ce sont ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ en Croix et au Très Saint Sacrement de l’Autel parce que c’est :	
<ul style="list-style-type: none"> – par la Croix qu’il nous a sauvés et retirés du péché et de l’Enfer. 	<ul style="list-style-type: none"> – dans le Très Saint Sacrement de l’Autel que nous recevons Jésus-Christ et que nous recevons par lui beaucoup de grâces (DC 42,13,13).

Comment pouvons-nous témoigner que nous rendons un honneur particulier à Notre Seigneur Jésus-Christ ?	
<p style="text-align: center;">Mort sur une croix pour nos péchés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – En nous mettant souvent à genoux devant une image de N.S.J.C. crucifié et méditant 	<p style="text-align: center;">Au Très Saint Sacrement de l’Autel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – En assistant tous les jours à la Sainte Messe. – En communiant souvent.

<p>les Mystères des souffrances et de la mort de Notre Seigneur.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ayant souvent un Crucifix entre les mains. – En l'adorant, le baisant, et lui demandant pardon de nos péchés, qui ont été la cause de sa mort (DC 42,13,15). 	<ul style="list-style-type: none"> – En visitant souvent le Très Saint Sacrement. – En l'accompagnant lorsqu'on le porte aux malades.
--	---

Devons-nous souvent adorer Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'Autel ?
<p>Oui, nous devons souvent l'y adorer :</p> <p>mais particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – en entrant dans l'église ; – à l'élévation de l'Hostie et du Calice ; – lorsqu'on donne la bénédiction du Très Saint Sacrement (DC 42,13,16).
Quand devons-nous visiter le Très Saint Sacrement ?
<ul style="list-style-type: none"> – Nous devons faire en sorte de le visiter tous les jours. – Mais si nous ne le pouvons pas, nous devons, au moins, l'adorer et le visiter en esprit. – Et surtout ne pas manquer, quand nous le pouvons, de le visiter, quand il est exposé et quand nous avons quelque peine (DC 42,13,17).
Pourquoi devons-nous particulièrement visiter le Très Saint Sacrement quand nous avons quelque peine ?
<ul style="list-style-type: none"> – pour la lui exposer – et pour lui demander la grâce de la bien souffrir pour son saint amour (DC 42,13,17).

Ce texte si bien structuré s'est nourri de sa source : le catéchisme de Le Coreur. L'on a eu l'occasion de mettre en parallèle les deux textes et d'en souligner les emprunts lasalliens, manifestes et la teneur bérullienne de l'un et l'autre textes (cf. CL 64, pp.574-576). Il est intéressant, ici, de relever ce en quoi l'instruction des Devoirs C porte la marque personnelle de Jean-Baptiste de La Salle et dans quelle mesure.

Jean-Baptiste de La Salle définit ainsi la dévotion que nous devons avoir envers Notre Seigneur :

C'est une inclination et une affection que nous devons avoir de l'honorer, et de lui rendre nos respects, avec joie et avec promptitude (DC 42,13,2).

Jean-Baptiste de La Salle analyse d'emblée ce qui constitue toute dévotion : une attitude spirituelle, certes, mais portée en quelque sorte par des sentiments très forts, nés au cœur d'une relation. Il s'agit toujours de « rendre ses respects à Jésus-Christ ». Et Jean-Baptiste de La Salle serait bien loin de se refuser à les rendre, comme dit Le Coreur, « avec foi, pureté de cœur, attention et piété. ». Mais ce qui constitue la dévotion, à ses yeux, c'est un sentiment : la joie et c'est un engagement qui ne tergiverse pas et que caractérise la promptitude.

Notre instruction n'évoque jamais, directement, la joie qu'apporte tout exercice de dévotion. La considération de Jésus « comme étant dans le Ciel » aurait pu, sans doute, être un de ces « états » invitant à communier à la joie du Ciel, des Bienheureux. Il n'en est rien. Ainsi :

D. Quels sont les respects extérieurs que nous devons rendre à Jésus-Christ, en le considérant dans le Ciel ?

R. Ce sont de le remercier de la grande bonté qu'il a de prier continuellement son Père pour nous (DC 42,13,8).

D. Quelles grâces faut-il demander à Jésus-Christ, en le priant comme régnant dans le Ciel ?

R. Ce sont les deux suivantes :

1. De mourir dans son saint amour.
2. De passer de cette vie dans le Ciel (DC 42,13,10).

De même, en ce qui concerne cette promptitude à manifester la dévotion éprouvée envers Notre Seigneur.

Il y a, cependant, dans notre texte, un mot et une expression qui traduisent cet élan joyeux et prompt de la dévotion selon Jean-Baptiste de La Salle. Mot et expression qui n'apparaissent pas au texte-source. « Joie » et « promptitude » s'expriment tout au long de l'instruction à travers cette invitation à faire « souvent » (dix fois répétée) ou « tous les jours » (deux fois) telle ou telle marque de dévotion. Ainsi est-il recommandé :

- de « rendre souvent » à Notre Seigneur « nos respects extérieurs dans ses différents états et dans ses principales actions » (DC 42,13,4).

- de « souvent écouter, lire et pratiquer sa doctrine et sa sainte Loi » (DC 42,13,7).
- de « prendre souvent un crucifix », de « l'adorer extérieurement en se prosternant », de « le baiser » (DC 42,13,8).
- d'« honorer plus souvent et plus particulièrement Notre Seigneur Jésus-Christ en Croix et au Très Saint Sacrement de l'Autel que dans ses autres Mystères » (DC 42,13,14).
- de se mettre « souvent à genoux devant une image de Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié » ; d'avoir « souvent un Crucifix entre les mains. En l'adorant, le baisant et lui demandant pardon » (DC 42,13,15).
- de témoigner de l'honneur particulier que nous rendons à Notre Seigneur au Très Saint Sacrement de l'Autel :
 1. En assistant tous les jours à la sainte Messe.
 2. En communiant souvent.
 3. En visitant souvent le Très Saint Sacrement (DC 42,13,16).
- de « souvent adorer Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'Autel » et de « souvent l'y adorer, mais particulièrement dans les trois occasions suivantes :
 1. En entrant dans l'Église.
 2. À l'élévation de l'Hostie et du Calice.
 3. Lorsqu'on donne la bénédiction du Très Saint Sacrement (DC 42,13,16).
- de « faire en sorte de visiter » le Très Saint Sacrement « tous les jours : mais si nous ne le pouvons pas, nous devons au moins l'adorer et le visiter en esprit. Et, surtout, ne pas manquer, lorsque nous le pouvons, de le visiter quand il est exposé et quand nous avons quelque peine » (DC 42,13,17).

Autre donnée de cette analyse de la dévotion envers Notre Seigneur, propre à Jean-Baptiste de La Salle : relever les manifestations du « respect extérieur » que cette dévotion nous conduit à lui rendre « dans ses différents états et dans ses principales actions » (DC 42,13,4). C'est ainsi qu'il faut, si l'on considère Jésus-Christ comme :

- Maître et Législateur : écouter, lire et pratiquer sa doctrine et sa sainte Loi.
- Mourant ou mort sur la Croix : prendre un crucifix, l'adorer extérieurement en se prosternant, le baiser, le regarder, dans une profonde humiliation extérieure.
- Étant dans le Ciel : le remercier.
- Dans le Très Saint Sacrement de l'Autel : nous tenir à genoux, dans une grande retenue et un profond silence ; assister aux processions qu'on fait en son honneur ; l'accompagner quand on le porte aux malades.

Cette insistance sur ces marques extérieures de la dévotion veut-elle souligner ce qui distingue la dévotion de la piété. De cette piété se manifestant plutôt à l'intime de la personne, étant elle-même « inclination et affection » ?...

D'un point de vue plus général, il y a, dans le texte de Jean-Baptiste de La Salle, comme un double mouvement : d'un côté, le fidèle « considère », médite ou contemple Jésus-Christ dans ses divers états ; il l'honore et l'adore et lui rend ses respects. De l'autre, le fidèle considère, face à Jésus-Christ et à ses divers états, le besoin qu'il a de ses grâces et l'exigence qui s'impose à lui de l'imiter. Le premier mouvement est fortement influencé par Le Coeur ; le second est propre à Jean-Baptiste de La Salle, toujours soucieux d'offrir des « pratiques » de vie, significatives.

Parmi les « grâces » que l'on doit demander à Notre Seigneur, l'on ne sera pas surpris de trouver celle-ci : « de pratiquer les maximes du saint Évangile ». L'on relèvera aussi cette insistance d'ordre ascétique, au sujet de la grâce que nous devons demander à Jésus-Christ « présent au Très Saint Sacrement de l'Autel » :

C'est de nous sacrifier tout pour lui, notre vie, nos sens, notre esprit, notre volonté, etc. (DC 42,13,11).

Parmi les « vertus que nous devons particulièrement imiter en Notre Seigneur », si toutes sont d'ordre mystique visant une parfaite conformité de vie avec celle de Jésus-Christ » :

Nous devons tâcher de conformer notre vie à la sienne et à ce qu'il nous a enseigné dans son saint Évangile (DC 42,13,11).

- les unes ont leur source dans la contemplation de Jésus dans son ministère évangélique :
Nous devons tâcher d'imiter deux vertus de Notre Seigneur /.../ :
 1. Son affection pour la prière.
 2. Le zèle qu'il a toujours eu pour le salut des âmes (DC 42,13,12).
- les autres, plus nombreuses, sont fortement marquées par une certaine rigueur ascétique. Cela se comprend, lorsque l'on considère la passion de Jésus-Christ et sa mort sur la Croix :
Nous devons particulièrement imiter en lui ces quatre vertus :
 1. Sa vertu d'humilité.
 2. Sa douceur.
 3. Son silence dans les maux.
 4. Sa patience et son amour pour les souffrances (DC 42,13,12).

Mais l'on peut s'étonner de ce qui est dit de l'imitation des vertus de Jésus-Christ « présent au Très Saint Sacrement de l'Autel » :

Nous devons, pour l'imiter dans cet état, entrer dans les deux pratiques suivantes :

1. Tâcher d'avoir l'amour qu'il a fait paraître pour l'abjection et pour la vie cachée.
2. Entrer dans l'esprit de sacrifice, dans lequel il a toujours vécu, dans lequel il est mort et dans lequel il veut être jusqu'à la consommation des siècles (DC 42,13,13).

Les auteurs d'*Annoncer l'Évangile aux pauvres* parlent de « la face mystique de l'ascèse rigoureuse préconisée par La Salle » :

De fait, lorsque La Salle parle de 'conformité' à Jésus-Christ, c'est la plupart du temps à Jésus-Christ souffrant qu'il se réfère. Les expressions lasalliennes prennent ici une vigueur tranchante qui montre à quel point le mystère de la souffrance du Christ est central dans la contemplation habituelle du Fondateur. 'On n'est chrétien, écrit-il par exemple à propos de la mortification de saint François de Borgia, qu'autant qu'on est conforme au Sauveur, et c'est l'amour des souffrances et de la mortification qui

nous rend semblable à lui.' On pourrait multiplier les citations analogues.³³

Enfin, l'instruction s'achève - et c'est un choix personnel de Jean-Baptiste de La Salle - par la réponse à cette question : « Quels sont les Mystères de Jésus-Christ que nous devons honorer plus fréquemment et plus particulièrement ? ». La réponse est cohérente avec ce qui vient d'être dit du caractère « central », dans sa « contemplation du mystère de la souffrance du Christ » : « Ce sont ceux de Notre Seigneur Jésus-Christ en Croix et au Très Saint Sacrement de l'Autel. ». Deux Mystères que l'on doit « honorer plus particulièrement », mais surtout, à lire le passage : « plus fréquemment ». Jean-Baptiste de La Salle, en effet, multiplie les « souvent » en évoquant les marques extérieures de la dévotion à ces Mystères et parle d'assister « tous les jours » à la sainte Messe. Rien n'est plus lasallien que ce type de vie d'union à Jésus-Christ souffrant. Jusqu'à cette réponse à l'ultime question : « Pourquoi devons-nous particulièrement visiter le Très Saint Sacrement quand nous avons quelque peine ? : « C'est pour la lui exposer, et pour lui demander la grâce de la bien souffrir pour son saint amour ».

Bien des pages des Devoirs C gagnent à être lues à la lumière de notre instruction ; de même que celle-ci peut s'ouvrir à des perspectives théologiques ou spirituelles qui l'enrichissent. Ainsi l'on peut dire que la dévotion de Jean-Baptiste de La Salle à Jésus-Christ est d'autant plus vécue par lui qu'elle est celle de l'Église ; celle dont l'Église multiplie les manifestations liturgiques. C'est ainsi que, pour nous en tenir à la seule fête du Très Saint Sacrement, Jean-Baptiste de La Salle aime à souligner le souci que manifeste l'Église de célébrer ce Sacrement avec solennité :

D. Pourquoi l'Église célèbre-t-elle avec tant de solennité la fête du Très Saint Sacrement ?

R. C'est pour deux raisons :

1. En mémoire du jour que Notre Seigneur Jésus-Christ a institué ce saint Sacrement, qui a été la veille de sa Passion.

³³ Les FF. M. Sauvage et M. Campos. Beauchesne, Paris, 1977, (pp.194s).

2. Pour réparer tous les outrages et toutes les injures que les hérétiques et les mauvais chrétiens font à Jésus-Christ dans ce Très Saint Sacrement (DC 42,12,1).

D. Pourquoi fait-on une procession si solennelle, le jour de la fête du Très Saint Sacrement ?

R. C'est particulièrement pour trois raisons :

1. Pour donner un témoignage public de la foi, que nous avons tous, de la réalité du Corps de Jésus-Christ au Très Saint Sacrement.
2. Pour réparer les outrages et les injures qui se font tous les jours contre cet auguste et adorable Sacrement.
3. Pour le porter, comme en triomphe, après la condamnation des hérétiques et des impies, qui ont combattu cet adorable Sacrement (DC 42,12,6).

6. Des relations Jésus-Christ - Apôtres et Apôtres - Jésus-Christ.

Il est intéressant de relever, dans les Devoirs C les passages dans lesquels Jean-Baptiste de La Salle, s'appuyant sur l'Évangile, évoque le lien affectif qui unit Jésus-Christ à certains de ses Apôtres ou réciproquement. Ces passages ne sont pas sans rappeler un texte du chanoine Blain qui exprime quelque chose du regard que le Fondateur portait sur les relations maître-élèves et élèves-maître, lorsqu'il visitait les écoles³⁴.

Son zèle (le) transportait souvent (dans les classes) pour en faire l'examen, et rendre ses yeux témoins de ce qui s'y passait. Les enfants et les maîtres étaient également les deux objets de son attention. Il examinait, dans les uns, la manière dont ils s'y prenaient pour enseigner, et s'ils observaient à la lettre les règles prescrites pour maintenir l'ordre, le silence, le recueillement, et ne se point épuiser eux-mêmes dans un office, qui ne se fait jamais mieux que quand il se fait dans une grande tranquillité, dans une parfaite égalité d'humeur, avec une noble gravité, avec une douce fermeté, avec un zèle vigilant, sans inquiétude et sans émotion, sans s'agiter et sans parler que lorsqu'il est absolument nécessaire.

³⁴ Nous avons eu l'occasion de commenter ce texte dans « Comment est né la Conduite des Écoles », pp.15-29.

De dessus les maîtres, il tournait les yeux sur les enfants, étudiait leurs caractères, examinait leurs progrès, encourageait les uns par des regards gracieux, réprimait les autres par des yeux sévères, et les retenait tous dans le devoir par son silence, pendant plusieurs heures. Les fruits de ces visites étaient de renouveler les maîtres et les écoliers, d'animer les uns et les autres à bien faire, d'apprendre de lui ce qu'ils avaient à corriger, et de les laisser tous édifiés de sa patience, de sa douceur et de sa bonté.

Par rapport aux enfants, il n'a point séparé leur instruction de leur éducation, ni la piété de la science. Il a prétendu leur faire trouver l'une et l'autre sous des maîtres pieux et habiles. (Blain, CL 8, p.359)

« Les enfants et les maîtres étaient également les deux objets de son attention » : c'est dans cette relation que tout se joue, pour Jean-Baptiste de La Salle, au plan scolaire comme au plan éducatif et pastoral. L'on ne sera donc pas surpris de trouver, dans les Devoirs C, ces passages destinés à être médités et contemplés lors des fêtes des Apôtres concernés :

Saint Pierre.

D. Jésus-Christ a-t-il eu quelque considération pour saint Pierre, qu'il n'a pas eue pour les autres Apôtres ?

R. Oui, il a eu pour lui une affection toute particulière.

D. Quels sont les témoignages d'affection particulière que Jésus-Christ Notre Seigneur a donnés à saint Pierre ?

R. Ce sont les huit suivants.

1. Jésus-Christ a bien voulu aller dans la pauvre maison de saint Pierre, pour y guérir sa belle-mère, et y manger avec lui et avec les autres Apôtres.
2. Il a choisi saint Pierre pour être témoin de la résurrection de la fille de Jaïre, prince de la synagogue, de sa Transfiguration et de son agonie au Jardin des Olives.
3. Jésus-Christ le regarda pour lui toucher le coeur, lorsqu'il l'eut renié dans le prétoire, la veille de sa Passion.
4. Jésus-Christ, après sa Résurrection, a établi saint Pierre, Chef de son Église.

5. Jésus-Christ a dit à saint Pierre qu'il avait prié pour lui en particulier, afin qu'il ne chancelât jamais dans sa foi.
6. Jésus-Christ a dit à saint Pierre en particulier, que tout ce qu'il lierait sur la terre serait lié dans le Ciel, et que tout ce qu'il délierait sur la terre serait délié dans le Ciel.
7. Quand Jésus-Christ a payé le tribut à César, il l'a payé, non seulement pour soi, mais aussi pour saint Pierre, ce qu'il n'a pas fait pour les autres Apôtres.
8. Jésus-Christ lui est apparu en particulier, le jour de sa Résurrection (DC 44,8,3 & 4).

Saint André.

D. Comment saint André est-il devenu Apôtre de Jésus-Christ ?

R. C'est ainsi que cela s'est fait. Il était disciple de saint Jean-Baptiste, avant que de connaître Notre Seigneur, et il fut le premier des douze Apôtres qui le connut. Saint Jean-Baptiste lui ayant montré Jésus-Christ, il le suivit aussitôt, et il lui amena même son frère saint Pierre, et quitta tout sur le champ, pour se faire disciple de Jésus-Christ.

D. Qu'est-ce que saint André a fait de particulier étant en la compagnie de Jésus-Christ Notre Seigneur ?

R. C'est qu'il amena à Jésus-Christ les Gentils qui voulaient le voir, le jour de son entrée en Jérusalem, c'est ce qui fait qu'on peut le regarder comme le premier Apôtre des Gentils (DC 44,9,1 & 2).

Saint Jacques le Majeur.

D. Quelles grâces particulières Notre Seigneur a-t-il fait à saint Jacques ?

R. Ce sont les deux suivantes :

1. Il a été témoin de trois des principales actions de Notre Seigneur qui sont : la résurrection de la fille de Jaïre, prince de la synagogue, la Transfiguration de Notre Seigneur et son agonie au Jardin des Olives.
2. Quand Notre Seigneur lui promit qu'il boirait son calice, il lui dit : nous le pouvons (DC 44,9,7).

Saint Jean.

D. Quand et comment Jésus-Christ appela-t-il saint Jean, pour être un de ses Apôtres ?

R. Ce fut le même jour que saint Pierre et saint André et aussitôt après, lorsqu'il raccommodait ses filets avec saint Jacques son frère et Zébédée leur père et, sur le champ, saint Jacques et saint Jean quittèrent tout et suivirent Jésus-Christ (DC 44,10,1).

D. Quelles marques Jésus-Christ a-t-il données à saint Jean, qu'il était son disciple bien-aimé ?

R. Il lui en a donné trois principalement :

1. En ce qu'il la fait témoin de la résurrection de la fille du prince de la synagogue nommé Jaïre, de sa Transfiguration et de son agonie dans le Jardin des Olives.
2. En ce qu'en la Cène, il a eu le bonheur de reposer sa tête sur la poitrine sacrée de Jésus-Christ.
3. En ce que Jésus-Christ, étant sur la Croix, lui confia sa sainte Mère et la lui donna pour mère (DC 44,10,4).

D. Quelles marques saint Jean a-t-il données à Jésus-Christ de son grand amour pour lui ?

R. Il lui en a donné particulièrement en deux occasions :

1. En ce qu'il n'a point abandonné Jésus-Christ, qu'il l'a suivi jusque sur le Calvaire et y a demeuré jusqu'après la mort de Jésus-Christ.
2. En ce qu'aussitôt qu'il eut appris, de sainte Marie-Madeleine, la Résurrection de Jésus-Christ, il courut au Sépulcre (DC 44,10,5).

D. Saint Jean a-t-il été plus familier avec Jésus-Christ, que les autres Apôtres ?

R. Oui ; cela a paru principalement en deux occasions :

1. En ce que Jésus-Christ, ayant prédit à ses Apôtres la ruine de Jérusalem et du Temple, saint Jean le pria de leur expliquer en détail comment cela arriverait.
2. En ce que saint Pierre, n'osant demander à la Cène le nom de celui qui

trahirait Jésus-Christ, il fit signe à saint Jean de s'en informer, ce que saint Jean fit aussitôt, et Jésus le lui déclara (DC 44,10,6).

D. Pourquoi saint Jean répétait-il souvent, à ses disciples, qu'ils s'aimassent les uns les autres ?

R. C'est parce que, disait-il, c'est le Commandement du Seigneur et que, si on le garde bien, on gardera tous les autres, d'autant que celui-là les renferme tous (DC 44,10,8).

Saint Thomas.

D. En quelles occasions a paru l'attachement de saint Thomas à Jésus-Christ ?

R. Ç'a été lorsque Jésus-Christ, voulant aller en Judée, où on cherchait le moyen de le faire mourir, il dit aux autres Apôtres : allons-y aussi et mourons avec Jésus.

D. En quoi, particulièrement, a paru la foi de saint Thomas ?

R. Ç'a été lorsque, n'ayant pas voulu croire que Notre Seigneur était ressuscité, quoique les Apôtres lui eussent dit : non seulement il le crut, quand Jésus-Christ apparut aux Apôtres huit jours après, lui étant présent, et il le reconnut pour son Seigneur ; mais aussi il l'adora comme son Dieu (DC 44,11,1 & 2).

Saint Philippe.

D. En quelle occasion particulière saint Philippe a-t-il fait paraître de la confiance en Dieu ?

R. Ç'a été lorsque Notre Seigneur lui ayant demandé où on pouvait acheter du pain pour cinq mille hommes qui le suivaient, et saint Philippe lui ayant répondu que deux cents deniers ne suffiraient pas pour en donner à chacun un petit morceau, il demeura en repos, dans l'attente de ce que Notre Seigneur ferait pour y pourvoir.

D. En quelle occasion particulière saint Philippe a-t-il fait paraître une soumission respectueuse envers Notre Seigneur ?

R. Ç'a été lorsque Notre Seigneur lui ayant dit : *Philippe qui me voit, voit aussi mon Père*, saint Philippe ne répliqua rien, se contentant de croire avec soumission ce que disait Notre Seigneur.

D. En quelle occasion particulière saint Philippe a-t-il fait paraître une soumission respectueuse envers Notre Seigneur, et son détachement des parents ?

R. Ç'a été lorsqu'ayant, à ce qu'on dit, demandé à Notre Seigneur permission d'aller ensevelir son père, et Notre Seigneur lui ayant répondu : laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts, il ne fit aucune instance.

D. Jésus-Christ a-t-il fait paraître quelque estime particulière pour saint Philippe ?

R. Oui, cela a paru lorsque Jésus-Christ, voulant faire le miracle de la multiplication des cinq pains, s'adressa à lui, pour lui demander d'où on pourrait avoir du pain pour tant de monde.

D. A-t-il paru que saint Philippe ait eu bien de l'accès auprès de Jésus-Christ ?

R. Oui, cela a particulièrement paru en l'entrée triomphante de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans Jérusalem, lorsque les Gentils s'adressèrent à lui, pour le prier de les introduire auprès de Jésus-Christ (DC 44,12,7 à 9).

Saint Mathieu.

D. Comment saint Mathieu a-t-il été appelé à l'apostolat ?

R. Cela s'est fait ainsi. Jésus-Christ passant un jour près de son bureau lui dit de le suivre et, aussitôt, saint Mathieu quitta son bureau et le suivit. Il fit ensuite un grand festin à Jésus-Christ et à ses Apôtres, où le trouvèrent plusieurs publicains ; ce qui attira contre Jésus-Christ les murmures des pharisiens, qui se plaignaient de ce que Jésus-Christ et ses disciples mangeaient avec des publicains et avec des pécheurs (DC 44,14,1).

De tels passages mettent en valeur l'humanité de Jésus-Christ, manifestant son amitié et accueillant les manifestations de l'amitié de ses Apôtres et Disciples. De tels passages manifestent aussi, comme le décrivait le chanoine Blain, l'importance que Jean-Baptiste de La Salle accordait à ces relations bilatérales en éducation. L'on retrouve cet intérêt pour la double relation Jésus-Christ-Apôtres et Apôtres-Jésus-Christ dans les Méditations pour les Fêtes que le Fondateur a composées à l'usage de ses Frères. Ainsi :

<p style="text-align: center;">Jésus-Christ et saint Jean</p> <p>Saint Jean a été si particulièrement chéri de Jésus-Christ, qu'il est appelé par excellence son Disciple bien-aimé ; et saint Jean lui-même, ne voulant point, par humilité, se nommer dans son Évangile, ne s'appelle point autrement que <i>le Disciple que Jésus aimait</i>. Et voici les marques que le Sauveur lui a données de son amour spécial : il l'a fait reposer sur sa poitrine ; il lui a révélé les plus hauts mystères de sa Divinité et de sa sainte Humanité ; en mourant, il l'a substitué en sa place pour être le fils adoptif de sa sainte Mère. Saint Jérôme ne nous donne point d'autres raisons d'un amour si particulier de Jésus envers saint Jean, sinon parce qu'il est toujours demeuré vierge ; c'est ce qui l'a rendu si digne de l'amitié de Jésus, à qui cette vertu est singulièrement agréable (MF 88,1,1).</p>	<p style="text-align: center;">Saint Jean et Jésus-Christ</p> <p>Si saint Jean a été beaucoup aimé de Jésus, il l'a aussi beaucoup aimé : la première marque qu'il lui en a donnée, a été qu'il a tout quitté pour le suivre. Si saint Jean <i>a suivi Jésus sur le Thabor, où il fit voir sa gloire à ses Apôtres, il l'a aussi accompagné sur le Calvaire où il parut comme un objet de malédiction</i>, quoiqu'alors <i>tous les autres Disciples l'eussent abandonné</i>. Il a donc été le seul Apôtre qui l'ait suivi jusqu'à la mort, ayant voulu être <i>le témoin de ses souffrances jusqu'à la fin. Il a été aussi le premier qui ait été au tombeau de Jésus-Christ pour s'assurer de la vérité de sa Résurrection</i>, et pour pouvoir ensuite l'annoncer aux autres. Voilà ce que l'amour tendre a fait faire à saint Jean, pour reconnaître l'amour de Jésus à son égard (MF 88,2,1).</p>
<p style="text-align: center;">Jésus-Christ et saint André</p> <p>Saint André, ayant été quelque temps disciple de saint Jean-Baptiste, se fit disciple de Jésus-Christ, lorsque passant sur le bord de la mer, il l'appela avec saint Pierre son frère, en leur disant <i>qu'ils le suivissent et qu'il les ferait pêcheurs d'hommes ; et aussitôt saint André quitta tout et suivit Jésus-Christ</i>. Il avait eu l'avantage de connaître Jésus quelque temps auparavant, parce que saint Jean le lui avait montré, et dès lors, il s'était mis à sa suite ; et ainsi ce saint a eu l'honneur d'être le premier disciple de Jésus-Christ, qui lui témoigna toujours une affection toute particulière, et l'avait souvent en sa compagnie (MF 78,1,1).</p>	<p style="text-align: center;">Saint André et Jésus-Christ</p> <p>Saint André a exécuté avec fidélité ce que Jésus-Christ lui a prédit en l'appelant à soi, <i>qu'il serait pêcheur d'hommes</i>, c'est-à-dire qu'il gagnerait des hommes à Dieu et qu'il les attirerait à Jésus-Christ par les filets de la grâce apostolique qu'il lui communiquerait. Il avait déjà même eu part à cette grâce dès qu'il avait connu Jésus, <i>et lui avait amené son frère saint Pierre.../.</i> Ce saint continua à étendre son zèle dans beaucoup de pays, après la descente du Saint-Esprit parce qu'il savait que Jésus-Christ n'avait laissé ses Apôtres sur la terre que <i>pour prêcher partout sa doctrine</i> (MF 78,2,1).</p>
<p style="text-align: center;">Jésus-Christ et saint Jacques</p> <p>Quoique tous les Apôtres aient été bien-aimés de Jésus-Christ, comme étant <i>ses chers disciples à qui il a confié ses mystères</i>, saint Jacques a été un de ceux qu'il a le plus aimés, et auquel il a communiqué ses secrets avec le plus d'ouverture. Il a eu le bonheur de <i>se trouver à la Transfiguration de Jésus-Christ</i> et de voir son Corps glorieux, quoique d'une gloire passagère, <i>ce qui, n'a été accordé qu'à saint Jean son frère et à saint Pierre</i>. Il</p>	<p style="text-align: center;">Saint Jacques et Jésus-Christ</p> <p>Saint Jacques ayant été si particulièrement aimé de Jésus-Christ, a été aussi l'un des plus considérés par les Apôtres. Saint Paul rend ce témoignage, dans une de ses Épîtres, que <i>saint Jacques était considéré comme une des colonnes de l'Église</i> (MF 145,2,1).</p> <p>Ce qui marque encore que saint Jacques a été des plus zélés pour le progrès et le soutien de la religion chrétienne, c'est <i>qu'Hérode, croyant faire</i></p>

<p>a eu aussi l'avantage d'avoir <i>accompagné Jésus-Christ dans le Jardin de Gethsémani, où il fut livré par Judas aux Juifs, qui se saisirent de sa personne</i> (MF 145,1,1).</p>	<p><i>plaisir aux Juifs, lui fit trancher la tête ; ce qui donna en effet de la joie aux Juifs /.../. On croit qu'il a été le premier des Apôtres qui ait répandu son sang pour la foi de Jésus-Christ</i> (MF 145,3,1).</p>
<p style="text-align: center;">Jésus-Christ et saint Mathieu</p> <p>Saint Mathieu, depuis sa conversion, est demeuré fidèlement attaché à Jésus-Christ jusqu'à la fin de sa vie, dit saint Jérôme, c'est ce qui a fait qu'il l'a choisi pour être un de ses Apôtres, et pour prêcher avec lui et après lui son Évangile, et pour écrire le premier, en la même langue que Jésus-Christ l'avait prêché, c'est-à-dire en syriaque, qui était un hébreu corrompu. Il n'est pas concevable combien Jésus-Christ aime ceux qui quittent tout pour lui, et combien il leur fait de grâces, tant pour eux que pour les autres. Comme leur cœur est vide des choses du monde, Dieu les remplit de son Saint Esprit, comme il a fait celui de saint Mathieu ; car plus quitte-t-on extérieurement, plus Dieu donne intérieurement (MF 167, 2,1).</p>	<p style="text-align: center;">Saint Mathieu et Jésus-Christ</p> <p>Ce qui est le plus admirable dans la vie de saint Mathieu est qu'il a été fidèle à suivre Jésus-Christ aussitôt qu'il l'a appelé ; il était à Capharnaüm, ville de Galilée, receveur des impôts de l'Empereur ; <i>Jésus-Christ</i> qui y prêchait alors son Évangile, <i>passant un jour devant la porte où demeurait saint Mathieu, celui-ci sur l'heure quitta son bureau et tout ce qu'il avait, et suivit Jésus-Christ</i> ; et pour témoigner la joie et la reconnaissance qu'il avait pour Jésus-Christ de sa conversion, <i>il l'invita à un grand festin qu'il fit chez lui, où plusieurs publicains et pécheurs se trouvèrent, qui selon saint Jérôme, furent convertis par Notre Seigneur</i> (MF 167,1,1).</p>

Ces textes des Méditations pour les Fêtes, qui devaient être médités par les Frères lors de leurs exercices de prière, pouvaient nourrir les catéchismes que ceux-ci assuraient auprès de leurs élèves, à l'occasion des fêtes des saints Apôtres. En particulier, lorsqu'il s'agissait de commenter telle ou telle « chose à faire » pour bien célébrer leurs fêtes. Ainsi, par exemple, pour la fête de Saint Jean l'Évangéliste, où il est recommandé dans les Devoirs C de « prier Dieu, par l'intercession de saint Jean, de nous faire part de l'amour tendre que ce Saint a eu pour Jésus et pour Marie » (DC 44,10,9). Et pour la fête de Saint Philippe, où il est recommandé de « grandement respecter saint Philippe, à cause de l'accès favorable qu'il a eu auprès de Notre Seigneur et de l'estime que Notre Seigneur a eue pour lui » (DC 44,12,10).

7. De la dévotion à la Très Sainte Vierge.

L'instruction des Devoirs C traitant de la dévotion à la Très Sainte Vierge est placée après toutes celles qui présentent les fêtes que la liturgie consacre à

Marie. Selon la même logique qui a placé l'instruction sur la dévotion à Jésus-Christ après celles traitant des fêtes de Notre Seigneur. Logique, car c'est dans la participation, semaines après semaines, à la célébration des Mystères du Christ et de sa Mère que s'éveillent et se vivent les dévotions christologique et mariale chez les fidèles. Ce n'est cependant pas dans cette instruction que nous aurons une expression directe de la dévotion de Jean-Baptiste de La Salle envers la Très Sainte Vierge. Il suit de trop près le texte de sa source, le catéchisme de Claude Joly. Deux notes, seulement, sont proprement lasalliennes :

- « Marie, Reine des Anges et des Hommes », alors que Joly parle de « Marie, Reine du Ciel et de la Terre » ;
- « Faire tous les jours quelques prières particulières ». Ce qui distingue, en effet, la dévotion mariale, c'est que « Nous témoignons de la dévotion que nous avons envers les Saints uniquement à certaines dates ou jours de l'année, mais la dévotion envers la Très Sainte Vierge doit être continuelle » (MF 151,3,1).

Cependant, si Jean-Baptiste de La Salle adopte le type de dévotion que lui offre Joly c'est, on ne peut en douter, que parce que le texte de celui-ci rejoint ses convictions profondes. Des convictions que la méditation pour la fête de Notre-Dame-des-Neiges dit bien³⁵ :

Il nous servirait de peu d'être persuadé de l'obligation que nous avons d'avoir une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge, si nous ne savions en quoi consiste cette dévotion, et si nous ne l'avions effectivement, et si même nous ne la faisons paraître dans les occasions. Comme elle est au-dessus de toutes les créatures, nous devons avoir pour elle une plus grande dévotion que pour tous les autres Saints (MF 151,3,1).

Notre instruction vise à susciter une telle dévotion ; consciente de sa nécessité, de ce qu'elle est et de ce à quoi elle engage.

- Sa nécessité. Elle est une « obligation »

³⁵ « Là, plus qu'ailleurs, notre Fondateur a développé ses idées sur la dévotion mariale » (F.Ch. Moe, *Lasalliana*, 38-6-A-169).

D. Devons-nous avoir une dévotion particulière envers la Très Sainte Vierge ?

R. Oui, nous le devons principalement pour trois raisons :

1. Parce qu'elle est Mère de Dieu, Reine des hommes et des anges.
2. Parce qu'elle est la plus sainte de toutes les créatures.
3. Parce que, de tous les Saints, il n'y en a point qui aient tant de pouvoir qu'elle auprès de Dieu et de volonté de nous faire du bien (DC 43,6,1).

– Ce qu'elle est :

D. En quoi consiste la dévotion que nous devons avoir envers la Très Sainte Vierge ?

R. Elle consiste en quatre choses :

1. À l'estimer.
2. À la respecter.
3. À la prier.
4. À l'imiter.

D. En quoi consiste l'estime que nous devons avoir pour la Très Sainte Vierge ?

R. Elle consiste à la croire Mère de Dieu et à reconnaître ses éminentes vertus et qualités, et sa très grande gloire (DC 43,6,1 & 2).

– Ce à quoi engage cette dévotion : à prier Marie et d'une façon toute particulière ; mais aussi à « faire paraître » cette dévotion en telle ou telle circonstance :

D. Quand devons-nous prier la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons la prier en tout temps, et lui faire tous les jours quelques prières particulières, surtout quand nous avons quelque peine ou quelque tentation ; mais principalement quand nous en avons contre la chasteté, et à l'heure de notre mort (DC 43,6,3).

D. En quoi consiste le respect extérieur que nous devons rendre à la Très Sainte Vierge ?

R. Il consiste en quatre choses :

1. À parler d'elle avec révérence, et à ne pas souffrir qu'on en parle mal.

2. À la saluer, quand on prononce son saint Nom.
3. À honorer ses images.
4. À célébrer toutes ses fêtes avec dévotion (DC 43,6,2).

Ainsi, c'est à travers ces marques de « respect extérieur » que se manifeste notre vraie dévotion, que nous la faisons « paraître ». Elles sont exigeantes. Surtout si nous y joignons celles, intimes, qu'énonce la réponse à la question suivante :

D. Quelles sont les principales vertus de la Très Sainte Vierge que nous devons imiter ?

R. Ce sont l'humilité, la douceur d'esprit, l'obéissance et la chasteté (DC 43,6,3).

Jean-Baptiste de La Salle - avec Claude Joly - achève son instruction sur ces perspectives de vie chrétienne liées au fait d'être ou non « dévot envers la Très Sainte Vierge » :

D. Quelle récompense recevront ceux qui auront une vraie dévotion envers la Très Sainte Vierge ?

R. Ils seront remplis de grâces et protégés de la Très Sainte Vierge, pendant leur vie et à l'heure de la mort.

D. Quel malheur arrivera à ceux qui n'auront pas été dévots envers la Très Sainte Vierge ?

R. Il sera bien difficile qu'ils soient sauvés (DC 43,6,4).

L'on peut se demander si les instructions des Devoirs C traitant des fêtes des Mystères de Notre Seigneur et de la Très Sainte Vierge n'offriraient pas des données intéressantes en ce qui concerne la dévotion personnelle de Jean-Baptiste de La Salle. Ici encore, les textes révèlent des influences manifestes des sources (Batencour, Joly, La Chétardye, Bossuet). Voici cependant, quelques passages révélateurs (non inspirés, semble-t-il, par une source) tirés des instructions suivantes :

– De la Présentation de la Très Sainte Vierge.

D. À quoi la Très Sainte Vierge pensait-elle, pendant le temps qu'elle a demeuré dans le Temple ?

R. Elle pensait particulièrement à trois choses :

1. Au bonheur qu'elle avait d'être consacrée à Dieu.
2. Aux grâces qu'elle pouvait recevoir dans ce saint lieu.
3. À ne faire aucune action que pour l'amour et pour la gloire de Dieu (DC 43,3,3).

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire six choses :

1. Honorer la Très Sainte Vierge se consacrant toute à Dieu, en ce saint jour.
2. /.../
3. Rendre grâce à Dieu, d'avoir destiné la Très Sainte Vierge en ce jour pour être la Mère et la Patronne des vierges.
4. Nous détacher des personnes qui nous sont les plus chères, pour l'amour de Dieu.
5. Nous offrir et consacrer entièrement à Dieu, en ce saint jour.
6. Ne nous appliquer qu'à ce qui regarde le service de Dieu et notre salut, et demander à Dieu, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, la grâce d'y être fidèle (DC 43,3,4).

– De l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

D. Quelles ont été les saintes dispositions, dans lesquelles la Très Sainte Vierge est morte ?

R. Ce sont :

1. Qu'elle est morte avec un grand amour de Dieu.
2. Dans un parfait détachement de toutes choses.
3. Dans un ardent désir de s'unir à Dieu (DC 45,5,2).

D. Que devons-nous faire pour bien célébrer et honorer la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge ?

R. Nous devons faire cinq choses :

1. Rendre honneur à la Très Sainte Vierge avec toute l'Église, comme ayant été élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges, et ayant reçu de Dieu, en ce jour, de son Assomption, de très grandes faveurs et de très grands privilèges.

2. Remercier Dieu d'avoir si fort élevé la Très Sainte Vierge à cause de son humilité, et de l'avoir établie Reine des Anges et des Hommes, et la première Médiatrice dans le Ciel, après Jésus-Christ.
3. Demander à Dieu, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, toutes les grâces dont nous aurons besoin, particulièrement un grand détachement des choses du monde, et une mort qui ait quelque rapport à la sienne.
4. Tâcher d'imiter l'humilité de la Très Sainte Vierge et son grand amour pour la pureté.
5. Nous mettre en état, en nous confessant et communiant avec de saintes dispositions, de vivre ensuite, en bon chrétien, afin de bien mourir (DC 43,5,6).

La structure de cette dernière réponse, propre à Jean-Baptiste de La Salle, est celle que l'on retrouve dans un grand nombre d'instructions traitant des Saints et, en particulier, de la Très Sainte Vierge. Une structure révélatrice du regard contemplatif que Jean-Baptiste de La Salle lui-même porte sur la Très Sainte Vierge et les Saints que l'on célèbre en liturgie. Regard qu'il voudrait voir partagé par les fidèles. Aussi emploie-t-il le « nous » : Que devons-nous faire... ?, quand il s'agit de manifester la dévotion envers la Très Sainte Vierge. Voici donc les grandes orientations propres à notre relation envers elle :

<p>Notre regard sur la Très Sainte Vierge contemple les faveurs et les privilèges qu'elle a reçus de Dieu Il faut, en effet, honorer la Très Sainte Vierge :</p>	
<p>En la fête de sa Conception</p>	<p>En la fête de l'Annonciation</p>
<p>... parce que de tous les Saints, il n'y a eu que la Très Sainte Vierge, qui ait été exempte du péché originel (DC 43,1,2) ; (et) de tous péchés actuels (DC 43,1,3).</p>	<p>... à cause de la qualité de Mère de Dieu qu'elle a reçue en ce jour (DC 42,1,5).</p>
<p>En la fête de sa Nativité.</p>	<p>En la fête de son Assomption</p>
<p>... venant en ce monde, pour y être la Mère du Rédempteur et du Sauveur des hommes, et la Trésorière des grâces de Dieu (DC 43,2,4).</p>	<p>... comme ayant été élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges et ayant reçu de Dieu /.../ de très grandes faveurs et de très grands privilèges (DC 43,5,6).</p>

<p>Notre regard sur la Très Sainte Vierge contemple les dons que Dieu nous a faits et nous l'en remercions. Il faut, en effet, remercier Dieu :</p>	
<p>En la fête de la Conception de la Très sainte Vierge.</p> <p>... de nous avoir donné, aujourd'hui, la Très Sainte Vierge, comme celle qui devait contribuer au salut de tous les hommes, en mettant Notre Seigneur au monde (DC 43,1,5).</p>	<p>En la fête de la Nativité de la Très sainte Vierge.</p> <p>... d'avoir donné au monde la Très Sainte Vierge, pour procurer notre salut (DC 43,2,4).</p>
<p>En la fête de la Présentation de la Très sainte Vierge.</p> <p>... d'avoir inspiré à la Très Sainte Vierge de faire vœu de virginité (DC 43,3,4).</p>	<p>En la fête de la Visitation de la Très sainte Vierge.</p> <p>... de ce qu'il nous a fait connaître les Mystères, qui se sont opérés dans cette visite de la Très Sainte Vierge (DC 43,4,8).</p>
<p>En la fête de l'Assomption de la Très sainte Vierge.</p> <p>... d'avoir si fort élevé la Très Sainte Vierge, à cause de son humilité, et de l'avoir établie Reine des Anges et des Hommes, et la première Médiatrice dans le Ciel, après Jésus-Christ (DC 43,5,6).</p>	

<p>Notre regard sur la Très Sainte Vierge contemple la bonté de Dieu et l'amour que nous porte la Très Sainte Vierge, Trésorière des grâces de Dieu, notre Médiatrice dans le Ciel. Contemplation qui nous porte à demander à Dieu par l'intercession de la Très Sainte Vierge,</p>	
<p>En la fête de la Nativité de la Très sainte Vierge.</p> <p>... l'humilité et la simplicité (DC 43,2,4).</p>	<p>En la fête de la Visitation de la Très sainte Vierge.</p> <p>... part aux grâces que Jésus y a faites à saint Jean et à sainte Élisabeth (DC 43,4,8).</p>
<p>En la fête de la Présentation de la Très sainte Vierge.</p> <p>... la grâce d'être fidèle (à) ne nous appliquer qu'à ce qui regarde le service de Dieu et notre salut (cf. DC 43,3,4).</p>	<p>En la fête de l'Assomption de la Très sainte Vierge.</p> <p>... toutes les grâces dont nous aurons besoin, particulièrement, un grand détachement du monde, et une mort qui ait quelque rapport à la sienne (DC 43,5,6).</p>

<p>Notre regard sur la Très Sainte Vierge contemple les vertus qu'elle a fait paraître dans les Mystères célébrés, afin de les pratiquer.</p>	
<p>En la fête de sa Conception.</p>	<p>En la fête de sa Purification.</p>
<p>Commencer à ne plus vivre que pour Dieu, pour imiter ce qu'a commencé, en ce jour, la Très Sainte Vierge et qu'elle a continué pendant toute sa vie (DC 43,1,5).</p>	<p>Nous disposer, à l'exemple de la Très sainte Vierge, à observer exactement la Loi de Dieu et les maximes de l'Évangile (DC 42,5,9).</p>
<p>En la fête de sa Présentation.</p>	<p>En la fête de son Assomption.</p>
<p>Pendant le temps qu'elle a demeuré dans le Temple/.../, elle pensait particulièrement /.../ :</p> <p>1. Au bonheur qu'elle avait d'être consacrée à Dieu /.../.</p> <p>3. À ne faire aucune action que pour l'amour et la gloire de Dieu. ».</p> <p>Nous devons /.../</p> <p>5. Nous offrir et consacrer entièrement à Dieu, en ce saint jour.</p> <p>6. Ne nous appliquer qu'à ce qui regarde le service de Dieu et notre salut (DC 43,3,3 & 4).</p>	<p>Si la Très Sainte Vierge a mérité l'incorruption et la résurrection de son corps, par sa très grande chasteté et a mérité d'être élevée au-dessus de tous les saints et de tous les anges, par sa profonde humilité, nous devons tâcher d'imiter l'humilité de la Très Sainte Vierge et son grand amour pour la pureté (cf. DC 43,5, 5 & 6).</p>

Comme on peut le constater, la dévotion, telle qu'elle est présentée à travers ces divers aspects, n'est pas faite de ce qu'on pourrait appeler « des pratiques de dévotions ». Elle peut en susciter, certes, et Jean-Baptiste de La Salle en évoque quelques-unes :

- Prier la Très Sainte Vierge en tout temps ;
- lui faire tous les jours des prières particulières ;
- parler d'elle avec révérence ;
- ne pas souffrir qu'on en parle mal ;
- la saluer quand on prononce son nom ;
- honorer ses images.

Mais la vraie dévotion consiste d'abord et avant tout en une communion qui engage toute la vie. Et toute la vie d'un spirituel. D'un spirituel qui se nourrit des Écritures et s'efforce d'entrer de plus en plus dans le dessein de l'Égli-



Gravure tirée de l'Histoire de Notre Dame de Liesse, par M. Vilette, prêtre, docteur de Sorbonne,... à Laon, chez A. Rennesson, Imprimeur du Roy et de Monseigneur l'Évêque... MDCCVIII.

se, au cœur de ces Mystères qui célèbrent les grandeurs et les vertus de la Très Sainte Vierge. D'un spirituel qui :

- commence « à ne plus vivre que pour Dieu » ;
- se dispose « à observer exactement la Loi de Dieu et les maximes de l'Évangile » ;
- s'offre et se consacre « entièrement à Dieu » et ne s'applique « qu'à ce qui regarde le service de Dieu » et son « salut » ;
- tâche « d'imiter l'humilité » et « le grand amour de la Très Sainte Vierge pour la pureté. »

D'un spirituel, donc, dont la caractéristique est d'être en route : il « commence », il « se dispose », il « s'offre », il « tâche » d'être avec la Très Sainte Vierge « consacré à Dieu »...

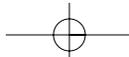
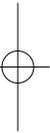
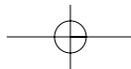
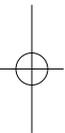


Table des Matières

Introduction. Un regard lasallien sur la liturgie	5
Chapitre 1 – Le vocabulaire de Jean-Baptiste de La Salle dans les Devoirs C	7
1. Liste alphabétique	8
2. Vocabulaire concernant le culte	65
3. Vocabulaire propre à Jean-Baptiste de La Salle	68
Chapitre 2 – Jean-Baptiste de La Salle et l'Église	77
1. Quelques aperçus de sa vie liturgique de Jean-Baptiste de La Salle	77
2. Jean-Baptiste de La Salle et l'Église dans les Devoirs C	81
3. Quelle image Jean-Baptiste de La Salle donne-t-il de l'Église, dans les Devoirs C ?	87
Chapitre 3 – Des Exercices publics de la Religion chrétienne	113
1. De la Messe de Paroisse	115
2. De l'Office divin	122
3. Les Processions	130
4. Les Confréries	138
5. Les Pèlerinages	141
Chapitre 4 – Des Cérémonies qui se font dans les Exercices publics de la Religion chrétienne	151
1. Des Bénédiction de l'Église	155
2. Des Cierges bénits	158
3. De l'Eau bénite	161
4. Du Prône	167

5. De l'Offrande	179
6. Du Pain béni	183
7. Du Baiser de Paix	185
8. De l'Encens et des Encensements	188
9. Des Cendres bénites	191
10. De l'Absolution générale	193
11. De l'Adoration de la Croix	195
12. Du Feu béni	197
13. Du Cierge en triangle	199
14. Du Cierge de Pâques	200
Chapitre 5 – Comment l'Église a structuré l'Année liturgique selon les Devoirs C	205
Chapitre 6 – Des Temps que l'Église a particulièrement consacrés à Dieu, pour honorer quelque Mystère ou pour s'y préparer	233
1. Comment l'on doit passer les Temps liturgiques pour les passer dans l'esprit et selon les intentions de l'Église	238
2. Les Quatre-Temps	248
3. La solennité des jours de Saint Marc et des Rogations	256
4. Les Vigiles	260
5. Les Octaves	263
Chapitre 7 – Le Jubilé	267
1. Le temps du Jubilé	267
2. Le Jubilé de l'Année Sainte de 1700	269
3. Les Jubilés particuliers	277
4. Le Carnaval	278
Chapitre 8 – Entrer dans l'esprit des Mystères et des Maximes de l'Évangile	287
1. Du Mystère de la Très Sainte Trinité et de ceux de Jésus-Christ	287

2. Entrer dans l'Esprit des Mystères de la Très Sainte Vierge	306
3. Entrer dans l'Esprit des Maximes de l'Évangile	314
Chapitre 9 – Les Dévotions	323
1. Les dévotions vécues par Jean-Baptiste de La Salle, selon Blain	323
2. Les Devoirs C et les dévotions	332
3. Attitudes relationnelles recommandées à l'occasion des célébrations des fêtes des Saints	339
4. La hiérarchie des dévotions	352
5. La dévotion à Jésus-Christ	357
6. Des relations Jésus-Christ - Apôtres et Apôtres - Jésus-Christ	367
7. De la dévotion à la Très Sainte Vierge	374



CAHIERS LASALLIENS.

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

Publiés en collection non périodique ;

Centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes ; préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique et le corpus de ses œuvres.

Les « Cahiers lasalliens » sont généralement publiés en français. Les « Œuvres complètes de saint Jean-Baptiste de La Salle » sont publiées en français 1993, traduites en espagnol 2001, en anglais 2002, et en italien 2005.

Ont paru :

- 1 F. FLAVIEN-MARIE (Michel SAUVAGE, FSC), *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*, Présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII-106 p. - 1959.
- 2-3 F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS, FSC), *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII*, Première partie : Les faits et les textes. 141 p. (épuisé) - 1960. Deuxième partie : Les documents, 93 p. (épuisés) - 1960.
- 4 F. BERNARD, *Conduite admirable de la divine Providence, en la personne du vénérable Serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*, Édition du manuscrit de 1721. XXV-105 p. - 1965.
- 5 COLLECTIF, *Frère Maurice HERMANS (1911-1987) et les origines de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes*, Présentation de Michel Sauvage, FSC. 468 p. - 1991.
- 6 MAILLEFER, François-Élie, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*, Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 p. - 1966.

- 7-8 BLAIN, Jean-Baptiste, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, Reproduction photomécanique de l'édition originale : 1733.
Tome I. 444 p. - 1961.
Tome II. 502 p. Suivi de : *Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes morts en odeur de sainteté*. - 1961.
- 9-10 COLLECTIF, Bernard, Maillefer, Blain : *Index cumulatifs des noms de lieux et des noms de personnes*. 288 p. - 1974.
Index analytique cumulatif; II. *Relevé des dits et écrits attribués à Jean-Baptiste de La Salle*. 215 p. - 1979.
- 11 F. MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS, FSC), *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. VI-414 p. (épuisé) - 1962.
- 12 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Méditations pour tous les Dimanches de l'année avec les Évangiles de tous les Dimanches*. Première partie. 236 p.
Méditations sur les principales Fêtes de l'année. 274 p. Reproduction anastatique de l'édition originale : [1731]. - 1962.
- 13 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Méditations pour le Temps de la Retraite, à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse ; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances*. Reproduction anastatique de l'édition originale : [1730]. 84 p. (épuisé) - 1963.
- 14 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Explication de la Méthode d'oraison*. Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 p. - 1963.
- 15 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction, notes et tables, XVI-132 p. - 1963.
- 16 MAURICE-AUGUSTE (Alphonse HERMANS), FSC, et JOSE-ARTURO (Arturo GAREIS), FSC, *Contribution à l'étude des sources du "Recueil de différents petits traités"*. 105 p. - 1964.

- 17 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Instructions et prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction Méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser*. Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV p. - 1963.
- 18 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XIII-140 p. - 1963.
- 19 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne, à l'usage des Écoles chrétiennes*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XII-252-258 p. (épuisé) - 1964.
- 20 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquiter*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I, XVIII-504 p. (exposé en discours suivi) - 1964.
- 21 Tome II. 312 p. (par demandes et réponses) - 1963.
- 22 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Du culte extérieur et public que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre. Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu*. Reproduction anastatique de l'édition de 1703. VI-308 p. Suivi de : *Cantiques spirituels*. Reproduction anastatique de l'édition de 1705. 124 p. - 1964.
- 23 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Grand abrégé [...] ; Petit abrégé des Devoirs du chrétien envers Dieu*. Reproduction anastatique des éditions de 1727. IV-172 p. - 1964.
- 24 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Conduite des Écoles chrétiennes*. Édition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720. VII-230-292 p. - 1965.
- 25 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Pratique du Règlement journalier ; Règles communes des Frères des Écoles chrétiennes ; Règle du frère Directeur d'une Maison de l'Institut*. D'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718 et l'édition princeps de 1726. 164 p. - 1965.

- 26-27 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle, Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.*
Tome I. 523 p. - 1966.
Tome II. 281 p. - 1966.
- 28-31 LA SALLE, Jean-Baptiste de, *Compte de Tutelle de Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses sœurs et ses frères, fils mineurs de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671).* Transcrit, annoté et présenté par Léon de Marie AROZ, FSC.
Première partie, Volume I. LXX-236 p. - 1967.
Première partie, Volume II. 296 p. - 1967.
Deuxième partie, Volume III. 264 p. - 1967.
Troisième partie, Volume IV. 194 p. (épuisé) - 1967.
- 32 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Gestion et administration des biens de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle, frères cadets de Jean-Baptiste de La Salle, d'après le compte de tutelle de Maître Nicolas Lespagnol, leur tuteur, 1687.* L-358 p. - 1967.
- 33-34 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Les titres de rente de la succession de Maître Louis de La Salle, conseiller au Présidial de Reims (1625-1672).*
Volume I. 337 p. - 1969.
Volume II. 262 p. - 1969.
- 35-37¹ AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Les Biens-fonds des Écoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle.* Biens acquis par Jean-Baptiste de La Salle et ses successeurs immédiats.
Volume I : *Titres de propriété. Répertoire numérique détaillé.* XXXIX-286 p. - 1970. (épuisé).
Volume II : *Documents.* 409 p. - 1971. (épuisé).
Volume III : *Aux sources de la Vie et de l'Esprit : Rue Neuve - Rue de Contrai (1682-1972).* 195 p. - 1973. (épuisé).
Volume IV : *Titres de propriété. Documents.* 338 p. - 1973. (épuisé).

- 38 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims*. 388 p. - 1972.
- 39 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Étude de M^e Claude Thiénot. Inventaire numérique détaillé des minutes notariales se rapportant à la famille de La Salle et ses proches apparentés (1593-1792). Une lettre inédite de saint Jean-Baptiste de La Salle*. 195 p. - 1972.
- 40¹⁻² AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1583-1950)*.
Volume I : *Inventaire analytique*. 328 p. (presque épuisé) - 1975.
Volume II : *Archives centrales de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Inventaire des Séries A, B, C, D, M, R, T et V*. 332 p. - 1976.
- 41¹⁻² AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1625-1758)*.
Volume I, *Parmi les siens*. 571 p. - 1977.
Volume II, *Les années d'imprégnation (1661-1683)*. 669 p. (épuisé) - 1979.
- 42 AROZ, LEON DE MARIE, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bibliographiques (1670-1715)*. Volume I : *L'administrateur comptable*. 579 p. (épuisé) - 1982.
- 43-44 POUTET, Yves, FSC, *Originalité et influence de Jean-Baptiste de La Salle. Recueil d'études lasalliennes*.
I et II. 310 p. - 1999.
III et IV. 463 p. - 1999.
- 45-46 CAMPOS MARINO, Miguel-Adolfo, FSC, *L'Itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et le recours à l'Écriture dans ses "Méditations pour le Temps de la Retraite"*. Contribution à l'étude sur les fondements évangéliques de la vie religieuse.
Volume I. XII-392 p. - 1974.
Volume II. 392 p. - 1974.
- 47 RODRIGUE, Jean-Guy, FSC, *Contribution à l'étude des sources des "Méditations sur les principales Festes de l'année"*. XI-587 p. - 1988.

- 48 POUTET, Yves, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps. Recueil d'études lasalliennes*. XI-362 p. - 1988.
- 49 CORNET Joseph-Aurélien, FSC, et ROUSSET Émile, FSC, *Iconographie de saint Jean-Baptiste de La Salle, des origines à la béatification (1666-1888)*. 368 p. (épuisé) - 1989.
- 50 CAMPOS, Miguel, FSC, et SAUVAGE, Michel, FSC, « *L'Explication de la Méthode d'Oraison* » de saint Jean-Baptiste de La Salle. *Présentation du texte de 1739. Instrument de travail*. XXV-668 p. - 1989.
- 51 AROZ, Louis-Marie, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle, exécuteur testamentaire de feu M^e Louis de La Salle, son père*. 493 p. (épuisé) - Paris, 1989.
- 52 AROZ, Louis-Marie, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle, Dix Années de Prétoire*. Tome I : *Reims (1676-1685)*. 541 p. - 1993.
- 53 AROZ, Louis-Marie, FSC, *La succession de Nicolas Roland, chanoine théologal de l'église Notre-Dame de Reims*. 238 p. - 1995.
- 54 AROZ, Louis-Marie, FSC, *La famille de Jean-Baptiste de La Salle de Reims. Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle. Nouveaux documents d'Archives*. 422 p. - 1998.
- 55 SAUVAGE, Michel, FSC, *Jean-Baptiste de La Salle et la fondation de son Institut ("Frères consacrés" en Église pour le Monde)*. 355 p. - 2001.
- 56 POUTET, Yves, FSC, *Charles DEMIA (1637-1689) : Journal de 1685-1689, Présenté, transcrit et annoté*. 439 p. - 1994.
- 57 BURKHARD, Leo, FSC, avec la collaboration de SAUVAGE, Michel, FSC, *Parménie. La crise de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut (1712-1714)*. 282 p. - 1994.
- 58-60 PUNGIER, Jean, FSC, *La Civilité de Jean-Baptiste de La Salle : Ses sources. Son message. Une première approche*.
Première partie (les « sources »). 358 p. - 1996.
Deuxième partie (les choix). 358 p. - 1997.
Troisième partie (synopse des textes). 504 p. - 2000.

- 61 LAURAIRE, Léon, FSC, *La Conduite des Écoles, Approche contextuelle*. 253 p. - 2001.
- 62 LAURAIRE, Léon, FSC, *La Conduite des Écoles, Approche pédagogique*. - 2006.
Ouvrage préfacé par le Professeur Dominique JULIA, Paru également en Anglais et en Espagnol.
- 64 PUNGIER, Jean, FSC, *Le Catéchisme des Mystères et des Fêtes de Jean-Baptiste de La Salle. Ses Sources - Son Message*. Première Partie. 2007.
- 65 PUNGIER, Jean, FSC, *Le Catéchisme des Mystères et des Fêtes de Jean-Baptiste de La Salle. Ses Sources - Son Message*. Deuxième Partie. 2007.

À paraître :

- 63 LAURAIRE, Léon, FSC, *La Conduite des Écoles, texte critique*. **Date indéterminée.**

ÉTUDES LASALLIENNES

Cette collection, non périodique, vise l'approfondissement et la divulgation de la tradition vivante issue de saint Jean-Baptiste de La Salle ; elle pourra recouvrir des domaines divers du monde lasallien : éducation et catéchèse, pédagogie et spiritualité, société et Église, histoire et interrogations... Ont paru :

- 1 - Georges RIGALT, *Les temps de la sécularisation, 1904-1914*, Rome, 1991, 307 pp.
- 2 - Divers, *Les temps de la sécularisation, 1904-1914. Notes et Réflexions*, Rome, 1991, 206 pp.
- 3 - Robert TRONCHOT, FSC, *Les temps de la sécularisation, 1904-1914. La liquidation des biens de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes*, Rome, 1992, 272 pp.

- 4 - Pedro M^a GIL, FSC, *Tres siglos de identidad lasaliana : la relación mision-espiritualidad a lo largo de la historia* FSC, Rome, 1994, 395 pp. (traductions en anglais, 1998, et en français, 1999).
- 5 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, Origines : 1651-1726*, Rome, 1994, 190 pp. (traductions en anglais, 1998, et en espagnol, 1997).
- 6 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, XVIII^e siècle : 1726-1804*, Rome, 1997, 243 pp. (traductions en anglais, 1998, et en espagnol, 2001).
- 7 - Bruno ALPAGO, FSC, *El Instituto al servicio educativo de los pobres*, Rome, 2000, 469 pp. (texte en français, en espagnol et en anglais).
- 8 - Michel SAUVAGE, FSC, *Vie religieuse laïque et vocation de Frère*, Rome, 2001, 313 pp. (traduit en espagnol, Colombie, 2003, 364 pp.).
- 9 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, XIX^e siècle : 1805-1875*, Rome, 2001, 207 pp. (traductions en cours).
- 10 - Michel SAUVAGE, FSC, *La Vie religieuse: esprit et structure. Recueil d'articles*. Rome, 2002, 175 pp.
- 11 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, XIX^e-XX^e s. : 1875-1928*, Rome, 2004, 252 pp. (traductions en cours).
- 12 - Henri BEDEL, FSC, *Initiation à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, 1928 - 1946*. 2006. En Anglais et en Espagnol : 2008.
- 13 - Conseil International des Études Lasalliennes (CIEL), Ouvrage collectif dirigé par SCHNEIDER Jean-Louis, FSC, *Le Charisme Lasallien*. En Français et en Espagnol : 2005 ; en Anglais : 2006.
- 14 - Josean Villalabeitia, FSC, *Consagración y audacia. La Comisión Internacional de los Votos 1971-1976*. Juillet 2007.

THÈMES LASALLIENS

99 mots ou expressions présentés : ce que cela représentait à l'époque du Fondateur, comment celui-ci a vécu, exprimé et compris ce que représente ce terme, et comment on peut comprendre cela aujourd'hui. Un nombre considérable d'auteurs ont collaboré à cette publication. Les notices vont de 4 pages à plus de 20 quand le thème s'y prête.

Ont paru :

THÈMES LASALLIENS 1. 32 articles, 283 pp. Français, Espagnol, Anglais, 1993.

THÈMES LASALLIENS 2. 33 articles, 282 pp. Français, 1993, Espagnol 1994, Anglais 1995.

THÈMES LASALLIENS 3. 34 articles, 321 pp. Français, 1996, Anglais 1997, Espagnol, 1998.

À paraître :

THÈMES LASALLIENS N° 4. 49 articles prévus.

ESSAIS LASALLIENS

Publie des études brèves dont l'appareil critique est plus réduit que dans les Cahiers lasalliens.

N° 1 SCHNEIDER, Jean-Louis, FSC, *Un certain air d'élévation et de grandeur. Société, Civilité, École et Culture dans les Méditations pour le temps de la retraite de Jean-Baptiste de La Salle.* 102 p. Rome - 2002.

N° 2 VILLALABEITIA, Josean, FSC, *No hagás diferencia...* 143 p. Rome - En Espagnol : 2007.

N° 3 BOTANA, Antonio, FSC, *Vocabulaire Thématique de l'Association Lasallienne.* 98 p. Rome - En Espagnol, en Français et en Anglais : 2008.

N° 4 BOTANA, Antonio, FSC, *Fondements pour un modèle actuel de Famille Lasallienne*. 84 p. Rome - En Espagnol, en Français et en Anglais : 2008.

Pour toute commande de ces ouvrages, s'adresser au :

Frère Secrétaire Général
Casa Generalizia FSC
Via Aurelia, 476 CP 9099
00100 ROMA, Italie